"La petite Bibliothèque"

A. ROBIDA

Les Escholiers du Temps Jadis



[L]IBRAIRIE ARMAND CO[LIN]


A. ROBIDA
Les
Escholiers du temps jadis

“ La Petite Bibliothèque ”

Série B. *Histoire anecdotique.*

Les Escholiers du temps jadis

Les premières écoles — Dans la rue du Fouarre — Les Universités en province — La vie des escholiers : travail, divertissements et turbulences — Les suppôts de l'Université — Le Landit et la fête des fous, etc.

PAR

A. ROBIDA

58 GRAVURES

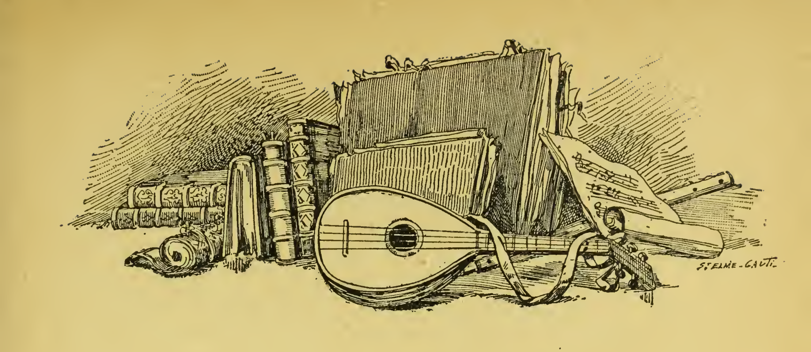


Paris

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

5, rue de Mézières

1907



Avant-propos.

La vieille Université, âgée de sept siècles, assise depuis l'an 1200 sur le même point de Paris, sur la Montagne Sainte-Geneviève, avant d'en arriver au collègien actuel, au jeune potache gagnant son lycée, la serviette d'avocat sous le bras, à l'étudiant déambulant sur le boulevard Saint-Michel, à la sortie d'un cours de l'École de Droit ou d'un examen de Médecine, a évolué lentement d'âge en âge, avec les idées et les sciences, les coutumes et les mœurs, subi maintes modifications et transformations.

Le champ de la science allait chaque jour s'agrandissant devant les maîtres et les élèves, le régime des Études, les conditions de la vie des Écoles et des Colléges changeait peu à peu, mais l'extraordinaire pittoresque et l'originalité des Écoles des premiers temps se perpétuèrent bien longtemps, en raison de la vie tout à fait à part, en marge de la nation, pour ainsi dire, menée par les innombrables légions écolières, se succédant d'époque en époque

dans les Universités, à Paris comme dans les provinces.

Cette originalité ne s'atténuait guère qu'au XVIIIe siècle. Jusque-là, les habitudes et les mœurs du pays des Études restèrent à peu près les mêmes, sous la robe souvent délabrée de l'Escholier du XIIIe siècle, bivouaquant sur la paille pour écouter les maîtres fameux de la rue du Fouarre, ou sous le pourpoint tailladé des Écoliers batailleurs du temps de la Ligue.

Batailleurs, ils le furent souvent, turbulents ils le demeurèrent toujours, l'histoire et la chronique ont eu bien des occasions de le raconter, en même temps qu'elles signalaient les côtés pittoresques de la vie des vieux collèges, des coutumes traditionnelles, des cérémonies officielles mettant en mouvement tout le personnel des Facultés, ou des fêtes burlesques, des folles parodies par lesquelles la gent écolière se reposait de ses études longues et ardues.

Ce sont tous ces souvenirs anecdotiques, si curieux et si mouvementés, des vieilles écoles, tous ces types au caractère si tranché, toutes ces figures d'écoliers de tout âge et de tout rang, du plus lointain moyen âge à nos jours, des vieux collèges gothiques de Paris et des diverses Universités provinciales, que nous allons faire défiler en ces quelques chapitres.



I

Premières Écoles.

Après l'écroulement du monde romain sous la rude poussée des peuples barbares, les sciences et les lettres, les arts et la civilisation, disparurent ensevelis sous les ruines, dans les décombres sanglants, avec toutes les institutions de la vieille Rome et toutes les conquêtes intellectuelles des races d'Occident.

Quelques vagues points lumineux persistèrent heureusement à travers les ténèbres générales, dans le chaos mérovingien; c'était bien peu de chose, pendant les guerres et les chocs de peuples, cette lumière tremblotante en quelque coin perdu, en quelque ville moins bouleversée que les autres, mais c'était assez pour attendre des temps meilleurs et rallumer un jour le flambeau.

Pendant quelques siècles, de longs siècles, en dehors des cloîtres et des études spécialement religieuses, il n'y eut pas d'écoles et l'on ne vit d'autres écoliers que les affamés de sciences quêtant et ramassant çà et là quelques bribes de savoir, les

esprits de bonne volonté s'efforçant de retrouver et de reconstituer peu à peu le trésor perdu.

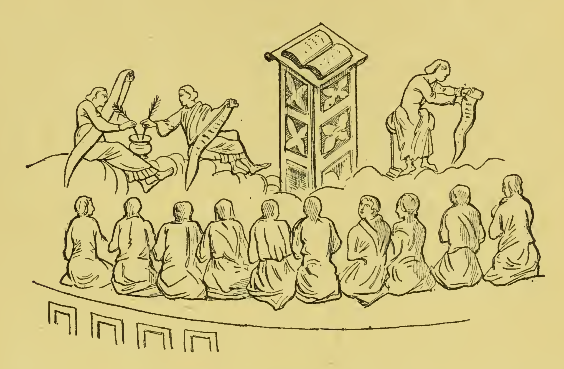
Charlemagne, travaillant à rebâtir dans toutes ses parties le vaste édifice romain, n'eut garde, pour faire naître et fleurir dans tous ses États une jeune civilisation, d'oublier les lettres. A sa cour, c'est-à-dire dans cette réunion de chefs et de princes, de soldats à demi barbares, d'évêques et de moines à demi lettrés, qui se transportaient avec lui de résidence en résidence, il y avait une École instituée par lui, l'*École du palais*, ambulante comme la Cour. Les maîtres étaient : Alcuin, Eginard, et les écoliers les fils de l'empereur et de quelques hauts personnages. Venaient souvent s'asseoir parmi eux Charlemagne lui-même, des princes, des évêques ou archevêques. La méthode d'enseignement, à ce qu'il semble, consistait en entretiens entre le maître et les élèves, en conversations mêlées parfois de bizarres jeux d'esprit.

Charlemagne cherchait à attirer dans ses États les lettrés de tous pays et, outre l'École du palais, il fonda d'autres établissements où l'instruction était donnée à des fils de nobles familles, ainsi qu'à des enfants du peuple qui laissaient voir quelque appétit de science. Pour ceux-là Charlemagne se chargeait de leur entretien et se réservait de les pousser aux plus hautes fonctions de l'Église et de l'État. Malgré tout, petits ou grands, fils de nobles ou de marchands, les écoliers de ce temps n'étaient guère nombreux et le programme des études était plus confus que chargé.

Peu à peu cependant le pauvre falot clignotant, la petite lumière des siècles barbares se faisait plus

vive, et d'autres s'allumaient de proche en proche. Des écoles s'ouvraient çà et là, dans les grandes villes, autour des cathédrales.

Mais pendant bien longtemps encore il n'y eut guère d'autres écoliers que des jeunes gens se destinant à l'état ecclésiastique. Les nobles, élevés sous le haubert de mailles dans leurs castels, avaient



UNE ÉCOLE NORMANDE AU XIe SIÈCLE.
D'après un manuscrit conservé au Trinity Collège, à Cambridge (Wright).

bien autre chose en tête que les études; les marchands des villes se contentaient, en fait de savoir, de juste ce qui était strictement nécessaire pour leur métier. Presque tous jugeaient qu'apprendre à lire était un luxe intellectuel à peu près sans emploi, et qu'il était bien inutile de chercher péniblement à devenir clerc si l'on ne voulait se faire prêtre ou moine. Il y avait cependant un peu plus de culture dans le Midi, où des restes des traditions antiques et des libertés municipales s'étaient maintenues en quelques villes importantes, malgré le flux et le reflux des peuples et les bouleversements

des royaumes éphémères, culbutés les uns sur les autres.

Les cathédrales, Laon, Reims, Chartres, avaient alors leurs écoles vouées uniquement au recrutement ou à l'instruction du clergé. A Paris, ces écoles étaient établies dans le vieux cloître, sous le chevet de la cathédrale et dans les préaux voisins, remplis comme une ruche bourdonnante d'écoliers de tout âge et de toute origine, jeunes clercs, vieux moines, chanoines chenus.

Comme mobilier scolaire, le temps était à la simplicité. Sous ces arcades, dans ces préaux, on jetait des bottes de paille, et les écoliers s'entassaient les uns sur les autres pour suivre avidement la parole des maîtres célèbres : Roscelin, Pierre Comestor, Guillaume de Champeaux, Abélard, etc. Enseignement ardu, où il ne s'agit pas seulement de grammaire et de dialectique, de sciences simples ; on se lance dans des querelles théologiques ou des controverses de philosophie scolastique interminables et passionnées.

Les grandes abbayes, Saint-Victor, Saint-Germain-des-Prés, Sainte-Geneviève, avaient aussi leurs écoles. Saint-Germain-l'Auxerrois aussi, entre autres églises, possédait des écoles renommées, fréquentées non seulement par des aspirants à l'état ecclésiastique, mais aussi par des clercs laïques, des enfants de nobles familles et de marchands.

Les écoliers, accourant de plus en plus nombreux, se sentent trop à l'étroit dans les cloîtres bondés que la vieille cathédrale romane couvre de son ombre. Il y a scission. Abélard, écolier d'abord sous ses arcades, puis maître écouté, emmène ses élèves, trois

mille, dit-on, ce qui est sans doute un gros chiffre, passe la Seine et va établir son camp d'étudiants d'abord à Corbeil et Melun, puis sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève, en ce quartier qui va, par ce fait, devenir le pays des études, le territoire de l'Université.



COSTUME D'ÉCOLIER, XIII[e] SIÈCLE.

D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale (Viollet-Le-Duc).

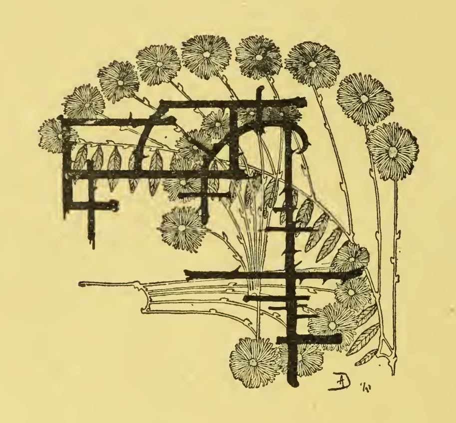
A côté de ces étudiants dont quelques-uns peut-être ont la barbe grise, il y a maintenant les petits écoliers : car Paris compte des Écoles élémentaires dans chaque paroisse, pauvres petites écoles relevant d'un fonctionnaire de la cathédrale, le Chantre de Notre-Dame, qui en a la haute surveillance et perçoit quelques droits sur chacune d'elles.

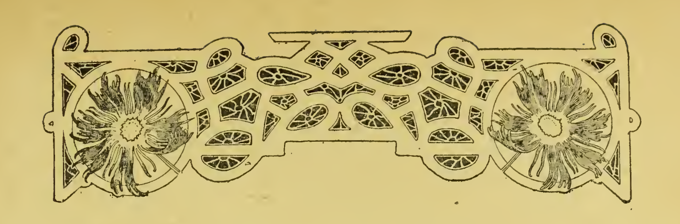
Il paraît même que, pour esquiver la redevance due au Chantre de Notre-Dame, certaines écoles se dissimulaient ou se faisaient ambulantes. Nous voyons les jeunes écoliers s'en aller par les champs et les prés, hors de la ville, se perdre dans les chemins, grappiller sans doute les mûres le long des haies, ramasser quelques pommes, tout en recueillant plus ou moins quelques bribes des leçons que le brave pédagogue ambulant dévide en poussant sa petite classe errante.

Cette façon naïve et charmante de professer en zigzags à travers champs, cela s'appelait l'École buissonnière. Les mauvais écoliers d'aujourd'hui ont retenu le nom, mais n'emmènent plus leurs professeurs.

M. de Ménorval, dans son Histoire de Paris, donne les noms, relevés sur le rôle de la taille en 1292,

de quelques écolâtres : Me Pierre, école de garçons, rue des Déchargeurs; Me Eude, rue des Prouvaires; Me Guillaume, rue de la Bretonnerie; Me Jourdain, rue où l'on cuit les oies; Me Guffroy, rue des Prêcheurs; Me Yvon, rue des Blancs Mantiaux; dame Tyfaine, rue où l'on cuit les oies....

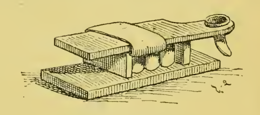




II

Fondation de l'Université.

Née peu à peu de ces écoles diverses, l'Université, réunissant l'universalité des maîtres, des élèves et des études, l'enseignement des sciences et des arts libéraux, prend définitivement corps au commencement du XIIIe siècle, reçoit de Philippe-Auguste et du légat du pape son organisation et ses règlements, et grandit rapidement en importance par des fondations, par des arrivées de maîtres et d'élèves d'outre-monts ou d'outre-mer.



SCRIPTIONALE.

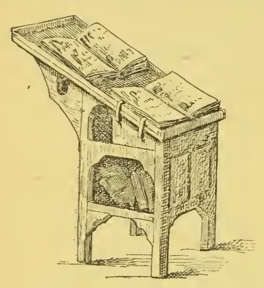
Pupitre que l'on plaçait sur les genoux pour écrire, restitué par Viollet-le-Duc, d'après une sculpture de l'église de Vézelay (XIe siècle).

Par ses statuts, par ses droits et privilèges qu'elle a reçus des rois, par les maîtres célèbres qui lui valent bien vite une renommée universelle, son influence va rayonner partout et elle va devenir le modèle des universités qui se fonderont dans les provinces, à Angers, Lyon, Montpellier, ou même au loin en pays étrangers.

A Paris, sur les flancs de la montagne Sainte-Geneviève, sur les débris d'un important quartier de la Lutèce gallo-romaine, il s'établit une véritable

cité des Études, une ville écolière où vont surgir école sur école, des collèges en nombre considérable, une cinquantaine à peu près, de tout ordre et de toute taille.

Des milliers d'escholiers se pressent dans les rues de cette cité des Études. Il en vient de tout pays, d'Angleterre et de Bretagne, de la Flandre et des Allemagnes, d'Italie et même des pays d'Orient, comme les Grecs envoyés par l'empereur Baudoin.



LUTRIN DE BIBLIOTHÈQUE DU XIIe SIÈCLE.

Restitué par Viollet-Le-Duc, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Ces escholiers sont partagés en quatre nations, subdivisées elles-mêmes en tribus ou provinces : nations de *France*, *Picardie*, *Normandie* et *Allemagne*. Divisions assez confuses : ainsi la nation d'Allemagne comprend les escholiers anglais; la province de Bourges, de la nation de France, comprend les escholiers d'Italie et d'Espagne et les orientaux de Grèce, d'Égypte ou de Syrie. Chaque nation ou province est administrée par un *procureur* ou *syndic*, élu par les escholiers.

De même il y a quatre grandes divisions ou Facultés dans l'enseignement : *Faculté de théologie, Faculté des Arts, Faculté de Droit* et *Faculté de médecine.*

Chaque Faculté est régie par un doyen et toute l'Université par le Recteur élu.

Le premier grade pour les escholiers ne peut être obtenu qu'après vingt ans d'âge et six ans d'études, c'est celui de bachelier; ensuite viennent la licence, la maîtrise ès arts et le doctorat.

On fait dater cette organisation régulière de l'Université du règne de Philippe-Auguste, qui régularisa et réglementa ce qui s'était peu à peu établi depuis les premiers Capétiens et mit un peu d'ordre dans la confusion des institutions et des coutumes escholières.



UN DOCTEUR AU XIIIe SIÈCLE.

Restitué par Viollet-Le-Duc, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Les rois de France ont accordé à l'Université des droits et privilèges importants. Il y a la part des maîtres et celle des escholiers. L'Université est exempte de toutes les contributions et charges de l'État. Elle a le droit de députer aux Conciles et d'être représentée aux États généraux. Les escholiers, soustraits à la juridiction du prévôt de Paris, ne relèvent que des autorités universitaires, recteur, chancelier, procureur, syndic, procureurs de chaque nation, élus par eux-mêmes.

Hors le cas de flagrant délit, les escholiers ne peuvent être arrêtés, immunité qui s'étend à leurs serviteurs et à tout ce qui touche à l'Université. Pour tous crimes et délits commis, même hors de leur territoire, ils ne sont soumis qu'à la juridiction universitaire, aucune autre ne peut les retenir.

En ce qui concerne les dettes, la contrainte par corps ne leur est pas applicable, ce qui leur semble un gentil privilège au premier abord; mais ce privilège ne va pas sans quelque inconvénient : *Crédit*, généralement un peu dur, s'en trouve d'autant plus disposé à se faire tirer l'oreille.

Naturellement le nombre des escholiers attirés par tous ces privilèges, comme par le prestige des maîtres parisiens, va multiplier les occasions de difficultés avec les bourgeois, de discordes dégénérant parfois en troubles assez graves.



SCEAU DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.
Fin du XIIIe siècle.

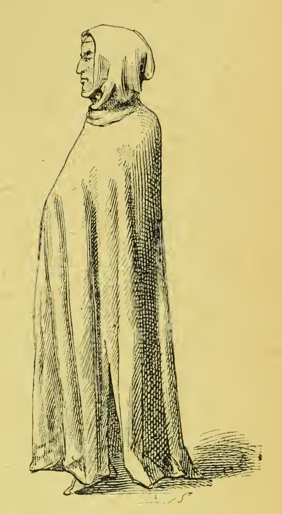
Ce camp des Études formé sur la rive gauche de la Seine devint en quelques siècles une ville populeuse, étroite et serrée, d'un caractère tout particulier; un tohu-bohu de collèges, de chapelles, d'églises et de couvents enchevêtrés, agglomérés souvent par groupes, autour desquels se pressaient quantité de logis de bois, montant les uns sur les autres, s'appuyant à toutes les murailles, à tous les contreforts, grimpant aux nefs des églises, garnissant les plus petites espaces libres et laissant à peine circuler entre toutes ces maçonneries et ces charpenteries, à travers les bâtiments divers de couvents ou de collèges, d'étroites ruelles, d'obscurs passages, ou de longs couloirs sans cesse parcourus par un flot de robes noires ou de souquenilles de toutes couleurs, habillant d'austères personnages enfoncés en graves discussions théologiques ou de jeunes clercs étourdis, beaucoup moins édifiants en leurs pensées et propos, échappés de collèges frétillant de jeunesse et débordant de gaité à dépenser.



REVERS DU SCEAU DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

On sait que Paris, pendant des siècles, fut partagé en trois grandes divisions : *Cité*, dans l'île de Lutèce, *Ville* sur la rive droite, et *Université*, comprenant tous les quartiers de la rive gauche.

Philippe-Auguste, dans sa grande réfection des murs de Paris, a enclos le quartier de l'Université de bonnes murailles flanquées de tours rondes à poivrières. Vue de la pointe de l'île, ou des tours de Notre-Dame, la ville Universitaire, montant des berges à la montagne Sainte-Geneviève, est d'un aspect superbe et mouvementé. A chaque extrémité de l'arc formé par le fleuve, de hautes tours s'élèvent, la Tournelle en amont, la fameuse Tour de Nesle en aval; de l'une à l'autre la muraille enfermant la ville est percée de huit portes. D'innombrables clochers ou flèches de toutes tailles s'élancent du fouillis des constructions : c'est l'église Saint-Séverin, c'est Saint-Julien-le-Pauvre, tous deux près de la rive, Saint-André-des-Arcs, Saint-Hilaire, Saint-Étienne, etc., etc. Ce sont les couvents, quelques-uns d'importance considérable : sur la rive même, vers la porte de Nesle, ce sont les Grands-Augustins, et, sous la Tournelle, les Bernardins, les Carmes vers la place Maubert et plus haut les Cordeliers et les Jacobins. Les hauts pignons fleuronnés des réfectoires ou dortoirs de moines dépassent les toits bourgeois, les



UN DOCTEUR AU XIIIe SIÈCLE.

D'après un bas-relief de la cathédrale de Paris (Viollet-Le-Duc).

fenestrages des chapelles étincellent, des cloches ou clochettes sonnent un peu partout.

Par-dessus toute cette dentelure de pignons de pierre ou de bois, de clochers gros ou minces, de tours et de tourelles, de flèches aiguës, la montagne se couronne des constructions considérables de la vieille abbaye de Sainte-Geneviève, fondation du farouche sicambre Clovis, et qui brille de tout l'éclat de son rajeunissement ogival au XIIIe siècle. Comme pointe terminale, au-dessus des cloîtres, de la salle du chapitre, du grand pignon à tourelles du réfectoire et de la haute nef, s'élève le svelte clocher qui subsiste encore aujourd'hui.

Un seul pont d'abord réunit la Cité des Études au Paris bourgeois et populaire de l'autre rive, le petit Pont, antique communication maintes fois rétablie depuis Lutèce et que vint doubler au XIVe siècle le pont Saint-Michel, tantôt en pierre, tantôt en bois, souvent emporté par les crues ou les débâcles. Ces deux ponts sont chargés de maisons posées en encorbellement sur les piles de pierres, ou portées sur les grosses charpentes serrées, sous lesquelles de plus tournent des moulins.

Au débouché du petit Pont, c'est le petit Châtelet, forteresse remplaçant la tour en bois, tête de pont si bien défendue dans le célèbre siège des Normands. Sous le prévôt Hugues Aubryot, le constructeur de la Bastille, le petit Châtelet, devenu prison comme le grand Châtelet de l'autre rive, tient en réserve quelques-uns de ses cachots pour les escholiers turbulents.

Le petit Pont, à un certain moment, possède une école et un maître célèbre. Adam de Petit Pont réunit ses élèves, on peut se demander comment,

dans les étroites maisons suspendues sur la rivière, et au milieu desquelles se faufile une rue incessamment parcourue par des flots de passants s'engouffrant sous la voûte qui traverse tout le petit Châtelet.

Sur ses deux extrémités le quartier des Écoles est flanqué de deux abbayes dressant leurs murailles crénelées et leurs édifices au milieu des prés bordant la Seine. A l'est, c'est la très docte Abbaye de Saint-Victor, avec laquelle les étudiants semblent avoir vécu en bonne intelligence, mais à l'ouest, il y a l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, abbaye puissante, en possession de droits féodaux considérables et qui possède la seigneurie des rives de la Seine jusque vers Saint-Cloud. Avec ses moines, pendant des siècles, les étudiants entretiendront des disputes interminables tournant souvent en guerre ouverte.

Ces abbayes, aux deux côtés de la Cité universitaire, semblent, avec leurs enceintes flanquées de tours et tourelles, deux petites villes fortes, cités monastiques et féodales flanquant la montagne des études, le quartier de la science et aussi de la turbulente jeunesse, d'autant plus avide de bruit et de mouvement après le temps consacré au travail ardu, que les conditions de sa vie sont bien souvent dures et pénibles.





III

La rue du Fouarre et les Vieux Collèges.

Pendant fort longtemps, les habitudes prises aux écoles du cloître Notre-Dame pour les leçons se perpétuèrent dans le nouveau quartier des études. On s'arrangeait comme on pouvait. Ces escholiers venus de tant de pays divers pour entendre la parole des maîtres ne réclamaient aucun confort, ni même souvent aucune salle de classes. Les locaux convenables manquant, les escholiers s'en passaient. On les voyait en troupes s'en aller aux leçons des maîtres n'importe où ces maîtres voulaient bien entraîner l'auditoire suspendu à leurs lèvres, vers quelque place vague où l'on pouvait trouver l'abri de quelque vieux mur, de quelque débris gallo-romain à demi écroulé, vers quelque préau de couvent, ou même en dehors des remparts, vers les champs heureusement voisins.

Une rue qui existe encore, la rue du Fouarre, qui va de la rue Galande à la rue de la Bûcherie, aux environs de la place Maubert, fut comme accaparée par les escholiers. Quelques maîtres habitaient dans les

maisons de cette rue, mais ils ne possédaient pas de salles assez vastes pour y recevoir tous leurs élèves; les salles pleines, le reste des auditeurs se contentait de la rue, et le maître, près de la fenêtre, parlait à la fois pour la salle et pour l'extérieur.

Dans la rue remplie de bottes de paille, comme la salle du reste, les escholiers arrivaient de bonne heure pour s'installer le plus près possible des fenêtres qui servaient de chaire aux professeurs. On devine le bruit que pouvaient faire les jeunes gens en attendant la leçon, sur leur jonchée de paille, les joyeux propos en toutes langues qui s'échangeaient d'un bout de la rue à l'autre; mais, lorsque la fenêtre s'ouvrait, tout ce bruit de rue de Babel cessait, on n'entendait plus que la voix du docte professeur et ses interminables phrases latines, car tout l'enseignement se faisait en latin, langue particulière de cette ville des études, surnommée d'ailleurs le pays latin.

Cette rue, qui s'appelait alors rue des Écoles, prit le nom de rue du Feurre, ou du Fouarre, c'est-à-dire de la Paille en vieux français. Elle n'était pas la seule à servir de salle d'école; la populaire place Maubert à côté, avec ses boucheries, avec sa potence de la justice de l'abbaye de Sainte-Geneviève, abritait aussi en quelque coin des bandes d'escholiers assis ou allongés sur la paille, écoutant gravement quelque maître et prenant soigneusement des notes. La tradition veut que son nom de Maubert soit une contraction de maître Albert, Albert-le-Grand, maître célèbre du XIIIe siècle, devenu le Grand Albert des légendes, une sorte de magicien ou d'alchimiste mystérieux à qui d'immenses études avaient donné un pouvoir surnaturel sur les hommes et sur les



LES ÉCOLES DE LA RUE DU FOUARRE.

choses. Entre autres histoires courant sur son compte, on racontait qu'il était parvenu à construire un être à l'apparence humaine auquel il avait insufflé son savoir et qui pouvait répondre sur toutes choses.

Un autre maître, Duns Scott, professant dans la rue du Fouarre la théologie et la philosophie, une cinquantaine d'années après maître Albert, fut aussi transformé en personnage légendaire. Duns Scott, véritable ascète, avait fait vœu, prétendait-on, de traduire les Écritures d'un bout à l'autre sans boire ni manger; il avait pu retenir son âme à force d'énergie, et n'avait succombé à la fin qu'en écrivant la dernière ligne.

Avec tous ses escholiers travaillant sur la paille, devant les maisons des maîtres, la propreté de la rue au Feurre laissait à désirer. Il arriva même que des individus malfaisants, des bandes de truands, s'installaient la nuit à la place des étudiants, commettaient désordres et délits, enfonçaient les portes des collèges et laissaient la place au matin remplie d'immondices.

Ces désordres devinrent tels qu'en 1358, peu après les troubles, sur les plaintes réitérées de l'Université, le dauphin Charles fit placer une porte à chacune des extrémités de la rue, pour les fermer chaque soir.

Les écoles de la rue du Fouarre étaient, autant qu'on peut le savoir, celles de France à droite en venant de la Seine, à gauche celles de Normandie, d'Allemagne et de Picardie.

Des collèges se fondaient un peu partout sur le territoire de l'Université. Ces collèges n'étaient pour la plupart que des logis, abritant les étudiants qui,

dès le matin, les quittaient pour s'en aller suivre les cours des grandes Écoles.

Les vieux historiens de Paris le disent : « des hospices destinés à recevoir, nourrir et loger les étudiants pauvres, » et encore, nourrir pas toujours. Le toit, le pain, la science, c'était tout ce que demandaient tant de jeunes vaillants accourus de tant de pays divers vers la cité des Études.

Ces collèges sont des fondations de grands personnages, de hauts dignitaires de l'Église ou même de simples particuliers, en faveur des escholiers de leur pays, de leur province ou de leur ville. Dans ces établissements, d'austères personnages moins riches ou d'anciens escholiers ayant fait leur chemin dans la vie ont, en souvenir du collège où ils ont acquis leur science et conquis leurs grades, fondé des Bourses, pour entretenir des clercs pauvres, transmettant ainsi aux générations qui les suivent ce qu'ils ont reçu des précédentes en leur jeunesse.

Parmi les plus anciens collèges, on trouve le collège de Dace ou des Danois, établi au XIIe siècle sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève par les rois et les évêques du Danemark, le collège de Constantinople fondé au commencement du XIIIe siècle, près de la place Maubert, pour les étudiants grecs.

Deux collèges, le collège des Dix-Huit, fondé au XIe siècle, et le collège des Bons-Enfants, un peu moins ancien, donnent sur la pauvreté de certains escholiers une indication précise et pittoresque : les dix-huit, pauvres étudiants logés et nourris sur le parvis Notre-Dame, avaient en compensation l'obligation de suivre les enterrements des pauvres trépassés à l'Hôtel-Dieu. Le collège des Bons-Enfants, fondation d'un bourgeois de Paris, à peu près le seul

collège situé sur la rive droite hors de l'Université, n'était qu'un abri d'escholiers mendiants, qui, avant de songer à la science, devaient aller chaque jour par la ville quêter les aumônes; leur appel à la charité est cité par les *Crieries de Paris* de Guillaume de Villeneuve, au XIIIe siècle :

Les bons enfants orrez crier
Du pain, ne veuil pas oublier....



MAITRE TENANT A LA MAIN UN PAQUET DE VERGES.

Restitué par Viollet-Le-Duc d'après un manuscrit du XIIIe siècle de la Bibliothèque nationale.

Il y eut un autre collège des Bons-Enfants sur la rive gauche, celui des Bons-Enfants-Saint-Victor, pauvres écoliers subsistant aussi sans doute de la charité publique.

L'antique Sorbonne promise à d'illustres destinées, la grande École de théologie, l'âpre disputeuse des siècles troublés, la Sorbonne réorganisée par Richelieu, a la même humble origine que les Dix-Huit ou les Bons-Enfants. En 1253, Robert de Sorbon, chapelain de saint Louis, acheta quelques maisons devant les ruines du palais des Thermes pour y loger quelques pauvres clercs. Le roi s'intéressa à la fondation de son chapelain, acquit d'autres logis adjacents aux premiers et fournit quelques subsides pour la nourriture des escholiers, deux sous, un sou, ou même seulement dix-huit deniers par semaine et par tête. Il est assez difficile de dire exactement la somme représentée aujourd'hui par un sou d'argent

au temps de saint Louis, cependant on est arrivé à l'évaluer approximativement à 5 francs.

Ainsi commença l'institution. Robert de Sorbon en mourant leur légua tous ses biens, ce qui, ajouté à d'autres libéralités du roi, permit de recevoir une centaine d'escholiers.

Le collège des Trésoriers, fondé par le trésorier de l'Église de Rouen, en 1268, recevait vingt-quatre escholiers pourvus chacun d'une rente de trois sous par semaine.

Par ordre de date viennent ensuite :

Le collège de Saint-Denis ou du Chapitre, fondé par les abbés de Saint-Denis.

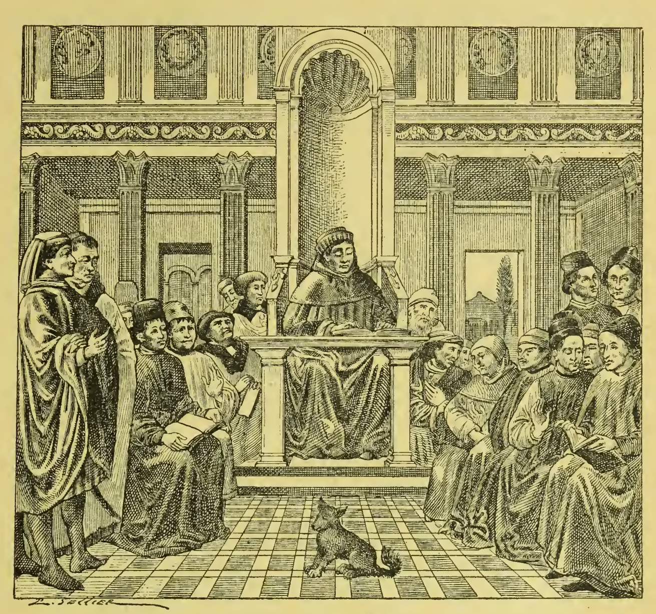
Le collège d'Harcourt, fondé par le chanoine Raoul d'Harcourt, pour les pauvres escholiers de Coutances, Évreux, Bayeux et Rouen, au nombre d'une quarantaine d'abord, dix par chaque diocèse, sur lesquels onze théologiens, pourvus chacun de 3 sous ou 5 sous par semaine pour vivre. Tandis que tant d'autres collèges devaient péricliter et disparaître, Harcourt s'agrandit et prospéra. Outre ses boursiers primitifs, il eut des centaines d'élèves, il traversa les siècles, se ferma à la Révolution, se rouvrit transformé, et se retrouve encore vivant aujourd'hui sous le nom de lycée Saint-Louis.

Collège des Cholets, fondé par le cardinal Jean Cholet en 1291 pour les escholiers en théologie de Beauvais et d'Amiens.

Collège du cardinal Lemoine, fondé en 1302 par le cardinal Lemoine et l'évêque de Noyon son frère.

Collège de Navarre, fondé en 1304 par Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel, pour soixante-dix escholiers. La valeur de l'argent baissant, les boursiers avaient par semaine : vingt étudiants de gram-

maire quatre sous, trente de philosophie six sous, et vingt de théologie huit sous, ce qui, suivant un calcul, mettait la valeur moyenne des bourses à 1170 francs de notre monnaie. Ses boursiers étaient les plus



UN COURS AU XVe SIÈCLE.

Fresque de Benozzo Gozzoli (1420-1497), dans l'église de San Gimignano, représentant saint Augustin enseignant la rhétorique à Rome; les costumes sont ceux du xve siècle (d'après une photographie).

riches de l'Université, comme le collège en était le plus vaste, le plus beau comme architecture. Il ouvrait par un portail magnifique sur la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève et quelques-uns de ses bâtiments ont subsisté jusqu'à nos jours, le collège fameux pendant des siècles étant devenu aujourd'hui l'École polytechnique.

Des libéralités nombreuses venaient à Navarre; le

roi de France était titulaire de la première bourse et l'on disait que le revenu de cette bourse était affecté à l'achat de verges pour les escholiers, ce qui indiquerait une bien forte consommation de cet instrument d'encouragement au travail, très employé dans l'enseignement de ces temps.

Et Navarre était le collège des étudiants nobles;



MAITRES ET ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ AU XIIIe SIÈCLE.

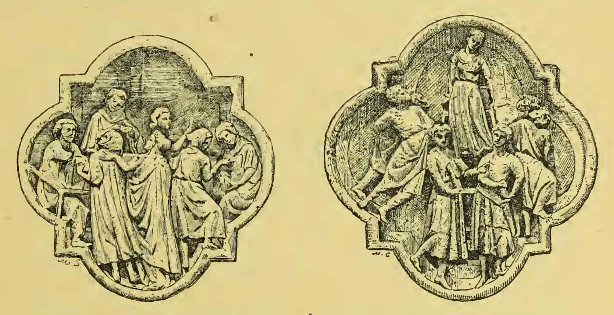
jusqu'à la fin du XVIe siècle, il compta parmi ses escholiers les fils des plus hautes familles. Sur ses bancs, à côté de boursiers fils de gentillâtres de province, vinrent s'asseoir en même temps, à la fin du règne de Henri II, Henri de Valois, Henri de Guise et Henri de Bourbon.

Collège de Laon et Soissons fondé en 1314.

Collège de Montaigu, fondé en 1314 par l'archevêque de Rouen, Aiscelin de Montaigu. Autre collège bien célèbre aussi, mais célèbre surtout par la pauvreté de ses escholiers et par la dureté de l'existence qu'ils y menaient entre la famine et les étrivières. Une des raisons de la décadence dans laquelle tombèrent un certain nombre de ces collèges et du misérable sort de leurs escholiers, ce fut l'abaissement de la valeur de l'argent. Les fondateurs avaient assigné

à ces collèges un certain revenu fixe avec une petite somme par semaine à chacun des boursiers pour vivre; mais, s'ils étaient très suffisants à l'époque de la fondation, ces deux, quatre ou six sous parisis, perdant assez vite de leur valeur avec le temps, pouvaient à peine payer au pauvre boursier quelques faible rogatons, quelque souquenille rapiécée, tandis que sur sa tête le toit de son logis menaçait ruine, le principal du collège se trouvant, avec son faible revenu, dans l'impossibilité d'entretenir et réparer les bâtiments.

Le cardinal Lemoine pour son collège avait sagement prévu ces inconvénients et il avait fixé les revenus au poids du marc d'argent. Montaigu, mal administré d'ailleurs dès le début, tomba vite dans la



MAITRES ET ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ AU XIIIe SIÈCLE.
D'après une suite de médaillons de la cathédrale de Paris.

gêne. S'il y eut par le pays latin des escholiers durement menés et houspillés, de pauvres diables misérables et affamés, aucun ne put disputer, nous pouvons dire la palme d'un quasi martyre, aux tristes capettes de Montaigu, levés aux premières lueurs de l'aube, maintenus au travail par la crainte des verges, nourris d'une pâtée de haricots ou d'un

maigre hareng, vêtus de hardes trouées, sous une cape de grosse bure brune, qui leur valait ce surnom de capettes.

Rabelais, croit-on, passa par le collège de Montaigu, que dans *Gargantua* il appelle furieusement collège de pouillerie, et il a fait une célébrité au maître fouetteur Antoine Tempeste, dont le bras avait une telle réputation que parfois, sans doute en des moments particulièrement difficiles, les autres collèges le priaient de venir avec ses étrivières travailler sur les échines de leurs escholiers.

Ces malheureuses *Capettes* de Montaigu, ou *Galoches*, autre surnom rappelant leurs chaussures, devinrent de plus en plus misérables, tellement qu'en 1675 une supplique au roi révèle que le collège n'avait pas plus de quatre francs par jour pour nourrir cinquante personnes. Un surnom du collège lui-même, collège des Haricots, à cause des haricots, fond de la nourriture des élèves, a traversé les siècles. A la Révolution, les bâtiments délabrés du collège furent transformés en prison de la garde nationale, et le collège des Haricots, devenu l'hôtel des Haricots, reçut dans ses vieux dortoirs les soldats citoyens ayant oublié de monter leur garde.

Le collège de Laon, fondé aussi au XIVe siècle, devait être plus pauvre encore que Montaigu, puisque ses lamentables boursiers ne trouvèrent, pour subsister, pas d'autre moyen que de vendre peu à peu tout ce qui pouvait s'enlever des bâtiments, toitures, portes et fenêtres. Quand il n'y eut plus que les quatre murs, sans doute abandonnèrent-ils la place, qui fut attribuée au Collège de Tréguier, établissement voisin, breton aussi et un peu moins pauvre.

Reprenons la liste des collèges :

Collège de Narbonne, fondé en 1316 par l'évêque de Narbonne.

Collège du Plessis en 1322.

Collège de Cornouaille en 1317.

Collège d'Arras, fondé en 1338 par l'abbé de Saint-Vaast d'Arras.

Collège de Bourgogne, en 1332, fondation testa-



CABINET DE TRAVAIL (XVe SIÈCLE).

Frontispice du Livre des Miracles de Notre-Dame, écrit par Jean Miélot dans la seconde moitié du xve siècle; manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale (Louandre).

mentaire de Jeanne de Bourgogne, une des trois princesses que la légende accuse d'orgies sanglantes à la tour de Nesle, Jeanne, Blanche et Marguerite de Bourgogne

........................la royne
Qui commanda que Buridan
Fust jeté en ung sac en Seyne.

Justement ce fut le prix de l'hôtel de Nesle, vendu

après la mort de la jeune femme de Philippe le Long, qui servit à la fondation du collège et des bourses.

Collège des Lombards, maison des pauvres escholiers italiens de la charité de Notre-Dame, fondé en 1334.

Collège des Écossais, 1333, fondé par l'évêque de Murray en Écosse.

Collège de Tours, 1334.

Collège de Lisieux, 1336, fondé par l'évêque de Lisieux pour vingt-quatre escholiers.

Collège d'Autun, 1337, fondé par l'évêque d'Autun pour quinze escholiers.

Collège de Hubant ou de l'Ave Maria, fondé par Jean de Hubant en 1339, qui admettait parmi ses escholiers des enfants de huit ans.

Collège de Saint-Michel, fondé par Guillaume de Chanac, évêque de Paris, en 1324, pour une douzaine d'escholiers.

Collège de Cambrai, fondé par les évêques de Langres, Laon et Cambrai.

Collège de Boncourt, pour les escholiers du diocèse de Thérouanne.

Collège de Tournai, 1325.

Collège de Justice, fondé en 1354 par le chanoine Jean de Justice.

Collège de Beauvais, 1370, fondé par Jean de Dormans, évêque de Beauvais.

Collège de Presles, fondé par Raoul de Presles, conseiller de Charles V.

Collège de Maître Gervais, fondé par maître Gervais Chrestien, médecin et astrologue de Charles V, avec l'aide du roi qui voulut que les boursiers, outre la médecine, étudiassent l'astrologie, et qui leur fournit pour cela livres et instruments.

Collège Fortet, fondé en 1394 par Pierre Fortet, chanoine de Notre-Dame, pour des boursiers auvergnats et parisiens.

Le xve siècle ajoute aux établissements existants les collèges de Reims, de Coquerel, de la Marche et de Seez, et le collège Sainte-Barbe. Celui-ci, agrandi sous Henri II, devait, après des vicissitudes diverses, parvenir jusqu'à notre époque.

Le xvie siècle voit des fondations plus importantes : d'abord celle du Collège de France par François Ier, qui appelle, pour professer le latin, le grec et l'hébreu, les mathématiques, la philosophie, l'éloquence et la médecine, les plus illustres professeurs, les savants à idées avancées, comme nous dirions aujourd'hui : aussi le Collège de France entrera-t-il très vite en lutte avec l'Université, avec les Sorbonnagres de la vieille école de Théologie. D'ailleurs, allait s'ouvrir la période des luttes religieuses.

MÉDECIN.
Restitué par Viollet-Le-Duc, d'après un manuscrit de la fin du xiiie siècle, à la Bibliothèque nationale.

Les plans de François Ier étaient trop vastes; le collège devait recevoir six cents élèves pourvus d'une dotation magnifique, les bâtiments devaient être considérables et fastueux sur un emplacement choisi; tout cela était superbe, mais il n'y avait qu'un certain nombre d'inconvénients; d'abord l'emplacement n'était pas libre, il y avait dessus l'hôtel et la porte de Nesle; ensuite, ce qui n'était pas moins impor-

tant, l'argent manquait. En attendant, le collège campa sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève.

Pendant très longtemps il resta un collège sans asile, jusque sous Louis XIII; la construction de l'édifice ayant toujours été retardée par le manque de ressources ou par les guerres civiles, les professeurs durent emprunter pour faire leurs cours les salles des collèges voisins de Cambrai et de Tréguier.

Vers 1560, Guillaume Duprat, évêque de Clermont, fonda le collège de Clermont où il appela, malgré les réclamations réitérées de l'Université, des professeurs de l'ordre des Jésuites, né justement sur le territoire des Écoles, des méditations d'un étrange escholier de Montaigu, un sombre et rigide Espagnol de trente et quelques années, ancien soldat ayant quitté l'armée pour une blessure reçue au siège de Pampelune qui l'avait laissé boiteux et dégoûté de la vie. Sur les bancs de Montaigu, Ignace de Loyola trouva parmi quelques clercs espagnols ou savoyards ses premiers associés pour l'ordre baptisé en l'abbaye de Montmartre.

Luttes violentes avec l'Université, procès, fermetures, démolitions, réouvertures, ce fut longtemps l'histoire du collège de Clermont jusqu'à son triomphe sous Louis XIV, la réunion à l'Université en 1763, pour finir par le lycée Louis-le-Grand actuel.

Les grandes abbayes possédaient aussi dans l'Université des collèges réservés aux jeunes religieux de leur ordre : ainsi les collèges des Bernardins, pour les moines de l'abbaye de Clairvaux et de l'ordre de Cîteaux, le collège de Marmoutiers datant de 1327, le collège des Prémontrés, fondé par l'abbaye de

Prémontré de la forêt de Coucy, le collège de Cluny, le collège de la Mercy, etc., etc.

Beaucoup des premiers collèges n'étaient que des logis d'étudiants habités par des boursiers dirigés par un principal, avec quelques maîtres secondaires pour les études élémentaires. Moins nombreux étaient ceux qui possédaient des salles et un personnel de maîtres, mais ceux-ci pouvaient mieux se tirer des difficultés, dans lesquelles se débattaient les autres, et ils devaient les absorber peu à peu.

Les grammairiens et les artiens [1] allaient aux écoles de la rue du Fouarre, les théologiens avaient la Sorbonne. Pour la Faculté de décret, ou droit canon, plus tard droit Romain, ses écoles sont au clos Bruneau, dans la rue Saint-Jean-de-Beauvais, en face des batiments de la Commanderie de Saint-Jean-de-Latran ; ce clos Bruneau, qui fut vignoble à mi-côte de la montagne jusque sous les Capétiens, est comme la rue du Fouarre une fourmilière d'escholiers serrés et tassés sur un trop petit espace. Les écoles de droit s'y tiendront pourtant jusqu'à la fin du XVIIIe siècle avant de monter sur la place du Panthéon.

La Faculté de médecine resta longtemps errante, empruntant les locaux des autres facultés, ou des chapelles de couvents, les préaux des Mathurins; les assemblées se tenaient autour du Bénitier de Notre-Dame. En 1469 seulement, avec l'aide d'un médecin de Charles VII, l'université acheta et appropria en local pour la Faculté de Médecine, une maison de la rue de la Bûcherie.

1. Écoliers de la Faculté des Arts



IV

Universités des provinces.

Les provinces n'avaient pas tardé à voir les écoles existant dans les grandes villes s'organiser en Universités, que les princes, les rois ou les papes dotaient, comme celle de Paris, de privilèges nombreux pour attirer les escholiers.

Celles d'Orléans et d'Angers datent du commencement du XIIIe siècle; celle de Montpellier est encore plus ancienne, on la fait remonter à 1125. Les escholiers sont organisés en nations comme à Paris. Montpellier a trois nations : Provence, Bourgogne et Catalogne; Angers a six nations : Anjou, Bretagne, Maine, Normandie, Aquitaine, France; Orléans, dix nations : France, Allemagne, Lorraine, Bourgogne, Champagne, Picardie, Normandie, Touraine, Aquitaine, Écosse.

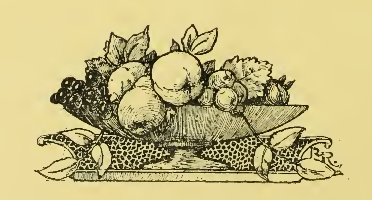
L'Université d'Orléans reçut des privilèges nombreux du pape Clément V qui avait été escholier en cette ville; cette Université et celle d'Angers eurent à certains moments un nombre très considérable d'étudiants, surtout lorsque des troubles graves éclatèrent à Paris ou dans l'Université de Paris.

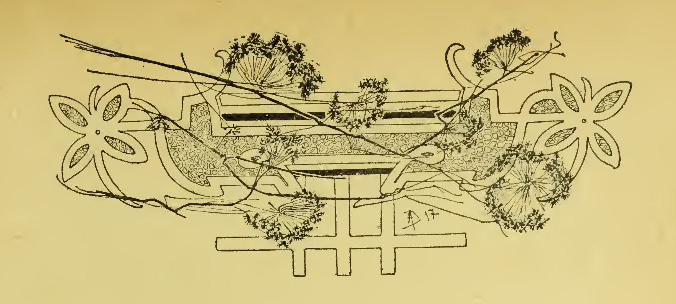
On fait remonter la fondation de l'Université de Toulouse au temps des troubadours et de la croisade des Albigeois, des Cours d'amour et des bûchers de l'Inquisition toulousaine. Il y avait auparavant un embryon d'Université. Le traité de 1229 réunissant après la guerre des Albigeois le comté de Toulouse à la couronne, obligeait le comte de Toulouse à entretenir dans sa ville des Maîtres de droit canon, de théologie, de philosophie et de grammaire.

Avignon eut son Université en 1303, Aix en 1409, Orange en 1365. L'Université de Bourges, où professait le grand jurisconsulte Cujas, date du milieu du xve siècle, comme celle de Bordeaux, fondée ou confirmée par Louis XI.

Cahors eut en 1332 son Université fondée par le pape Jean XXII, enfant de cette ville. L'Université de Grenoble, fondée en 1339 par Humbert II, dauphin du Viennois, fut plus tard transférée à Valence par Louis XI.

L'Université de Poitiers est de 1431, au plus dur moment des guerres de Charles VII, pendant que le roi d'Angleterre créait l'Université de Caen. Le dernier duc de Bretagne fonda une Université à Nantes en 1460. Enfin les Universités de Douai, Reims et Nancy datent du xvie siècle, 1530, 1550 et 1572.





V

Les sept Voies de la Science.

Toutes ces Universités, celle de Paris comme celles de province, étaient régies et organisées de même façon. L'Université de Paris avait à sa tête un *Recteur*, élu pour six mois, quelquefois pour un an ou même trois ans, par toute la corporation, c'est-à-dire par les maîtres et des délégués des élèves, directeur de toutes choses touchant l'Université, aussi bien régime des Études que rapports avec l'autorité civile. Ce Recteur, qui pouvait être étranger, était assisté d'un conseil élu également.



LA GRAMMAIRE.

Le chancelier, second fonctionnaire de l'Université, était le représentant des autorités religieuses, c'est-à-dire de l'évêque de Paris. Le prévôt de Paris, comme représentant de l'autorité royale, se qualifiait de *Conservateur des privilèges accordés par les rois,* ce

qui ne l'empêchait pas d'être, comme la plus haute autorité civile de Paris, en perpétuels conflits avec l'Université elle-même.

Chaque *nation*, petite corporation dans la grande, s'administrait par un *procureur* élu, chargé des intérêts de tous. Ces élections de dignitaires, celles des délégués des escholiers, avaient lieu dans les assemblées, générales ou particulières, qui se tenaient en la petite église Saint-Julien-le-Pauvre, ou dans le couvent des Mathurins. L'église ou la chapelle du couvent se trouvaient généralement trop étroites pour la foule qui s'y pressait.



LA RHÉTORIQUE.

Ces assemblées pour élections ou pour autres causes furent parfois l'occasion de violents tumultes. Les étudiants ont toujours eu la tête chaude et les professeurs aussi, sous le bonnet rond ou sous le bonnet carré ; les discussions dégénéraient en querelles dans l'église résonnant de clameurs à faire éclater les vitraux. Quelquefois même, passant des discours véhéments aux violentes bousculades, on argumentait à grands coups de poing, et il arrivait que les escholiers groupés au dehors, prenant trop vivement parti dans les querelles de l'intérieur, enfonçaient les portes et venaient aggraver encore le débat, au grand scandale des voisins, au grand dommage du mobilier de l'église.



LA LOGIQUE.

L'ensemble des Études comprenait le *Trivium*, la *triple voie*, les trois premiers degrés de la Science : Grammaire, Rhétorique, Dialectique, base de l'enseignement, et le *Quadrivium*, la quadruple voie, les degrés supérieurs : Arithmétique, Musique, Géométrie, Astronomie, ce que l'on appelait les sept arts libéraux.



L'ARITHMÉTIQUE.

Une rue de Paris, dans laquelle, ou près de laquelle, il n'y avait que des Collèges : Fortet, Grassins, Reims la Mercy, Sainte-Barbe, Montaigu, rappela jusqu'à notre époque ces fameux Trivium et Quadrivium. Elle s'appelait la rue des *Sept voies*. Comme on ne comprenait plus, on prétendit que son nom était une corruption de *Savoie*, ou bien lui venait de sept sentiers qu'elle avait remplacés ; on la débaptisa pour l'appeler rue Laplace, rejetant ainsi tout à fait dans l'oubli ce curieux souvenir des sept voies escaladant la Montagne de la Science, sur les âpres flancs de laquelle ici même tant d'escholiers s'essoufflèrent.



LA MUSIQUE.

Au-dessus des sept arts libéraux il y avait encore la philosophie, le droit, la médecine, la théologie, etc. Tout cela était un peu embrouillé par l'esprit scolastique porté à la vénération de la lettre et aux arguties.

Les cours se faisaient en latin et consistaient surtout en commentaires de textes, en développements que les élèves, assis à terre ou allongés sur leur botte

de paille, serrés les uns contre les autres, l'oreille tendue, se hâtaient de saisir et de noter, et, après les éclaircissements du maître, en *disputations* entre maîtres et élèves.

Elle était dure la vie des braves escholiers, de ceux du moins qui travaillaient sérieusement et que le pédantisme des études ne rebutait pas. Réveillés chaque matin dès cinq heures, dès quatre heures même dans certains collèges rigoureux comme Montaigu, jetés hors du lit par la cloche de la Sorbonne, dont parle l'escholier François Villon en son *Petit Testament*, ou par celles des innombrables églises ou chapelles de couvents sonnant l'heure de matines, l'été dans l'allégresse du soleil levant, mais l'hiver dans la nuit froide et noire, il fallait vivement se mettre au travail, et, avec un dédain quelquefois forcé pour la nourriture du corps, s'occuper avant toute chose de la nourriture de l'esprit, reprendre et remâcher Aristote pour en extraire quelque suc, dans les salles glaciales de quelque morne collège, ou courir jusqu'au soir d'un cours à un autre cours, d'un maître à un autre maître, de la rue du Fouarre au clos Bruneau, entasser des volumes de notes sur le coûteux parchemin, à la lueur d'une chandelle très mince, mais coûteuse aussi tout de même et achetée à frais communs entre plusieurs pauvres diables de boursiers, peiner pour fixer les textes dans la mémoire faute de livres, et pour pénétrer les obscurités de tout le rébarbatif fatras pédagogique d'alors.



LA GÉOMÉTRIE.

Et la préparation aux terribles examens pour l'obtention des grades : Bachelier, Licencié, Maistre ès arts, Docteur!

Il fallait cinq ou six ans d'études pour conquérir ce premier et modeste grade de Bachelier ; l'échelon supérieur, celui de la licence, qui conférait déjà le droit d'enseigner, était plus difficile à escalader. Pour les candidats à la maîtrise, les examens comportaient l'explication de textes devant une réunion de docteurs, une leçon publique et une soutenance de thèse.



L'ASTRONOMIE.

Une soutenance de thèse en Sorbonne, pour la théologie, était une peu commode épreuve dont on pouvait frémir un peu d'avance. Tout le jour durant, des premières heures de la matinée, et nous avons vu que l'on se levait de bonne heure dans l'Université, jusqu'à la nuit, le candidat livré à tous les maîtres, aux docteurs les plus redoutés, aux rivaux cherchant à le démonter, aux camarades venus pour s'instruire à son supplice et s'accoutumer aux épreuves, attaqué de tous les côtés, était tenu de soutenir sa thèse envers et contre tous contradicteurs et opposants; il fallait faire face à tout et à tous, discuter imperturbablement, argumenter, retorquer toutes les subtilités de l'ennemi, se défendre contre tous assaillants, tenir tête à tous maîtres et docteurs, parler, parler, parler, et, le gosier desséché par tant de latin, tant d'arguties, tant de casuistique, la tête fêlée, la pensée tourbillonnante, garder pourtant le champ de bataille jusqu'à la bienheureuse tombée de la nuit.

Pantagruel, voulant essayer son *sçavoir* dans une thèse qui comportait 9764 conclusions, tint premièrement dans la rue de Fouarre contre tous artiens, régents et orateurs, et en Sorbonne contre tous les théologiens, « par l'espace de six septmaines despuis le matin quatre heures jusques à six du soir, exceptez deux heures d'intervalle pour repaistre et prendre sa refection ».

Ce fut une belle victoire, il les « fist tous quinaulx » ; mais c'était Pantagruel, et sans doute il y avait peu d'escholiers ou de maîtres de sa force.

Quand l'escholier avait obtenu la maîtrise, il recevait la *barrette*, le bonnet carré, il avait le droit de porter la robe de maître, et pouvait prétendre au doctorat, couronnement des études pour un certain nombre seulement. L'examen conférant ce grade suprême se passait devant une commission de douze docteurs.





VI

La Vie d'escholier.

En arrivant du fond de sa province, de quelque petite cité lointaine, avec une légère provision d'écus en poche, la recommandation de quelque gros bourgeois, de quelque abbé d'un moutier du pays, ou du seigneur de son village, pour le prieur d'un couvent ou le régent d'un collège, avec surtout la précieuse cédule d'une bourse obtenue à grand'peine, l'escholier, ébloui par le prestige de la science et par la majesté de l'Université, se voyait déjà sur le chemin de la fortune et des honneurs.

Il avait quelquefois fait un long voyage, marché de longues journées sur des chemins pas toujours très sûrs, où l'imprévu plus ou moins dangereux le guettait. Heureusement il avait trouvé, pour faire route de conserve, quelques bons compagnons comme lui, clercs ou gens de métier simplement; on mangeait comme on pouvait, au meilleur compte possible, quelquefois sur l'herbe à l'orée d'un bois. Le soir on trouvait la soupe et le lit de l'hospitalité en quelque faubourg, dans un hospice institué pour héberger les *pauvres pélerins*.

Il arrivait fatigué de la route, un peu ému et troublé par le spectacle de ce Paris qui lui semblait immense, avec ses milliers de maisons derrière sa longue ligne de remparts, et son fabuleux hérissement de tours et de flèches s'élançant vers le ciel, pointant à chaque coin de rue, au-dessus de chaque carrefour aux pignons surplombants. Que de fenestrages d'églises, de chapelles, que de sévères murailles de collèges en ce quartier de l'Université « où toutes les sciences florissent »! que de porches sous lesquels s'engouffrent à flots pressés des souquenilles d'escholiers débouchant par bandes de toutes les ruelles tournant sur les flancs de la montagne Sainte-Geneviève! mais aussi que d'échoppes, de boutiques, de tavernes accolées aux doctes édifices!

Il y a bien des parcheminiers et des libraires, mais l'on entend en maints endroits un bruit de brocs entrechoqués, de dés roulant sur les tables. De graves bonnets carrés passent, salués très bas par des bonnets ronds, mais plus loin une bande de ces bonnets ronds d'escholiers tient toute la largeur de la rue, avançant fort bruyamment, en chantant quelque refrain qui ne semble pas avoir été spécialement rimé pour l'édification du populaire.

Voilà donc notre escholier au port; il a franchi la porte de son collège et s'est présenté au principal avec les recommandations de ses protecteurs. Il a fait très timidement la connaissance de tous les régents de classes, de tous les fonctionnaires, peu nombreux si le collège est pauvre et si par économie toutes fonctions sont cumulées par quelques maîtres râpés.

Il a dû rappeler tout son savoir des classes de latin

de son pays, et par un feu roulant de barbarismes répondre à tout. Il est logé avec trois ou quatre camarades sous les toits, dans un galetas meublé de sommaire façon, et dont l'huis et les fenêtres grincent à tout souffle de vent. Ceux des chambres d'en dessous ne sont pas beaucoup mieux et ils ont moins belle vue, par le côté de Saint-Benoît-le-Bétourné et de Saint-Jehan-de-Latran, vers le prodigieux entassement de clochers et de tours de la Cité, du Palais, du Louvre royal, et de l'au-delà des ponts, qui s'estompent dans un brouillard de fumées bleuâtres.



ENFANTS AU XVe SIÈCLE.
D'après une miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale (Racinet).

Quel fracas de discussions, auxquelles dans les premiers temps il n'ose pas beaucoup se mêler! Les nominaux et les réaux, les Universaux, Aristote, les syllogismes, propositions, etc, escholiers et régents, s'en donnent à cœur joie. Si les fenêtres sont ouvertes, le passant qui n'a pas pris ses degrés de clergie doit s'enfuir effaré.

Le nouvel escholier est *béjaune*, ses camarades lui apprennent qu'il leur doit la bienvenue. Avec l'achat de quelques livres et d'une provision de parchemins ou de grossier papier, ce sera une façon rapide d'utiliser les derniers sols tournois ou parisis de son pécule. De plus, en classe, aux leçons des régents qui sont des répétitions des cours des Facultés, il devra prendre garde à ne pas laisser échapper un

seul mot de la langue vulgaire; toute syllabe non latine devra être expiée par une amende payable aux camarades à la première occasion, en un petit vin d'Orléans ou de Coulanges, dans quelque taverne qu'on a eu soin de lui signaler en allant aux Écoles de la rue du Fouarre.

Ces épreuves et brimades, ces abusives bienvenues et amendes, les recteurs durent quelquefois intervenir pour les arrêter ou modérer. En tout cas notre escholier dans quelques semaines ne sera plus béjaune, il n'aura plus à supporter les plaisanteries plus ou moins innocentes qui sont le lot des nouveaux, et, comme il aura la poche presque continuellement vide, ainsi que la plupart de ses joyeux compagnons, il ne paiera plus d'amendes.

Cet escholier, malgré les dures journées de travail et les études difficiles, sera parfaitement heureux ainsi attablé au banquet de toutes sciences, si ses protecteurs le soutiennent ou si le destin l'a fait boursier d'un collège suffisamment renté; mais, si par malheur il est jeté dans un collège en décadence, il va connaître pour des années une vie de misères et de famine.

La maigre dotation des maîtres et régents, le revenu des bourses d'escholiers, très convenables peut-être au temps de la fondation, ne peuvent plus suffire maintenant, le collège, que ce soit Tréguier ou Montaigu, est dans une gêne sombre, cela se voit à la mine des escholiers et des bâtiments, il manque des tuiles aux toits et des semelles aux souliers, il y des trous aux losanges des fenestrages ainsi qu'aux chausses des escholiers.

Le sévère collège de Montaigu supporte cette famine avec un fier dédain. On rogne sur les portions

des pauvres *Capettes;* pour s'entretenir en vaillance et santé, ils devront se contenter d'un rogaton de pain pour déjeuner, d'un potage aux herbes et d'un plat de fèves ou de haricots pour dîner, avec des pommes cuites ou la moitié d'un hareng saur au souper. Et le maître fouetteur, toujours vigilant, errant jour et nuit dans les couloirs, le front rude, les étrivières sous le bras, lanterne en main la nuit, ne laissera pas le travail souffrir de cette diète perpétuelle, qu'il faudra supporter des années et des années...

Tous les collèges n'ont pas cette belle fermeté et n'étouffent pas aussi rudement les réclamations de messer Gaster, premier maistre ès arts de ce monde, comme dit Rabelais. Les régents de certains collèges en décadence s'arrangent autrement. Au fur et à mesure que la misère gagne, ils font monter les escholiers plus haut, dans les bâtiments du collège, ils les entassent dans les galetas et greniers, et tâchent de tirer quelque argent des rez-de-chaussée en les transformant en boutiques, en les louant à des artisans, et même assez souvent à des taverniers plus ou moins louches. L'ombre des donateurs, le vénérable évêque, le respectable chancelier, doivent en gémir là-haut, mais qu'y faire?

Ces voisinages présentaient de graves inconvénients, la moralité des clercs s'en ressentait fatalement, c'était l'occasion de scandales et de désordres de toutes sortes qui suscitèrent de nombreuses plaintes. Si les collèges étaient endettés, si les régents faisaient flèche de tout bois pour subsister, les escholiers tiraient la langue bien davantage. Au XIIIe siècle, l'Université d'Angers comptait parmi ses *suppôts* des *bourgeois prêteurs d'argent aux escholiers.*

La grande Université de Paris pouvait bien envier à sa sœur angevine ces fonctionnaires extraordinaires d'une incontestable utilité, il ne semble pas que Paris les ait connus.

Aussi bon nombre d'escholiers, pour tempérer la rigueur des diètes que le manque de pécune leur imposait, cherchaient par tous les moyens à gagner quelque argent. Les uns demandaient des ressources à un travail quelconque, ils se faisaient écrivains, enlumineurs, chantres en quelque église. Certains se contentaient de reprendre la tradition des *Bons Enfants* et mendiaient par les rues pour leur entretien; on en vit se faire chanteurs des rues, dans l'intervalle des études, et s'en aller avec une vielle ou une cornemuse, en confrère de Saint-Julien, chanter complaintes dans les carrefours populaires ou sous les fenêtres des grosses maisons.

Il y avait donc de tout dans la grande armée écolière, des irréguliers, des étudiants vagabonds en quête de ces *repues franches* que célébrait Villon, tous plus amis du désordre que de l'étude, des détrousseurs cherchant noise au guet par les ruelles sombres, et profit sur les bourgeois attardés, et il y eut de ces *tirelaines* jusque sous Louis XIII.

On sait ce que fut l'existence douloureuse de François Villon, un de ces escholiers malpourvus et malchanceux, qui se laissaient entraîner à de gros et même trop gros désordres. Villon, âme noble ouverte à tous les beaux sentiments, mais âme d'enfant, faible devant les tentations et les appétits de la chair, en sa jeunesse vagabonde, battant le pavé avec toute la truandaille de Paris, connaît mieux tous les taverniers que les maîtres des facultés et se laisse couler à toutes les vilenies, sauf, pour se tirer de la fange, à

donner un coup d'aile de temps à autre, à rimer



COURS DANS UNE FACULTÉ AU DÉBUT DU XVIe SIÈCLE.

D'après une miniature du manuscrit français, n° 1537 (Bibliothèque nationale), renfermant le *Recueil des chants royaux couronnés au puy de la Conception de Rouen*, depuis 1519 jusqu'en 1528.

quelque superbe ballade pour endormir les remords qui l'assaillent.

De querelles avec d'autres étudiants pipeurs et buveurs en rixes de cabaret aggravées de coups de couteau, il en arrive presque au gibet de Montfaucon. Ses compagnons, pour quelque pillerie à main armée en banlieue parisienne, nous dirions aujourd'hui cambriolage, y furent accrochés. Le roi Louis XI sauva Villon. Les affres des jours passés en dure prison nous ont valu le superbe cri de l'*Epitaphe en forme de Ballade que fait Villon pour luy et ses compagnons s'attendant à estre pendu avec eulx*, et il a dit dans son Grand Testament :

He Dieu ! si j'eusse estudié
Au temps de ma jeunesse folle
Et à bonnes mœurs dédié,
J'eusse maison et couche molle !
Mais quoy ! je fuyois l'escolle
. . . .
Où sont les les gracieux gallants
Que je suivais au temps jadis....
. . . .

Et les anciens sont devenus,
Dieu mercy ! grands seigneurs et maistres,
Les aultres mendient tout nus
Et pain ne voient qu'aux fenêtres...

La plus grande partie de l'armée universitaire travaillait avec un courage ferme durant de longues années en des collèges plus ou moins rentés, titulaires de bourses plus ou moins plates, escholiers libres payant redevance aux maîtres et régents, remplissant de leur bourdonnement les rues du vieux pays latin, courant du matin au soir aux leçons des facultés, et, d'examen en examen, de controverse en soutenance de thèse, gravissant lentement les éche-

lons qui les rapprochaient de ces diplômes si longtemps entrevus et désirés.

Les uns devenaient maîtres à leur tour, docteurs ès arts, myres ou physiciens, — c'est-à-dire médecins — procureurs, juges en quelque Châtelet, pédagogues en une ville des provinces s'ils s'en étaient tenus aux premiers diplômes; les autres, grâce à quelque puissant protecteur, parvenaient à se faire nommer à quelque bénéfice, obtenaient emploi dans l'administration royale et chez quelque duc ou prince.

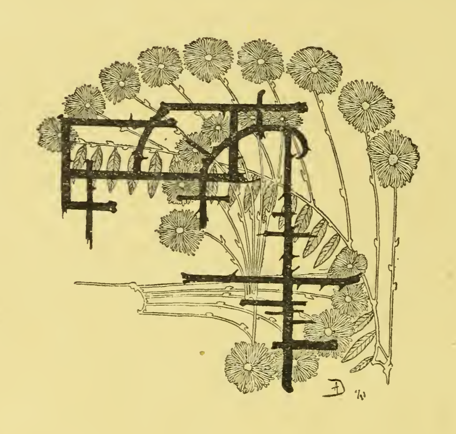
Dans le nombre de tous ces escholiers, pêle-mêle avec des hommes de toute valeur, il se trouvait des clercs de grande volonté et de supérieure intelligence, pauvres assez souvent, réservés à de hautes destinées, appelés à devenir archevêques ou papes, princes ou ministres de princes, d'illustres savants ou même des génies presque inconnus aux hommes de leur temps, mais dont le nom illumine les siècles.

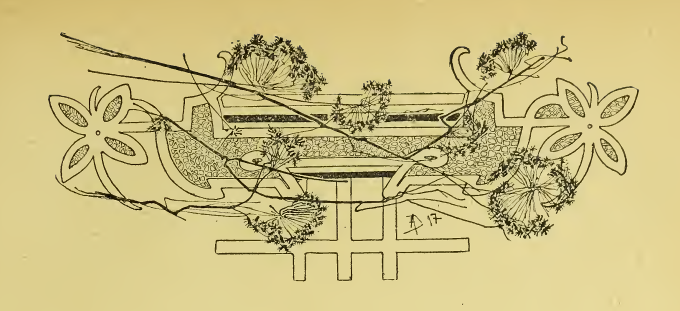
Parmi ces hommes célèbres de toute nation, qui, de fort loin parfois, vinrent sur les bancs de ces collèges ou sur la paille de la rue du Fouarre entendre la parole des maîtres, certains, élèves d'abord, maîtres ensuite sur les mêmes bancs, on rencontre dans la première époque Roger Bacon, Thomas Becket, le futur archevêque de Cantorbéry, saint Thomas d'Aquin, surnommé l'Ange de l'école, Raymond Lulle, Sigier de Brabant, Dante, Jean Gerson, élève et professeur au Collège de Navarre, Pierre d'Ailly, plus tard cardinal, principal du même collège.

Plus tard Érasme, élève à Montaigu, le duc d'Angoulême, c'est-à-dire François Ier, élève à Navarre, Guillaume Budé, etc.

Dante, exilé de Florence, fut écolier de l'Université

de Paris; il alla, sur les bottes de paille de la rue du Fouarre dont il parle en quelques vers, écouter les leçons de Sigier de Brabant, et une tradition veut qu'il y ait soutenu brillamment une thèse contre quatorze vaillants adversaires, aux arguments et propositions desquels il fit mordre la poussière.





VII

Les Suppôts de l'Université
Parcheminiers, Copistes, Messagers.

Toute une population, dans cette ville des études, vit à côté de l'Université et de l'Université. Il y a les parcheminiers et les écrivains. Une rue de la Parcheminerie existe encore. C'est là que les escholiers allaient s'approvisionner de parchemins et de papier, d'écritoires de plomb qui s'accrochaient à la ceinture. L'Université avait le privilège du parchemin, droit de premier achat sur tout le parchemin mis en vente à Paris et droit d'inspection sur toute la corporation des parcheminiers qui devaient prêter serment entre les mains du Recteur.



PIERRE TOMBALE
D'UN PROFESSEUR DE DÉCRET.
D'après un dessin de la collection Gaignières.

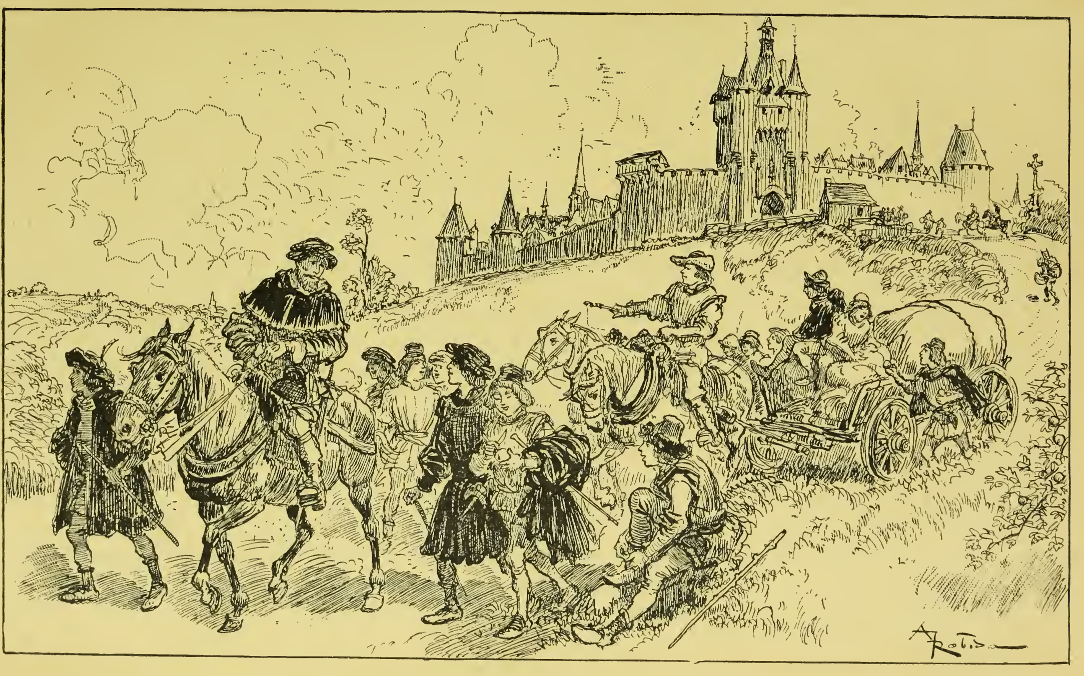
Le parchemin coûtait cher, on grattait les vieux

parchemins pour les faire resservir, ce qui amena la perte de bien des manuscrits, des chartes ou des documents, mais heureusement on commençait au XIIIe siècle à connaître un papier grossier dit parchemin grec, fabriqué avec du coton.

Les écrivains ou copistes fabriquaient et vendaient les livres, humbles livres, mais rares et précieux, vendus forcément très cher, aussi bien les Rudiments et les Abécédaires pour les petites écoles que les livres des étudiants, qui d'ailleurs copiaient par économie tout ce qu'ils pouvaient rencontrer.

Lorsque plus tard les premiers typographes vinrent concurrencer et remplacer copistes et enlumineurs, ce fut pour ainsi dire sous l'aile de l'Université que s'établirent les premières imprimeries. Deux docteurs en théologie, Guillaume Fichet et Jean de la Pierre, avec trois typographes venus des bords du Rhin, ouvrirent la première imprimerie parisienne dans les bâtiments de la Sorbonne, et un jour, en 1470, parut un petit et modeste livre, le premier de la toute première édition parisienne. Bientôt devaient fonctionner, toujours sur le territoire de l'Université, les presses des imprimeurs fameux, les Estienne, les Antoine Verard, les Gilles de Gourmont. Et lorsque, trente ans après, mourut à la Sorbonne le dernier des trois typographes Rhénans, Gernig, il consacra sa fortune en fondations de bourses.

Parcheminiers, copistes, libraires, relieurs, sont les *suppôts* de l'Université, c'est-à-dire qu'ils font partie intégrante du corps universitaire et jouissent de ses privilèges et franchises. Comptaient également parmi les suppôts, les messagers de l'Université, curieuse institution répondant à des nécessités particulières, et qui devait s'élargir, dès le XVe siècle, et s'élargir



JEUNES ESCHOLIERS GAGNANT LES COLLÈGES DE PARIS SOUS LA CONDUITE DES MESSAGERS DE L'UNIVERSITÉ.

assez pour devenir tout simplement la poste aux lettres.

Ces escholiers, qui s'en venaient parfois très jeunes des provinces lointaines, leurs parents, on le comprend, ne pouvaient, sans craintes justifiées, les jeter à tous les hasards des grandes routes, dangereuses parfois, des villes pleines de pièges où la jeunesse novice pouvait s'engluer. Les *messagers de l'Université,* gens de confiance, avaient mission de réunir ces escholiers et de les conduire au port universitaire, en petites troupes marchant à pied derrière le chariot portant les bagages des jeunes voyageurs.

Comme ils se chargeaient aussi des lettres pour les écoles et les couvents, on prit l'habitude de leur confier également, moyennant un petit droit, des commissions diverses, des lettres de particuliers pour Paris ou les villes sur leur passage.

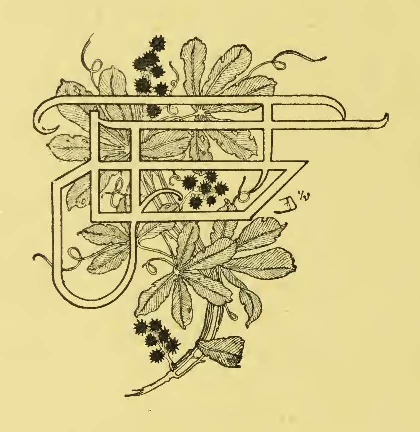
Ainsi, la poste universitaire ajoutant un revenu très appréciable à ceux de l'Université, celle-ci défendit le plus longtemps possible cette sorte de privilège, jusque vers la fin du xvie siècle.

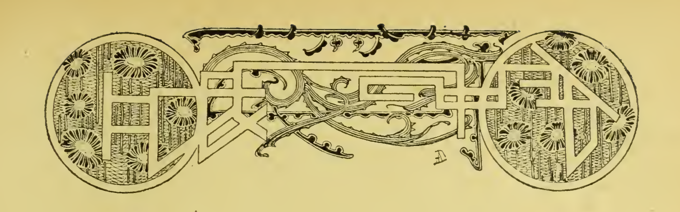
Lorsque Louis XI, par un édit de 1464, organisa ou réglementa les services pour tout le royaume, la poste aux lettres était fondée, non tout à fait cependant comme une institution unique, puisque longtemps encore subsistèrent les messagers de l'Université, les messagers particuliers des grandes villes, ceux des sénéchaussées et des bailliages, tous portant lettres et messages, moyennant un droit de *port* de plus ou moins de deniers suivant la distance.

A côté de ces messagers, il y avait aussi les *grands messagers de l'Université.* Ceux-ci ne voyageaient pas, c'étaient des bourgeois de Paris qui recevaient à leur arrivée les escholiers de familles riches, leur

servaient de répondants et de correspondants, leur avançaient les subsides de leurs familles et leur rendaient différents services.

Et tous, *petits messagers* ordinaires, *grands messagers* correspondants, organisés en confréries, prenaient part comme tous les autres *suppôts* aux assemblées de l'Université, aux diverses processions et cérémonies.





VIII

Fêtes et cérémonies. Le Landit et la Fête des Fous.

Nombreuses sont les cérémonies au pays des études : assemblées générales pour les élections, grandes processions aux fêtes ou dans certaines occasions, mais la plus importante de toutes celles



MASCARADE AU XIVe SIÈCLE.
D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

qui mettent en rumeur tout le peuple des Écoles, du Recteur au plus humble boursier du plus petit collège, c'est le *Landit*.

Chaque année le Landit est l'occasion d'une expédition extra muros dans la plaine au nord de Paris, sur le territoire de la grande Abbaye royale de Saint-Denis. Depuis des temps immémoriaux, depuis Dagobert, dit-on, il se tient dans les champs appartenant à l'Abbaye une grande foire ouvrant en juin, le mercredi d'avant la Saint-Barnabé. Une véritable petite ville d'échoppes, de baraques, de magasins et d'écuries, s'élevait pour quelques jours, comme pour une exposition universelle de toutes les marchandises possibles. On y trouvait tout, ustensiles de ménage, instruments aratoires, étoffes et tapisseries, lingerie, cordonnerie, hucherie, chaudronnerie, quincaillerie, épicerie; les tavernes et les rôtisseries ne manquaient pas, non plus que les bateleurs, jongleurs et baladins. Le bruit, la gaieté, n'allaient pas toujours sans quelques désordres dans l'immense foule de chalands et de curieux qui se pressait à la foire pour les affaires ou les divertissements.

Tous les ans c'était l'occasion d'une procession solennelle de l'Université. Le Recteur, les procureurs et les doyens de chaque nation en tête, tous les professeurs et maîtres à cheval, à mule ou à pied, suivis de leur armée d'escholiers, s'acheminaient vers Saint-Denis. Le long cortège se déroulait, des étroites rues aux pignons serrés, des remparts de la porte Saint-Denis, au village de la Chapelle, à travers les champs et les prés. Les dignitaires arrivaient au champ de foire, que les dernières bandes d'escholiers quittaient à peine les Mathurins ou le Petit Châtelet.

L'Université allait au Landit s'approvisionner de parchemin. Elle avait un droit de préemption, les marchands ne pouvaient vendre parchemin ou papier

L'ÉVÊQUE DES FOUS.

avant qu'elle fût pourvue. Il est à croire que les escholiers songeaient aussi quelque peu aux plaisirs et aux distractions que le Landit offrait à ses visiteurs, la fumée des rôtisseries en plein air mettait un certain émoi dans leur troupe et les tavernes enguirlandées semblaient avoir une attirance plus forte que les boutiques des parcheminiers : aussi bientôt, laissant les personnages officiels, leurs massiers et leurs porte-bannières, se répandaient-ils dans le champ de foire bien vite rendu par leurs ébats infiniment plus houleux et plus bruyant.

Quelques désordres marquaient toujours cette excursion des escholiers au Landit; il n'en pouvait guère être autrement, surtout quand une température un peu chaude ajoutait encore aux séductions de la cervoise fraîche et des tables préparées à l'ombre des tentes.

L'hiver, les escholiers avaient une autre occasion de donner libre cours à leur goût pour la gaieté bruyante et le tapage, dérivatif autorisé aux fatigues et à la contrainte des longs mois consacrés aux études. L'Université, à l'exemple du chapitre de Notre-Dame, célébrait une fête des fous le 5 décembre de chaque année, veille de la Saint-Nicolas.

Maîtres et étudiants, réunis pour la burlesque cérémonie, procédaient comme à Notre-Dame à l'élection d'un évêque des fous. Et la bacchanale commençait, les maîtres sans doute rentrés discrètement en leurs sévères logis et des fenêtres des collèges regardant passer la saturnale écolière. L'évêque des fous, crossé et mitré, revêtu de ses ornements, s'en allait faire visite officielle au Recteur, à la tête d'une bande gesticulante et chantante, sous des oripeaux bariolés, escholiers jeunes ou vieux déguisés en

femmes avec des hennins gigantesques ou travestis en animaux fantastiques, se donnant toute licence dans leurs propos, se permettant même les plus scandaleuses parodies et les plaisanteries les plus grossières.

Errant ainsi dans la ville universitaire, allant des cabarets aux églises, où quelques-uns, pendant que l'on parodiait les cérémonies et les chants du culte, se permettaient au fond des chapelles de vider des flacons et de faire rouler les dés, la procession de l'évêque des fous donnait forcément lieu à des querelles et à des rixes avec les bourgeois ou avec le guet.

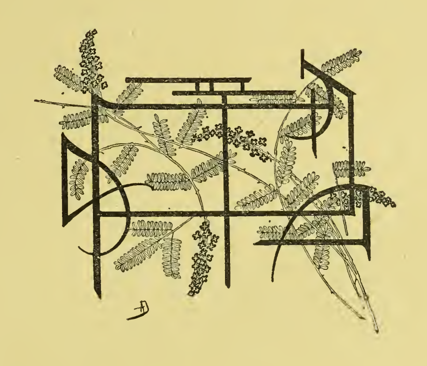
Des injures au guet, une bagarre avec les sergents, cela rentrait dans le programme des plaisirs traditionnels de ce jour de fête. C'était aux sergents du guet de se garer, ou, s'ils se trouvaient de trop mauvaise humeur, de marcher en nombre. Une fois, en 1365, rencontrant le soir dans les ruelles le cortège aviné de l'évêque des fous qui menait trop grand tapage aux dépens des fenestrages et du mobilier des cabarets, le guet, au lieu de gagner prudemment des carrefours plus tranquilles, regimba sous les injures et tomba sur les escholiers.

L'évêque et son cortège, bousculés, mis en déroute, s'enfuirent sous l'attaque jusqu'aux écoles de la rue de la Bûcherie, où ils se barricadèrent. Mais les sergents enfoncèrent les portes et, après une rude bataille, firent quelques prisonniers qui furent écroués au Châtelet.

Grand remue-ménage le lendemain dans l'Université, indignée de cet attentat contre ses privilèges. Devant les réclamations énergiques des hauts dignitaires, le guet fut complètement désavoué,

déclaré dans son tort, les escholiers furent relâchés et les sergents condamnés à faire amende honorable.

Mais nous allons voir en un autre chapitre bien d'autres querelles et bien d'autres émotions universitaires.





IX

Désordres et Bagarres.

Ces escholiers turbulents du moyen âge, toujours prêts à défendre leurs immunités et privilèges, ne sont pas des voisins commodes pour les bourgeois, ni surtout pour les moines de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, avec lesquels ils resteront pendant trois siècles en guerre ouverte pour la possession du célèbre Pré-aux-Clercs.

Au sortir de leurs cours dans les Écoles ou du travail dans les logis où ils s'entassaient, les escholiers n'avaient pas beaucoup de chemin à faire pour trouver l'air pur et la verdure des champs. A deux pas, le rempart franchi, ils trouvaient la campagne. Ils affectionnaient surtout les prés qui bordaient la Seine, au couchant de la ville universitaire, entre la porte de Nesle et l'Abbaye de Saint-Germain, alors hors des murs, entourée de ses jardins, de ses vignes et du faubourg qui s'était formé sous ses murailles.

Ces prés formaient un territoire contesté entre

l'Université et l'Abbaye. Les escholiers prétendaient qu'ils leur avaient été concédés par Philippe-Auguste, les abbés remontaient bien plus haut pour en réclamer la propriété. La contestation avait même été portée devant un Concile, mais l'interminable différend devait durer jusqu'au XVIIe siècle, c'est-à-dire jusqu'à la suppression du pré litigieux par l'envahissement des maisons.

Les escholiers ne se contentaient pas de prendre le frais au coucher du soleil dans le Pré-aux-Clercs, ou de venir rêver aux préparations d'examens, aux soutenances de thèse sous les peupliers et les oseraies qui bordaient la Seine au pied de la tour de Nesle; ils se livraient volontiers à des ébats moins innocents. Par exemple, au mépris des défenses, ils venaient pêcher le poisson dans les fossés de l'Abbaye ou dans la petite Seine, canal de jonction entre la rivière et les fossés.

Et quand les sergents de l'Abbaye prétendaient les en empêcher ou voulaient traîner les contrevenants devant la justice abbatiale, ils résistaient énergiquement. Au cri de : « A nous, les Écoles! » tous les clercs qui se promenaient aux alentours accouraient et, sans chercher à éclaircir le débat, tombaient sur les sergents, reconduits avec force horions jusque chez eux.

Les moines posaient des barrières, plantaient des poteaux avec l'écusson de l'Abbaye; barrières et poteaux étaient bien vite renversés et brûlés. Ils avaient tout près du Pré leurs jardins et leurs vignes; plus d'une fois, des querelles ayant surgi à la bonne époque, les escholiers, pour venger quelques-uns des leurs jetés dans les cachots ou condamnés à faire une heure ou deux de triste figure au pilori de l'Ab-

baye, s'en allèrent dévaster les jardins ou vendanger le raisin des moines.

Plusieurs fois vers la fin du XII[e] siècle, notamment en 1163 et 1192, de véritables batailles rangées eurent lieu dans le Pré. Tantôt les moines, leurs sergents et leurs bourgeois tombaient sur les escholiers en promenade et les chassaient du Pré à coups de bâton; tantôt, après quelque reprise de possession par l'Abbaye, les escholiers arrivaient en nombre et de la même façon procédaient à la reprise violente du terrain contesté.



MÉDECIN FRANÇAIS EN 1483.

Figure de la Danse macabre de Guyot Marchand (Leroux de Lincy).

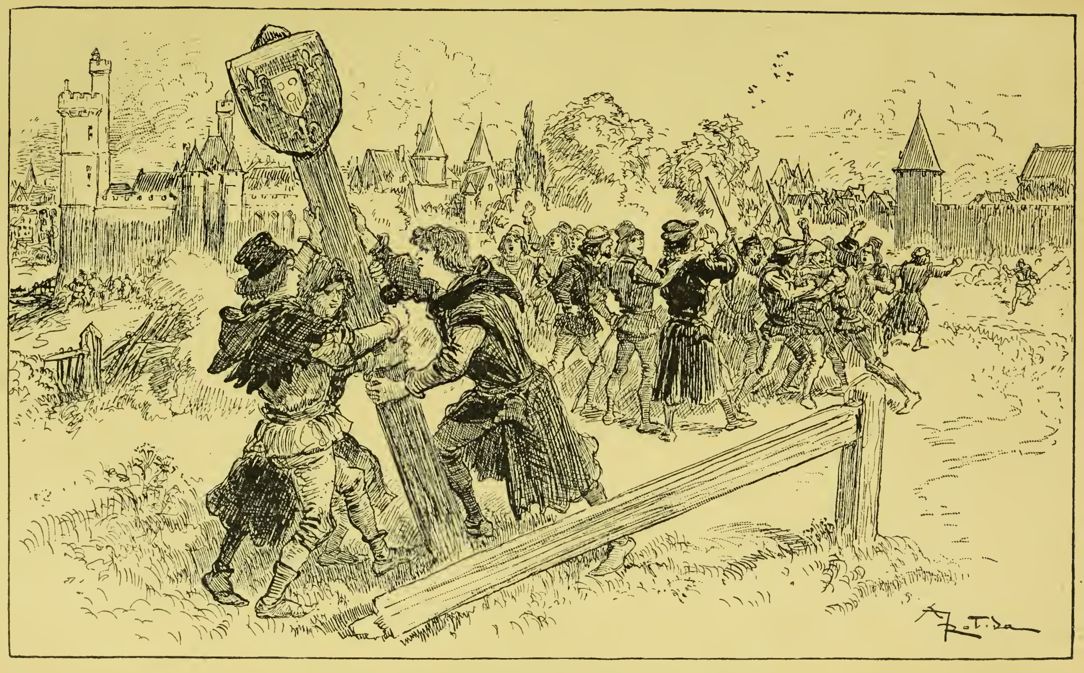
Les escholiers de tout temps et de tout pays ont toujours aimé les bagarres et les tumultes. A toute époque ils furent prompts à faire dégénérer les querelles en séditions. Les escholiers de Paris surtout avaient la tête près du bonnet. Très jaloux de leurs franchises et des privilèges concédés par les rois dans le but de favoriser les études et d'attirer les escholiers, se sachant partout protégés et couverts par leurs autorités, ils se montraient fort susceptibles à l'endroit de tout ce qui paraissait toucher si peu que ce fût à leurs droits ou à leurs immunités. Les grosses querelles avec les bourgeois n'étaient pas rares ni les occasions de se heurter au guet et aux sergents du prévôt de Paris, honnis tout autant que les sergents de l'Abbaye. Les bourgeois accusaient les escholiers de se livrer, une fois le couvre-feu sonné,

à tous les méfaits que peuvent commettre les malandrins et les truands. Il n'est pas de troupeau sans brebis galeuses; quelques escholiers perdus de vices, chercheurs de noises, plus avides de plaisirs grossiers qu'affamés de science, trop portés aux désordres et aux débauches, ne donnaient que trop raison parfois aux réclamations bourgeoises.

On en connaissait qui n'étaient réellement que de vulgaires tirelaines et de francs larrons ; les taverniers se plaignaient de leur préférence pour les repues franches, et de l'oublieux dédain qu'ils professaient en général pour le réglement des dettes, criardes ou non.

Il arriva que, fatigués de mauvaises querelles avec la turbulente jeunesse des Écoles, furieux des méfaits de quelques-uns et de la difficulté d'en obtenir réparation quand les privilèges des escholiers étaient en jeu, les bourgeois s'entendirent un jour pour se faire justice eux-mêmes sur le dos des escholiers à la première occasion.

Un jour, au temps de saint Louis, une rixe s'étant élevée dans une taverne du faubourg Saint-Marceau, les escholiers sortirent les couteaux, brisèrent le mobilier et mirent à sac le cabaret. Le tavernier appela ses voisins à l'aide. En peu de minutes tout le populaire du quartier fut sur pied, chacun s'étant armé aussi bien que possible. D'autres escholiers accoururent au secours de leurs compagnons et une terrible bagarre commença; la mêlée devint bientôt une véritable bataille que la nuit survenant n'arrêta point et qui se poursuivit dans l'obscurité. Traqués de rue en rue, cernés dans les carrefours, les escholiers laissèrent sur le pavé une quantité de cadavres que leurs adversaires traînèrent à la Seine.



DÉSORDRES D'ESCHOLIERS AU PRÉ-AUX CLERCS.

L'affaire eut un retentissement énorme et créa des embarras au roi. L'Université outrée ferma ses collèges, les escholiers quittèrent Paris et se réfugièrent dans les Universités des provinces.

En 1278, ce fut dans le Pré-aux-Clercs une autre bataille. Les escholiers étant venus démolir des constructions élevées par l'Abbaye sur le terrain litigieux, l'Abbaye sonna le toscin et appela ses vassaux à la rescousse. Les étudiants fortement houspillés eurent des tués et des blessés. Vivement poursuivis jusqu'à la porte Buci quand ils voulurent rentrer dans Paris, un grand nombre d'entre eux prirent dans les fossés de la ville un bain forcé.

L'Université porta ses plaintes devant le légat du Pape et devant le Roi, menaçant de fermer encore ses collèges et de quitter Paris. Elle eut gain de cause ; l'Abbaye fut obligée à des réparations envers les victimes de la bagarre, et son prévôt, reconnu coupable d'avoir conduit les moines et leurs vassaux à l'attaque de ces paisibles escholiers, fut condamné à quelques années de détention dans un monastère.

Les prévôts de Paris, fonctionnaires royaux chargés de la police, eurent souvent, eux aussi, fort à faire pour réprimer les excès des escholiers ou du moins de la partie turbulente de la gent écolière.

Le célèbre prévôt de Charles V, Hugues Aubryot, qui refit les murailles de Paris et construisit la Bastille après les troubles de 1358, n'eut garde, en rebâtissant le Petit Châtelet, d'oublier les escholiers, et prépara, à l'intention de ceux avec qui ses archers auraient maille à partir, deux cachots auxquels il donna par ironie les noms de Clos-Bruneau et de Rue du Fouarre.

Des différends entre les Écoles et les prévôts on

peut retenir deux ou trois affaires principales. En 1302, l'escholier Pierre le Barbu, convaincu d'assassinat, fut condamné à mort et pendu sur l'ordre du prévôt Pierre le Jumeau. L'Université s'émut, prétendant que l'escholier assassin avait été soustrait à ses juges naturels. Elle suspendit ses cours et ferma ses collèges; les autorités ecclésiastiques se joignirent à elle et une sentence de l'officialité déclara le Prévôt excommunié.

Toute l'Université, toutes les paroisses de Paris, réunies en procession solennelle, se rendirent à l'Hôtel des Prévôts, l'évêque de Paris et le Recteur de l'Université marchant en tête. L'évêque de Paris prononça la formule d'excommunication, et chaque clerc en défilant lança une pierre sur l'hôtel dont les portes et les fenêtres furent bientôt enfoncées.

L'intervention royale sauva le prévôt, qui dut cependant s'en aller à la potence faire amende honorable, dépendre lui-même l'étudiant exécuté en lui donnant un baiser de contrition, et partir ensuite à pied pour Avignon, afin de faire lever son excommunication par le pape.

En 1408 l'événement se reproduisit à peu près. Deux escholiers ayant été suppliciés pour crimes prouvés, l'Université protesta de la même façon et triompha également du prévôt, qui dut dépendre les deux criminels avec le même cérémonial et conduire lui-même les cadavres sur un char drapé de noir, en pompeuse procession, avec tous les archers de la Prévôté en tête, jusqu'au Parvis Notre-Dame pour l'amende honorable, et de là au couvent des Mathurins où ils devaient être inhumés.

En 1440, un maître en théologie nommé Aimery, poursuivi par les sergents du Châtelet, s'était jeté



AMENDE HONORABLE DU PRÉVÔT DE PARIS AUX CORPS D'ESCHOLIERS SUPPLICIÉS.

dans le couvent des Grands-Augustins en se réclamant du droit d'asile. Les sergents passèrent outre et, malgré la résistance des moines dont l'un fut tué dans la lutte, s'emparèrent du théologien. Les autorités universitaires et ecclésiastiques intervinrent vigoureusement. Finalement, les sergents envahis-



MONUMENT COMMÉMORATIF

de l'amende honorable faite en 1440 aux membres de l'Université par les sergents du prévôt de Paris pour avoir violé les privilèges de ce corps ; aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts de Paris (P. Lacroix).

seurs du couvent durent venir pieds nus, en chemise et un cierge à la main, faire amende honorable devant les religieux Augustins et les dignitaires de l'Université assemblés au couvent, et ensuite à la place Maubert devant tout le peuple des Écoles.

En témoignage de la réparation obtenue, les Augustins firent encastrer dans le mur de leur couvent donnant sur la berge de la Seine un bas-relief représentant l'amende honorable des sergents.

L'Université savait défendre ses droits contre tous. Au temps de la démence de Charles VI, un favori

du duc d'Orléans, le chambellan Savoisy, put s'en apercevoir : ses pages s'étant pris de querelle avec les escholiers à une procession de l'Université, une bagarre s'en était suivie au cours de laquelle les pages, étant allés s'armer à l'hôtel de Savoisy, avaient chargé à cheval les escholiers et les avaient poursuivis jusque dans l'église Sainte-Catherine du Val des escholiers.

Après longue agitation et procès, l'Université, menaçant encore d'abandonner Paris, obtint la condamnation de Savoisy, responsable de ses pages, à une forte amende et à la démolition de son hôtel.

Les querelles entre les escholiers et les moines de l'Abbaye de Saint-Germain se réveillèrent plus vives que jamais vers le milieu du xvi[e] siècle. Le Pré-aux-Clercs redevenait souvent champ de bataille; les escholiers, arrivant en nombre les jours d'excitation, envahissaient les terres de l'Abbaye et se livraient à toutes les déprédations possibles.

En 1548, ils poussèrent l'audace jusqu'à venir attaquer l'Abbaye elle-même, qui pendant quelques jours se vit à peu près assiégée. Le grand clos de l'Abbaye, les jardins, furent dévastés. Si les moines n'avaient eu pour se protéger leurs fossés et leurs remparts, on ne sait trop ce qui fût arrivé. Les escholiers arrachèrent dans les jardins trois mille pieds d'arbres qu'ils rapportèrent triomphalement dans leur quartier pour les brûler en feux de joie sur la place Sainte-Geneviève.

C'était un temps de désordres et de licence; chacun, à ce qu'il semble, s'échauffait et se préparait pour les guerres civiles. Cette ardeur pour les querelles, cette facilité aux séditions, gagnaient les professions les plus pacifiques. Les régents de

collège suivaient le mouvement, ils marchaient à la tête de leurs étudiants armés et équipés, enseignes déployées, au son des tambours. En cet appareil belliqueux ils les conduisaient aux processions, au Landit, et les désordres qui s'élevaient prenaient facilement de la gravité avec tous ces traîne-rapières.

Ce fut au point que le Parlement s'émut et qu'un arrêt essaya de défendre aux escholiers de porter épées, pistolets et cottes de mailles.

Cet arrêt nous donne un peu l'idée du tableau pittoresque que pouvaient présenter, en ce terrible XVI[e] siècle, ces collèges semblables à de petites forteresses, puisqu'il enjoint aux étudiants de quitter, outre leurs armes, des costumes à déchiquetades qui les faisaient ressembler à des reîtres, et rappelle aux maîtres et régents l'obligation de porter en tout temps robes longues et chaperons.

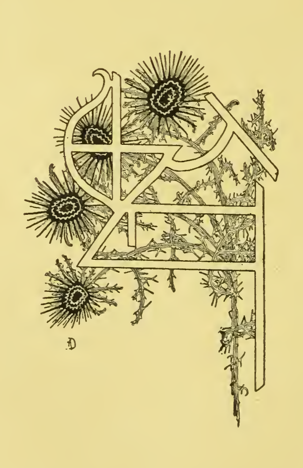
Les troubles à l'occasion du Pré-aux-Clercs prirent un tel caractère qu'à la fin le roi dut envoyer des troupes, et intervenir vigoureusement pour régler la question et mettre une bonne fois les séditieux à la raison.

En 1557, les étudiants mobilisés pour venger l'un des leurs, victime d'une agression mystérieuse au Pré-aux-Clercs, s'en allèrent tout simplement, et pour commencer, brûler trois maisons voisines de leur promenade. Les archers de la ville, étant intervenus, voulurent enlever aux escholiers les armes qu'ils portaient au mépris des édits; il y eut alors rébellion ouverte sous la direction d'un escholier picard, Baptiste Coquâtre dit Croquoison, lequel fut appréhendé, jugé par le Parlement et immédiatement exécuté, ce à quoi les écoles répondirent par une véritable insurrection. On vit alors les sergents

pourchassés, tués ou blessés, leurs postes démolis, le lieutenant civil reçu à coups de pierres et obligé de se réfugier dans un collège; les maîtres, les régents, forcés de suivre le mouvement, les escholiers ayant menacé de brûler les collèges.

Il fallut faire marcher des troupes; une ordonnance royale confisqua le Pré-aux-Clercs et le donna à la ville de Paris pour enlever à l'avenir tout prétexte de troubles, et, de plus, elle enjoignit, sous les peines les plus sévères, aux étudiants de nationalité française de rentrer paisiblement en leurs collèges et aux étrangers de quitter Paris dans la quinzaine.

Quelques potences élevées au même temps dans le Pré-aux-Clercs indiquant assez clairement aux contrevenants ce qui pouvait les attendre, l'Université se trouva pacifiée. Mais d'autres et plus graves sujets de troubles allaient surgir.





X

Le Théâtre et les Collèges.

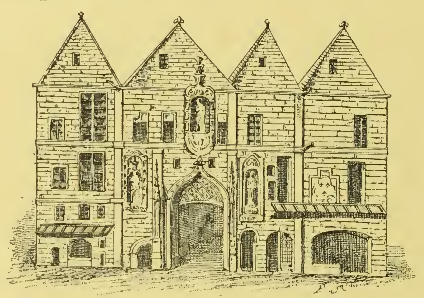
Les écoliers[1] du moyen âge recherchaient aussi d'autres distractions que les plaisirs grossiers, les aventures scandaleuses dont bourgeois ou hôteliers faisaient les frais, ou les désordres tournant facilement à l'émeute. Les Écoles ont une part assez importante dans l'éclosion de l'art dramatique en France.

Il eût été bien extraordinaire qu'au temps où les représentations de mystères en toutes les grandes occasions, fêtes, noces royales, entrées de princes, passionnaient assez les populations pour que certaines représentations durassent quelques journées, au temps où se formaient les *confréries* et sociétés d'acteurs pour jouer mystères, sotties ou moralités, les compagnies diverses des confrères de la passion, des *sots*, des *enfants sans souci*, les écoliers lettrés fussent restés en dehors du mouvement. Ils ont dû figurer autrement que comme spectateurs dans les

1. Le XVIe siècle a modifié et simplifié la vieille orthographe du moyen âge ; il convient donc, en approchant des temps modernes, d'abandonner les antiques formes : *Escholes* et *Escholiers*.

représentations de mystères. Au xve siècle, les clercs de la Basoche du Palais, anciens écoliers, avaient leur théâtre et jouaient des pièces essentiellement satiriques sur la table de marbre de la Grand'Salle.

A la même époque, les écoliers de certains collèges, organisés en confréries, donnèrent dans leurs collèges des représentations de farces et de sotties, où



FAÇADE DU COLLÈGE DE NAVARRE A PARIS.

Construit par Philippe le Bel, aujourd'hui détruit (d'après un ancien dessin conservé au Cabinet des estampes).

ne manquaient pas les allusions aux événements du jour, aux princes et aux grands.

Leur licence alla même quelquefois un peu loin, car après le débonnaire Louis XII, qui ne s'offensait pas de quelques brocards, le Parlement dut intervenir pour défendre aux écoliers comme aux basochiens de faire mention de princes et de princesses dans leurs farces et moralités. Ce penchant à la satire suscita plusieurs fâcheuses aventures et valut à certains auteurs ou acteurs de ces théâtres quelques volées de coups de bâton et autres désagréments; mais la verve frondeuse des écoliers ne se refroidissait pas pour si peu, et leurs poètes osèrent s'attaquer même à la mère de François Ier ou à sa sœur Marguerite de Navarre.

François Ier manda les principaux des collèges de Navarre, de Bourgogne, des Bons-Enfants, du Cardinal Lemoine, de Boncourt, et de Justice pour les admonester sur l'audace de leurs jeux scéniques et les engager à brider plus fortement ces irrespectueux écoliers.

Ces défenses maintenaient pendant quelque temps



REPRÉSENTATION THÉATRALE VERS 1670.

D'après une gravure en taille-douce de Lepautre (1617-1682).
On remarquera la présence sur le théâtre des spectateurs assis et debout.

les écoliers dans une sage réserve, puis elles étaient oubliées et les clercs acteurs de l'Université, comme ceux de la Basoche d'ailleurs, recommençant à lancer du côté de la Cour quelque satire un peu trop vive, les archers intervenaient pour conduire acteurs et auteurs aux geôles du Châtelet.

Le vrai théâtre naissait avec les pièces régulières,

les tragédies remplaçaient les mystères ; le rideau tombait sur les vieilles sotties ou moralités. Les Écoles laissent la farce satirique aux clercs de la Basoche; il surgit des auteurs nouveaux, Jodelle, Garnier, Hardy, qui fournissent aux théâtres universitaires des tragédies où les grandes figures de l'antiquité apparaissent, remplaçant la *mère sotte*, et les personnages allégoriques démodés, Espérance, Bienavisé, Gourmandise, etc.

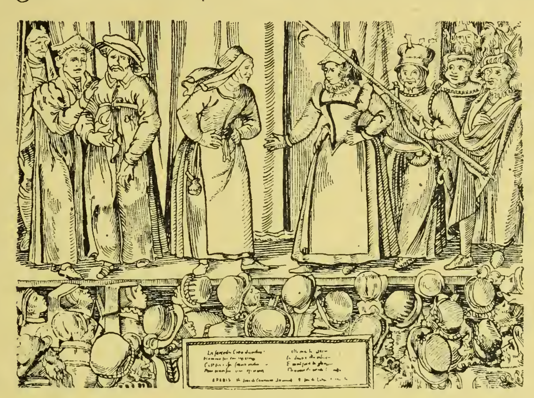
En 1552, au collège de Boncourt, en grande cérémonie devant des invités de marque, la cour pleine d'écoliers, on jouait *Cléopâtre* de Jodelle, et parmi les acteurs, les *entreparleurs* comme dit Pasquier rapportant le fait, on pouvait voir le poète Remi Belleau, et Jodelle lui-même jouant le rôle de Cléopâtre.

Il y avait alors dans les collèges de l'Université quelques-uns des poètes de la Pléïade, Ronsard qui jadis, petit écolier au collège de Navarre, était venu, après un séjour à la Cour, s'isoler avec quelques amis, avec Baïf, Remi Belleau, Joachim du Bellay, au collège de Coquerel, dont le principal était son ami, le savant Daurat. Ils vivaient là pour l'étude, dans un milieu favorable, près du Collège de France et de ses hellénistes, près des doctes imprimeurs.

Ces représentations, vers le milieu du xvie siècle, étaient suivies par un public d'invités où les dames ne manquaient pas. Les couvents eux-mêmes montaient des théâtres, tout comme les collèges voisins. Les théâtres des collèges ne jouaient pourtant pas que des pièces françaises; en ce temps d'érudition, avec cette rage de grec qui semblait avoir pris tous les lettrés, on représentait des pièces grecques ou latines, que bon nombre des spectateurs pouvaient

suivre sans peine, mais que les dames applaudissaient de confiance.

Les collèges de Navarre et de Clermont, collèges de noblesse et de bourgeoisie riche, avaient la vogue. Ils contribuaient ainsi à la naissance du grand art dramatique, à l'heure où le vieux théâtre, les vieilles compagnies, comme les comédiens des Halles et les



THÉATRE AU XIVe SIÈCLE.

D'après une gravure sur bois éditée par Jean de Gourmont (Bibl. nationale; département des Estampes).

confrères de la Trinité, en pleine décadence, tombaient à la complète grossièreté.

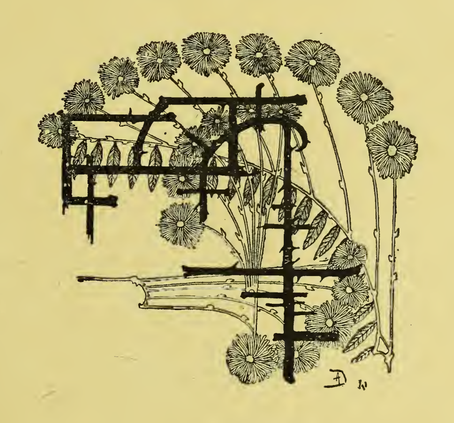
Le théâtre sortait des collèges, les premières pièces régulières écrites à l'imitation du théâtre antique, ou simplement traduites des auteurs grecs et romains retrouvés pour ainsi dire tout récemment, répandus dans le public lettré par l'imprimerie, commentés et expliqués dans les écoles, ces premières pièces écrites pour être jouées dans l'intérieur des collèges par les écoliers devant leurs maîtres et quelques invités de marque devaient être bientôt suivies d'autres œuvres recherchant un théâtre plus

vaste et plus largement ouvert, lesquelles allaient, de traductions en imitations, déterminer le grand courant de la haute littérature dramatique du XVIIe siècle, conduire par le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, en formation alors avec Jodelle, Garnier, Alexandre Hardy qui entassait une montagne de tragédies, — sept cents pièces, dit-on — Théophile de Viau, Mairet, Scudéry, à Corneille et Racine, continuant les braves pédants de collège qui défrichèrent le champ de l'antiquité tragique, les rimeurs ou rimailleurs de si bonne volonté, qui mirent en pièces avec tant d'ardeur toute l'histoire grecque ou romaine.

Le collège de Clermont ou des Jésuites donna un lustre particulier à ces représentations qui avaient lieu en grande cérémonie, pour les distributions de prix surtout, devant un public aristocratique d'invités. On était loin alors, et pour l'assistance, et pour les pièces jouées, des représentations des naïfs mystères ou des sotties parfois un peu libres, et toujours frondeuses, pour employer un mot du XVIIe siècle, devant des clercs entassés pêle-mêle, juchés sur tout ce qui pouvait porter un spectateur peu exigeant, en fait de sièges confortables, tous joyeux et animés, interpellant les acteurs, et prenant quelque part à l'action.

Les précieux et les précieuses de la place Royale, les marquis de Louis XIV et de Molière, vinrent se pâmer élégamment aux jolies choses alambiquées, écouter de belles tragédies taillées et peignées à la façon des plus rigoureux jardiniers du Parnasse, et contempler même des représentations de ballets pompeux, dansés comme chez les comédiens italiens, ou comme à Versailles, avec des costumes empanachés et enguirlandés.

Ici le théâtre était dressé au fond de la cour couverte d'un vélum, tout le beau monde assis sur des banquettes dans cette cour, ou aux fenêtres transformées en loges pour les spectateurs de marque. Le collège faisait les frais de belles décorations comme à l'Opéra, et même engageait pour jouer ou danser certains rôles, pour jouer à l'orchestre, des artistes de l'Opéra. Le ballet étant à la mode, il y en avait quelquefois un entre chaque acte de tragédie latine ou grecque; peut-être n'était-ce pas trop pour faire passer tout ce latin auprès des dames.





XI

L'Ecolier de la Renaissance

Peu à peu les habitudes des écoliers de l'âge précédent et le régime de l'Université se transformaient. L'Enseignement se donnait surtout dans l'intérieur des collèges, sur lesquels dix-huit des principaux, dits *Collèges de plein exercice*, recevaient les élèves des petits établissements qui ne pouvaient posséder le nombre de maîtres indispensable pour donner l'enseignement complet.

Dans les petits collèges, simples logis d'étudiants vivant en commun, les quelques maîtres entretenus par les fondations conduisaient, au beau temps de la rue du Fouarre, leurs élèves aux cours publics des diverses Facultés. Lorsque les cours se firent par des régents dans l'intérieur des collèges, les maîtres menèrent leurs écoliers dans les grands établissements pourvus des ressources nécessaires en personnel et en maîtres plus ou moins renommés.

Outre les écoliers payants provenant de la noblesse ou de la bourgeoisie riche, occupant dans les collèges, seuls ou avec un compagnon ou deux, les chambres les meilleures, et les boursiers logés dans des dortoirs entretenus bien ou mal suivant le degré

d'aisance du collège, il y avait les étudiants libres, qu'on appelait *Martinets* pour leur liberté d'hirondelles voletant indépendantes, ou *Galoches*, pour leurs chaussures d'hiver, — ceux-ci, logés dans leurs familles ou vivant en quelque chambre du quartier, enviés par leurs camarades, ne venaient dans les collèges qu'aux heures des cours.

Les mœurs des étudiants de la Renaissance commençaient à perdre le caractère par trop pittoresque présenté aux âges précédents par la population universitaire et qu'à l'étranger gardaient encore les écoliers vagabonds de certaines Universités d'Allemagne, ou les étudiants d'Espagne, de qui les romans picaresques nous ont dépeint la vie de paresse et de misère, ces étudiants en loques, gratteurs de guitares, recevant leur pitance à la porte des couvents ou exerçant un métier plus ou moins bizarre pour gagner quelques maigres maravédis.

Mais les hommes du siècle de la Renaissance, qui pouvaient, avec les études plus largement ouvertes, rajeunies et vivifiées par la connaissance de l'antiquité, entrevoir des espaces plus vastes à labourer, qui assistaient à l'essor des sciences nouvelles ou renouvelées, qui pouvaient nourrir des espérances de belles études paisibles et fécondes, allaient sentir fondre sur eux des orages terribles.

Les recherches d'auteurs divers, notamment d'Alexis Monteil et de Quicherat, ont fourni un grand nombre de détails sur la vie de collège au commencement de la Renaissance.

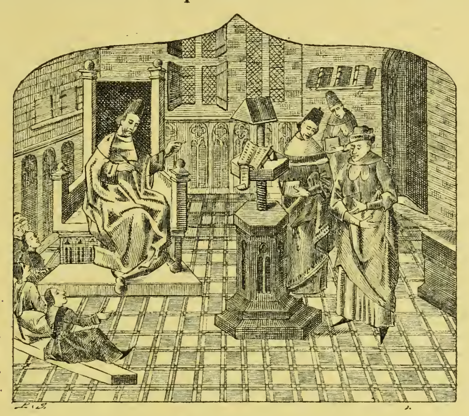
Ainsi qu'aux premiers temps de l'Université, les classes commençaient de très bonne heure; à Sainte-Barbe la cloche du collège sonnait à quatre heures comme à Montaigu, ailleurs c'était un peu plus tard.



LES ÉCOLES ARRIVANT AU LANDIT (XVIe SIÈCLE).

Un ancien des hautes classes parcourait les dortoirs et les chambres pour réveiller tout le monde; à cinq heures leçon, puis la messe et le déjeuner, généralement assez frugal.

A huit heures, classe. Le régent a choisi l'un des écoliers pour remplir les fonctions d'*explorator;* celui-ci veille à la discipline, note les inattentionnés et



COURS A LA FACULTÉ DE MÉDECINE.
Manuscrit latin n° 6966 de la Bibliothèque nationale.

aussi ceux qui se permettent entre eux de parler autrement que latin. Dans un collège bien tenu, lorsqu'un régent passe, les écoliers se découvrent et s'inclinent; à son entrée en classe, ils doivent se lever, frapper le plancher de leurs pieds et les tables avec leurs livres, en criant : « Vivat! »

A Sainte-Barbe, on entrait au réfectoire à onze heures pour le dîner. Une grande table pour le principal et les régents, un certain nombre d'autres tables pour les élèves, chaque table présidée par un élève de semaine dit *architriclin*, distingué par la serviette nouée sous le menton. Au commencement du

repas, lecture d'un chapitre de la Bible ou de la vie des Saints; à la fin les grâces dites par le chapelain, qui terminait en rappelant le souvenir des fondateurs et bienfaiteurs de la maison. Puis le principal prenait la parole, s'il y avait lieu, pour prononcer les grandes admonestations et annoncer les punitions.

Venaient ensuite interrogations sur les leçons, repos d'une heure occupé par une lecture de quelque poète ou orateur, classe de trois à cinq heures, puis interrogations. A six heures le souper. Encore interrogations, salut à la chapelle, et le couvre-feu à neuf heures. Telle était, à quelques différences près, la vie dans tous les collèges.

Et du latin toujours, toute la journée. C'est du latin qu'il pleut sur les passants par les fenêtres ouvertes des classes, lorsque le maître explique, lorsque le régent de rhétorique clame quelque tirade enflammée contre Philippe ou Catilina, ou lorsque les élèves se récitent mutuellement leur leçon jusqu'à ce que chaque terme soit bien entré dans leurs têtes, ou lorsqu'ils argumentent deux à deux sur le pour ou le contre des questions posées, sous la direction d'élèves des classes supérieures. Du latin toujours, même à table : « *Poculum a dextris! ad lævam panis!* le verre à droite! le pain à gauche! » crient les maîtres aux ignorants de la bonne tenue.

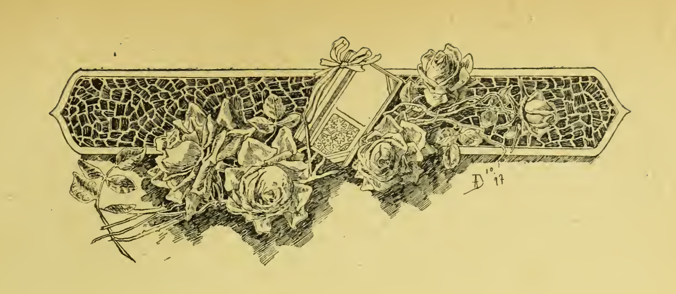
La dispute tenait une plus grande place dans les méthodes d'enseignement à mesure que l'écolier avançait dans les classes supérieures; pour l'obtention des grades, cela devenait plus sérieux encore. Les aspirants bacheliers disputaient pendant un mois dans le collège et s'en allaient pendant un autre mois disputer en public rue du Fouarre. Tous les samedis soir, à Sainte-Barbe, dispute dans la grande salle;

aux distributions solennelles des récompenses, il y avait également une grande dispute publique qui mettait aux prises les élèves devenus, par cette gymnastique quotidienne, les plus forts ergoteurs.

Il y avait récréation seulement deux jours par semaine, le mardi et le jeudi, après la classe du soir, liberté de jouer dans les cours et préaux, ou promenade en troupe sous la surveillance de quelque maître vers le Pré-aux-Clercs et les sentiers tout le long de la Seine.

Les vacances, qui ne s'appelaient pas vacances, mais vendanges, duraient généralement tout le mois de septembre, mais il y avait, pour les étudiants des Facultés, cessation des cours et des examens pendant les trois mois d'été.





XII

La Réforme et la Ligue.

Le XVIe siècle si troublé apporta de bonne heure à l'Université ses bouillonnements et ses bouleversements d'idées et de conscience, qui devaient aboutir à la longue série des guerres religieuses. La fondation du Collège de France, la réforme des études, les hellénistes, la lutte des savants docteurs de la Renaissance contre la vieille Sorbonne du moyen âge, représentante des idées étroites et arriérées, le mouvement d'investigation scientifique qui se dessinait avec tous ces grands esprits accourant sur la vieille montagne des études pour y jeter le grain des idées nouvelles et le faire germer, l'incroyable développement de l'imprimerie qui lançait sur le monde édition sur édition, déterrait ces vieux auteurs grecs et romains qu'on connaissait à peine de nom, multipliait les livres jadis si rares, quand les copistes des vieilles rues de l'Université y travaillaient seuls, tout cela devait produire une effervescence des jeunes cervelles et remuer profondément les bandes d'étu-

diants arrivant, génération après génération, s'entasser dans la cité universitaire.

François Ier avait en 1531 fondé le Collège de France, collège royal des trois langues, avec des chaires d'hébreu, de grec et de latin, et d'autres chaires pour diverses sciences professées par les maîtres les plus éminents appelés de partout. L'esprit humain semblait vouloir s'élancer dans de nouvelles voies, avec une avidité de science surexcitée par toutes les découvertes dans le champ de l'antiquité nouvellement fouillé.

La renaissance des lettres suivit l'essor de l'imprimerie. Les grands imprimeurs Gilles de Gourmont, Antoine Verard, Simon de Collines, Josse Bade, avaient leurs presses sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève, quartier plus doctissime que jamais.

C'est le temps où les Estienne, dans leur imprimerie installée rue Jean de Beauvais, dans les bâtiments du Clos Bruneau, que les Écoles de droit venaient d'abandonner pour s'installer plus au large à côté, reçurent plus d'une fois la visite de François Ier, leur protecteur, qui les avait nommés imprimeurs royaux pour le grec. Tout le monde parlait pour le moins latin dans cette maison des Estienne, même les servantes. On raconte, ce qui est encore un petit détail pittoresque et charmant, que Robert Estienne avait coutume d'accrocher les épreuves des éditions en cours d'impression aux vitrages de sa maison, en ce lieu de passage où maîtres et étudiants se croisaient toute la journée ; il y avait une petite prime pour tout passant qui signalait une faute oubliée, et quand la chasse produisait, quand l'écolier, assez souvent dépourvu de pécune, le nez sur les fenêtres,

relevait quelque vétille inaperçue par les correcteurs, c'était pour lui une aubaine agréable, il bénissait le grec, maître Robert Estienne, et tous les savants déterreurs de l'antiquité.

Cette renaissance des lettres apporta un trouble



IMPRIMERIE A LA FIN DU XVIe SIÈCLE.

D'après une gravure en taille-douce de Stradan

profond dans l'Université et suscita des orages et des luttes. La grande crise de la Réforme passait sur le monde et l'on pouvait voir les partis politiques et religieux tout prêts à s'entre-déchirer. Aux deux siècles précédents, l'Université, dans les grands troubles politiques, avait forcément joué son rôle, important souvent par son intervention dans les conseils ou les négociations. Ses docteurs durent maintes fois prendre parti entre Armagnacs et Bourguignons. Dans les conflits des ambitions princières et des

intérêts généraux ou particuliers, la marche des événements avait porté l'Université du mauvais côté, aux tristes jours de l'occupation anglaise, quand, à la mort de Charles VI, elle soutenait le duc de Bedfort, régent de France pour le roi d'Angleterre, contre le dauphin Charles VII.

Ces troubles, ces emportements des passions politiques, le XVIe siècle les apportait de nouveau avec la Réforme et toutes les discordes qui s'ensuivirent. Dans la lutte entre catholiques et protestants, l'Université fut résolument et violemment catholique, et avec elle la grande majorité de ses maîtres et de ses étudiants. Quand les querelles religieuses tournèrent en guerres ouvertes, elle se jeta dans le parti de la Ligue, elle fut guisarde et espagnole, et ses écoliers organisés en bandes armées marchèrent avec les bataillons de moines des couvents, dans les grandes journées de la Ligue.

Dès les premiers temps de cette période troublée, ces étudiants combatifs, ces écoliers fougueux catholiques, montrent volontiers leur aversion aux Calvinistes; les querelles qui naissent bien souvent dégénèrent facilement en rixes et bagarres. Chez eux, près de la porte de Nesle et du Pré-aux-Clercs, il y a une rue presque entièrement habitée par les Calvinistes, qu'on surnomme la petite Genève. On s'y assomme volontiers, on se larde d'estocades quand on se rencontre sortant, les uns d'un prêche clandestin, les autres du sermon enflammé d'un curé ou d'un moine du quartier. A la Saint-Barthélemy, le territoire de l'Université eut sa part de sang et de meurtres. L'une des victimes fut Pétrus de la Ramée ou Pierre Ramus, maître célèbre qui enseignait la philosophie au collège de Presles. Dans l'explosion des fureurs

populaires, bien des haines particulières trouvèrent l'occasion de s'assouvir. Ramus avait beaucoup d'ennemis à la Sorbonne ; il osait toucher à Aristote, à ses *catégories,* à tout le fatras de la vieille scolastique ; il attaquait violemment les docteurs sorbonnagres, ses rivaux. Déjà, dans les précédentes persécutions, il avait dû s'enfuir ou se cacher.

Lorsque sonna le tocsin de la Saint-Barthélemy, ne pouvant s'enfuir, il chercha refuge au fond des caves du collège de Presles; c'est là que des assassins dirigés par un autre maître, Jacques Charpentier, le découvrirent et l'égorgèrent, après avoir commencé par le mettre à rançon.

La *Très Sainte Ligue* naquit ou fut baptisée dans un des collèges de l'Université. En 1574 une assemblée de quatre-vingts personnes, prêtres, gentilshommes, gens de robe, bourgeois, en grande partie agents secrets ou avoués des Guise, se tint au collège Fortet, rue des Sept-Voies, dans un bâtiment qui existe encore, et dont la tour d'escalier, par-dessus les démolitions, regarde la place du Panthéon. Ces quatre-vingts personnes prêtèrent serment de soutenir la sainte association des « princes, seigneurs, gentilshommes et corps de ville du royaume », et organisèrent fortement cette ligue dans Paris, divisé en seize quartiers sous la surveillance et direction chacun d'un quartenier, lesquels quarteniers réunis formaient le fameux Conseil des Seize.

L'écolier du XVIe siècle ne ressemble pas à celui du XVe. Il y a, dans la première période l'écolier lettré de la Renaissance, le fervent auditeur des maîtres nouveaux qui l'entraînent dans l'étude de l'antiquité retrouvée. Dans la période mouvementée par la tempête religieuse, l'étudiant prend des habi-

tudes combatives et devient facilement un soldat.

L'ancêtre des Écoles des âges précédents, pauvre hère souvent, à la robe trouée, aux souliers percés, ne songe qu'aux longues et difficiles étapes à franchir pour la conquête des grades qui doivent faire du clerc famélique un docteur pourvu et renté. S'il se lance volontiers dans les bagarres pour la défense des droits particuliers des Écoles, il ne tire pas l'épée dans les discordes publiques, il ne brandit pas le fauchard ou la vouge. Homme de robe, il parlera et sermonnera tout au plus.

L'écolier du XVIe siècle est homme d'épée. Aux processions, aux fêtes, il a déjà des allures de soldat; quand il marche dans les cérémonies, avec les maîtres et les régents de ses collèges, on dirait un régiment de lansquenets aux chausses tailladées, qui défile fièrement derrière ses tambourins et ses enseignes. Nous l'avons vu aux dernières processions du Landit.

Ces épées, ces harnais de guerre, vont servir bientôt. La Ligue a déchaîné toutes les passions; l'Université, dignitaires, régents, écoliers, s'est lancée à corps perdu dans le mouvement. Les Écoles sont fanatiquement guisardes et ligueuses. Partout dans Paris, mais surtout dans le quartier de l'Université, les curés des paroisses et les moines des couvents attaquent violemment le roi des mignons, Henri III, beau-frère de l'hérétique Henri de Navarre, et chantent la gloire du grand Henri de Guise.

La duchesse de Montpensier souffle le feu de la Ligue dans les couvents, enflamme docteurs et prédicateurs si ardents déjà, et quand le roi essaie de prendre des mesures militaires contre les meneurs de la Ligue à l'arrivée de Guise à Paris, la sédition



LES ÉCOLIERS A LA JOURNÉE DES BARRICADES EN 1588.

éclate, et les premières barricades de la révolution de 1588 sont dressées dans le quartier des Écoles.

Le matin de cette journée des Barricades, quand les compagnies suisses et françaises commencèrent leur mouvement, les écoliers se réunirent et s'armèrent à la hâte, et, dirigés par le comte de Brissac, descendirent soulever les pavés du carrefour Saint-Séverin à la place Maubert. Le quartier des Écoles devint une forteresse.

Toute la journée ils tiennent là, recevant avec force horions et arquebusades, deux ou trois compagnies de soldats dejà repoussés par les ligueurs au Parvis Notre-Dame, et qui doivent se replier comme les autres sur le Louvre.

Derrière ces barricades, des bataillons de moines, la pique ou l'arquebuse en mains, sont venus rejoindre les écoliers. La nuit se passe parmi les clameurs et les vociférations. Que de discours aussi! Enfin un bouillant avocat harangue les Écoles : « Messieurs, c'est trop patienter, allons prendre et barricader ce roi dans son Louvre! »

Et, le matin venu, une colonne de sept ou huit cents écoliers et de trois ou quatre cents moines de tous les ordres se préparait à marcher sur le Louvre, conjointement avec les Guisards de la rive droite, lorsque Henri III prit juste à temps le parti de monter à cheval pour s'esquiver.

Les étudiants avaient coiffé le morion, ils ne devaient plus guère songer à le quitter de quelques années, et les collèges, joyeux de leur triomphe, allaient en voir de belles.

Après l'assassinat à Blois du duc et du cardinal de Guise, à la Noël suivante, c'est une explosion de fureurs et une nouvelle rage de processions dans

tout Paris, bientôt menacé et assiégé par les troupes royales.

Le quartier des Études a bien autre chose à faire que de s'occuper de droit romain, de philosophie ou de théologie. Il est bien question de cours et d'examens, de soutenances de thèses en Sorbonne. Après l'assassinat de Henri III répondant à celui de Guise, la Sorbonne, dans une assemblée solennelle de tous les docteurs et licenciés, vient de jurer la Sainte Union et l'exclusion du roi de Navarre.

Peu à peu les collèges de sciences se changent en casernes, les étudiants étudient le maniement de la pique et de l'arquebuse, et prennent leurs degrés en art militaire. Dans cette fièvre ligueuse et guerrière qui tient la grande ville, les accès se traduisent par un redoublement de *manifestations*, comme nous disons maintenant, étrangement pittoresques, à la fois processions religieuses et revues militaires, telle la grande procession du 3 juin 1590.

Convenue et préparée dans une réunion tenue aux Augustins par les abbés des couvents et les docteurs de la Sorbonne, cette grande revue des couvents et des écoles en armes excite l'enthousiasme des Parisiens. C'est un spectacle extraordinaire et réjouissant que cette longue colonne qui descend de la Montagne Sainte-Geneviève et se dirige vers Notre-Dame.

En tête marche l'évêque de Senlis, un crucifix d'une main, une pertuisane de l'autre, accompagné d'un état-major d'abbés et de régents de collèges, casqués et armés.

Des compagnies de moines alternant avec des compagnies d'écoliers suivent, la hallebarde sur l'épaule ou l'arquebuse avec la fourchette en mains,

un grand nombre coiffés de salades et bourguignottes, quelques piquiers avec cuirasses, brassards et cuissards dans le nombre. Tout cela s'avance à grand bruissement de ferraille, les moines commandés par leurs prieurs, les écoliers par leurs professeurs, au chant des hymnes coupés de commandements militaires : car, pour faire meilleure



BRIMADES DANS LA COUR D'UN COLLÈGE.

impression sur les Parisiens, réchauffer les tièdes et impressionner les politiques cachés, on s'arrête aux carrefours, sur les ponts, pour faire quelques belles évolutions, quelques exercices de piques ou hallebardes et pour tirer quelques salves en l'air.

Au retour dans l'Université, pour faire honneur à son Éminence le cardinal légat du pape ainsi qu'à Mgr l'ambassadeur d'Espagne, une dernière salve tirée devant leurs carrosses jeta par terre quelques hommes derrière ces hauts personnages, mais cela ne pouvait que prouver la parfaite bonne volonté de tous ces guerriers improvisés.

Depuis les troubles, les Ecoles avaient perdu une

grande partie de leurs étudiants. Les écoliers étrangers s'étaient envolés dès le commencement; ceux des provinces possédant quelques ressources et des parents regagnaient leurs foyers. Des boursiers ne recevant plus l'argent de leurs bourses avaient pris la carrière des aventures et s'étaient faits soldats en quelque bande.

Il y avait d'ailleurs en l'Université un certain nombre de gaillards, cadets de familles d'épée, qui, rongeant leur frein à l'odeur de toute cette poudre brûlée, attirés par l'éclat de toutes ces cuirasses, ne pouvaient, en telles occurrences, résister à l'instinct atavique. Ceux-là vite abandonnaient leurs livres et leur latin, jetaient la robe et le bonnet carré pardessus les toits de la Sorbonne et s'en allaient jouer de la rapière dans les guerres civiles.

Une figure extraordinaire, parmi tous les belliqueux écoliers de ce temps, c'est le fameux Guy Eder de la Fontenelle, le *Brigand de Cornouaille.* C'était un cadet que sa famille avait placé au collège de Boncourt, en vue de le pourvoir, le moment venu, d'une abbaye bonne et tranquille, ou d'un siège dans la magistrature. Cet écolier, toujours prêt d'ailleurs à en venir aux coups et à tirer le poignard avec ses compagnons d'études, n'avait pas seize ans lorsque, s'évadant de Boncourt, il vendit sa robe de classe et ses livres, acheta une épée et courut s'enrôler dans une troupe de partisans ligueurs dont il devint bientôt le chef.

Et, de Saint-Brieuc à Quimper, du pays de Léon à la Basse-Bretagne, ravageant, pillant et brûlant, commettant les plus abominables crimes en se couvrant du nom de la Ligue, La Fontenelle, embusqué avec sa bande dans son repaire de l'île Tristan, devant

Douarnenez, tint pendant dix ans, jusqu'au triomphe définitif de Henri IV, dont les troupes ne purent le forcer, mais qui trouva cependant à la fin l'occasion de le prendre et de le faire rouer vif en place de Grève, à Paris.

Tous les collèges après la journée des Barricades s'étaient donc vidés d'une bonne partie de leurs écoliers, quand vint le terrible blocus qui réduisit les Parisiens, après qu'ils eurent dévoré chevaux, chiens, chats, cuirs et peaux, à manger l'herbe des terrains vagues avec du pain de paille et d'os calcinés. Presque abandonnés, les collèges servaient au cantonnement des paysans des environs réfugiés en ville, ou des troupes espagnoles venues au secours de la Ligue. On y vit même, parqués dans les cours, des bestiaux, bœufs ou moutons, amenés par ces paysans ou ces Espagnols. Des étables près des classes abandonnées, les bêlements répondant aux mugissements, au lieu de discussions et de controverses entre maîtres et écoliers. Et par là-dessus des commandements militaires : *Haussez la pique... Prenez la mèche en la main droite.... Soufflez la mèche....*

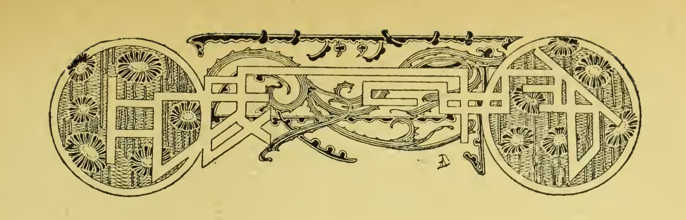
Quelques centaines de malheureux étudiants, affamés, maigres et déloquetés, erraient inoccupés dans les préaux, en traînant leurs colichemardes, ou s'en allaient essayer de se ragaillardir à l'audition de vigoureux sermons, qui remplaçaient le pain quotidien par des anathèmes furibonds lancés au roi de Navarre.

Après le sermon, on avait l'exercice à côté des fantassins espagnols, on s'alignait en compagnies faméliques pour quelque garde au rempart...

Et cela dura, après des accalmies et des soubresauts, des délivrances et des surprises, après bien

des violences populaires, des exécutions ordonnées par les Seize ou par Mayenne, jusqu'à l'entrée du Béarnais abhorré, qui trouva tout à reconstruire et à restaurer dans l'Université, les études mortes, les collèges délabrés et dévastés, les préaux envahis par les herbes, le corps enseignant à rétablir et les écoliers disparus à ramener.





XIII

Pendant le grand siècle.

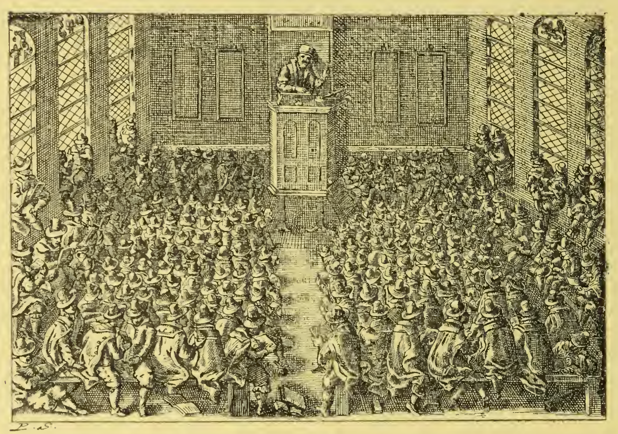
L'ordre rétabli, le Paris de la Ligue conquis et retourné, les provinces pacifiées, la Sorbonne ayant fait sa soumission à ce roi qu'elle avait si violemment combattu, les écoliers rentrèrent dans leurs collèges.

Des réformes s'opérèrent, quelques collèges trop pauvres furent supprimés ou réunis à d'autres. Quelques-uns trop endettés restèrent momentanément fermés pour permettre aux principaux d'éteindre les dettes avec le revenu non employé des bourses.

Pour parer aux inconvénients du manque d'uniformité de l'ancien régime des classes, des programmes et des systèmes, qui variaient vraiment trop de collège à collège, on songea à établir un règlement uniforme des études. Une commision où se trouvaient, avec les hommes les plus éminents de l'époque, les présidents de Harlay, de Thou, Molé, fut chargée d'élaborer ce programme universitaire, que le Parlement enregistra en 1599.

La réforme établissait sur de nouvelles bases les dignités et les fonctions dans l'Université, fixait le

mode d'élection du recteur et des dignitaires. Pour la discipline intérieure des collèges, les fonctions du principal, du proviseur et des maîtres se trouvaient mieux définies. L'étude des auteurs latins commençait dès les basses classes avec la grammaire; on



COURS PUBLIC DANS UNE UNIVERSITÉ AU DÉBUT DU XVIIe SIÈCLE.

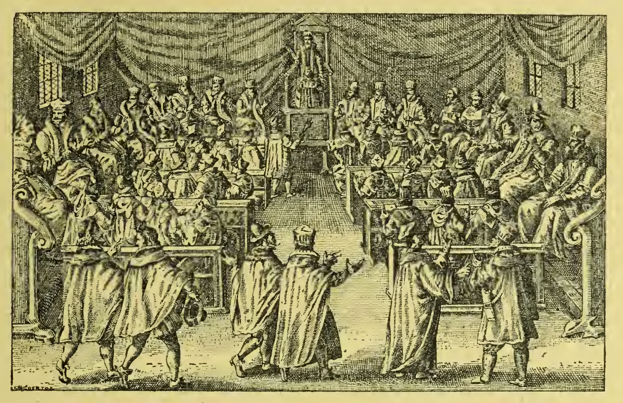
prenait Cicéron, Virgile, Salluste, César, pour arriver dans les hautes classes à Horace, Perse, Juvénal et aux auteurs grecs.

Les prix de la pension sont chaque année fixés par une commission de maîtres, de magistrats et de notables réunis au Châtelet.

A neuf heures chaque soir, tout est clos dans les collèges et les clefs sont remises aux proviseurs. Les élèves internes et externes ont une sorte d'uniforme; ce n'est plus la souquenille ou la robe des premiers temps, on rejette les costumes cavaliers des écoliers du XVIe siècle, le costume est modeste, ainsi qu'il sied à de paisibles étudiants; point de ces grands feutres des gens d'épée, ni de ces bottes que tout le

monde va porter dans la première partie du siècle, mais un pourpoint de gros drap avec ceinture, un bonnet noir, des bas bleus et des souliers.

En ce siècle d'ordre et de reconstruction, les écoliers de l'Université ne forment plus un peuple à



RÉCEPTION D'UN DOCTEUR DANS UNE UNIVERSITÉ AU DÉBUT DU XVIIe SIÈCLE.

Cette vignette, ainsi que la précédente, est reproduite d'après une gravure en taille-douce de Crispin de Passe, extraite de l' « *Académie* ou *Tableau de la Vie scolaire* », publié en 1612.

part, une nation à mœurs particulières, régie par d'antiques lois spéciales. Il ne va plus être question sous Louis XIV des privilèges concédés par Philippe-Auguste ou saint Louis.

La discipline sera restaurée, discipline sévère et rude. Montaigne disait que les collèges de son temps étaient de véritables geôles de jeunesse captive. Ce caractère maussade s'accentuera pour les vieux bâtiments sombres et vétustes, les salles d'études étroites et moisies, éclairées fort mal par des fenêtres fort souvent grillées où s'entasseront les générations d'écoliers jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

C'est toujours le temps des fortes études et des fortes punitions; le fouet, la férule ou le martinet sont d'un usage journalier pour l'écolier, depuis les premiers jours où il ânonne son rudiment dans une petite école, jusqu'à ce qu'il ait conquis le grade de bachelier ès arts. Le dauphin au Louvre, le petit villageois dans la grange où le magister lui enseigne l'alphabet, le fils du grand seigneur avec son gouverneur, le jeune bourgeois achevant ses humanités, connaissent également cet universel instrument d'encouragement à l'étude.

A l'heure où se règlent les comptes, après la correction des devoirs on passe à la correction des pauvres écoliers. Un certain fonctionnaire particulièrement connu et redouté passe dans chaque classe, son fouet sous le bras. Il est accueilli par un silence soudain et un frémissement. Les écoliers désignés doivent s'avancer et mettre habit bas.

Quelques cris, des pleurs, et les comptes sont réglés, sans préjudice toutefois de terribles pensums, d'interminables copies ou de fastidieuses récitations. Ainsi s'inculquaient l'amour des belles lettres latines ou grecques, le culte des bons auteurs.

Il faut dire aussi que les rigueurs se compensaient par des récompenses pour les bons élèves et les forts en thème. Les distributions de prix à la fin de l'année scolaire avaient commencé, pense-t-on, dès les débuts du xvie siècle. On ne sait pas au juste en quoi consistaient alors les récompenses décernées à quelques élèves méritants.

Avec le xviie siècle les distributions de prix deviendront une habitude régulière. En outre des volumes épais ou minces, reliés en veau, et des belles

estampes, les bons élèves avaient un autre genre de stimulant : ils pouvaient obtenir des rôles plus ou moins importants dans les pièces qui se jouaient



ACADÉMIE DE DANSE ; DÉBUT DU XVIIe SIÈCLE.

à certaines fêtes, ou à la distribution solennelle.

Les enfants des grands seigneurs suivaient quel-



ACADÉMIE D'ESCRIME ; DÉBUT DU XVIIe SIÈCLE.

Ces vignettes sont reproduites d'après des gravures en taille-douce de Crispin de Passe, extraites de l' « *Académie* ou *Tableau de la Vie scolaire* », petit ouvrage publié en 1612 représentant les différents épisodes de l'éducation d'un jeune noble.

quefois les cours des collèges, surtout ceux de Navarre ou de Clermont. Généralement ils étaient

amenés par un maître attaché à leur personne. On voit paraître à cette époque dans les grandes familles le *Gouverneur*, gentilhomme pauvre, officier réformé, qui gouverne les études, les maîtres et la vie des jeunes gens.

Dans les *Mémoires du maréchal de Bassompierre*, nous pouvons trouver le programme des études pour



ÉCOLE DE GARÇONS EN ALLEMAGNE ; XVIIe SIÈCLE.
Gravure en taille-douce extraite d'un ouvrage du pédagogue slave Coménius né en 1592, mort en 1671 (Henne am Rhyn).

gens de qualité de la fin du XVIe siècle : à 5 ans le rudiment ; à 8 ans écriture, danse, luth, grammaire, latin ; à 15 ans, escrime, combat à la barrière, rhétorique, logique, physique, espagnol ou italien, équitation, fortification, etc.

A cette époque vont fleurir les académies où les jeunes gens, après les humanités, vont achever leur éducation et apprendre la politesse, la danse, un peu de musique, beaucoup d'équitation et le plus possible d'escrime.

Les petites écoles à l'autre extrémité, les écoles du peuple, n'avaient pas moins souffert que les collèges tombés en décadence pendant les guerres civiles. Elles aussi avaient grand besoin d'être réorganisées.

On voulait dans les villes une école au moins par paroisse, c'étaient quelquefois des écoles mixtes, plus souvent des écoles séparées de garçons et de



ÉCOLE DE FILLES EN FRANCE SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIII.

D'après une gravure en taille douce d'A. Bosse (1605-1678).

filles avec maîtres et maîtresses. Les installations en général restaient fort modestes, on se contentait d'un local quelconque avec de longues tables et des bancs. Le maître ou la maîtresse, grosses lunettes rondes sur le nez, le paquet de verges à la main, surveillait tout son petit monde et faisait ânonner l'alphabet.

Un peu de grammaire française, un peu d'arithmétique, formaient presque tout le programme; ces écoles continuaient à vivre sous la juridiction du Chantre de Notre-Dame, qui n'aurait pu modifier l'enseignement tout à fait primaire, sans se heurter au privilège de l'Université. A Paris le magister des petites écoles n'enseignait même pas l'écriture, cela était l'affaire spéciale des *Maîtres d'écriture*, petite corporation constituée en *Académie d'écriture* et qui, forte d'une sorte de monopole et d'arrêts obtenus, interdisaient aux maîtres d'écoles de mettre plus de trois lignes dans les exemples d'écriture qu'ils donnaient à leurs écoliers; mais ces maîtres de l'académie d'écriture enseignaient le grand art des paraphes, d'une élégance fantastique et des fioritures extravagantes.

Vers la fin du XVIIe siècle l'institution des Frères de la Doctrine chrétienne ouvrit de nouvelles écoles, dont le programme fut à peu près celui des petites écoles laïques. Les enfants y apprenaient à lire dans la célèbre *Civilité puérile et honnête*.

Alexis Monteil estime que sous Louis XIV on comptait en France environ douze mille petites écoles, quatre mille écoles secondaires payantes ou petites pensions, et trois cents collèges. Dans les collèges monastiques primitivement créés pour le recrutement des ordres, on recevait aussi les étudiants laïques.

Le cardinal de Richelieu, dont la forte main travaillait à la consolidation du royaume ébranlé par un siècle de troubles, retoucha l'antique institution de saint Louis et rebâtit la vieille Sorbonne, un quadrilatère de bâtiments sévères dominé par une église à coupole, encadrant une grande cour dont la solennité réfrigérante impressionne depuis bientôt trois cents ans les candidats aux grades, qui l'arpentent fiévreux et le cœur battant, pour la *thèse sorbonnique* de jadis, la soutenance de treize heures du doctorat théologique « sans boire ni quitter la place », contre tous les docteurs et ergoteurs de la maison qui se relayaient de deux heures en deux heures, — ou pour le simple *bachot* de nos jours.

Après Richelieu, Mazarin. Celui-ci fonda par testament le collège Mazarin ou des Quatre-Nations : Pignerol, Alsace, Roussillon, Flandre, pour soixante jeunes gentilshommes de ces provinces.

Ce n'était plus le temps des modestes constructions, des vieux collèges du moyen âge; ces soixante élèves devaient être logés fastueusement dans les grands bâtiments, — avec encore une coupole en pendant à celle de Richelieu sur la montagne sorbonnique, — qui firent tomber la vieille tour de Nesle avec son rempart, et transformèrent définitivement ce coin fameux du paysage universitaire, témoin pendant tant de siècles des ébats paisibles ou séditieux de la gent écolière.

C'était fini complètement de tout souvenir de la tour de Marguerite de Bourgogne, du légendaire Buridan, fini du Pré-aux-Clercs où la reine Margot, Marguerite de Valois, femme du Béarnais, construisit après son divorce un vaste hôtel, accompagné d'un petit couvent de moines Augustins, chargés de prier



ÉCOLE DE GARÇONS EN FRANCE SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIII.

D'après une gravure en taille-douce d'A. Bosse (1605-1678).

et chanter en se relayant jour et nuit pour la rémission de ses péchés.

De l'autre côté, derrière l'abbaye de Saint-Germain, il y avait la foire Saint-Germain, champ de fête aussi bien que foire marchande, avec 140 loges de marchands, avec théâtres, cabarets, tripots, académies de jeux, etc., et dont la vogue dura sans se démentir pendant les xvie et xviie siècles.

Les écoliers que travaillait un appétit de bruit et de tapage par trop violent purent encore, à défaut de Pré-aux-Clercs, se donner quelque mouvement à la foire Saint-Germain. Il y avait les pages des nobles visiteurs, les laquais, les porteurs de chaises, race querelleuse.

Aux spectacles ou dans les cabarets, les écoliers semblaient quelquefois se croire au Landit supprimé et se permettaient quelques licences. Ils avaient bien osé un jour suivre et insulter ouvertement Henri III, visitant la foire avec ses mignons à grandes fraises.

Donc parfois les écoliers, aux prises avec les laquais et les pages pour des plaisanteries sans doute un peu fortes, livraient de véritables batailles rangées. En 1605, un certain soir que les désordres avaient été sérieux, des laquais se vengèrent en coupant les oreilles d'un écolier et en les lui mettant soigneusement ensuite dans sa poche. Les Écoles en fureur descendirent à la foire Saint-Germain, et cette fois la bataille fut telle que des morts et des blessés restèrent sur le carreau.

Pendant une grande partie du xviie siècle, l'Université fut en guerre avec les jésuites du collège de Clermont, expulsés sous Henri IV, rentrés sous Louis XIII. Leur établissement, devenu le collège

Louis-le-Grand et agrandi par l'absorption des collèges du Mans et de Marmoutiers, acquit, malgré les luttes avec l'Université, un haut degré de prospérité sous Louis XIV. Sur ses bancs se pressaient tous les enfants des grandes familles, tous les fils de la noblesse de cour, amenés par de graves précepteurs emperruqués ou par des valets de chambre lettrés qui leur servaient de répétiteurs.

Le bon Rollin, principal du collège de Beauvais, maître très aimé et très apprécié, mais entré dans le jansénisme, eut aussi sa bonne part de combats, de traverses et de horions, dans les querelles théologiques qui divisaient l'Université. On lui doit d'avoir soulagé un peu les études du latinisme par trop excessif qui pesait sur elles.

C'était un commencement des réformes dans le plan des études et dans les Universités que l'on rêvait au XVIIIe siècle. Les petits collèges tombaient peu à peu, absorbés par les grands. En 1763, une réforme générale de l'Université décida la suppression de quelques-uns qui subsistaient encore péniblement, et ne laissa en exercice que dix établissements : la Sorbonne, Louis-le-Grand, Lisieux, Cardinal-Lemoine, la Marche, Grassins, Harcourt, Montaigu, Navarre et Quatre-Nations.

Pour les petites écoles, c'est-à-dire le petit enseignement, il y avait peu de différences entre Paris et les villes de province. Suivant l'importance de la ville, les petites écoles, tenues par des magisters ou par des frères de la doctrine chrétienne, étaient plus ou moins nombreuses, les maîtres plus ou moins bons. Dans les bourgs ou villages, garçons et filles souvent occupaient les mêmes locaux, réunis



PAGE DE LA THÈSE DE PHILOSOPHIE

De Louis de La Tour-d'Auvergne passée en 1679 et dédiée à Louis XIV. Le dessin est de Sevin ; la gravure de L. Cossin ; l'écriture de R. Michault (Bibliothèque nationale ; département des Estampes).

dans les mêmes classes ou par classes séparées, avec un maître et une maîtresse — souvent la femme du maître.

Ces écoles étaient gratuites, ou les élèves payaient un écolage modéré, quelquefois en nature, grains, volaille, œufs ; l'hiver, on voyait chaque enfant apporter, à des jours fixés, sa bûche pour chauffer l'école.

Mais dans les villages éloignés des centres, dans les provinces pauvres, dans les pays de montagnes, l'organisation de l'enseignement laissait bien à désirer. En Auvergne, en Dauphiné, il y avait les instituteurs ambulants qui couraient le pays, de village en village, à la recherche d'enfants à instruire. Ils se louaient dans les foires, où les paysans allaient quérir des serviteurs agricoles ou vendre leurs moutons.

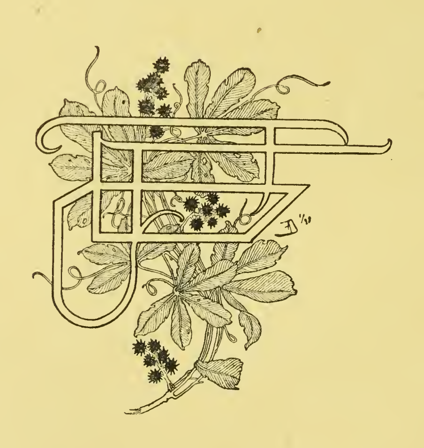
Une plume d'oie au chapeau, cela voulait dire que le magister qui se proposait enseignait la lecture, deux plumes, qu'il tenait aussi l'art de l'écriture. S'il avait trois plumes, c'était un homme d'un vaste savoir, il pouvait ajouter un peu de latin à son enseignement.

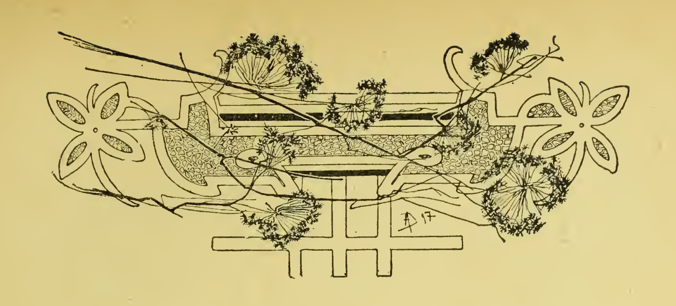
Ailleurs un village n'engageait un magister qu'après un examen préalable, passé devant les autorités, le curé et les quelques lettrés du pays, c'est-à-dire ceux qui savaient lire et possédaient quelques notions supplémentaires. L'examen ne portait pas sur des matières difficiles : lecture, un peu de calcul, un texte, généralement un sermon, à expliquer.

Et ensuite on débattait longuement le chiffre des gages. Il ne s'agissait pas d'une forte somme, trente ou quarante petits écus, et lorsqu'il y avait plusieurs

concurrents pour la même place, on pouvait parler d'un léger rabais. Le magister de village exerçait souvent une petite profession à côté, il était sacristain, chantre, sonneur naturellement, il pouvait devenir le barbier du village, un peu médecin ou rebouteux même.

Dans les hameaux trop peu importants pour posséder une école, le magister était logé dans quelque ferme; les enfants se réunissaient n'importe où, l'été dans une grange ou en plein air, l'hiver dans une étable pour avoir chaud, et les bœufs et les ânes pouvaient prendre leur part des leçons et répondre en leur langue, hihanner réellement si les rustiques écoliers restaient à court devant le maître.





XIV

Médecins de Montpellier et Avocats de Toulouse

Primitivement, dans l'Université de Paris, le droit ecclésiastique seul était enseigné, du moins officiellement, il n'y avait guère de maîtres et d'étudiants en droit civil que dans les Universités de province.

Les Écoles de droit parisiennes se tenaient au Clos-Bruneau, rue Jean-de-Beauvais. Ce n'est qu'au XVIe siècle que des chaires de droit civil furent créées, et encore y eut-il des intervalles de suppression jusqu'au jour où Louis XIV organisa définitivement l'enseignement du droit romain et du droit français.

Les études duraient trois années. Pour la réception des docteurs, on observait un cérémonial traditionnel : le candidat revêtait une robe écarlate provenant du célèbre jurisconsulte Cujas, qui professa aux Universités de Toulouse, Cahors, Paris, Valence, et surtout à celle de Bourges, laquelle lui dut un grand renom.

Après avoir placé le bonnet de docteur sur la tête du récipiendaire, on lui passait un anneau d'or au

doigt, et il était embrassé successivement par tous les docteurs présents.

La Faculté de Médecine n'eut que très tardivement un local à elle à Paris; l'enseignement se donna longtemps rue du Fouarre, aux logis des maîtres, ou dans quelque préau de collège aux heures où il se trouvait libre. Les premiers maîtres étaient des prêtres ou des moines médecins.



MÉDECIN (XVIe SIÈCLE).
D'après une aquarelle d'un recueil en 1586, conservé au département des Estampes à la Bibliothèque nationale.

C'est un médecin de Charles VII qui pourvut la Faculté errante d'un local particulier, encore subsistant aujourd'hui rue de la Bûcherie, après bien des transformations misérables. L'amphithéâtre à coupole que l'on voit au-dessus des vieilles constructions y fut ajouté vers le milieu du XVIIIe siècle.

Les études médicales étaient longues et il fallait affronter victorieusement bien des examens pour obtenir le grade de bachelier; ensuite, l'aspirant devait étudier encore deux années avant de se présenter au premier examen sur la pratique, qui ne donnait que le diplôme de licencié, avec toutefois la faculté d'exercer. Venaient alors les examens pour le doctorat et la réception solennelle, avec un cérémonial consacré, avec thèse, argumentations, discours et sermons en latin, parodiés si comiquement par Molière.

Dans l'enseignement, la chirurgie restait subordonnée à la médecine; le professeur de médecine se

faisait assister d'un aide chirurgien pour les démonstrations. Puis les chirurgiens se séparèrent en deux corps : les lettrés, chirurgiens de robe longue, et les barbiers, chirurgiens de robe courte, pour lesquels les cours se faisaient en français. Hiérarchie sévèrement gardée.

Il y avait aussi une chaire de pharmacie et une chaire de botanique. Les pharmaciens se subdivisaient en docteurs en pharmacie et en apothicaires.



MÉDECIN VERS 1660.

D'après une gravure en taille-douce extraite des *Proverbes* de Lagnet, publiés en 1660.

Les chirurgiens s'étaient depuis longtemps organisés en confrérie de Saint-Cosme et de Saint-Damien, fondée par Jehan Pitard, médecin des rois Louis IX, Philippe le Hardi et Philippe le Bel, lequel présidait le jury de six maîtres chirurgiens chargés d'examiner les barbiers « et aultres charlatans, voleurs et abuseurs », qu'on voulait empêcher de se mêler de chirurgie sans le moindre diplôme ou la moindre étude.

Il y avait aux Écoles, depuis le XVIIe siècle, des consultations gratuites pour les pauvres. A la confrérie des chirurgiens, *le valet de chambre barbier du Roy, garde et maistre de toute la barberie du royaume*, opérait dans l'église Saint-Cosme, le premier lundi de chaque mois, tout ce qui se présentait.

On sait quelles difficultés rencontraient maîtres et étudiants pour les études anatomiques. Le moyen âge considérant la dissection comme un acte sacri-

lège, la médecine était forcée de supposer et la chirurgie de tâtonner, un peu trop, hélas! pour le bien des pauvres malades.

Un jour, un franc archer, condamné à la potence pour quelque crime, se trouvant atteint de la *pierre*, les chirurgiens obtinrent du roi Louis XI de profiter de l'occasion pour s'éclairer un peu sur cette maladie. Le condamné, moyennant promesse de la grâce, consentit à se laisser entr'ouvrir. L'opération eut lieu publiquement, comme une leçon, dans le cimetière Saint-Séverin et réussit très bien, si bien que le criminel s'en alla doublement guéri de la pierre et de la pendaison, avec quelque argent en poche, comme récompense du service rendu à la science.



APOTHICAIRE FRANÇAIS.

Fin du xve siècle (manuscrit latin nº 6966 de la Bibliothèque nationale).

Plus tard, un peu plus de facilité fut accordée pour les études d'anatomie, mais encore les étudiants durent-ils user souvent d'adresse pour se procurer l'élément indispensable de leurs études, le pauvre corps à disséquer. De là toutes les histoires que l'on racontait à Paris sur l'ancien Hôtel-Dieu et sur les Cagnards, ces souterrains d'aspect si mélodramatique qui ouvraient sur la Seine leurs voûtes sombres et profondes s'étendant au loin sous l'hôpital et sous le Parvis Notre-Dame, en un dédale mystérieux. Les étudiants, dans l'intérêt de la science, volaient de temps en temps dans la salle des morts quelque cadavre, dont les débris, jetés ensuite à la Seine,



ÉTUDIANTS EN MÉDECINE VOLANT DES CADAVRES POUR LEURS ÉTUDES A L'HOTEL-DIEU; XVIIIe SIÈCLE.

s'en allaient échouer aux filets de Saint-Cloud.

Après bien des luttes, des tiraillements, des rivalités, des procès, avec l'académie de chirurgie, avec la célèbre Faculté de médecine de Montpellier, avec Théophraste Renaudot, l'homme à idées du XVIIe siècle, qui avait essayé de fonder une école concurrente, la vieille Faculté de médecine succomba à la Révolution, comme la Faculté de droit, pour renaître avec elle peu après, réorganisées dans les bâtiments construits vers 1775 rue de l'École-de-Médecine et place du Panthéon.

L'amphithéâtre de la Faculté de chirurgie existe encore, c'est toujours une école, mais d'un tout autre genre, l'École des Arts décoratifs.





XV

En Province.

A la fin du xve siècle, les Universités avaient recouvré, dans les provinces comme à Paris, l'état le plus florissant, des maîtres écoutés, des étudiants nombreux. Paris à lui tout seul comptait alors, dit-on, plus de trente mille écoliers. Certaines universités de province, sans prétendre à la célébrité de celle de Paris, ou à ses bataillons innombrables de clercs, possédaient une renommée particulière, des maîtres fameux dont les cours étaient suivis par de nombreux étudiants.

Ces Universités des provinces possédaient toutes plusieurs collèges, abritant des boursiers et des élèves payants, — des *pédagogies* ou écoles libres, où les écoliers suivaient les classes de grammaire et de rhétorique avant de s'inscrire aux facultés.

L'Université d'Angers, qui n'était primitivement qu'une faculté de droit ecclésiastique et de droit civil, avait reçu plusieurs fois des renforts d'écoliers parisiens, lorsque des troubles survenaient dans

l'Université de Paris. Au xve siècle les guerres avec l'Angleterre lui valurent un afflux d'écoliers des régions soumises à l'occupation anglaise, et peu après des facultés des arts, de médecine et de théologie y furent créées.

Outre les collèges ou hôtels pour les jeunes religieux des abbayes, il y avait plusieurs collèges : le collège de Bueil, le collège de la Fromagerie, le collège de la Porte-de-fer, et aussi des Écoles pour les cours des facultés, dans un vaste local qui fut à la Révolution transformé en théâtre.

Angers comptait un certain nombre d'écoliers allemands; l'un d'eux, en reconnaissance, avait acheté un pré, dit pour cela le pré d'Allemagne, qui fut le Pré-aux-Clercs des écoliers d'Angers.

Si Bourges devait à Cujas sa renommée pour le droit; si Toulouse, également fameuse pour la jurisprudence, eût pu fournir tout le royaume d'avocats supérieurement armés en droit romain, droit français, droit coutumier, législations diverses, civiles et criminelles, pour la défense ou l'attaque de la veuve et de l'orphelin, — de légistes basochiens, de procureurs, de présidents, de sénéchaux, de baillis, de greffiers retors et passés maîtres en toute chicane, l'Université de Montpellier était depuis ses origines le berceau d'une brillante école de médecine.

Les professeurs de Montpellier, héritiers des savants médecins arabes, espagnols et italiens, voyaient se presser à leurs cours des étudiants venus de tous les pays d'Europe. On trouve parmi ces maîtres tous les grands noms de la science médicale du moyen âge : Raymond Lulle, Armand de Villeneuve, Bernard de Gordon, Guy de Chaulin, Jean de Tournemire, etc., et une longue suite d'illustrations

médicales, professeurs ou élèves de Montpellier, vient de siècle en siècle faire cortège à ces ancêtres. Nous y voyons Rabelais au XVI[e] siècle.

Fameuse par les doctrines arabes, par les découvertes de ses médecins, par les études anatomiques, l'école de Montpellier rénova la chirurgie, jusqu'alors d'une extrême timidité et traitant toutes plaies, lésions et fractures avec de simples onguents.

En 1393, en même temps qu'une chaire de botanique, une chaire d'anatomie est fondée. Plus tard Charles VII accorde aux chirurgiens de Montpellier une petite rente d'un cadavre de criminel par an pour les dissections. C'était peu pour tant d'étudiants, mais c'était encore beaucoup en raison des idées du temps.

Les malades accouraient vers ces professeurs qui tentaient des opérations non pratiquées avant eux, comme l'opération de la cataracte par exemple. Le roi de Bohême Jean de Luxembourg, qui mourut en combattant aveugle ou à peu près sur le champ de bataille de Crécy, était venu s'y faire traiter.

En 1530, Rabelais vint y poursuivre des études commencées ailleurs. Inscrit sur les registres de la Faculté le 16 septembre, il passa des examens et fut gradué bachelier le 1[er] novembre. En 1531 il fit même un cours sur les œuvres d'Hippocrate et de Galien.

Détail qui nous montre que les étudiants de Montpellier, en dépit des études austères, avaient, comme ceux de Paris, le goût des récréations joyeuses et du théâtre, Rabelais prit part comme acteur à la représentation d'une farce : *La comédie de celuy qui avait espousé une femme muette.*

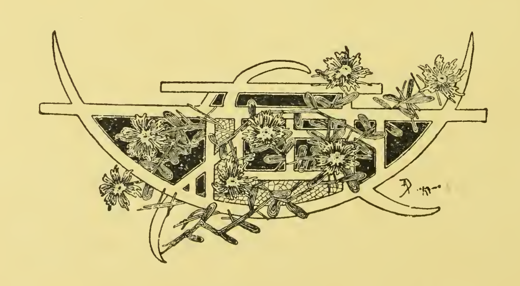
L'année suivante Rabelais quitta Montpellier pour être attaché comme médecin à l'Hôtel-Dieu de Lyon,

mais il revint en 1537 à Montpellier se faire recevoir docteur et reprendre quelques cours.

Les études étaient moins longues et surtout moins coûteuses qu'à Paris, où les cours et les grades coûtaient fort cher; aussi les étudiants venaient en foule à Montpellier. Il n'était question que de médecine et de malades en cette ville, où les docteurs et aspirants au doctorat tenaient le haut du pavé. De là jalousies, longues querelles entre les docteurs des deux facultés du Nord et du Midi.

Il suffisait au XVIe siècle, à Montpellier, de trois années d'études pour aspirer au bonnet du docteur; plus tard il fallut quatre années au cours desquelles l'étudiant passait cinq examens. Au cinquième examen, au milieu de la foule des étudiants en robes rouges, l'aspirant était enfin admis à l'honneur de revêtir une vieille robe que la tradition disait avoir appartenu à Rabelais.

La pauvre robe avait beaucoup souffert en passant sur le dos de tant de récipiendiaires, qui tous tenaient à en emporter un petit morceau en souvenir de la cérémonie.





XVI

La fin de l'Ancien Régime.

Lorsque tomba l'ancien régime, un bon nombre d'Universités se trouvaient en pleine décadence. A Paris il n'y avait plus, dit-on, que six mille étudiants, et l'Université d'Orléans n'en pouvait montrer que 70. Depuis la réforme de 1769, il n'y avait plus que vingt Universités. Celles de Tournon et de la Flèche avaient été supprimées; celle de Richelieu, création purement factice du grand cardinal, s'était éteinte rapidement. L'Université de Grenoble avait été transférée à Valence.

Dans certaines universités on ne se montrait guère exigeant sur les études, et les grades s'obtenaient avec une facilité extraordinaire, quand ils ne s'achetaient pas tout simplement, comme à Reims, où il n'en coûtait que 500 livres pour obtenir avec rapidité le diplôme d'avocat.

Cependant quelques-unes restaient assez vivantes. A Rennes, où l'École de droit était estimée, les étudiants formaient un corps assez nombreux, aussi remuant que les anciennes corporations écolières, et l'on sait

avec quel entrain ils se jetèrent dans les troubles occasionnés en février 1789 par la réunion des États de Bretagne, préludant à celle des États généraux.

Rennes était une ville d'études. Son collège, vers 1780, comptait quatre mille élèves. Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, raconte qu'en y



ÉCOLE DE VILLAGE.

D'après une eau-forte de de Boissieu (1738-1810), datée de 1780.

arrivant, au sortir du petit collège somnolent de Dol, où quelques petits garçons à peine jouaient aux billes dans le morne silence de la petite ville, le grand collège de Rennes avec ses immenses bâtiments et sa fourmilière d'élèves lui semblait un monde.

La Révolution allait faire table rase des antiques institutions universitaires, pour tout reconstruire sur un plan nouveau. Universités, Facultés, Collèges, tout le vieil édifice tomba d'un seul coup; la tempête qui soufflait sur l'immense ruine emportait recteurs, régents, gradués, bedeaux et massiers aux solennelles perruques, et toutes les traditions, et

tous les vieux souvenirs de sept ou huit siècles.

Mais entre la démolition de la vieille Université et sa reconstruction il devait s'écouler quelque temps. A Paris les collèges, vidés subitement de leurs écoliers, recevaient des destinations diverses, quelques-uns suivant le sort commun de bien des



LA SORTIE DU COLLÈGE.

Gravure en taille-douce par A. de Saint-Aubin (1736-1807), extraite de la suite des *Petits Polissons.*

édifices de toute origine, devenaient des prisons.

Il n'y avait plus de Faculté de droit; en attendant la réorganisation, il se créa deux Écoles libres, l'une qui s'appelait Académie de législation, et l'autre, établie dans l'ancien collège d'Harcourt, Université de législation..

Dans la refonte générale du système de l'instruction publique, la Révolution créait l'École Polytechnique, l'École Normale, l'École des Mines, des écoles de

santé, puis toute une hiérarchie d'écoles primaires, secondaires et centrales.

L'École Normale, destinée à former des professeurs, fut ouverte le 20 janvier 1795, avec des maîtres qui étaient Monge, Laplace, Berthollet, Daubenton, Volney, Bernardin de Saint-Pierre, La Harpe, etc., avec 1400 élèves que les nouvelles administrations départementales avaient été chargées de choisir parmi les jeunes gens désignés par leurs aptitudes.

Cette première École Normale ne vécut que quatre mois. On n'en parla plus pendant les quelques années où tout enseignement supérieur fut pour ainsi dire suspendu, et l'Empire qui la rouvrit lui donna une forme trop particulière, il en fit une sorte de caserne soumise à une discipline aussi monacale que militaire, d'une sévérité que les charmes d'un uniforme guerrier ne pouvaient compenser et qui ne s'adoucit qu'assez lentement sous la Restauration.

L'École Polytechnique, créée par la Convention, d'abord sous le nom d'École des Travaux publics, n'occupa point tout de suite le vieux collège de Navarre, sur l'emplacement duquel nous la voyons encore aujourd'hui. Ses trois cents élèves étaient logés dans leurs familles, dans des pensions, ou chez des correspondants.

Pendant que l'École Centrale supérieure s'installait au collège des Quatre-Nations, création de Mazarin, c'est-à-dire le Palais de l'Institut, qu'elle occupait avec — singulier amalgame — le Comité de Salut public et une prison pour dettes, la Convention affectait le Palais-Bourbon aux cours et conférences de l'École Polytechnique.

L'externat ayant présenté quelques inconvénients, Napoléon en 1804 militarisa l'École et la logea dans les bâtiments du collège de Navarre, où subsistaient des restes importants des bâtiments du moyen âge.

Il y eut alors un curieux camp d'écoliers installé au bois de Boulogne devant la Porte Maillot actuelle. C'était l'École de Mars, créée par la Convention en 1794, pour recevoir trois ou quatre mille jeunes gens de seize à dix-sept ans, futurs guerriers qu'il s'agissait d'élever et d'instruire à la mode de Sparte.



ÉLÈVE CAVALIER
de l'école de Mars en 1794 (Hoffmann).



ÉLÈVE FANTASSIN
de l'école de Mars en 1794 (Hoffmann).

Habillés par le peintre David en gréco-romains, d'une tunique, d'un maillot collant complété par des bottines molles, avec un bonnet de fourrure orné d'une plume, les élèves de

Mars étaient armés d'un glaive à la romaine suspendu à un baudrier et d'un fusil de munition.

L'École occupait un immense emplacement entouré d'une palissade peinte aux couleurs nationales. Les élèves, divisés en cohortes commandées par des millérions et des centurions, campaient sous la tente et se livraient à des exercices militaires et à des petites guerres, où l'on voyait les centurions romains, brandissant leurs glaives larges et courts, faire croiser la baïonnette à leurs hommes, pour les lancer contre des retranchements et des redoutes.

Malheureusement, si tout se faisait à la romaine à l'École de Mars, la nourriture était surtout spartiate. Les élèves de Mars ne mangeaient que du pain noir et de la viande salée. Seule l'eau vinaigrée, boisson ordinaire, était à discrétion. Aussi l'École, décimée par les maladies, fut-elle licenciée au bout de quelques mois.

Pendant les dix années de la tourmente révolutionnaire, la coupure se fit entre l'antique et traditionnelle Sorbonne expirante et l'Université qui devait renaître transformée et rajeunie, avec les premières aurores du XIX[e] siècle. Pendant que les Assemblées ou les gouvernements étudiaient les systèmes et les plans, discutaient les formes à donner au vieil édifice qu'il fallait bien reconstruire, les études et les élèves attendaient dans une période d'assoupissement.

Enfin après les divers tâtonnements et les essais de réorganisation du nouveau régime, la grande refonte de l'Université fut parachevée.

Les dernières traces de l'antique organisation du moyen âge s'effaçaient. Sur la vieille Montagne

Sainte-Geneviève, à l'ombre de la Sorbonne, ou dans les Universités de province, tout souvenir disparaissait ou s'atténuait des escholiers du temps passé, de leur existence pittoresque, si dure parfois, si difficile pour ne pas dire misérable, de toutes les particularités souvent bien extraordinaires de la vie des vieux collèges, et des scènes singulières, étranges, qui se déroulaient aux époques troublées dans les quartiers des Écoles.

La nouvelle Université et l'enseignement moderne naissaient avec les grandes Écoles spéciales, les Facultés, les Lycées, les Collèges, les Cours, avec l'Enseignement primaire et secondaire, avec les innombrables légions d'écoliers qui poursuivent plus ou moins longtemps, jusqu'à des âges divers, et dans des conditions bien autres et bien plus faciles, la conquête des différents diplômes, depuis le modeste certificat d'études jusqu'aux parchemins supérieurs, jusqu'aux doctorats des lettres et des sciences, du droit et de la médecine.

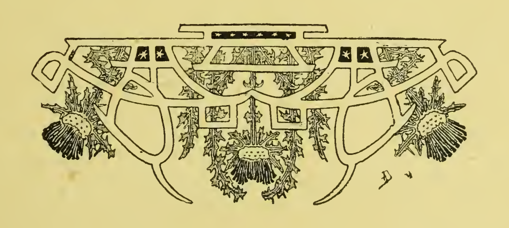
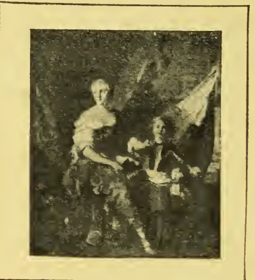


TABLE DES MATIÈRES

1834-06. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD — 3-07.




Décoration murale



Les MAITRES de la PEINTURE

Collection de 80 reproductions en *couleur* (29c × 22c) des tableaux célèbres de tous les Musées

PRIX { Chaque planche séparée, *net.* **1 25**
10 planches au choix, *net...* **8 »**

Envoi franco *du Prospectus* " LES MAITRES DE LA PEINTURE "

Pages choisies des Grands Écrivains : Balzac, Beaumarchais, Bossuet, Buffon, etc. (40 volumes parus). — Chaque auteur forme un vol. in-18, broché, de **3** à **4 fr.**; relié toile anglaise.................. **3 fr. 50** à **4 fr. 50**

Pages choisies des Auteurs contemporains : René Bazin, Paul Bourget, J. Claretie, A. France, etc. (10 volumes parus). — Chaque auteur forme un volume in-18 jésus, broché, **3 50**; relié toile anglaise...... **4 »**

Ces deux Collections peuvent être mises entre toutes les mains.
Envoi franco *du Prospectus* « Pages choisies ».

ROMANS POUR LES JEUNES FILLES

Envoi franco *du Prospectus* « Romans pour les Jeunes filles »

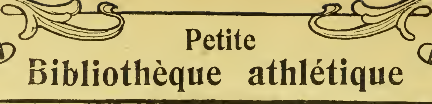
— 32 volumes parus —

Dernières nouveautés :

GABRIEL FRANAY : **La Marraine de Peau d'Ane.**
M. DE CHONSKI : **Nitchevo !** | A. MÉLANDRI : **La Fille du Braconnier**

Chaque volume in-18 jésus, broché......... **3 50**
Avec reliure artistique, toile bleue......... **4 50**

LIBRAIRIE ARMAND COLIN
Rue de Mézières, 5, Paris



Petite Bibliothèque athlétique

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

G. DE SAINT-CLAIR

Collection de petits Manuels pratiques et portatifs contenant sur chaque sujet : Historique, Conseils, règles et réglements, arbitrages, figures démonstratives, etc., etc.

Les Sports athlétiques, par « EOLE », FRANTZ REICHEL et L. MAZZUCHELLI. 1 vol. in-18 jésus de 166 pages, avec figures, cartonnage souple.......................... 1 75

2e ÉDITION

Football (*Rugby*), par E. SAINT-CHAFFRAY, ancien capitaine du *Stade Français*, et L. DEDET, président de la Commission des Arbitres de Football Rugby de l'U.-S.-F.-S.-A. 1 vol. in-18 jésus de 100 pages, avec gravures, cartonnage souple. 1 50

2e ÉDITION revue et augmentée.

Football (*Association*), par MM. N. G. TUNMER (du *Standard Athletic Club*) et EUGÈNE FRAYSSE (du *Club Français*). 1 vol. in-18 jésus de 142 pages, nombreuses figures, cartonnage souple.. 1 75

2e ÉDITION revue et augmentée.

Lawn-Tennis, par « LET ». 1 vol. in-18 jésus de 140 pages, avec figures, cartonnage souple.............. 1 50

3e ÉDITION

La Natation, par G. DE SAINT-CLAIR. 1 vol. in-18 jésus de 102 pages, avec gravures, cartonnage souple... 1 75

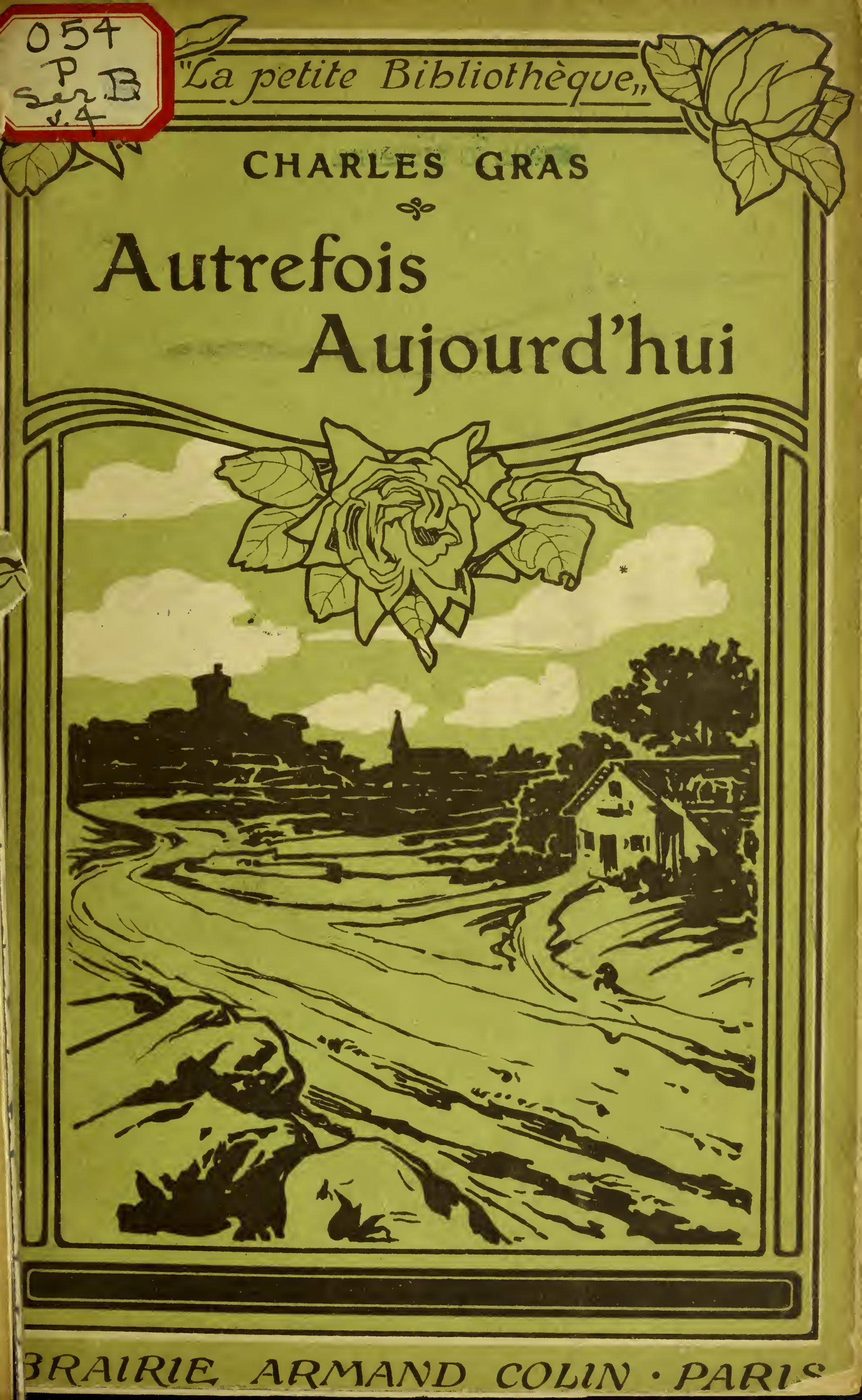
2e ÉDITION

Manuel de **Gymnastique** éducative et corrective, par le Lieutenant-colonel DÉRUÉ et le Dr ÉMILE LAURENT. 1 vol. in-18 jésus, nombreuses figures, cartonnage souple..... 1 50

3e ÉDITION

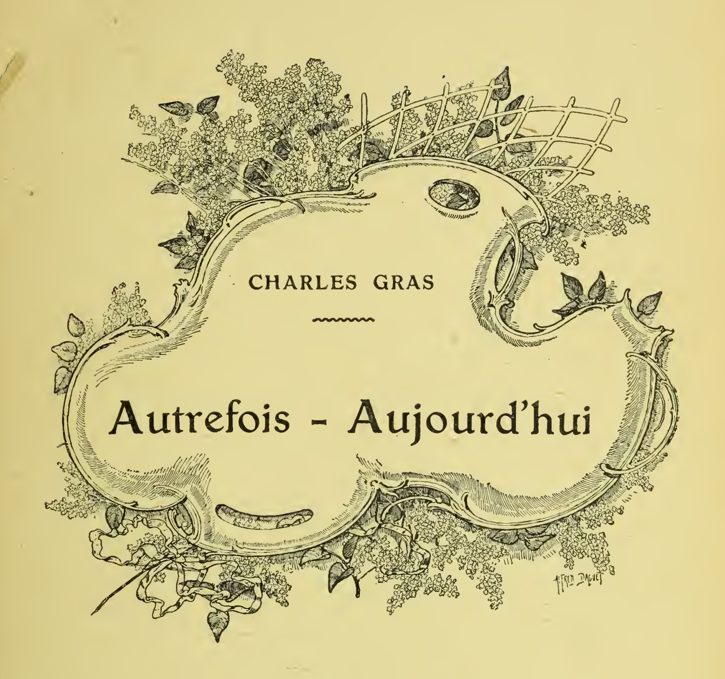
(*Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique*).

LIBRAIRIE ARMAND COLIN
o Rue de Mézières, 5, Paris o



054
P
Ser. B
v.4
"La petite Bibliothèque"
CHARLES GRAS
Autrefois
Aujourd'hui
BRAIRIE ARMAND COLIN · PARIS





CHARLES GRAS

Autrefois - Aujourd'hui

“ La Petite Bibliothèque ”

Série B. *Histoire anecdotique.*

Autrefois Aujourd’hui

Ce que fut le premier Homme — Efforts pour le Bien-Être et la Sécurité — Les Famines, les Routes et les Routiers — Les Voyages, les Écoles, les Arts — La Cruauté et la Bonté humaine

PAR

CHARLES GRAS

53 GRAVURES



Paris

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

5, Rue de Mézières

1910



Introduction.

Voici un petit livre où il est question de beaucoup de choses, en bien peu de pages.

Le passé y est évoqué et parfois comparé au présent.

« Mais, dira-t-on, le passé est chose morte et le présent est chose mourante. Demain seul éveille l'intérêt, car l'aube de ce lendemain verra peut-être, enfin, la réalisation de notre espérance découragée. Qu'importe à notre lassitude la magnificence de Memphis, l'opulence de Thèbes, l'orgueil de Carthage, les splendeurs de Byzance et les orgies de Rome! Dites-nous, montrez-nous plutôt le chemin de quelque cité, de nous inconnue, où l'on puisse, dans le calme d'une familiale simplicité, vivre de son travail, sans redouter la faim et sans craindre les hommes. »

Cette cité n'est pas encore bâtie. C'est à nous tous qu'il appartient de la créer.

Un jour, sur les Pyrénées, du côté où elles abaissent leurs cimes dans le bleu du Golfe du Lion, je traversai un modeste village où je ne pus trouver ni auberge, ni café, mais où toutes les portes me furent ouvertes. Au centre d'une place, une construction bizarre me frappa. C'était une maisonnette très petite, solide comme une forteresse, avec de gros murs non crépis. Elle était flanquée, sur un de ses côtés, d'une tour carrée qui dépassait à peine de quelques coudées la toiture basse, faite de dalles informes, cimentées.

Je devinai que c'était l'église. Je ne savais quelle date assigner à sa construction. Cela pouvait avoir quelques années ou remonter à six cents ans.

Un montagnard, que j'interrogeai, m'en parla avec une certaine fierté, et cette fierté me parut légitime quand j'appris comment cette chapelle avait été édifiée. Lorsque, dans le pays, on décide d'élever un bâtiment communal, l'emplacement est choisi, puis, une ou deux fois par semaine, chaque habitant apporte une pierre. L'un d'entre eux attend, la truelle à la main, et les blocs, posés en place, sont, par lui, au fur et à mesure, recouverts de mortier.

Très vite la maison est bâtie. L'église ou la mairie, effort de chacun, propriété de tous, malgré son caractère fruste et ses dimensions étriquées, est considérée par ces braves gens comme un enviable palais.

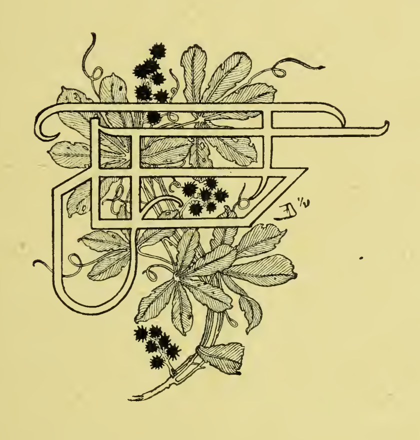
Que de fois, depuis ce jour, j'ai pensé aux campagnards pyrénéens et à leur œuvre de bonne volonté!

C'est cette bonne volonté qui a fait défaut à l'humanité. L'homme dans le passé ne s'est pas assez inquiété du bonheur de tous et il a toujours mêlé aux envolées grandioses

de son génie le geste déconcertant d'une barbarie survivante.

Son cerveau a conquis le monde; son cœur est resté fermé.

Un regard sur les siècles vécus nous le démontre, et, pour l'enseignement qui en est le fruit, il n'est pas inutile de parler du passé.



AUTREFOIS
AUJOURD'HUI

PREMIÈRE PARTIE

Apparition de l'Homme

Ce qu'étaient nos premiers pères.

Les conditions dans lesquelles l'homme apparut sur la terre sont encore inconnues. Il n'est pas possible de dire par quel anneau on peut le rattacher à la chaîne des autres êtres animés.

Les esprits paresseux, auxquels suffisent les révélations de la Genèse biblique, le font naître dans un paradis délicieux que chacun peut se figurer selon ses préférences personnelles : forêt ombreuse, prairie immense et riante sous un verger fleuri, ou, tout simplement, correct square aux allées ratissées.

C'est dans ce paradis terrestre, Éden enchanteur sous le beau ciel de l'Asie, sur les rives luxuriantes et ensoleillées de l'Euphrate, que le Créateur de toutes choses aurait placé l'homme à l'état parfait, avec une compagne qui lui disputait à la fois la

noblesse des traits, la beauté du corps et l'astuce de la pensée.

La science géologique a projeté quelques clartés sur ce passé obscur, et les irrécusables constatations scientifiques nous rejettent bien loin du séjour paradisiaque et de l'attrayante figure de ses deux premiers habitants.

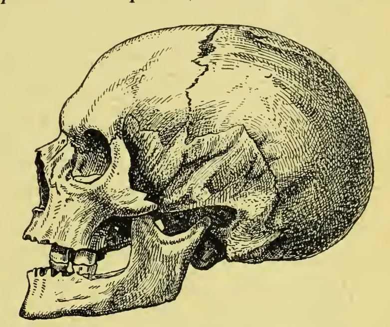
Les débris humains des races primitives retrouvés à l'état fossile dans les couches quaternaires, et même plus récemment dans des terrains de l'époque tertiaire, les plus anciens vestiges squelettiques que l'on a découverts ont permis d'élucider cette difficile question.

Les premiers hommes étaient, en réalité, des brutes hideuses. Chez certains d'entre eux, le crâne avait une forme ronde avec l'angle facial aigu; chez d'autres, le crâne, ovale, était démesurément allongé et les sinus frontaux très développés. La face, éclairée par deux yeux ayant autour des orbites un bourrelet saillant, se rapprochait de celle du singe. La mâchoire, énorme, proéminente, donnait au visage un aspect de cruelle férocité. Dans les cavernes de la Belgique, on a trouvé les vestiges d'une population au crâne petit, au front fuyant, et d'une taille qui ne dépassait pas celle des Lapons actuels; dans le Périgord, au contraire, les fossiles prouvent que, là, vivaient des hommes de haute taille, aux muscles puissants et au crâne remarquablement développé.

L'homme des cavernes de France et de Belgique est-il réellement l'homme primitif? Nul ne le sait et nul ne le saura peut-être jamais.

Les plus aventureuses chronologies hésitent devant l'antiquité de l'homme. Des études très sérieuses furent faites sur cette question par la

Société Royale de Londres, qui se livra à des travaux et à des recherches au cœur même de l'Égypte, ce pays de la plus ancienne civilisation. Il est connu que les dépôts limoneux du Nil ont surélevé d'une façon continue, et à peu près régulière, le sol de certaines vallées égyptiennes. On prit alors comme point de repère l'*Obélisque d'Héliopolis*, dont la construction remonte à 2 300 ans avant Jésus-Christ, et, comme on se livra à ces études vers 1850, on se trouvait donc à ce moment séparé par 4 150 années de l'époque où cet obélisque avait été élevé. Ce nombre d'années étant ainsi enregistré, et le niveau du sol ayant été marqué de façon précise, on mit à nu la base de l'obélisque, qui était enfouie dans une couche profonde de sédiments. On apprit par ce moyen de combien de pieds le sol s'était exhaussé dans cette période de 4 150 années. Puis on procéda de même façon à Memphis avec le grand colosse de Rhamsès II.



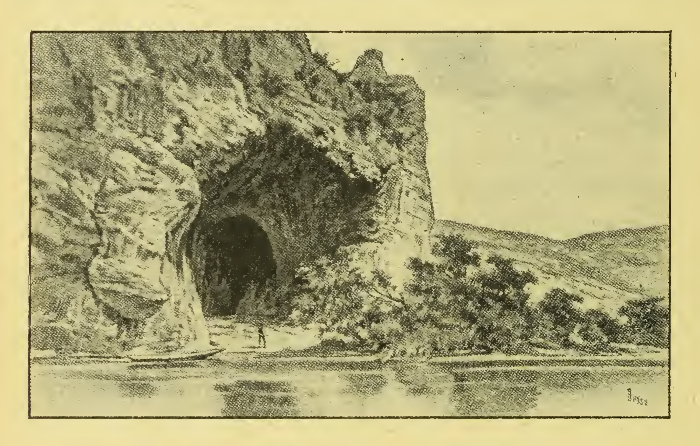
CRANE D'UN HOMME PRÉHISTORIQUE TROUVÉ A DENISE, PRÈS DU PUY-EN-VELAY.

En possession de ces renseignements, il était dès lors possible de déterminer à quelle époque remontaient les débris de l'industrie des hommes que l'on retrouvait dans ces pays, à une certaine profondeur; et l'on put indiquer que ces débris avaient 30 000 ans d'existence.

Des études faites en procédant de la même manière aux environs du lac de Genève ont démontré que,

dans cette région, vivait à l'époque de l'âge de pierre, et vers la fin de cette époque, c'est-à-dire à plus de 100 000 ans de date, une race d'hommes d'un type particulier.

Or, tous ces calculs ne s'appliquent pas à l'homme primitif, mais à des hommes déjà industrieux, dont



GROTTE DE LA MOMIE DANS LES GORGES DU TARN.

on trouvait les restes mêlés à des silex façonnés pour servir d'armes et d'outils.

L'âge de l'humanité se perd dans la nuit de l'époque tertiaire; son existence s'affirme mieux à l'époque quaternaire; à cette époque qui subit les déluges d'Europe et d'Asie et au cours de laquelle, transformées par une période glaciaire, les vastes contrées comprises entre la Scandinavie, la Méditerranée et le Danube furent sous le coup d'un refroidissement soudain.

C'est vers la fin de cette période que l'homme se montre à nos recherches. Nous allons voir dans quelles conditions vivaient probablement ces popu-

lations de brutes féroces d'où devaient sortir par une incessante éducation, lente d'abord, puis chaque jour plus rapide, les êtres merveilleusement doués : inventeurs, hommes de science, philosophes, penseurs, artistes et poètes, dont s'enorgueillit l'humanité.

L'être humain que des milliers de siècles ont formé n'est pas le produit spontané de la nature. Des milliers de siècles d'éducation, des milliers de siècles d'expérience, l'ont amené à une perfection qui n'est encore, hélas! que relative, et dans laquelle se retrouve le stigmate atavique de l'ancêtre lointain.

La triste humanité n'a pas répudié complètement l'héritage des hideuses et malheureuses brutes, qui ne pouvaient pourtant pas lui léguer un paradis qu'elles ne possédaient pas.

Un infernal paradis.

Au cours de la période glaciaire, la vie organique, incompatible avec les basses températures qui se produisirent, fut horriblement éprouvée.

Dans certaines zones, des espèces animales tout entières s'éteignirent dans la mort. Les bandes innombrables de rhinocéros et d'éléphants qui peuplaient l'Europe disparurent, frappées par ce subit refroidissement, laissant sur divers points, et notamment en Sibérie et dans le Piémont, leurs ossements et leurs défenses, en gisements abondants et étendus.

Un vaste manteau de neige recouvrit le sol. Les eaux des rivières et des fleuves suspendirent leur

marche; le soleil éclairait des steppes glacées d'où la vie était bannie.

Cela dura un temps fort long; puis il y eut un prompt retour à la température normale, sans qu'il soit possible, dans l'état des connaissances actuellement acquises, d'expliquer les causes de ce phénomène aussi violent qu'imprévu.

Enfin les fleuves et les rivières reprirent leurs cours, les plaines reverdirent, les montagnes et les vallées, glacées naguère, se recouvrirent d'une nouvelle et puissante végétation. D'autre part, les éruptions volcaniques, les convulsions du sol, les fractures qui en résultaient, étaient devenues relativement rares et n'intéressaient chaque fois que des zones très limitées. Les climats étaient ce qu'ils sont de nos jours.

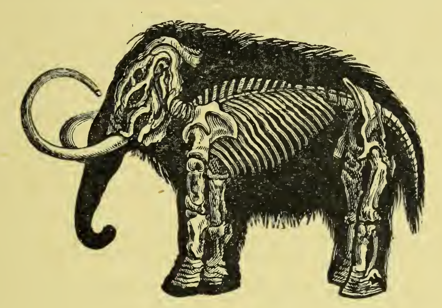
Sauf pour quelques espèces aujourd'hui disparues, la vie animale et la vie végétale répondaient à l'état actuel du globe, mais combien plus intense cependant!

Dans les plaines luxuriantes paissaient des troupeaux innombrables de ruminants. Les marécages et les étangs, les bords des rivières et des fleuves, les champs de graminées gigantesques, étaient peuplés de sauriens somnolents, de rhinocéros et de mammouths énormes, de pachydermes redoutables à l'allure paisible et rassurée. Des bandes formidables de chevaux traversaient les vallées d'un trot rapide, galopaient, gambadaient sur les immenses tapis de verdure qui leur offraient des pâturages abondants. Dans les gorges chaotiques, l'ours solitaire cherchait les anfractuosités des rochers. Sous les épaisses forêts, les tigres et les lions, l'hyène féroce, le vorace chacal, les fauves de toutes les

tailles pullulaient. Des grands cerfs vivaient craintifs, apeurés, rapides à la fuite, au fond des taillis et des bois. Des nuées d'oiseaux de proie volaient sous le ciel pur, dans une atmosphère d'une parfaite limpidité.

Et, au sein de cette vie animale si ardente, ce n'était que destruction, ce n'était que dévastation et carnage.

Dans le monde végétal, les bourgeons et les fruits,



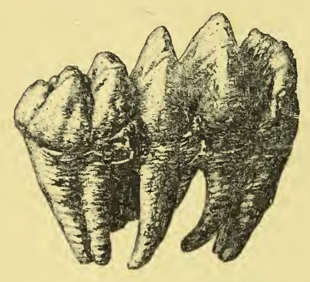
UN MAMMOUTH.

les épis et les racines, les taillis délicats, les grasses prairies, l'herbe verte et la feuille jaunie, tout, par endroits, était ravagé, tout était dépouillé, perdu, anéanti. Dans le monde animal, les carnassiers féroces, repus par de faciles proies, ne dévoraient qu'à moitié leurs victimes et laissaient les restes aux hyènes et aux vautours qui se les partageaient, non sans querelles.

Quand s'épuisaient les ressources des pâturages, les troupeaux se déplaçaient; les bandes d'herbivores s'éclaircissaient; les carnassiers suivaient leurs proies; et bientôt la végétation, en une poussée violente, sur un sol d'une formidable fécondité, reprenait sa puissante vie. Les taillis redevenaient inextri-

cables, les broussailles épaisses cherchaient et trouvaient leur sève jusque dans les crevasses des rocs, masquant ainsi les cavernes que les ours et les chacals se disputaient.

C'est au sein de cette nature, vibrant d'une persistante vie, frémissant dans l'inexorable continuité de son œuvre de mort; c'est dans cette ruée formidable pour une fécondation furieuse et pour une furieuse destruction, que nous constatons la présence des premiers êtres humains.



MOLAIRE DE MASTODONTE.

Oh! pauvre misérable créature, exposée nue, chétive, aux mille dangers qui surgissaient sous tes pas ou que les éléments déchaînaient sur ta tête! Combien, pour défendre ta vie, pour perpétuer ton espèce, durent être rudes et terribles les premières luttes que tu soutins; luttes farouches qui mirent dans ton âme les germes d'une cruauté qui ne pouvait pas être dépassée!

Bon repas et bon gîte.

On se figure ce que devait être l'existence des hommes primitifs. Clairsemés sur la surface du Globe, ils devaient à la fois se défendre contre les animaux dangereux et devenir chaque jour plus dangereux eux-mêmes pour les espèces inoffensives.

Entre l'aiguillon de la faim, qui donnait le courage, et la multiplicité des périls, qui créait une per-

pétuelle crainte, la vie de ces êtres sauvages était la plus misérable et la plus affreuse que l'on puisse imaginer : essayons de nous en faire un tableau.

A la lisière d'un bois embroussaillé d'arbustes épineux dont la végétation tenace meurt aux approches d'un sol rocailleux et inculte, un homme apparaît. Il marche péniblement, tenant d'une main une branche d'arbre en forme de massue, et traînant, de l'autre, un animal pesant : biche ou renne, sa proie.

L'aspect de cet homme est hideux. Sa tête est couverte d'une toison rousse, sale, emmêlée. Sa mâchoire inférieure est énorme, son regard est dur. Il est repoussant de saleté. Ses ongles sont solides, ses muscles forts; sa peau est meurtrie, éraflée, calleuse par endroits. Un autre être semblable — sa femelle — le suit, s'arrêtant parfois pour cueillir un fruit sur un buisson, et par moments aussi s'attelant à la bête, et la tiraillant avec son mâle. Pour langage, quelques cris rauques, gutturaux, ou des appels aigus, moitié plaintifs moitié rieurs. Il s'agit maintenant de gravir l'escarpement de rocs montant vers une caverne que l'on devine, au pied d'une muraille basaltique dressée à pic.

Mais, au cours du trajet, peut surgir une dangereuse rencontre, tigre ou lion! Que deviendra-t-on alors? Il faudra lâcher la proie, essayer d'échapper par la fuite et peut-être devenir à son tour la proie du plus fort.

Le danger d'ailleurs était partout et s'offrait sous mille aspects. Il était non seulement dans la fatale rencontre du fauve terrible, mais il était aussi dans tous les accidents qui, à chaque pas et à chaque heure, menaçaient l'homme, plus particulièrement aux débuts de ses luttes.

La terre, dans cette période encore tourmentée, en était aux agonisantes convulsions de sa formation. C'était les éboulis de terrain; les crevasses subitement entr'ouvertes; les explosions volcaniques et le feu du ciel incendiant les forêts et les landes; les orages violents; les pluies diluviennes grossissant les torrents, et c'était alors les inondations qui couvraient les plaines et noyaient parfois aussi le sol des grottes par les crevasses des rocs. C'était, en dehors de ces bouleversements ou de ces dangers, qui n'étaient peut-être ni les plus fréquents ni les plus redoutables, les chutes dans les rochers, la traîtrise des fondrières, les piqûres dangereuses, les poisons végétaux, les maladies horribles, plaies infectées, blessures affreuses, faisant du malheureux une victime inévitablement sacrifiée.

Pourtant, sans incidents, le couple humain a traîné sa prise jusqu'à l'ouverture de la grotte où il a l'habitude de se réfugier. Hâtivement quelques grosses branches et quelques lourdes pierres qui masquaient l'entrée et en rendaient l'accès à peu près impossible sont écartées; l'animal est attiré à l'intérieur et l'on se barricade encore, car la nuit ne tardera pas à venir et bientôt les chacals et les hyènes vont faire entendre leurs cris lugubres.

A la clarté d'un faible rayon de jour qui filtre à travers les branches, l'homme et la femme se sont accroupis près de leur proie, et, à l'aide d'un éclat de bois ou d'un éclat de pierre, ils percent la peau de l'animal et en arrachent des lambeaux. Avec leurs dents et avec leurs ongles, ils déchirent ces chairs saignantes et se nourrissent et s'abreuvent de ces muscles et de ce sang. Puis, le repas fini, harassés et repus, l'homme et sa compagne s'étendent sur le



DANS LES TEMPS PRÉHISTORIQUES.

Le couple traînant sa proie jusqu'à l'ouverture de la grotte.

sable sec ou sur des détritus immondes : dépouilles d'oiseaux, carcasses de bêtes velues, litière de graminées en fermentation ; et sur cette couche infecte ils s'endorment, reposant leur tête sur la croupe au poil doux et fin de la bête éventrée qui les rassasiera encore pendant plusieurs jours.

Une puanteur horrible se répand dans la caverne où vivent ces êtres humains.

Les journées et les nuits se succéderont ainsi, amenant des événements imprévus. C'est tantôt la belle proie facilement abattue d'un coup de pierre adroitement lancée ; tantôt la fuite éperdue pour éviter le tigre, dont le rugissement fait retentir les échos. C'est aussi la rencontre d'un autre humain plus affamé ou plus cruel, et voici les regards échangés, les dents qui grincent, les pierres qui volent, les pieux qui se lèvent, le sang qui coule, et l'un des deux combattants rageusement piétiné.

Mais qu'importe ! Pour si horrible que paraisse cet effroyable éveil de l'humanité, on y surprend cependant les timides manifestations d'une intelligence qui s'ouvre sur de vastes et lumineux horizons.

Lorsque pour la première fois l'homme se saisit d'un bâton défensif ; lorsque pour la première fois il barricada la porte de sa tanière pour se mettre à l'abri de redoutables visiteurs, il fit les premiers pas vers sa sécurité. Quand nous l'avons vu, sur son immonde couche, chercher pour dormir un appui moins dur que la pierre et placer sa tête sur la croupe de la bête morte, l'homme, à ce moment, fit les premiers pas vers son bien-être.

D'étape en étape vers ce bien-être et vers cette sécurité, ce sauvage portera dans la profondeur des siècles à venir la lumière éclatante de son inconce-



PREMIÈRES HABITATIONS HUMAINES : UNE ENCEINTE PÉLASGIQUE (RECONSTITUTION)

vable génie, génie du bien ou génie du mal, et maître ou esclave, opprimé ou conquérant, vainqueur ou vaincu, voué parfois aux nobles sacrifices qu'enfantent les grandes vertus ou aux crimes qui assurent la suprématie de la force, il poursuivra inlassablement sa route vers ses brillantes, ou pénibles, ou sinistres destinées.





DEUXIÈME PARTIE

Les conquêtes de l'homme.

LE FEU

La fureur du feu, l'audace de l'homme.

Parmi les terrifiantes angoisses qui étreignirent les premiers hommes, la plus terrible de toutes peut-être fut la peur du feu.

Très proche des autres grandes espèces du règne animal, avec lesquelles il avait tant de points de commune conformation et de commune existence, l'homme devait partager avec elles les mêmes dangers et les mêmes terreurs; et la plus effroyable, la plus impitoyable chose était certainement, pour tous les êtres animés, la flamme qui surgissait parfois à certains endroits et transformait la forêt la plus luxuriante en une steppe désolée.

Arbres puissants, buissons vivaces, herbes touffues,

lianes inextricables, étaient pour l'épouvantable fléau des aliments favorables bien vite embrasés, bien vite consumés; et, sauf les oiseaux assez agiles et assez forts, tous les animaux surpris, depuis le chétif rongeur jusqu'au redoutable fauve, tout ce qui rampait, tout ce qui courait, tout ce qui vivait sous bois périssait d'une affreuse mort.

Les détritus de végétaux, recouvrant le sol par couches chaque année plus épaisses, étaient exposés, par des pluies abondantes ou par une excessive chaleur, à des fermentations violentes ou à des sécheresses extrêmes. Une flammèche venue d'un volcan voisin, le zigzag de la foudre dans la nue ou même seulement les rayons brûlants d'un soleil implacable suffisaient pour embraser les broussailles et les bois. Le vent activait les flammes, portait au loin les étincelles, et bientôt, sur des espaces immenses, ici, au loin, partout, le feu éclatait simultanément.

C'était alors, dans la forêt et à ses abords, une chevauchée effrayante : troupeaux de buffles, couples de fauves, tigres, lions, cerfs et sangliers, lièvres et volatiles, et au milieu d'eux l'homme, les hommes, leurs femmes, courant, fuyant le danger. Muraille vivante piétinant tout sur son passage, troupeau bizarre lancé en plein galop où la bête affamée n'effrayait pas la proie facile. Le lion et le cerf se frôlaient, le lièvre ne s'inquiétait pas du tigre. Excitées par le crépitement de la flamme, aveuglées par la fumée épaisse que le vent chassait au ras du sol, poussées par une même panique, emportées dans une commune terreur, mues par l'instinct supérieur de la conservation, toutes les espèces ne songeaient qu'à une fuite précipitée...



PREMIÈRES HABITATIONS HUMAINES : ABRI SOUS ROCHE DE BRUNIQUEL (TARN-ET-GARONNE).

Les animaux sauvages ont gardé cette terreur du feu; l'homme seul s'est dressé devant ce terrible fléau.

Dans les solitudes boisées, lorsque le voyageur aventuré cherche, le soir, une place pour dormir, il allume d'abord un grand bûcher. Les terribles fauves s'approcheront peut-être; mais, dès que brillera la flamme, ils s'enfuiront.

Cette terreur, l'homme la conserva pendant longtemps. Avant de soumettre le feu à sa loi, de le diriger à sa volonté, de le domestiquer, en un mot, il le craignit et l'adora comme un Dieu, et, même après s'en être rendu maître, durant quelque temps encore il continua de l'adorer par un restant d'habitude.

... Mais enfin, faute d'aliments, l'incendie s'éteignait; les animaux, ceux du moins qui avaient pu échapper au sinistre, se dispersaient, et l'homme tournait ses regards vers la forêt dévastée, engloutie sous cet amas de braise.

Quand la fraîcheur de la nuit le gagnait, il songeait à la chaleur énorme de la flamme, il la comparait à cette autre chaleur du soleil qui aux saisons froides lui réchauffait les os, et avec prudence, mais aussi avec courage, il s'approchait doucement, curieux, vers les tas de branches ou d'arbres effondrés, encore fumants, sur lesquels couraient quelques mourantes flammes. Alors, accroupi, mais prêt à se dresser et à fuir, il observait, il attendait, et petit à petit, rassuré, allongeant la main, il saisissait un brandon.

Le feu, cette chose inexplicable et mystérieuse qui montait des entrailles de la terre par le sommet de la montagne ou descendait des nuages en barres éclatantes; le feu, cette chose surnaturelle qui ne

venait sur le sol que pour dévorer et qui jamais ne respectait rien de ce qu'il approchait, enveloppant ses proies et ne disparaissant que quand il les avait anéanties, laissant seulement quelques poussières grises — qui étaient des cendres, — quelques déchets noircis — qui étaient des charbons, — le feu était vaincu.

Certes, des siècles s'écouleront, nombreux, avant que l'homme se rende définitivement maître de la flamme, qu'il la soumette à travailler pour lui, à briller dans sa forge, ou simplement qu'il la relègue dans un coin de sa maison au fond du bienfaisant et utile foyer; le feu aura parfois des revanches terribles! Sortant des limites que l'homme lui a assignées, jetant au loin une étincelle, un éclat embrasé, une flammèche légère, il couvera sourdement, et, éclatant tout à coup en gerbes immenses, il s'étendra dans la maison qu'il ruinera de fond en comble. On le verra parfois gagner tout un quartier, toute une ville, et semer la terreur, chasser les habitants affolés, comme à l'époque si reculée où les premiers hommes fuyaient devant ses menaçantes lueurs. Mais, pour si lente et pour si pénible qu'ait été la conquête de l'homme sur ce terrible élément, le feu n'en est pas moins soumis et domestiqué. L'homme lui assignera une place; il l'activera ou le modérera à son gré; il le soumettra à fondre le fer et à durcir la terre; il lui fera chauffer l'eau qui actionnera ses machines, et, merveille si utile, il le réduira en petites flammes éclatantes, lampes ou bougies, minuscules soleils, égayant et prolongeant les heures que l'on donne à la vie.

L'étincelle du silex et la flamme des autels.

Ce qui constitue la supériorité de l'homme sur les animaux, c'est la faculté d'observer et de raisonner. Mais, aux débuts de l'humanité, cette faculté d'observation était rudimentaire, aucun effort ne l'avait encore exaltée, et l'intelligence de nos premiers pères eut besoin d'une longue série de générations pour produire quelques maigres résultats. L'âge de pierre, la période pendant laquelle les hommes primitifs vécurent en n'ayant pour armes et pour outils que des morceaux de silex plus ou moins grossièrement taillés, dura des milliers d'années.



HACHE EN SILEX TAILLÉ.

Cette habitude de tailler et de polir les pierres, pour leur donner une forme et un tranchant qui les rendait utiles à divers usages, dut avoir pour conséquence, dès le premier jour, de faire surgir des étincelles des pierres frappées l'une contre l'autre. Ces étincelles, c'était le feu! ce feu si redoutable, si effrayant.

Que va-t-il arriver? Si la pierre que l'homme tient dans les mains allait éclater! Si tout à coup il la voyait s'enflammer dans ses doigts! lui dévorer les chairs avec ses langues éclatantes! Et il dépose la pierre, il hésite! puis, s'enhardissant davantage, il la reprend, il essaye encore; il frappe, lâchant le morceau à chaque gerbe de feu et le reprenant

encore avec une confiance plus grande à chaque nouvelle tentative.

Le hasard plaça-t-il, près de l'étincelle, la feuille sèche qui révéla son embrasement par une légère fumée? l'homme eut-il la volonté d'allumer quelque chose, de faire flamber une poussière de branche desséchée comme il avait vu flamber la forêt tout entière? Qu'importe ! Les siècles succéderont aux siècles, et pendant cette période qui nous amène au seuil de l'époque où nous vivons, l'étincelle projetée du silex éclaté sera la source où l'humanité puisera la lumière et la chaleur.



UNE VESTALE.

L'homme dut de bonne heure voir la liaison qui existait entre la chaleur et la lumière. Le panache qui couronnait la crête du volcan brillait dans la nuit d'une lumière vive et la lave qui s'échappait du cratère et descendait lentement sur les flancs de la montagne était un liquide brûlant. L'incendie qui dans la nuit consumait les bois immenses projetait ses lueurs jusqu'aux lointaines collines et y portait aussi le rayonnement d'une excessive chaleur.

Et ici, encore, nous interrogerons vainement le

passé. Est-ce le hasard qui fit surgir une flamme de deux morceaux de bois longuement frottés l'un contre l'autre ? L'homme, ayant frotté ces deux morceaux de bois et sentant la chaleur que ce frottement faisait naître, pensa-t-il que finalement la lumière serait la conséquence de cette chaleur croissante ? Nul ne le saura jamais.

Devant les difficultés que les hommes éprouvaient pour se procurer du feu, on comprend qu'ils aient tenu à ne pas le laisser s'éteindre quand ils en avaient et l'on s'explique l'importance que prirent dans les maisons grecques et romaines les autels sur lesquels il était continuellement entretenu.

Vesta, la déesse païenne, était ainsi l'objet d'un culte dans chaque foyer, et elle avait à Rome son temple somptueux, où les chastes vestales veillaient constamment sur la flamme sacrée.

Lumière et Chaleur.

Mais voici qu'une bûchette de bois dont le bout est trempé dans le soufre et le phosphore a soumis définitivement le feu à notre volonté. Nous pouvons le faire naître au gré de nos désirs ; chacun peut le porter partout avec soi et le faire éclater quand il lui plaît.

Le fléau redoutable s'est plié à nos lois. Il obéit à nos ordres, il met en mouvement les monstres d'acier qui sillonnent les mers, les locomotives qui franchissent l'espace. Il donne la vie à nos usines, à nos métiers, et la puissance aux moteurs; il chauffe nos maisons et éclaire nos villes.

Comme elle dut être grande, la joie de nos ancê-



L'ÉCLAIRAGE DES RUES — DU FALOT A L'ÉLECTRICITÉ.

tres, lorsque pour la première fois, avec une branche résineuse enflammée portée du brasier voisin, ils éclairèrent les parois de leur caverne! C'était le soleil pénétrant dans leur tanière.

A cette première torche fumeuse succédèrent la graisse fondue ou l'huile dans lesquelles plongeait une mèche; lampes primitives de l'antiquité, gardées au moyen âge et que l'on rencontre encore en province dans nos villages retirés. Puis vint la chandelle faite de suif figé; puis le cierge confectionné avec la cire des abeilles, éclairage coûteux que les riches seuls pouvaient s'offrir. D'ailleurs, les paysans en France avaient conservé l'habitude de se passer d'éclairage, et, l'hiver, ils croupissaient dans leurs cabanes, fenêtre et porte closes, abrutis et inactifs.

Cela dura longtemps. Dans les villes même, les rues infectes, boueuses, couvertes d'ordures, n'étaient éclairées, la nuit, que par les rayons pâles de la lune lorsqu'elle brillait dans le ciel ou par la lanterne tremblotante que portait le veilleur de nuit.

On comprend qu'à Paris, ville populeuse, la circulation était particulièrement dangereuse dès que la nuit tombait; aussi la police recommandait-elle de se faire précéder de valets portant des lanternes ou des torches.

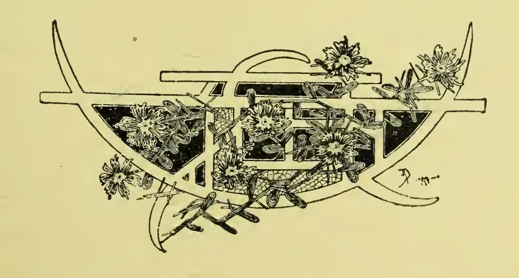
Au commencement du xvie siècle, des ordonnances enjoignirent à tout propriétaire ayant maison sur rue de tenir, après neuf heures du soir, sur une fenêtre du 1er étage, une lanterne allumée. Cet éclairage, qui ne devait pas manquer de pittoresque, ne donna, il faut croire, que des résultats bien imparfaits, puisque, en 1558, un règlement intervint

décidant qu'un falot ardent serait placé au coin de chaque carrefour, falot qui resterait allumé de dix heures du soir à quatre heures du matin. Pour si formelle que fût cette ordonnance, un siècle se passa sans que fût organisé sérieusement cet éclairage public, et ce fut en 1667 seulement que les rues de Paris commencèrent à être éclairées avec quelque régularité.

Que de chemin parcouru! Au XVIII[e] siècle on adapta un verre à la lampe, ce qui rendit la flamme éclatante et constitua un véritable progrès; puis le gaz d'éclairage, canalisé dans nos rues et dans nos maisons et le pétrole pour les lampes portatives prirent en France une extension très grande; et enfin, fée magique, éblouissante, l'électricité ruisselant partout de mille feux.

Flamme bienfaisante, lumière et chaleur, l'homme, en te soumettant, a plus que jamais peut-être travaillé pour cette sécurité et ce bien-être, buts de tant d'efforts.

Tant que le feu fut redoutable et dévastateur, les peuples effrayés l'adorèrent; depuis qu'il est en état servile et utile, les peuples ont renversé ses autels.





L'EAU

La navigation primitive.

Entre deux montagnes boisées formant une gorge encaissée, un torrent descend de roche en roche. Il grossit, accueillant au passage de nombreux petits ruisseaux et bruissant sa chanson cristalline, il se précipite jusqu'à la plaine qui s'étend aux pieds des monts. Là il devient rivière, plus loin il forme un grand lac, et plus loin encore il va porter son tribut au fleuve immense, dont les eaux, large ruban de moire verte, coulent majestueusement vers la mer.

Sur le bord de ce torrent, après leurs courses et après leurs chasses, nos premiers pères se sont peut-être désaltérés; ils pêchèrent peut-être dans cette rivière avec leurs engins primitifs : harpons de bois de rennes, fibres de palmiers, tendons de bêtes, où pendait en guise d'hameçon un os pointu arraché à quelque carcasse d'oiseau; sur ce lac ils élevèrent peut-être leurs maisons lacustres, cabanes de branches et de feuillages secs, posées sur des pilotis solides, à une distance prudente de la berge, hors de

la portée des dangereux visiteurs. Sur ce fleuve rapide ils lancèrent leurs premiers radeaux, troncs accouplés par de souples et solides lianes.

Ils vécurent près de ces eaux, craintifs d'abord, redoutant les inondations brusques, les crues envahissantes; puis, à la longue, se familiarisant avec ces dangers, ils les bravèrent, et finalement ils prirent petit à petit possession de l'eau comme ils avaient pris possession du feu, comme ils prendront en même temps possession de la terre, et plus tard possession de l'air.



HARPON TAILLÉ DANS UN BOIS DE RENNE.

Ce fleuve, cette rivière, furent parmi les premières grandes routes que les hommes connurent et fréquentèrent. Ce lac fut le refuge propice dans ces vastes plaines où les grottes manquaient, et, le besoin éveillant, excitant, poussant l'intelligence humaine vers la solution utile des problèmes qui s'offraient à elle, l'homme devint bientôt pêcheur habile et navigateur aventureux.

Après des siècles d'expérience et de longues périodes de tâtonnements, voici qu'aux radeaux naturels, arbres entiers entraînés par les inondations et les crues violentes et qui flottaient entre les rives, succédèrent les premières barques, troncs ébranchés, creusés patiemment avec le tranchant du silex ou de la hache de bronze; puis c'est le bateau plus large, mieux assis, qui descend le fleuve. A la perche qui dirigeait les embarcations se substitue la rame, qui leur donne le mouvement et permet de

lutter contre le courant des eaux. Quand il fera la conquête de l'air, l'homme ajoutera un mât à ses bateaux et y accrochera une voile.

L'eau force motrice.

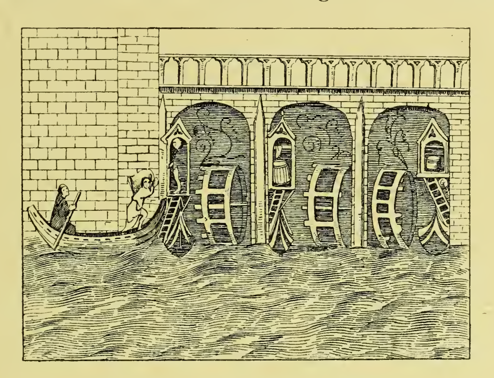
Le courant qui emporte dans sa course les épaves du dernier ouragan, ce courant contre lequel la rame et la voile luttent avec tant de peine et dont on ne peut vaincre la puissance qu'au prix de très grands efforts, ce courant est donc une force. Pourquoi l'homme ne tirerait-il pas parti de cette force, au lieu de lutter seulement contre elle? Pourquoi, par exemple, ne demanderait-il pas aux eaux de la rivière d'actionner la meule qui moudra le grain? Pourquoi, puisque le torrent arrache et transporte l'arbre solide, ne chargerait-on pas le torrent d'un travail réservé jusqu'alors aux prisonniers de guerre, aux hommes que l'on veut humilier ou aux animaux domestiques?

Les premiers moulins furent établis, pittoresquement installés sur les bords des rivières, recevant d'elles le mouvement et la vie, comme plus tard les importantes usines industrielles puiseront la vie et la force dans les chutes fougueuses des torrents.

Il semblait dès lors que l'eau avait donné à l'homme toutes les ressources qu'il pouvait lui demander; pourtant elle cachait un secret d'une incomparable valeur! Ce secret, l'homme, inlassable chercheur, devait un jour le découvrir. Conquérant sublime, interrogeant cet élément autrefois si terrible et plus tard asservi, il devait un jour pénétrer son mystère! Et ce jour-là, soumettant du même coup, dans sa

superbe maîtrise, le feu qu'il a déjà vaincu et l'eau qu'il s'apprête à vaincre mieux encore, unissant ces deux antithèses : l'eau et le feu, soumettant l'une à la flamme de l'autre, l'homme a enfin trouvé la puissance qui révolutionnera le monde ; il a découvert et il appliquera la force élastique de la vapeur.

A dater de ce moment, la navigation se transforme



MOULIN A EAU AU XIVe SIÈCLE.
D'après une miniature de la Bibliothèque nationale.

entièrement : les hautes mâtures feront place aux cheminées des chaudières ; tous les continents seront voisins. Dans les usines, dans les fabriques, les moteurs palpiteront d'une vie nouvelle.

Unis à jamais pour un commun effort, le feu et l'eau, travailleurs infatigables, obéiront, et, dociles au geste d'un seul homme, ils accompliront le labeur de milliers de bras.

L'eau dans nos foyers.

Si les inondations étaient redoutables, les grandes sécheresses, dans certaines régions, l'étaient au moins autant.

Pourtant la terre se peuplait. Les agglomérations d'hommes se fixaient sur tel ou tel point, prenant possession des espaces libres, abattant les forêts et défrichant le sol. Quelques cahutes groupées devenaient un village, le village s'agrandissait et devenait cité, la cité prenait de l'importance; sa population doublait, triplait, d'un siècle à l'autre, et il fallait l'eau nécessaire pour la vie des habitants.

Pour diriger vers la ville le torrent qui descendait des rochers lointains, on entreprit des travaux gigantesques que nous admirons encore. Captée au sommet des monts, emprisonnée entre de solides murailles de pierres, la source suivra le chemin imposé, et, contournant les montagnes, franchissant les vallées sur des ponts aux arches superposées, courant dans les conduits souterrains, elle arrivera fraîche, pure, jaillissant dans les vasques des fontaines publiques ou s'amassant dans les réservoirs élevés.

A ces sources coulant constamment dans les rues ou sur les places, les habitants pourront puiser les provisions d'eau nécessaire. Dès le moyen âge, les porteurs d'eau, moyennant une faible rétribution, approvisionnaient les consommateurs, surtout ceux qui dans les immeubles occupaient les étages supérieurs. Jusqu'à la fin du second Empire, ces ingénieux industriels emplissaient encore leurs tonneaux



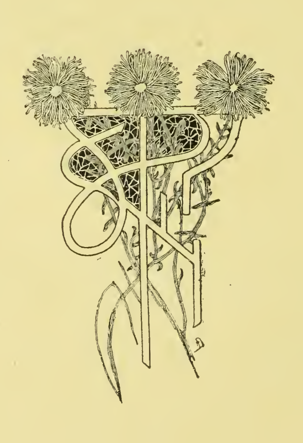
L'EAU DANS LES VILLES.

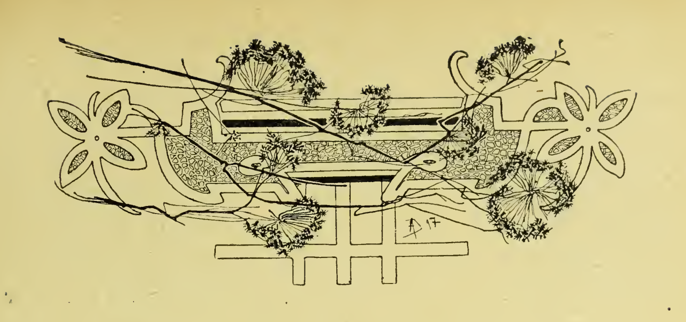
Autrefois : les porteurs d'eau. — Aujourd'hui : l'eau à domicile.

aux fontaines, les traînant par les rues et servant leur clientèle.

Mais l'eau devra faire violence, plus encore, à ses lois naturelles. Il nous plaira de la canaliser, de l'élever sur les hauteurs, de lui faire sa place dans nos maisons, de l'avoir constamment à la portée de notre main.

Torrent impétueux descendant des montagnes! Source paisible sourdant dans la mousse des bois! ce n'est plus vers la mer que vos eaux pures vont diriger leur cours. Elles descendront vers tel point, en tel lieu, jusqu'à la ville lointaine, populeuse, et là, recueillies dans des réservoirs immenses, refoulées par de puissantes machines, divisées par d'innombrables conduites, poussées jusqu'au faîte des plus hautes maisons, elles surgiront, à notre volonté, comme autant de minuscules sources créatrices de bien-être et de santé.





LA TERRE

Les premiers potiers.

J'ai visité, il y a quelques années, une grotte très curieuse située dans le département du Gard, non loin du village de Corconne, sur un des gradins avancés de l'amphithéâtre des Cévennes.

Elle avait été découverte depuis une quarantaine d'années seulement, et on pense combien inextricable et dissimulé devait être, à ce moment, l'étroit couloir qui, entre des blocs de rochers, conduisait à l'entrée de cette caverne. Même à présent que les paysans des environs connaissent et visitent fréquemment cet endroit, le passage est fort difficile à trouver, et, pour se diriger avec plus de certitude, on a dû faire quelques marques aux troncs des chênes voisins.

On accède à cette grotte par le haut.

Que l'on se figure une vaste chapelle de dix à douze mètres de hauteur, dans laquelle on entrerait par la voûte.

Cette voûte crevée, éventrée en plein cintre par

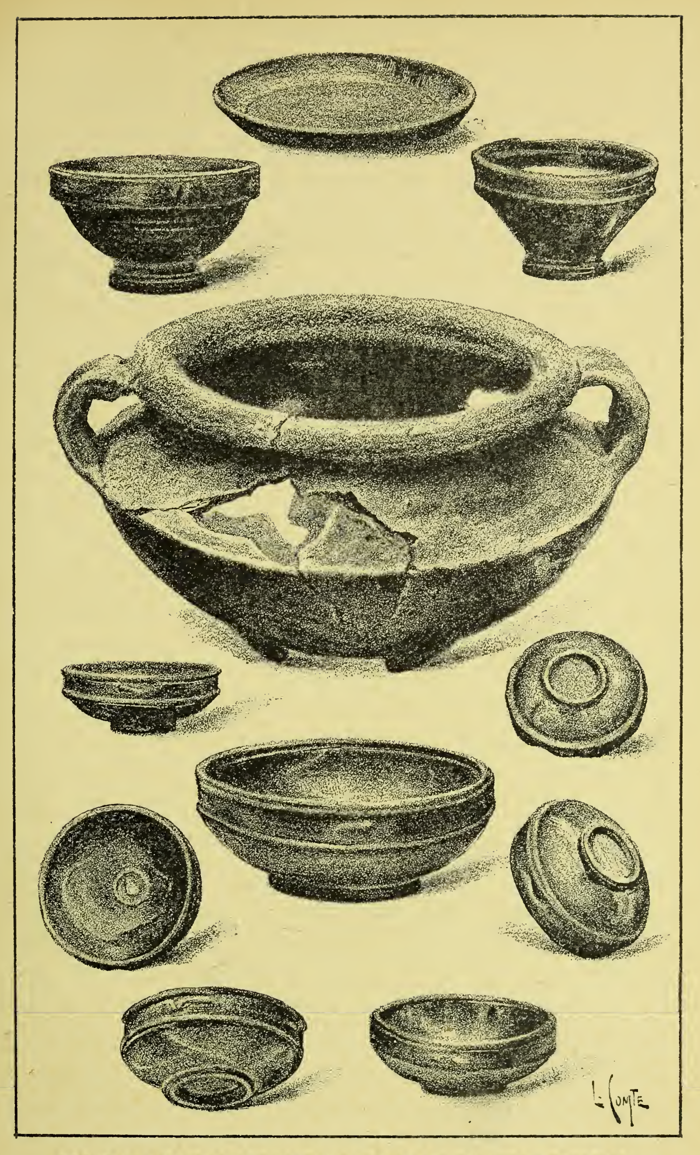
un éboulis de rochers, laisse pénétrer les rayons du soleil qui éclairent la première salle de la caverne, et, par cette large ouverture, l'œil se repose sur un spectacle des plus pittoresques et des plus grandioses.

Un sentier presque à pic descend dans cette nef, flanqué contre la paroi du roc, disparaissant par places sous les fougères, les scolopendres et les frêles lycopodes; unique oasis de fraîcheur au milieu d'une nature sauvage et déserte, brûlée par le soleil.

Après avoir parcouru rapidement les diverses parties de cet immense souterrain jusqu'aux dernières chambres où la voûte s'abaisse au point de toucher le sol, je l'explorai en détail et avec plus d'attention, et, certes, il n'était pas nécessaire de faire des fouilles pénibles pour arriver à des découvertes intéressantes. Partout les vestiges laissés par les anciens habitants étaient nombreux. Il suffisait d'écarter le sable avec la main pour voir apparaître des ossements humains mélangés à des débris de poteries. Tout cela était à fleur de terre.

Malgré des soins infinis, il était impossible de retirer intacts ces débris humains qui s'effritaient et tombaient en poussière au moindre contact; cependant je pus sauver quelques fragments intéressants, notamment une mâchoire encore armée d'une formidable rangée de dents, mâchoire énorme et puissante que je soumis plus tard à l'examen d'un des professeurs les plus érudits de la Société d'Anthropologie de Paris. Il est probable que ma trouvaille, très appréciée par ce savant, figure aujourd'hui dans quelque collection, avec son étiquette explicative.

Mais ce qui surtout s'offrait aux recherches, avec



POTERIES ANCIENNES TROUVÉES DANS LES FOUILLES D'ALÉSIA.
(*Pro Alesia.*)

tant d'abondance qu'à certaines places le sol en était recouvert, c'était des morceaux de terre cuite qui, ainsi que leur forme l'indiquait clairement, avaient été des ustensiles domestiques. Quelques-uns étaient sur des amas de cendres contre les parois de la grotte, et seulement à trois ou quatre centimètres de profondeur.

Je pris un de ces fragments de poterie, je l'emportai à la lumière du jour pour l'examiner mieux à loisir, et, m'étant assis au pied du sentier couvert de verdure qui unissait au monde vivant ce tombeau si longtemps oublié, je laissai vagabonder mon esprit.

A mes pieds, la grotte silencieuse dressait ses murailles de pierre d'où pendaient des stalactites éclatantes; quelques gouttes d'eau suintaient de minute en minute d'une fissure du roc et, du sol, montait un cône cristallin que lentement, dans la succession des siècles, ces gouttes d'eau avaient formé.

Ainsi ce morceau de terre durcie que j'avais sous mes yeux avait été pétri par des êtres si éloignés, dans la nuit du passé, qu'il m'était difficile, impossible, de mesurer par la pensée l'espace de temps qui me séparait de cette lointaine époque. Pourtant je me les figurais, ces êtres sauvages, il me semblait entendre leurs cris, leurs appels; je les voyais montant et descendant, avec une agilité surprenante, le sentier abrupt qui se dressait à mon côté. Je voyais leur feu allumé dans les profondeurs de la grotte, sur lequel était posée la petite écuelle de terre qui presque entière était, là, dans mes mains. Je songeais aux innombrables générations qui s'étaient succédé dans ces bas contreforts des Cévennes, générations disparues, éteintes, emportées dans un passé inson-

dable, laissant comme témoignage de leurs milliers d'années d'existence quelques silex pointus, quelques outils de bronze, quelques fragments de poteries, taillés, fondus, façonnés par les hommes, utiles richesses que la terre ajoutait à sa générosité nourricière, pour le bien de ses premiers conquérants.

Mais le morceau de terre durcie, brûlée, rougeâtre, dans laquelle étaient incrustés de petits cailloux brillants, cette parcelle d'assiette profonde que j'examinais, ne révélait pas seulement une science — rudimentaire — de potier ; elle portait aussi sur une de ses faces les traces hésitantes des premières manifestations artistiques chez les humains. C'était une série de lignes en creux qui contournaient le vase, quelques traits formant des figures régulièrement espacées, sortes de virgules gravées d'un coup d'ongle ou avec la pointe d'un outil, et cela avait le caractère d'un ornement, original dans sa naïveté.



VASE GALLO-ROMAIN TROUVÉ DANS LES FOUILLES D'ALISE (CÔTE-D'OR) EN 1906. (*Pro Alesia.*)

Ce fut probablement près d'un brasier ardent, entretenu et surveillé au pied d'un talus, que l'homme découvrit les effets du feu sur l'argile ; qu'il comprit ce que devenait cette terre soumise à la cuisson ; mais il est probable aussi qu'à la chaleur du soleil il fit durcir ses premiers ustensiles de terre pétrie.

Il n'est rien dans l'industrie de l'homme qui réponde davantage à ses primordiaux besoins. Après les obligations de la chasse et de la pêche, il dut chercher d'abord le moyen de recueillir dans un récipient quelconque le sang des victimes dont il se nourrissait, l'eau dont il s'abreuvait; à ces récipients : coquilles de fruits ouvertes en deux, valves de coquillages trouvés sur le bord de la mer, les vases de terre succédèrent bientôt, et ces poteries si imparfaites furent, avec les haches de pierre et les armes primitives, l'art manuel de nos premiers aïeux.

Depuis, l'argile impure a été travaillée, triturée, modelée par tous les peuples de l'antiquité : Égyptiens, Grecs, Romains, etc., et elle est arrivée jusqu'à nous, n'offrant qu'une très légère différence, dans sa composition, avec le fragment que j'avais sous mes yeux, échantillon authentique de l'une des plus anciennes industries humaines. L'écuelle des sauvages habitants de la grotte n'est guère distancée par les poteries mates employées de nos jours.

Mais, à côté de ces argiles grossières, la terre recélait d'autres ressources, et les argiles plus pures, savamment modelées, plus savamment encore décorées, recouvertes d'un émail où se joue la lumière, sont les merveilles de nos maîtres potiers, continuateurs d'un art que depuis plus de 4 000 ans les Chinois ont créé.

Un morceau d'écuelle ramassé dans les cendres évoquait ainsi dans mon esprit le glorieux passé d'une industrie si nécessaire et si brillante, sortie d'une poignée de terre, pétrie par l'industrie des humains.

Le bronze, le fer, les richesses du sol.

Lorsqu'au déclin du jour, m'éloignant de la grotte, je repris le chemin du village, à travers les blocs de rochers embroussaillés de thérébintes odorants et de touffes de lavande en fleurs, le son lointain d'un Angélus montait doucement dans l'air pur.

Cloche de bronze chantant aux quatre coins du monde pour tant de peuples divers, pour tant de pensées diverses et pour tant de diverses causes, cloche de bronze venue d'Égypte et connue en Chine, comme la porcelaine, depuis plus de 4000 ans, tu as pour ancêtres la hache, l'hameçon, le poignard, les premiers ustensiles en métal que l'homme de plus en plus industrieux créa pour perfectionner sa vie.

Comme elle dut être laborieuse et patiente, cette conquête du sol et des trésors qu'il renferme! Que de siècles s'écoulèrent avant qu'un hasard heureux eut révélé à l'homme que le feu qui durcissait la glaise fondait le cuivre et l'étain! Mais combien aussi était fructueuse et bienfaisante chaque découverte nouvelle à tous les âges de l'humanité!

Au bronze succéda le fer. Le fer, c'est-à-dire l'arme redoutable, tranchante et solide, blessant mortellement l'ennemi atteint; le fer, c'est-à-dire l'armure impénétrable, le casque protecteur, et aussi l'outil résistant abattant les arbres, taillant le granit, remuant la terre, la rendant plus féconde et plus nourricière encore.

Quand l'homme abandonna les cavernes froides, humides, sans clarté, qui furent ses premiers abris; quand il bâtit ses cités lacustres, ou qu'il se fixa dans

les clairières, sur le seuil des forêts giboyeuses, l'arbre fut pour lui une importante ressource. Les branches dépouillées, entrelacées, groupées en faisceaux ou taillées grossièrement en forme de planches, furent les matériaux de ses premières huttes. La terre, la paille, les peaux de bête, recouvraient les parois extérieurement, et ainsi ni la pluie ni le vent ne pouvaient pénétrer.

Avec les arbres encore il fabriqua ses premiers meubles; petit à petit il devint charpentier, menuisier, ébéniste. Les murs de ses habitations furent de lattes entremêlées d'un mortier formé d'argile et de paille hachée; sur les toitures on cloua des planchettes; dans un coin de la maison on fit une place à la cheminée où flambaient les bûches de bois; les portes et les fenêtres étaient closes par des volets de bois; on ne coucha plus par terre, sur les bottes de paille recouvertes de peaux puantes et mal préparées; les premiers lits apparurent, solidement construits en bois; déjà le bois était partout, servait à tout. Le bois, c'était alors l'inépuisable ressource pour l'industrie, et ni la pierre, ni le fer, depuis, n'ont pu le remplacer; il est toujours le plus utile et le plus commode des matériaux! Malheureusement l'homme tarit chaque jour un peu plus le trésor de ses forêts; avec les arbres abattus, équarris, débités, il élèvera ses maisons, construira ses grand bateaux et ses voitures; il fabriquera ses meubles, il alignera en files interminables les traverses de ses voies ferrées; il dressera les mâtures de ses barques et les poteaux de ses réseaux électriques; il pavera ses rues; il chauffera son foyer, et, pour la seule fabrication d'une seule sorte de papier, il abattra des forêts immenses.

La conquête de la terre s'étendait à l'infini. Les

carrières de pierres furent exploitées, et, avec la chaux, le ciment et le plâtre, le fer, le marbre, le bois, formèrent dès lors les matériaux des constructions nouvelles. Les métaux devinrent la source de nombreuses industries.

Dans les profondeurs du sol, par des puits de plusieurs centaines de mètres, l'homme alla extraire la houille, et des profondeurs du sol il tira le pétrole; comme s'il voulait, à ce foyer incandescent que l'on suppose au centre de notre globe, aller puiser ses réserves de lumière et de chaleur.

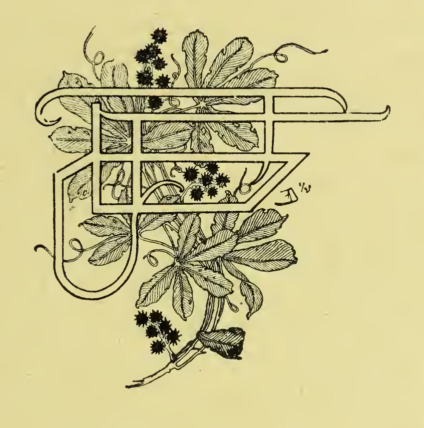
Après avoir pendant bien longtemps confectionné ses vêtements avec des peaux de bêtes, il recueillit la laine de ses troupeaux et inventa l'art du tissage; de diverses variétés de plantes il tira le coton et le fil qu'il tissa comme la laine et, exploitant le travail délicat d'une frêle chenille, il découvrit la soie et l'appliqua à son usage.

Mais, s'il remplaça les vêtements de peaux de bêtes, il n'abandonna pas pour cela les ressources précieuses que lui procuraient les dépouilles des animaux qu'il immolait. Ces peaux infectes qu'il employait, il apprit à les préparer, à les tanner, à les rendre souples ou résistantes, et plus que jamais il en tira un utile parti.

Prendre à la terre son argile, exploiter ses forêts, fouiller ses entrailles pour en extraire le cuivre, l'étain, le fer, la houille, le pétrole; chasser les animaux et se vêtir de leurs fourrures, ce n'était qu'une partie de la conquête de ce sol dans lequel l'homme devinait tant de richesses. Il fallait aussi demander à la terre, dont les récoltes spontanées s'épuisaient devant l'accroissement de la race humaine, un effort de production qui, donnant en abondance la nourri-

ture des peuples, assurerait leur vie. L'homme se fit agriculteur en même temps qu'il se faisait berger.

Et ce fut peut-être son œuvre la plus rude et la plus âpre : interminable avenir de luttes incessantes entre la charrue qui fécondait la terre et les armes de guerre qui la dévastaient.





L'AIR

Le vent, les moulins et les voiles.

L'homme avait conquis la terre, il avait conquis le feu et l'eau ; il allait faire d'autres conquêtes.

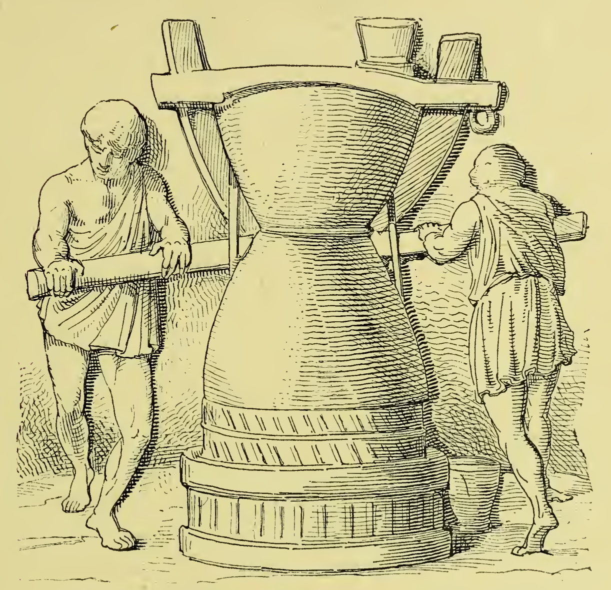
De tout temps portant ses regards vers la lumière, il suivait dans le ciel le vol rapide des oiseaux, il les voyait franchir les espaces, planer au-dessus des montagnes et des vallées.

Lui qui avait tant à souffrir des périls de toute nature qui le menaçaient partout, sur la terre, il dut souvent envier le sort des habitants de l'air. Mais ce domaine était fermé à son ambition, il semblait qu'il n'y pourrait jamais pénétrer.

Alors que sa civilisation était arrivée à un degré élevé de perfection, que son industrie était déjà si étendue, que le feu était vaincu, que l'eau et la terre étaient bien possédées, que ces éléments étaient définitivement tributaires de sa puissance, l'air restait indompté et, souvent impétueux et violent, descendant de la nue, courant au ras du sol en rafales

terribles, il arrachait les arbres, dévastait les plantations des hommes, renversait ses habitations, soulevait les flots de la mer, brisait les embarcations contre les rochers voisins.

L'homme travailla d'abord à lui résister. Il éleva



ESCLAVES TOURNANT LA MEULE D'UN MOULIN A BLÉ.
D'après un bas-relief du musée du Vatican.

des palissades solidement étayées pour protéger ses cabanes; puis, dès que les outils qu'il eut en mains le lui permirent, il tailla des lourdes pierres et bâtit des habitations que le vent devrait respecter.

Il avait bien cependant songé à le domestiquer comme tout le reste et il y était même un peu parvenu. Il avait combiné pour ses bateaux un système de mâts et de voiles et la brise travaillait pour lui.

Ce fut sa première et, pendant longtemps, sa seule conquête sur cet élément.

Plus tard, de même qu'il avait placé sur les bords des rivières des moulins dont la roue tournait mue par le courant des eaux, il éleva dans les plaines et sur les sommets des collines des moulins dont les grands bras tournaient au gré du vent.

Mais ceci ne date pas de bien longtemps.

Il n'y a qu'une dizaine de siècles que les moulins à vent dressent leurs ailes dans nos pays. Il est certain pourtant qu'avant cette époque ils existaient en Asie, d'où ils nous vinrent à la suite des croisades.

Le premier qui parut en Bohême fut construit en 718. L'Angleterre n'en eut qu'au xii[e] siècle.

Les moulins se propagèrent partout, et, partout pittoresques et utiles, ils accomplirent de pénibles besognes avec le plus économique des moteurs.

Mais ces conquêtes faites au ras du sol ne pouvaient suffire à l'homme. Il voulait plus que cela et — avec raison — il attendait mieux de l'avenir.

Pourtant, combien téméraire était cette ambition! combien le vent lui fit payer cher parfois ses tentatives de domination! Quand la bourrasque éclatait, le moulin était agité sur sa base, disloqué, endommagé; tout cela était réparable; mais que de grands navires, qui pour faire leur route avaient mis dans le vent leur confiance, furent par lui trahis, démâtés, brisés, anéantis au fond des flots!

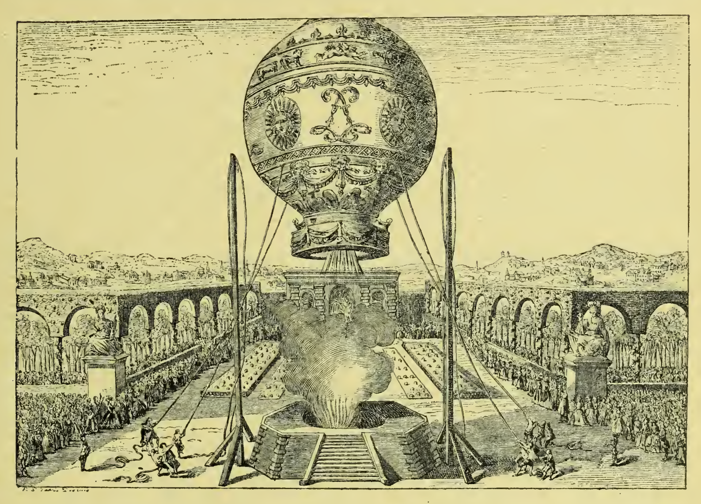
L'homme n'ignore pas qu'il n'est rattaché à ce monde que par de biens frêles liens. Il sait, il sent que tout conspire contre sa vie comme il conspire lui-même contre tout ce qui vit autour de lui.

Quelques existences brisées n'arrêteront pas ses audacieuses entreprises. Qu'ils seraient beaux et

sublimes, ces sacrifices, s'ils n'avaient jamais pour but que le bien de l'humanité!

Aérostats et aéroplanes.

Chercher à se détacher de la terre, s'élever vers le ciel comme les oiseaux, planer comme eux au-dessus



EXPÉRIENCE D'AÉROSTATION, DIRIGÉE PAR LES FRÈRES MONTGOLFIER DANS LE JARDIN DE M. RÉVEILLON EN 1783.
D'après une gravure en taille-douce de Desrais.

des vallées et des mers et comme eux franchir les distances, porté par la brise ou volant contre elle, quel rêve ce fut pour l'homme, rêve sans grand espoir, pensait-il, et qui ne fut longtemps qu'un rêve.

Mais un jour, à une époque récente, on apprit que ce rêve qui paraissait à tous à peu près irréalisable, deux hommes, deux frères, l'avaient réalisé.

C'était dans le joli pays baigné par l'Ardèche, dans la charmante et pittoresque ville d'Annonay, que vivaient ces inventeurs. Leur condition avait été difficile; la fortune ne sourit pas souvent aux chercheurs. Elle sourit à l'un d'eux, cependant, un jour que sous ses yeux on séchait au feu une chemise de femme et qu'il vit cette chemise, enflée par l'air chaud, se soulever sans que rien d'apparent ne l'attirât en l'air.

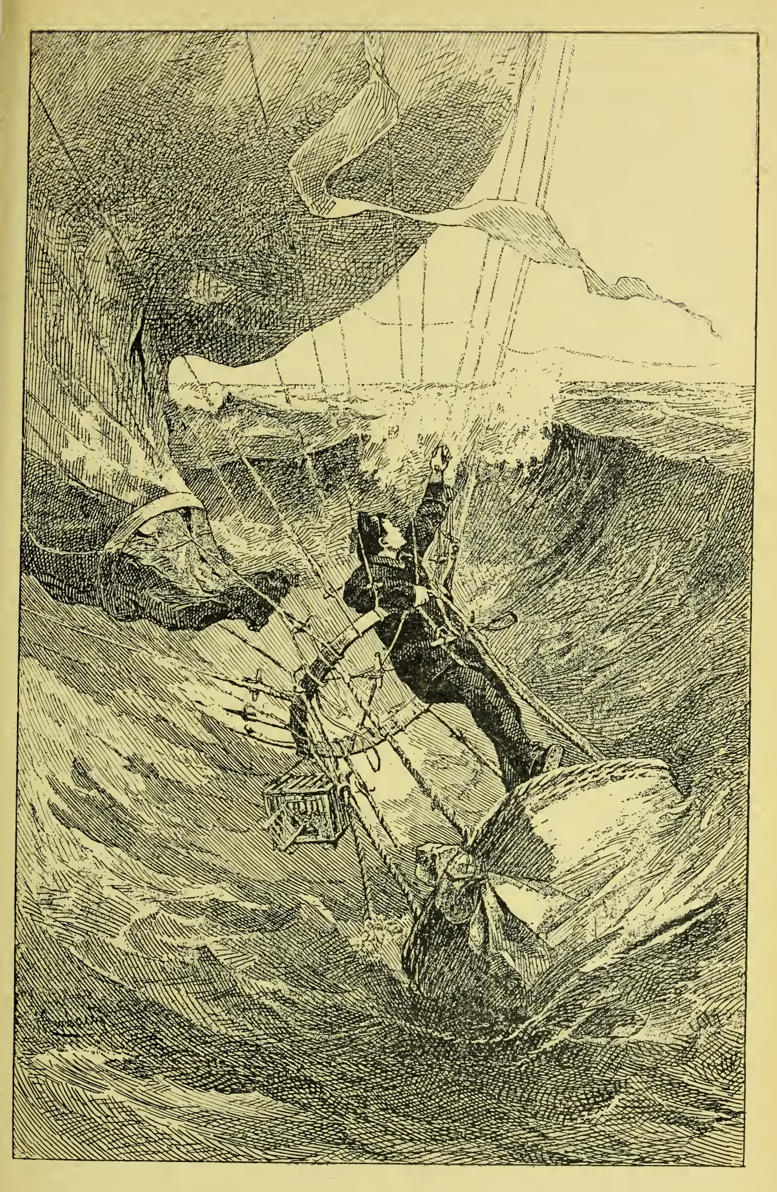
Le hasard venait encore de livrer à l'homme un secret précieux. N'était-ce pas aussi le hasard qui avait appris aux hommes à fabriquer avec de l'argile pétrie dans l'eau et durcie au feu des poteries que ni le feu ni l'eau ne pouvaient plus altérer? N'était-ce pas le hasard qui leur avait appris à faire fondre par le feu le cuivre et l'étain et à fabriquer des outils et des armes avec cet alliage? N'était-ce pas le hasard qui avait montré à Denis Papin le couvercle de sa marmite soulevé par la vapeur de l'eau en ébullition?

Certes, le hasard facilita de grandes découvertes, mais l'homme sut observer, et son génie ne prend-il pas sa source dans l'observation?

Ce fut vers la fin du XVIIIe siècle que les frères Montgolfier firent, à Avignon d'abord, à Annonay ensuite, leurs premières expériences d'aérostation. Les États du Vivarais, qui s'assemblaient dans cette dernière ville, consignèrent cette découverte dans leur procès-verbal du 5 juin 1783.

Les deux frères furent mandés à Paris. L'un d'eux s'y rendit. L'Académie des sciences plaça les Montgolfier sur la liste de ses correspondants et leur accorda le prix de 600 livres fondé pour l'encouragement des sciences et des arts.

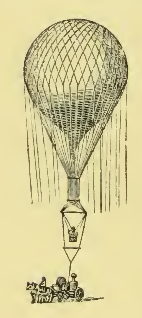
Par eux la route des airs était ouverte. Mais cette



EN PERDITION. ÉPISODE DE LA GUERRE DE 1870.

route était hérissée de dangers et, parmi ceux qui tentèrent de la parcourir, les victimes furent nombreuses.

Pilâtre des Roziers et Romain sont les premiers sur la liste des martyrs. Leur ballon fit explosion à Boulogne ; les deux aéronautes furent tués. Pauvre Pilâtre! ses trente ans n'avaient pas sonné. Il s'était enthousiasmé pour la réalisation d'un rêve humain; il avait tenté de franchir les espaces qui furent de tout temps considérés comme réservés aux Dieux! Les Dieux ont pour plaisir l'inexorable vengeance.



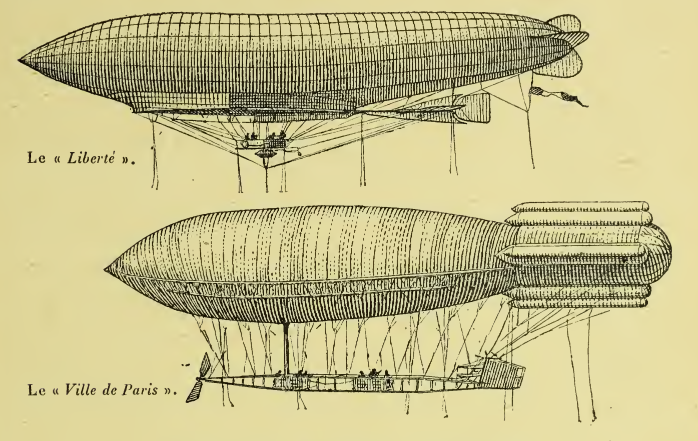
AÉROSTAT MILITAIRE.

A ces martyrs d'autres martyrs succédèrent : ce fut Olivari à Orléans, Mosmen à Lille, Bittorf à Manheim, Mme Blanchard à Paris, Zambeccari, Arban en Espagne, Harris à Londres, Sadler à Bolton; puis encore Cocknig, Comaschi, Ledet, Galé, Tardini; puis d'autres et d'autres encore par dizaines! Ce fut, pendant la guerre de 1870, Prince et Louis de Montchamp; ce fut plus tard Crocé-Spinelli et Sivel, Donaldson et Triquet; puis, plus près de nous, les malheureuses victimes de *La-République*, le dirigeable parti de Moulins pour Paris et qui sombra en route.

Crocé-Spinelli, Sivel et Tissandier voulaient connaître par des observations précises jusqu'à quelle hauteur on pourrait monter sans qu'il y eût danger réel pour la vie humaine.

Déjà, en Angleterre, l'expérience avait été tentée. Parvenus à 7 000 mètres, l'un des deux aéronautes qui montaient le ballon anglais, M. Glaisher, s'aperçut qu'il ne pouvait plus remuer son bras droit; le

bras gauche se trouva paralysé presque en même temps. Bientôt tout son corps fut incapable du moindre mouvement. Il s'endormit, ayant conscience que la mort le saisissait. M. Coxwell, son compagnon, essaya de le réveiller, mais lui-même tombait dans le même état. Ses mains étaient noires. Il ne pouvait plus se servir de ses bras. Il allait aussi se laisser



DEUX TYPES DE BALLONS DIRIGEABLES.

aller à un éternel sommeil, lorsqu'il eut la pensée de saisir avec ses dents la corde de la soupape.

Le ballon descendit rapidement : les deux hommes étaient sauvés. Des glaçons pendaient aux cordages. L'aérostat avait atteint 11 000 mètres de hauteur.

Crocé-Spinelli, Sivel, Tissandier, connaissant les détails de cette ascension, espéraient vaincre le danger jusqu'à une hauteur plus grande grâce à des ballons d'oxygène dont ils s'étaient munis.

Le ballon le *Zénith* partit le 16 avril 1875 de l'usine à gaz de La Villette. La montée s'effectua avec une effrayante rapidité. En peu de temps le *Zénith* attei-

gnit 8000 mètres d'altitude. Les trois aéronautes se trouvèrent alors dans un état complet d'anéantissement. Crocé-Spinelli, un peu moins engourdi que ses compagnons, fit jouer la soupape; la descente fut si précipitée, si prompte, qu'elle ressemblait à une chute, offrant pour les trois hommes le plus grand péril. Crocé-Spinelli jeta alors, hors de la nacelle, un instrument très lourd. Pendant cette manœuvre, pendant cette lutte, Tissandier et Sivel étaient toujours évanouis.

Débarrassé du poids énorme que Spinelli avait jeté dans l'espace, le ballon remonta d'un bond formidable, franchissant les kilomètres avec une vitesse vertigineuse; il dépassa l'altitude précédemment atteinte... puis, que se passa-t-il?

Les aéronautes surpris n'avaient pu faire usage de leurs ballonnets d'oxygène. Tissandier, sortant d'un long évanouissement, vit que la soupape du *Zénith* était ouverte. Crocé-Spinelli et Sivel étaient étendus au fond de la nacelle. Recouvrant ses forces peu à peu, Tissandier s'occupa d'atterrir. Le ballon descendit dans un pré, non loin du village du Blanc, dans le département de l'Indre.

Crocé-Spinelli et Sivel n'étaient plus que deux cadavres!

Ces catastrophes ne devaient pas arrêter les efforts des hommes dans cette périlleuse voie. Les ascensions devinrent au contraire plus fréquentes. Bientôt des tentatives furent faites pour diriger les ballons.

Déjà, en 1852, Giffard avait fait, dans ce but, une expérience avec un aérostat muni d'une hélice et de voiles. Le gouvernail fonctionna très bien; le ballon évolua; enfin on acquit la preuve qu'avec un bon moteur on pourrait progresser et se diriger dans

l'air. Mais la lourde machine à vapeur adoptée par Giffard ne remplissait pas les conditions voulues, et de cette expérience il ne sortit rien de bien pratique.

Dupuy de Lôme en 1872, Tissandier en 1881, firent aussi des tentatives plus ou moins heureuses, mais toutes intéressantes. Enfin, au parc d'aérostation de Chalais-Meudon, MM. Renard et Krebs obtinrent un meilleur résultat, avec leur ballon d'un nouveau modèle, ayant pour moteur une pile électrique d'une construction toute spéciale.

Pour si encourageantes qu'eussent été ces expériences successives, aucune n'offrait rien de concluant. C'est qu'en effet les conditions essentielles pour la navigation aérienne résident dans un moteur de petit volume, d'un poids relativement léger, mais fournissant une force puissante. L'industrie automobile, avec ses moteurs à explosions, apportait au problème une solution, et l'on peut dire qu'aujourd'hui, réellement, la direction des ballons est entrée dans la phase des résultats décisifs.

Mais la direction des ballons n'était pas pour la conquête de l'air la formule définitive.

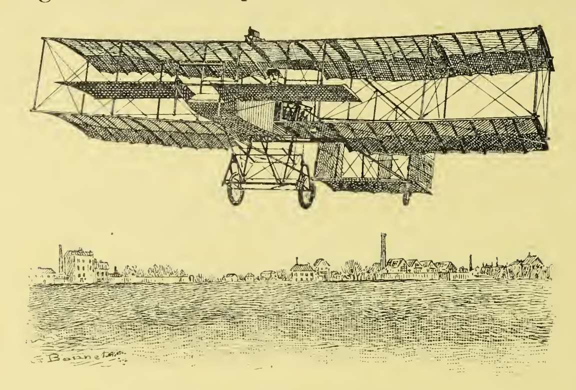
Regardez à l'horizon! Au loin, un point noir monte dans la brume matinale, sorte d'oiseau brun qui franchit la colline, traverse la plaine, longe le fleuve.

Il avance vers nous, s'élève au-dessus des maisons basses d'un village, s'élève encore par-dessus un rideau tremblant de peupliers, et agile, parcourant l'espace avec une grande rapidité, le voici nettement visible, aéroplane énorme, aux ailes déployées, passant sur nos têtes, poussé par l'impulsion puissante du moteur.

Il s'éloigne! Il poursuit sa route! Il va bientôt dis-

paraître, là-bas, derrière la crête des coteaux couronnés de vignes, obéissant à la main frêle de l'homme une fois de plus vainqueur des éléments.

Longtemps des esprits scientifiques avaient affirmé que par le plus lourd que l'air, seul, le problème de la navigation aérienne pouvait être résolu; que par le



UN AÉROPLANE BIPLAN.

plus lourd que l'air l'homme, un jour, s'élèverait dans l'espace porté par des ailes légères et qu'à son gré il se dirigerait, comme l'oiseau, par-dessus les monts et les vallées, les plaines et les mers.

Leur prédiction va se réaliser.

Il est inutile de retracer ici les exploits des frères Wrigth, de Lambert, de Blériot, de Paulhan, de Latham, de Rougier, de Lefebvre, de Delagrange, de ces hommes hardis et courageux qui ont fait faire à l'aviation de gigantesques envolées.

Pourquoi faut-il qu'au souvenir de leurs glorieuses journées se mêle, déjà, le souvenir attristé des catastrophes où quelques-uns d'entre eux ont payé de leur vie la téméraire mais sublime ambition des humains!



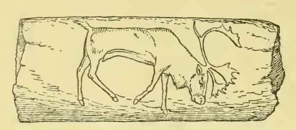
L'ÉCRITURE ET L'ASTRONOMIE

Le feu, la terre, l'eau, l'air, les éléments redoutables sont enfin asservis. Les groupements humains vont être transformés par des progrès lents, mais continus. Pour ces progrès, l'homme a trouvé dans l'écriture un indispensable secours : c'est par elle que les générations qui s'éteignent laissent aux générations nouvelles les trésors des connaissances acquises.

Les pierres gravées, les papyrus, les tablettes, les manuscrits et les livres sont les précieux monuments de la science et de la pensée, permettant à l'homme d'étendre le domaine de sa puissance et d'arriver à une conception plus noble de ses devoirs et de ses droits.

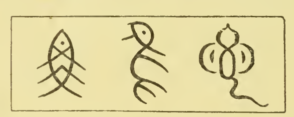
Pour tailler ses premières armes, pour creuser ses premiers bateaux, pour capturer et domestiquer quelques animaux sauvages, pour faire du feu et pour semer son grain, l'homme n'avait pas besoin de formules algébriques ; mais nous venons de le voir pénétrer dans la voûte immense vers laquelle

naguère il ne pouvait qu'élever ses regards; or, pour si puissant que soit son vol, pour si sûres que



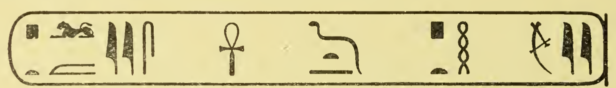
Le premier système d'écriture fut la représentation des objets ou des animaux par la gravure.

Renne gravé sur une corne (*Époque des cavernes*).



A la gravure, qui était le système le plus simple, succéda la représentation par le dessin.

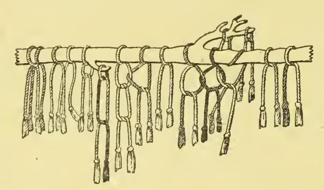
Poisson, oiseau, têtard (*Caractères primitifs chinois*).



Les hiéroglyphes sont des dessins simplifiés inventés par la civilisation égyptienne.

C'est d'Asie que vient l'écriture dite *cunéiforme*. Des groupes de bâtonnets correspondent à des sons.

Inscription assyrienne cunéiforme.



En Amérique, l'antique civilisation péruvienne inventa les *quippos*, qui ne sont que des signes pour aider la mémoire. Ce sont des cordelettes de couleurs différentes avec nœuds plus ou moins compliqués.

Quippo péruvien.

Les origines de l'écriture. — Différentes formes des écritures primitives.

D'après Ph. Berger, *L'Écriture dans l'Antiquité*.

soient ses ailes, pour si solide que soit sa nacelle, il est des régions qui lui seront à jamais inaccessibles; il est un point de la voûte céleste qu'il ne dépassera

pas ; il est, dans le ciel, des profondeurs qui échapperont même à son imagination, des espaces que jamais aucun être humain ne parcourra. Ces régions que l'homme ne peut atteindre de la main et que ses regards seuls ont pu sonder, la pensée et la science, servies par l'écriture, les ont franchies depuis longtemps et les mondes lointains ne nous sont plus inconnus.

L'homme fut épouvanté d'abord par les phénomènes célestes qui frappaient sa vue. L'apparition d'une comète, les éclipses pendant lesquelles d'une façon inexpliquée le soleil cachait sa lumière, les aurores boréales, les arcs-en-ciel, les étoiles filantes, les constellations brillant dans la nuit, toutes ces extraordinaires choses l'angoissaient.

Plus près de lui, la foudre, cette barre de feu traversant la nue, la fulgurance des éclairs illuminant les ciels d'orage, les ouragans dévastateurs, tous ces dangers qui l'assaillaient ajoutaient à son effroi et le poussaient à croire à des puissances surnaturelles dont la volonté impitoyable s'exerçait sur la terre aux dépens des êtres animés.

Cependant, cherchant toujours la raison des choses, l'homme regarda en face les éléments déchaînés, il sonda les mystères du firmament.

Les Chinois, les Chaldéens, les Égyptiens, puis l'École d'Alexandrie, étudièrent les astres et établirent des systèmes successifs.

Ce fut une bien longue période d'hésitations, de tâtonnements, au cours de laquelle cependant chaque système nouveau était généralement affirmé comme irrévocable.

Ainsi, on plaçait la terre au centre des mondes et l'on faisait autour d'elle graviter les mondes et le

soleil, — ce soleil dont Josué, disait-on, avait par un geste interrompu la course.

Au XVIe siècle, un homme tenta de renverser tous les systèmes admis, y compris celui qui se réclamait d'une divine révélation : Copernic, le premier, osa prétendre que la terre tournait ; mais il ne présenta son système que sous forme d'hypothèse, ce qui détourna de lui bien des colères.

Après lui, Képler découvrit la véritable loi du mouvement des planètes, et Galilée, aidé du télescope récemment découvert, se signala par ses importants travaux. Il adopta le système de Copernic et affirma hautement les mouvements de la terre. Une telle affirmation était une hérésie que l'Inquisition, sous la menace du bûcher, le força d'abjurer à genoux.

Enfin, après Galilée, Newton découvrait la loi de l'attraction universelle.

De Copernic à Newton, l'astronomie avait parcouru sa définitive carrière, et les théories qui nous ont livré les secrets des mondes doivent être inscrites à la gloire de ces deux hommes.

Les comètes, les éclipses, les évolutions des astres prévues, annoncées avec une déconcertante précision, ne sont plus maintenant pour personne des phénomènes terrifiants.





L'ÉLECTRICITÉ

Cependant, tandis que l'homme pénétrait les mystères du ciel, un mystère plus proche échappait à ses investigations.

Parmi les plus impressionnantes conquêtes que l'on peut inscrire à l'actif du genre humain, la découverte et l'application de l'électricité peuvent être placées au premier rang.

Est-il besoin de rappeler ici la place que l'électricité occupe dans le progrès social? Le télégraphe, le téléphone, la force transportée à distance, l'éclairage à incandescence, sont autant de prodigieuses merveilles qui ont transformé le monde. Dans l'organisation sociale, l'électricité a apporté comme une âme nouvelle, comme un nouveau souffle de vie.

Et que serait aujourd'hui le monde civilisé si, par un coup de malfaisante baguette magique, nous nous trouvions privés des inappréciables ressources que ces étonnantes découvertes ont données à la vie des nations?

Certes, le télégraphe Chappe, les lentes communications postales que le téléphone a remplacées dans bien des cas, les tramways que les chevaux

traînaient péniblement, les réverbères où tremblotait la flamme jaune du gaz, tout cela suffisait à nos pères. On peut même dire que les appareils de Chappe, que les tramways à traction animale et que le premier éclairage au gaz furent des découvertes qui à leur apparition émerveillèrent les hommes. Comme tout ce passé est vieux déjà, et cependant il date d'hier! C'est en 1845 seulement que la télégraphie électrique fut introduite en France!

Que nous apportera-t-elle demain, cette fée magnifique à laquelle déjà nous devons tant?

Mais, l'électricité, quel est ce fluide extraordinaire? Quelle est cette puissance incomparable qui, à notre gré, suit docilement un fil de cuivre et transmet à travers les mers la parole humaine ou porte à de grandes distances, transformée en force motrice, sa formidable énergie?

Il semble que, dans notre siècle de télégraphie et de téléphonie, la question aurait dû être élucidée. Il n'en est rien!

L'homme crée des appareils électriques merveilleux! Après avoir étendu à travers le monde le réseau des fils innombrables qui mettent en communication les nations et les continents, voici que, merveille plus grande, la pensée ou la parole humaine reçue en un point du globe franchiront les terres et les océans et seront reçues et enregistrées en un autre point du globe, sans qu'aucune attache relie d'une manière quelconque les appareils de transmission et de réception.

Que sont ces ondes invisibles dont nous disposons ainsi? Quelle explication donnerons-nous de cette puissance qui nous sert dans la nue? Qu'est-ce donc que cette électricité que nous produisons, que nous

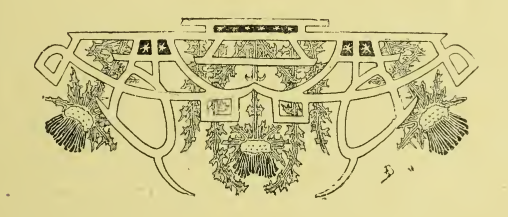
employons, que nous exploitons, qui se donne à nous de toutes ses forces? Quelle est cette esclave qui obéit et travaille, mais qui du maître ne veut pas être connue?

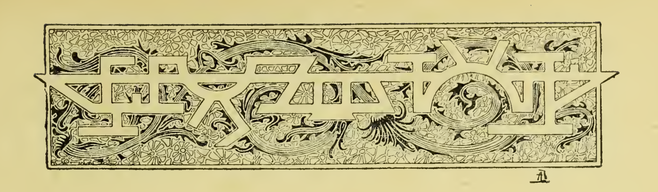
L'homme, mûri par la science, a aujourd'hui le courage de dire qu'il ne sait pas. L'infini de temps et l'infini d'espace sont pour lui des mystères autrement insondables que la propriété de l'aiguille aimantée ou la nature de la puissance électrique.

Un morceau de métal taillé en pointe se tourne obstinément vers le nord; l'homme s'en empare et s'en sert pour diriger ses navires; une parcelle d'ambre attirant les corps légers lui révèle le principe de l'énergie électrique; il observe, il étudie, il amplifie et il exploite la force qu'il a découverte.

Dans son ignorance des causes il n'apprécie pas moins les effets, mais, ayant perdu l'habitude de diviniser ce qui échappe à son entendement, il laisse à l'avenir le soin de l'expliquer.

Il consent à ne pas tout connaître, et ce qu'il a appris à connaître le grandit suffisamment.





TROISIÈME PARTIE

Quelques aperçus sur le progrès social en France.

La sécurité, le bien-être.

Toutes les actions des hommes, depuis l'heure première où nous voyons l'homme apparaître jusqu'à nos jours; toutes leurs tentatives, tous leurs efforts, toutes leurs découvertes, toutes leurs conquêtes, ont eu, non pas pour résultat, mais pour but leur bien-être ou leur sécurité.

Si l'humanité avait obéi à un instinct naturel de justice, d'équité, de conservation générale; si un sentiment de droiture, de solidarité, avait été la règle unique et prépondérante de ses actions, le bien-être et la sécurité en auraient été rapidement les conséquences; mais, la loi naturelle pour tous les êtres étant la loi du plus fort, il en est résulté que, sauf de rares exceptions vouées à l'impuissance, chaque unité humaine a poursuivi la recherche du bien pour

elle-même, rien que pour elle, sans souci des conséquences sociales qui en découleraient. L'homme a ainsi obéi à son instinct; et, plus tard, quand il a organisé ses premières sociétés, il a réglementé et sanctionné le droit de la force.

Parmi les hommes, les plus intelligents, les plus habiles, les plus rusés, les plus cruels, c'est-à-dire les plus forts, ont groupé autour d'eux quelques complicités et, se dressant devant les foules, il les ont soumises par les promesses, par les menaces, par les souffrances et par les meurtres.

La domination d'une minorité audacieuse et résolue s'est ainsi établie sur l'humanité, opprimant les résignés et les faibles.

Et l'erreur de ces maîtres du monde a été de ne pas comprendre qu'il ne pouvait y avoir, qu'il n'y aurait jamais pour eux de quiétude tant que les peuples tout entiers n'en auraient pas leur part. C'est le total de toutes les sommes individuelles de sécurité et de bien-être qui constitue et garantit dans les sociétés la prospérité calme et durable.

On peut donc considérer comme un progrès tout changement dans une nation qui a pour résultat de mieux répartir le bien-être ou seulement d'atténuer la misère et de rapprocher les niveaux différents des classes.

Les causes d'insécurité sont nombreuses. En dehors des phénomènes physiques redoutables, les guerres, les ambitions de ceux qui les déchaînent, l'exploitation de l'homme par l'homme, les misères, les maladies, la criminalité entretenue et accrue par l'ignorance et par l'alcoolisme, sont autant d'obstacles à l'amélioration des sociétés. Et l'on peut dire que toutes ces causes diverses se lient entre elles,

qu'elles forment un tout, et que chacune d'elles est la conséquence des autres.

La guerre amène les maladies et la misère, et les



PILLAGE D'UN VILLAGE AU XVe SIÈCLE.
D'après un manuscrit allemand (Essenwein).

misères des peuples ont pour résultat les révoltes, les soulèvements et les brigandages; l'ignorance pousse à l'alcoolisme, et l'ignorance et l'alcoolisme ne font qu'exciter l'instinct cruel des humains, instinct qu'une éducation malheureusement mal

comprise a adouci, mais n'a pu encore déraciner.

Dans tous les temps des mesures de protection ont été prises; mais, si quelques-unes ont amené des améliorations considérables en faisant disparaître ou en atténuant considérablement des causes d'insécurité, d'autres, n'ayant pour but que de réprimer certains actes sans oser s'attaquer aux causes qui les engendrent, laissent les peuples se débattre dans d'interminables convulsions.

Parfois aussi, les progrès sociaux ont été simplement la conséquence imprévue d'un état de choses nouveau qui bouleversait en les améliorant les conditions anciennes d'existence ; c'est ainsi, par exemple, que l'établissement et l'extension des voies de communication ont fait cesser les famines qui désolaient nos pays.

En effet, qu'étaient les famines et comment survenaient-elles ?

Les famines.

Nous avons vu l'homme conquérir la terre et lui demander, par son travail, de le nourrir, lui, sa famille et son troupeau.

Dans des étendues envahies par les ronces, il emmena sa charrue, il creusa lui-même et plus tard fit creuser par son esclave des sillons où il jeta les grains qui allaient germer, se multiplier et lui procurer vivres et quiétude pour les journées de la mauvaise saison.

Mais la récolte n'était pas infailliblement le salaire de tant d'efforts. Les sécheresses, les inondations, les gelées, la grêle, les intempéries de toute sorte



LES ÉPOQUES DE FAMINE AU MOYEN-AGE.

étaient des contretemps avec lesquels il fallait compter. A ces causes de dévastation se joignirent les ravages des insectes et des rongeurs qui détruisaient en quelques jours, et parfois en quelques heures, le fruit d'une année de travail. Mais, pour si redoutables qu'elles fussent, ces causes n'étaient pas les pires. A mesure que la civilisation s'étendait, que les hommes réunis par masses nombreuses s'établissaient dans toutes les régions par la force des armes, les guerres, les invasions, les luttes continuelles, ramenaient à l'état d'effroyables déserts des contrées que le travail avait rendues riantes et fécondes.

De ces ravages, de ces bouleversements, de ces invasions, les famines étaient généralement le résultat, et elles entraînaient avec elles d'autres calamités.

Poussées par la faim, des populations entières trop denses à certains endroits se déplaçaient, et c'est ainsi que, les hordes barbares envahissant nos régions fertilisées, ces régions verdoyantes n'offrirent bientôt plus à la vue que des ruines et des champs dévastés.

D'ailleurs, tous les pays avant la Gaule avaient connu ces malheurs. L'Égypte, l'Inde, l'Amérique, Rome, eurent leurs famines, accompagnées des horreurs et des maladies qui leur faisaient cortège.

Cet état de choses fut lié de tout temps au perpétuel conflit qui dans le passé a agité les peuples pour la conquête du sol.

Dans les Gaules, la situation, pour les habitants des campagnes, était parfois intenable ; aussi, traqués par les envahisseurs, privés des récoltes attendues, ne trouvant aucun appui auprès des Romains qui les pillaient au lieu de les défendre, les paysans gaulois abandonnaient leurs charrues et allaient grossir les

bandes de Bagaudes, qui livraient aux légions romaines des batailles rangées.

Ce fut, pendant sept à huit siècles, parmi ces champs piétinés et délaissés et parmi ces villages déserts, des batailles sans fin et des famines ininterrompues.

Parfois même le désastre prenait un caractère si aigu que les actes les plus effroyables en étaient les conséquences forcées.

Des mères tuaient leurs enfants et se nourrissaient de leur chair; les hommes s'entr'égorgeaient et se dévoraient; les maisons étaient vides; dans les rues les mourants et les morts s'amassaient, et les cadavres restaient sans sépulture faute de vivants assez forts pour les inhumer.

L'absence de moyens de communication ou du moins leur grande insuffisance ne permettait pas de secourir ces malheureux.

Les transactions étaient nulles et les fléaux provoqués par les guerres générales ou locales frappaient ainsi des contrées entières presque à l'insu des contrées voisines.

Les famines qui en France, de tout temps et particulièrement sous la féodalité, décimaient les populations, ne se produiront plus. Une conception, une réglementation nouvelles des lois de la guerre ont, même dans des cas de conflagrations importantes, supprimé à peu près complètement les risques de famine.

D'autre part l'établissement d'un réseau complet de routes, l'extension des moyens de transport, la création de voies ferrées, ont mis au service de la solidarité humaine des ressources qui rendent impossible le retour d'un fléau qui pendant tant de siècles a désolé notre pays.

Les routes.

Comme il fut lent et pénible, l'établissement de ce vaste réseau de routes qui devaient porter la quiétude et la vie à des populations si éprouvées!

Parmi les progrès sociaux qui ont concouru à la

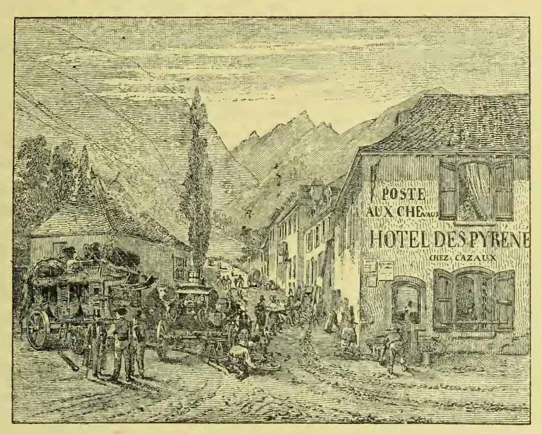


BAC SUR LE RHÔNE, ENTRE VALENCE ET SAINT-PÉRAY (XVIIIe s.).
(D'après le *Voyage pittoresque en France.*)

sécurité des hommes, il n'en est pas de plus grand. Cependant nous allons voir qu'il fallut des siècles de travail et des siècles de luttes pour créer, pour maintenir et pour défendre nos voies de communication.

En dehors des sentiers battus que les pas des hommes avaient tracés, ou des chemins détrempés que suivaient péniblement les montures, la Gaule connut sous la domination romaine le bienfait de quelques belles et larges routes.

Les premières de ces voies qui furent créées unissaient la Manche et l'Océan à la Méditerranée. Des voies secondaires vinrent bientôt s'ajouter à ces grandes artères et les relier entres elles. Les intérêts industriels et agricoles du pays trouvaient ainsi des débouchés très utiles, mais la pensée dominante qui avait présidé à l'établissement des principales routes était de rendre plus faciles les mouvements des armées et surtout la transmission des ordres.



RELAIS DE POSTE EN 1835 A LUZ, SUR LA ROUTE DE BARÈGES.
D'après une lithographie de Jacottet.

Il y avait alors deux sortes de voies, appelées voies publiques et voies vicinales. Elles étaient, les unes et les autres, assez bien entretenues, et elles assuraient, avec les rivières et les fleuves, les moyens de communication.

Sous les rois francs, les routes furent négligées, abandonnées, et même détruites par les empiétements des riverains. On pense bien que la féodalité n'apporta pas à cet état de choses de bien grands

changements; cependant on construisit des ponts, on exécuta certains travaux; mais ce n'est qu'au xvie siècle que le réseau des communications s'étendit et s'améliora réellement.

Il le fallait d'ailleurs pour répondre aux besoins du roulage qui depuis deux siècles s'était organisé en France, et aux besoins postaux qui avaient été créés par Louis XI.

Roulage, service des postes et voyages n'étaient pas choses aisées à l'époque où les routes étaient si mauvaises. On partait un peu à l'aventure, on quittait un village, puis, obligé de couper une rivière, on se dirigeait vers un pont qu'il fallait franchir, ou vers un gué qu'on pourrait passer, ou vers un bac qui transporterait voyageurs et marchandises, bêtes, voitures et gens, d'une rive à l'autre.

Parfois la route disparaissait, mourait, envahie par les herbes, travaillée à l'occasion par les paysans, et selon le caprice du conducteur on allait — autant que possible en ligne droite — du village au pont ou au bac et du bac à un autre village. Quelques tronçons de la route mieux établis, mieux entretenus, étaient les points de repère qui guidaient les voyageurs.

Cela dura ainsi, s'améliorant petit à petit, jusqu'au xviiie siècle.

Les routiers.

On comprend que, dans un pays peu habité, rempli de forêts très sombres et de plaines arides et désertes, les voyages n'étaient pas sans quelques dangers.



LES ROUTES.

Autrefois : les dangers. — Aujourd'hui : la sécurité.

Au XIIe et au XIIIe siècles, les routiers désolaient la campagne. La vie était si dure pour certains paysans, que quelques-uns d'entre eux, découragés par tant de misère, y préféraient n'importe quoi, quitte à risquer la corde.

On a accusé les individus qui composaient les hordes de routiers d'avoir le goût du brigandage; peut-être avaient-ils surtout l'insurmontable besoin de sortir de leur atroce servitude.

Et alors, à chaque carrefour, c'était l'embuscade.

Un vieux proverbe dit : *Qui se ressemble s'assemble.* Voués par le même sort au même esprit de révolte, les routiers se rencontraient, s'affiliaient, désignaient un chef, et, formant une bande, ils se postaient aux fond des ravins ou des bois et rançonnaient les voyageurs au passage, leur ôtant la vie à la moindre résistance.

Il est vrai que ces bandes irrégulières et si dangereuses passaient du jour au lendemain au service des seigneurs et allaient défendre les couvents et les villes que d'autres bandes menaçaient. Il en résultait pour ces brigands quelque espoir d'impunité.

D'ailleurs, dans certains cas, l'exemple leur venait de haut.

Les seigneurs féodaux avaient dans leurs châteaux — isolés et tristes — une existence qui manquait de gaîté. Les journées se passaient monotones, et, sauf quelques parties de chasse, quelques auditions de troubadours ou de jongleurs, quelques récits dévotements écoutés de pèlerins accueillis, retour d'Espagne ou de Saint-Gilles, les distractions étaient rares.

UN FESTIN D'APPARAT AU XIIIe SIÈCLE.

La piraterie était considérée alors par quelques-uns de ces seigneurs pillards qui terrorisaient les seigneurs tranquilles comme une occupation, et plus d'un baron descendant de sa forteresse allait s'embusquer sur les routes, avec sa bande pour détrousser les passants.

C'était parfois une belle affaire, qui valait presque autant qu'une coûteuse et dangereuse expédition dans les terres du voisin.

Un équipage apparaissait sur la route : il faudrait sortir les épées, massacrer parmi les voyageurs quelques femmes et quelques enfants; mais n'était-ce pas pour ces gens habituelle besogne? On se comportait ici comme on se comportait à chaque nouvelle incursion en pays ennemi. Les bijoux, les trésors, les riches vêtements, devenaient après le carnage butin de guerre, et l'on se reposait satisfait, en attendant une occasion prochaine.

Parfois, jouant de malheur, quelque routier, quelque brigand, était accroché par le cou à un arbre, près de l'endroit où il avait commis son crime; mais, commme cet endroit était sans doute favorable, on n'attendait pas que les corbeaux eussent entamé sa dépouille, et, sous ses pieds que le vent agitait, une nouvelle attaque venait, au clair de lune, ensanglanter le grand chemin.

Ainsi, sans compter quelques barons, les brigands de toute sorte : Armagnacs, Cotereaux, écorcheurs, malandrins et chauffeurs, infestaient le pays.

Leurs exactions devinrent si fréquentes et si épouvantables qu'on dut les traquer comme des bêtes féroces. Mais la féodalité allait disparaître, les manoirs allaient être abandonnés, les bandes à la tête desquelles quelques seigneurs tour à tour com-

battaient pour le roi ou dépouillaient les voisins allaient devenir sans emploi.

L'armée régulière prit la place de ces bandes et les populations paisibles respirèrent enfin, comptant sur les troupes nouvelles, mieux recrutées, mieux organisées, pour goûter quelque quiétude.

Ces populations, avec leurs douces illusions, s'aperçurent bientôt qu'elles n'avaient fait que changer leur misère pour une misère plus grande.

Comme l'argent du roi n'arrivait pas toujours à sa destination, que parmi les chefs chargés de payer les hommes quelques-uns retenaient les sommes au passage, des soldats manquant de tout se firent pillards. L'indiscipline, la violence, la grossièreté, furent de règle, et le pays fut en proie à une nouvelle terreur, plus terrible que l'ancienne.

Enfin le XVI[e] siècle vit le commencement d'une sérieuse répression. Traqués, poursuivis, tous ces brigands de grands chemins étaient arrêtés — non sans peine — et une prompte et sévère justice éclaircit leurs rangs.

Les truands.

Il resta encore par les monts, par les plaines et par les bois, des errants isolés, des familles de vagabonds, des mendiants exploiteurs sortis des Cours de miracles existant dans toutes les villes un peu importantes.

Ces Cours de miracles, refuges de voleurs, de faux estropiés, de faux mendiants, dangereux repaires de truands, dégorgeaient leurs habitants dans les rues des cités et par les grandes routes,



LA COUR DES MIRACLES DANS L'ANCIEN PARIS.

pour le malheur des populations. Puis, quand la nuit venait, tout ce ramassis de malfaiteurs regagnait son quartier spécial, et c'était alors des orgies, des ripailles, des saouleries, des chansons et des propos grossiers.

La Cour des miracles de Paris occupait, naturellement, le premier rang parmi tous ces refuges infects. C'est de là que se dirigeaient sur la province les maîtres-voleurs et les mendiants, experts dans leur métier, qui allaient former dans les villes du royaume des apprentis bien stylés.

Comme les quartiers généraux des truands étaient des agglomérations hideuses de maisons sordides, de ruelles immondes, de labyrinthes inextricables, de passages étroits et puants, véritables cités, obscures, défoncées, boueuses, très difficilement abordables et résolument défendues, le guet n'osait pas s'y égarer, en quoi il agissait avec une prudente sagesse.

Pourtant, vers le milieu du XVIIe siècle on se décida à sévir. Les Cours de miracles furent bousculées par les archers, leurs habitants dispersés et, pour la plupart, dirigés sur les prisons ou évacués dans les hôpitaux. Notons qu'en 1656 l'hôpital général, aujourd'hui Salpêtrière, fut créé pour accueillir les pauvres mendiants.

Peu à peu, les gueux de toute nature : faux aveugles, faux boiteux, faux manchots, capons — ou voleurs, francs-mitoux — ou mendiants, refodés — ou vagabonds, toute cette vermine humaine qui apitoyait ou terrorisait les populations des villes ou des campagnes s'égrena, s'éteignit, et l'on n'en rencontra guère plus qu'on n'en rencontre, de nos jours, dans nos rues ou sur nos chemins.

Nos routes alors devinrent sûres. A part quelques



LA MANIÈRE DE VOYAGER.

Hier : la diligence. — Aujourd'hui : le train rapide.

rares alertes, rouliers et conducteurs, cochers et postillons, purent les parcourir. Les relations furent de plus en plus intenses; les communications, chaque jour un peu plus, amenèrent leur bienfait.

La poésie de la route.

La route, la grande route, m'a toujours inspiré une mélancolique poésie. Je la vois dans son passé, avec ses dangers et ses fatigues; je vois les aventureuses journées des voyageurs rançonnés et exploités, vidant leurs bourses aux mains des seigneurs, qui exigeaient droit de passage sur leurs terres; je la vois, cette route, interminable, dans les forêts immenses et à travers les solitudes redoutées et farouches des pays montagneux et inhabités.

Je vois ces ménestrels ambulants allant de seigneurie en seigneurie — appelés pour une fête, pour un mariage ou pour un repas d'apparat — portant, pendus à leur cou, leurs instruments de musique, harpes, vielles et psalterions.

Je vois ces groupes de pèlerins traînant leurs jupes dans la poussière ou dans la boue, s'abritant de la pluie avec le large collet de leur *esclavine* de grossière étoffe; et j'entends leurs chants pieux.

Puis, quelques siècles plus tard, je vois le coche traîné par des chevaux solides, et, plus tard encore, la diligence qui transporta nos pères, jusqu'à l'époque où apparurent les voies ferrées.

Lorsqu'on apercevait le coche, lorsque les grelots de la diligence tintaient joyeusement dans le lointain, les villageois sortaient sur leurs portes. Le lourd véhicule — car une diligence pesait près de 5000 kilo-

grammes — ébranlait les maisons sur son passage : on accourait à l'auberge du relais et c'était avec des yeux curieux que l'on observait les voyageurs. Ils venaient de si loin et ils allaient si loin encore!

Les chevaux étaient dételés et remplacés; on déposait et on chargeait des bagages; les voyageurs se restauraient à l'auberge, où régnait pendant quelques minutes une grande animation. Puis le postillon lançait quelques appels de trompe; on réglait hâtivement la dépense, chacun regagnait sa place numérotée; les rênes enlevaient les cinq solides chevaux de l'attelage; la masse énorme s'ébranlait, reprenait sa route, et les voyageurs, aux carreaux des portières, répondaient aux saluts des paysans.

Le bruit des roues et des chevaux, le joyeux carillon des grelots, les éclats de voix du cocher, les sons de trompe du postillon, s'éteignaient petit à petit dans le silence des champs. Les relais succédaient aux relais; la nuit venait; la diligence roulait toujours à travers plaines et vallées, à travers forêts et montagnes, emportant, rapprochés coude à coude, ses voyageurs heureux ou attristés, appelés par des joies promises ou par de cruelles douleurs.

Comme tout cela date de loin déjà! Et que de changements! Louis XIV couchait cinq fois en route dans le trajet de Paris à Châlons. Une lettre mettait huit jours pour aller de Paris à Marseille. Le chemin de fer en quelques heures franchit ces distances.

Que de progrès réalisés! Des améliorations considérables ont bouleversé nos moyens de communication, mais la poésie de la route, de la grande route que les diligences ne parcourent plus, de la grande route tantôt ombreuse sous les platanes ou tantôt

brûlée de soleil; cette poésie particulière qui s'attache aux actions lentes de l'homme, — remorquage sur la rivière ou roulage sur les grands chemins, — cette poésie se meurt; les automobiles la tuent.

Pour les rouliers, pour les paysans, à la douce et calme vie d'autrefois a succédé l'inquiétude. Le voiturier veille à chaque tournant et le pâtre est inquiet lorsque, dans la poussière, il entraîne après lui, de la voix et du geste, son nombreux troupeau.

Les découvertes de l'homme, brutales et puissantes dans leurs résultats, ne sauraient par un point quelconque s'harmoniser avec l'art ni avec la poésie.

Inclinons-nous devant les chemins de fer, devant les constructions immenses des gares; inclinons-nous devant le progrès de l'automobilisme et aussi devant la vaste usine élevée sur le bord du torrent, génératrice de force électrique et de lumière; inclinons-nous devant cet apogée de l'âge de fer.

Mais la nature enivrante et belle ne veut pas connaître le pourquoi de nos hérésies. Elle laisse peu à peu, à chaque atteinte nouvelle, s'épuiser, se dessécher, s'anéantir un peu plus ses admirables trésors méconnus de poésie et d'art.

Les guerres.

Si les famines ont disparu, si le brigandage sur les grandes routes est devenu impossible, les autres causes d'insécurité : la guerre, la misère, l'ignorance, l'alcoolisme, les maladies épidémiques, la

criminalité, existent encore et, hélas! existeront longtemps.

Cependant, à la fin du siècle passé et à notre commencement de siècle, on a osé regarder en face ces monstruosités sociales et ces fléaux, et, de même que dans l'antiquité quelques esprits supérieurs s'élevèrent courageusement contre les mœurs esclavagistes de l'époque, de même qu'au moyen âge des écrivains et des penseurs protestèrent contre les supplices et les tortures, de même un mouvement s'est dessiné et s'accroît chaque jour contre les guerres, contre toutes les guerres, contre toutes les entreprises et les expéditions meurtrières, et aussi contre l'ignorance mère de tant de vices, contre l'alcoolisme cause principale de la criminalité et surtout contre les maladies épidémiques ou contagieuses devant lesquelles la science restait impuissante.

Les apôtres de la paix universelle voient déjà se grouper autour d'eux une phalange confiante de disciples. Les peuples ouvrent leur conscience à la voix des pacifiques éducateurs.

Attendons — attentifs — l'heure où les nations, unies, soumises dans leurs contestations aux décisions inattaquables d'un suprême aréopage, vivront dans une paix indéfinie.

Les méthodes nouvelles de recrutement aideront à la réalisation de ce vœu. Autrefois en France, par exemple, le service militaire n'était pas obligatoire pour tous. Une grande partie des citoyens pouvaient se désintéresser, au moins en ce qui touchait leurs personnes, des conflits guerriers qui surgissaient.

Sans remonter aux armées recrutées parmi la tourbe des populations et que nous avons vues terro-

riser les grandes routes, rappelons ce qu'était au XVIIe siècle le racolement.

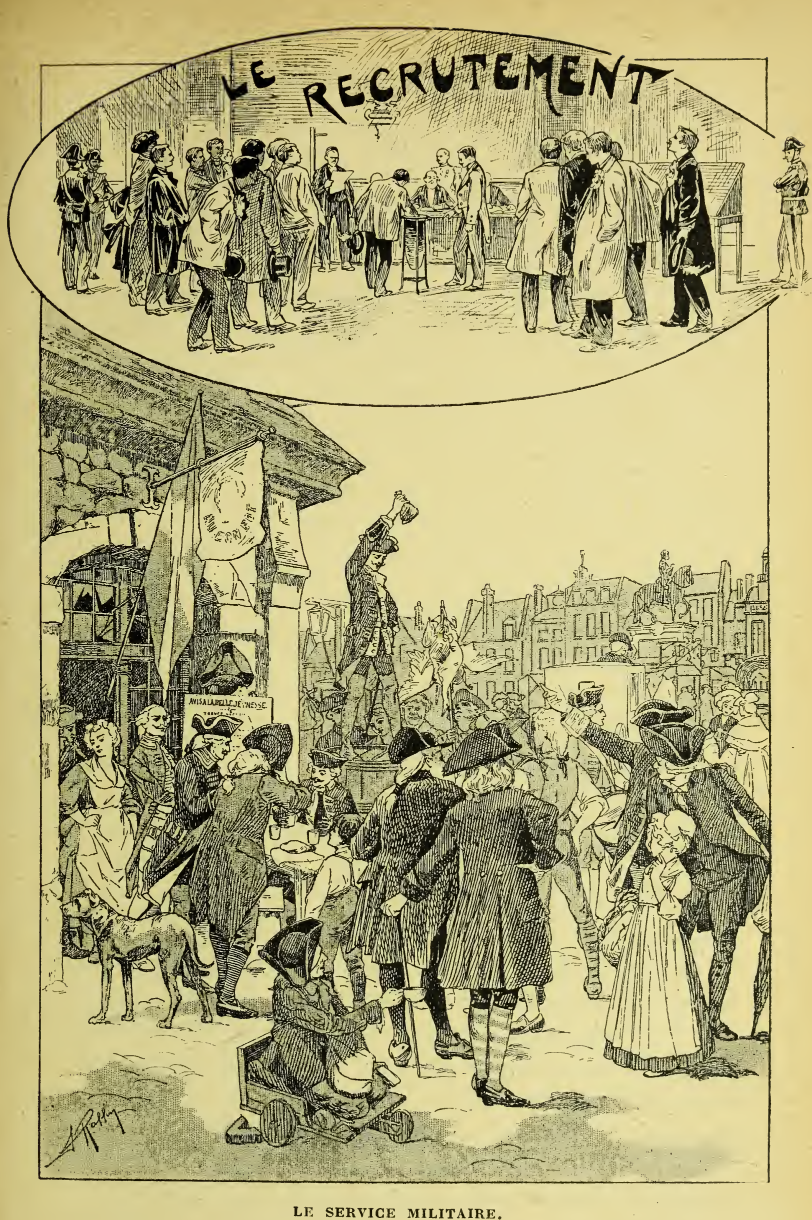
Lorsqu'un capitaine avait à lever une compagnie, il le faisait annoncer par des affiches. Les racoleurs, espèces de matamores, bretteurs prêts à tout, recherchaient alors, au hasard des carrefours, les jeunes provinciaux, les paysans à figure naïve, et la scène commençait.

Oh! elle n'était pas longue; tous les moyens étaient bons pour entraîner le malheureux. On faisait briller à ses yeux quelques écus; on le poussait à boire; on chantait avec lui; on lui faisait entrevoir une vie de plaisirs, de conquêtes, de pillages régulièrement accomplis, et si, après ces tentations et ces petites dépenses, il résistait, on lui cherchait querelle, on le molestait, on le menaçait de la rapière et, un peu de gré, beaucoup de force, il se trouvait enrôlé.

Parfois le racoleur montait sur une estrade ou sur un tonneau. Cela se pratiquait ainsi au quai de la Ferraille, à Paris. Le racoleur débitait un habile boniment; quelques compères dans la foule simulaient l'enthousiasme et entraînaient les hésitants.

Cartouche, le fameux Cartouche, se signala particulièrement dans ce métier. Il était au service d'un racoleur et il faisait merveille. Pourtant, un jour, le sergent pour qui il travaillait lui ayant fait promettre de ramener quatre hommes, Cartouche revint le soir n'en ramenant que trois. Comme le sergent tenait à son quatrième, il enrôla tout simplement Cartouche et celui-ci resta soldat jusqu'à la fin de la guerre, puis, après cette campagne où il avait fait un bon apprentissage, il rassembla des compagnons et ensemble ils se firent voleurs.

Avec le tirage au sort, le système des rachats (qui



LE SERVICE MILITAIRE.

Hier : le racolage. — Aujourd'hui : le recrutement.

étaient autorisés encore au moment de la guerre de 1870) ne laissa pénétrer dans l'armée qu'une partie seulement des populations valides. On peut dire qu'elle ne se composait que de prolétaires, d'engagés et d'un grand nombre de remplaçants achetés.

Aujourd'hui, la nation tout entière doit le service militaire et les fils des familles riches aussi bien que les travailleurs sont retenus pendant deux années sous les armes. Des intérêts plus grands se trouvent ainsi liés à la paix.

La misère.

Mais ce n'est pas seulement la guerre qui a survécu toujours menaçante malgré les plus grands changements de régime et les bouleversements sociaux. La misère, — non pas la misère des truands que nous avons aperçue, — mais la misère honnête contre laquelle de tout temps des masses d'êtres humains se sont débattues, cette misère est restée vivace à travers tous les progrès. Déprimante, anémiante, elle tue les hommes, appauvrit les races, et, lorsqu'on étudie l'histoire du passé et qu'on approfondit les douloureux problèmes du présent, on se demande à quel moment les nations civilisées verront enfin qu'il y a des pauvres, de vrais pauvres, dans leur sein; qu'il est des misères qu'il faut adoucir, des douleurs qu'il faut calmer. A défaut de sentiments de solidarité humaine, le besoin de cette quiétude dont ceux qui possèdent sont si avides devrait suffire pour faire naître et pour développer les mesures nécessaires.

Du bien-être de quelques-uns peut dépendre la sécurité de tous.

Certes, si la misère existe toujours, il est juste cependant de reconnaître qu'elle est bien loin de présenter le caractère épouvantable qu'elle avait autrefois.

Nous ne sommes plus aux temps de l'antiquité où le peuple supportait seul le poids des charges publiques, dans ces temps où le malheureux qui ne payait pas au maître ses impôts, devenait esclave.

Le travail des mains, qui était tenu pour avilissant, est aujourd'hui plus justement considéré.

Penchés sur la terre inlassablement, les pauvres hommes qui assuraient la richesse des grands étaient l'objet des moqueries et du mépris des classes fortunées. On les appelait *les pieds poudreux*, *les porteurs de bâtons*, *les porteurs de peaux de brebis*. Tout cela est bien loin des conditions actuelles de nos paysans.

Un état si misérable provoquait naturellement de violentes explosions de colère. A la voix d'un conquérant tout un peuple se levait.

Il y avait tant de misères d'un côté, tant de luxe effréné de l'autre! Le fossé était si profond entre les classes élevées et ce que l'on appelait les classes inférieures, que le peuple était réellement réduit à l'existence la plus affreuse et la plus misérable.

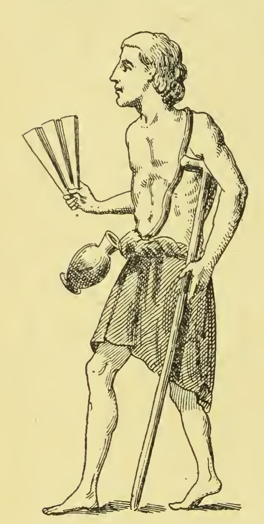
Les Barbares, ces autres misérables plus misérables encore, vinrent renverser, emporter, à la fois, cette misère avilie et ces riches corrompus.

De nos jours, le problème est tout entier dans les lois du travail, dans les dangers du chômage, dans les atteintes de la vieillesse et des maladies.

Les maladies.

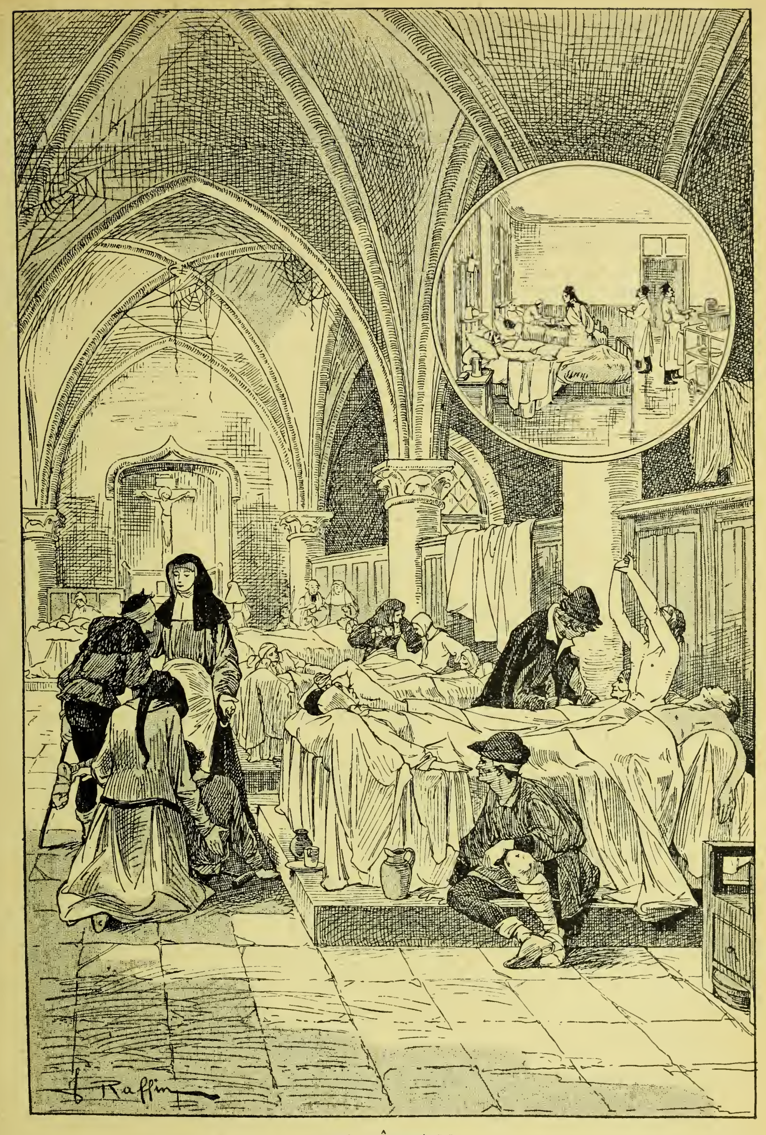
Les terribles épidémies qui autrefois décimaient nos populations ont à peu près disparu.

Sous la féodalité, où l'on n'avait guère de pitié pour le peuple, on s'inquiéta cependant des dangers que faisaient courir des fléaux comme la peste et la lèpre, dont le voisinage n'avait rien de rassurant.



LÉPREUX TENANT EN MAIN LA CLIQUETTE AVEC LAQUELLE CES MALHEUREUX ÉTAIENT OBLIGÉS DE SIGNALER DE LOIN LEUR PRÉSENCE.
D'après un vitrail de la cathédrale de Bourges (XIIIe siècle).

C'est alors que naquirent les hôpitaux et les léproseries. Parmi tous ces hôpitaux, l'Hôtel-Dieu de Paris fut le plus important. Les rois de France et les chanoines étendaient leur sollicitude sur cet établissement. Les salles y étaient immondes. Les malades y étaient agglomérés sans aucun souci de l'hygiène et sans aucune prudente précaution. Les maladies se transmettaient par ces dangereux contacts et la mort fauchait toutes ces misères. Elle les faucha ainsi pendant longtemps, car encore sous Louis XVI les choses n'avaient guère changé. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, les pauvres hospitalisés étaient couchés par groupe de trois ou quatre sur le même large grabat.



LES HÔPITAUX.

Autrefois : un lit pour plusieurs malades. — Aujourd'hui : l'hygiène assurée.

Enregistrons à l'honneur du XIXe siècle la transformation des hôpitaux. Les chambres basses et humides ont fait place à des salles vastes et bien aérées. Grâce à l'hygiène qui y est l'objet des pratiques les plus attentives, grâce aux méthodes nouvelles de la médecine et de la chirurgie bouleversées par les découvertes de Lister et de Pasteur, la mortalité diminue de plus en plus dans ces établissements où les malades pauvres trouvent un refuge, hélas! encore bien insuffisant.

En dehors des hôpitaux, ces méthodes nouvelles de médecine puisent leurs meilleurs effets dans une application étendue des lois de l'hygiène.

Il en est des maladies comme des crimes. Il faut lutter pour la guérison des unes et la répression des autres, mais il est mieux de lutter pour les prévenir.

L'ignorance.

L'ignorance, cette autre grande cause d'insécurité, oppose à l'extension et à l'application des principes d'hygiène des obstacles que l'on ne peut vaincre aisément. La médecine des empiristes charlatans, les exorcismes, certains remèdes, certaines pratiques, recommandés à grands frais par des annonces, tout cela paralyse les efforts éclairés de la science.

Comment lutter contre cet amas de croyances absurdes, de superstitions ridicules, enracinées encore de nos jours dans l'esprit de certaines gens et entretenues et conservées par elles avec un entêtement farouche ?

Il faudra encore des siècles d'efforts, pour rem-



LES ÉCOLES.

Les premiers « escholiers ». — A l'école primaire.

placer par des idées rationnelles cette ignorance que nous léguèrent les seigneurs féodaux des xe et xie siècles qui se vantaient de ne pas savoir signer, et les évêques de ce temps qui savaient à peine écrire et lire.

Pourtant, sur les rives de la Méditerranée, il y avait eu, dans l'antiquité, un admirable éveil de la pensée humaine. La politique, la philosophie, les arts, la poésie, toutes ces sciences venues d'Italie ou de Grèce s'étaient répandues dans la province, et les écoles créées dans la Gaule méridionale étaient devenues des foyers de lumière, projetant leurs bienfaits parmi les habitants de ces contrées.

La misère des Barbares pesa lourdement sur notre peuple gaulois et leur ignorance éteignit en même temps cette flamme intellectuelle qui réchauffait ce peuple. Dévastant les monuments, brûlant les livres, imposant leur jargon, ces bandes anéantirent l'admirable civilisation que la Gaule s'assimilait en la perfectionnant.

Lorsque ces grands troubles furent un peu apaisés et que les seigneurs eurent établi leur autorité, quelques rares écoles se créèrent au fond des monastères ou au pied des cathédrales, mais elles furent peu fréquentées parce que les batailles et les misères préoccupaient, inquiétaient encore les populations.

C'était cependant une frêle mais précieuse survivance de la civilisation ancienne; c'était une pâle étoile dans le ciel sombre, où tant de soleils radieux, plus tard, devaient briller.

A Paris les écoles étaient groupées généralement autour de la cathédrale; mais celles qui se créèrent au xie siècle sur la rive gauche, au sommet de cette butte déjà célèbre que dominait la basilique de

Sainte-Geneviève, furent bientôt les plus fréquentées.

En l'an 1200, Philippe-Auguste réunit ces diverses écoles en une corporation qui prit le titre d'Université. L'autorité de cette corporation s'étendit bientôt sur tous les quartiers environnants; ses privilèges la rendirent maîtresse absolue chez elle avec droit de juridiction sur toute la rive gauche de la Seine.

Les maîtres et les escholiers bénéficiaient, pour leur part, des avantages accordés à l'Université. Les prévôts ne pouvaient arrêter ni les uns ni les autres que dans les cas de flagrant délit, et les habitants de Paris devaient aide et protection à ces escholiers et à ces maîtres, s'ils étaient indûment tracassés.

De tels privilèges attirèrent les étudiants. Il en vint de partout. Ils étaient de bonne famille, mais beaucoup vivaient pourtant de charité et se répandaient dans les rues de la ville, sollicitant et recevant les aumônes. Les tranquilles bourgeois, bien qu'ils craignissent un peu ces jeunes gens tapageurs, se laissaient toucher par leur misère, par leur aspect minable et par leurs vêtements déchirés, que peuplait une abondante vermine.

Les cours que leur faisaient leurs maîtres, dans des étroites pièces délabrées et sales, où des araignées tissaient leurs toiles en toute quiétude, étaient régulièrement suivis. Les élèves cependant ne jouissaient pas, pour ces leçons, d'un confortable bien attrayant. Ils s'allongeaient ou s'asseyaient sur des bottes de paille, ils jouaient avec les souris, luttaient contre les importunes démangeaisons de la vermine, et c'est ainsi qu'ils devenaient savants en grammaire, en rhétorique et en géométrie.

Dans un des collèges du temps, fréquentait un

élève sans fortune, qui avait nom Robert de Sorbon. Toutes ces misères qu'il souffrit se gravèrent péniblement dans son esprit, et lorsque, plus tard, il fut admis à la prêtrise, reçu docteur, nommé chanoine du chapitre de Cambrai et enfin chapelain et confesseur de Louis IX, il se souvint, dans sa haute situation, des pitoyables années de son adolescence, des condisciples qui avaient partagé cette



ÉCOLE DE VILLAGE.
D'après une eau-forte de de Boissieu (1738-1810).

vie, et se proposa d'adoucir les conditions dans lesquelles croupissaient les malheureux étudiants.

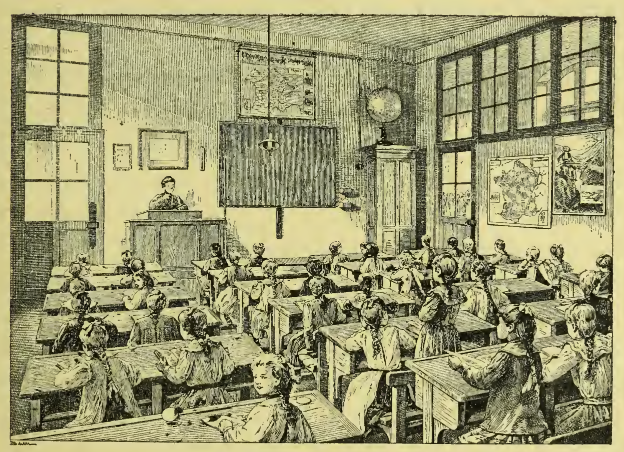
A cet effet, aidé par des gens de bien, il fonda une association dont les membres furent appelés à donner gratuitement l'instruction et à procurer des secours à la jeunesse indigente.

La reine Blanche céda à Robert de Sorbon, pour son collège, une maison située dans la rue Coupe-Gueule, qui devint plus tard la rue de la Sorbonne; et telle est l'histoire de la fondation de cette Sor-

bonne qui devait bientôt devenir célèbre dans le



ÉCOLE PRIMAIRE DANS UNE COMMUNE DU JURA, EN 1872.
D'après *L'Illustration.*



UNE ÉCOLE DE FILLES.

monde entier et élever le prestige de la France intellectuelle.

Si j'ai rappelé ici cette origine si connue, c'est pour établir un rapprochement entre les conditions dans lesquelles vivait si misérablement la jeunesse studieuse à cette époque et les conditions dans lesquelles, de nos jours, l'enseignement est reçu.

Mais c'est surtout en matière d'enseignement primaire que des progrès immenses ont été réalisés. La Convention avait décrété l'instruction primaire obligatoire, mais c'est à la troisième République que revient l'honneur d'avoir définitivement organisé et l'obligation et la gratuité.

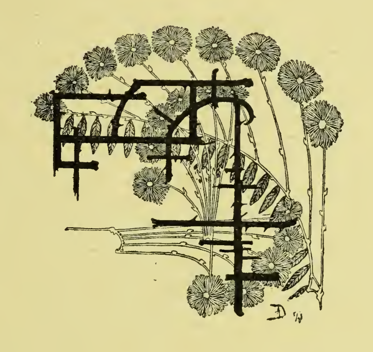
La mesure fut surtout bienfaisante dans les campagnes, où tant de jeunes gens restaient illettrés.

Ainsi les mœurs se sont modifiées. Le niveau moral du peuple s'élève; on a pris goût à la lecture. Dans les villages les plus humbles des bibliothèques publiques sont installées et les journaux du jour pénètrent, apportant les nouvelles du monde entier.

Se souvient-on aujourd'hui de l'époque où le porte-balle était le seul fournisseur libraire des campagnards? Assis à l'entrée du hameau sur le talus verdoyant et poudreux, il étalait sa camelote, ou bien, plus reposé, il allait de porte en porte offrir le prophétique *Almanach de Pierre Larivée*, le *Messager boiteux de Strasbourg*, et, pour égayer le mur nu, dans la salle où l'on se groupait le soir, autour de l'âtre, il vendait pour quelques liards le portrait, rouge, bleu et jaune, de sainte Thérèse ou la complainte accompagnant l'image, jaune, bleue et rouge, du Juif errant.

Et c'était, cela, toute la littérature, toute la culture intellectuelle des villageois dans certaines régions isolées.

Mais le paysan, heureusement, pouvait lire dans le livre de la nature! Il avait pour domaine non pas le réduit obscur où l'employé passe sa vie, non pas l'usine murée et surchauffée où l'ouvrier use ses forces, non pas l'atmosphère viciée des villes, mais la pleine nature, l'air pur des champs, — de ces champs autrefois ravagés, terre de misère pour la nation, devenus maintenant ses greniers d'abondance.





LE BIEN-ÊTRE ET L'ART

Sculpture et Architecture.

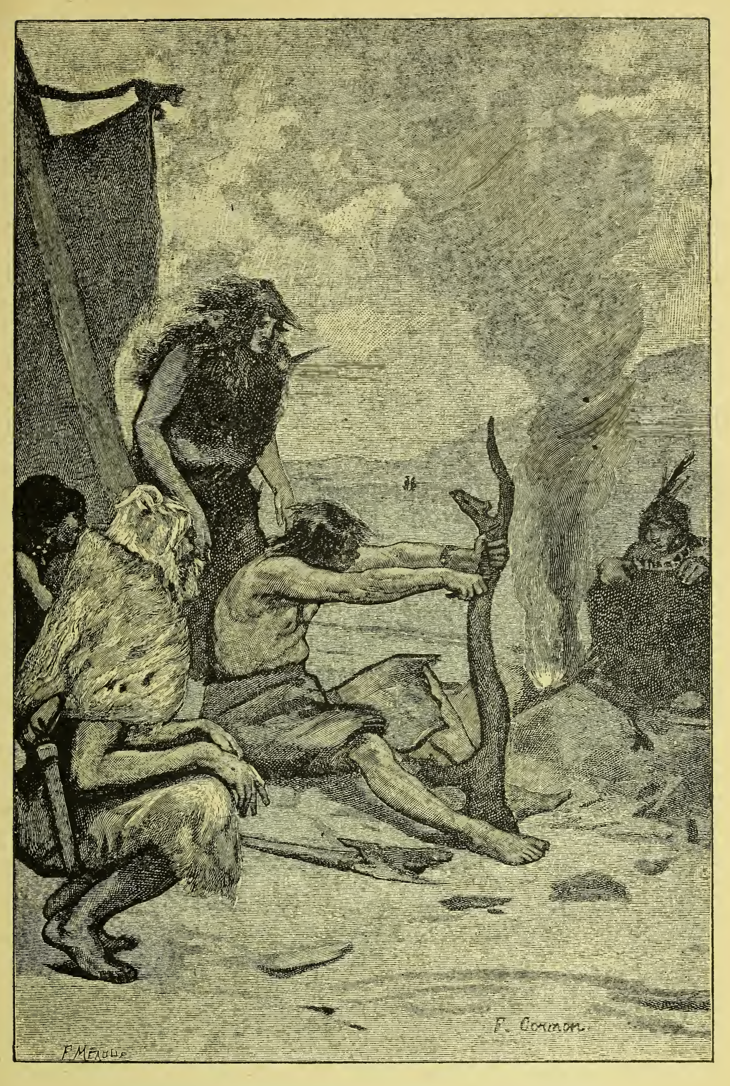
Quand l'homme primitif façonna de ses mains inhabiles les grossières poteries qui furent les premiers ustensiles répondant de manière si précieuse à son besoin de bien-être, il traça parfois avec l'ongle, sur les écuelles de terre qu'il fabriquait, une série de lignes ou de petits points, formant sur la face extérieure de l'objet un ornement original.

Pourquoi ce sauvage, cet être inculte, illustrait-il ainsi d'une arabesque ce vase de terre, incorrect et fragile?

Quel but avait-il? Pourquoi s'arrêter à ces détails, à ces dessins maladroits, à ces petites virgules tournant en guirlandes sur la panse de sa poterie?

N'était-ce pas travail inutile?

Non! Ces timides et hésitantes ébauches étaient les premiers pas vers la recherche du beau, c'est-à-dire vers le bien-être de l'âme! Et de ces arabesques naïves, où étaient en germe des chefs-d'œuvre, sor-



PREMIERS ARTISTES SCULPTANT UN BOIS DE RENNE.
D'après un tableau de Cormon.

tirent mille siècles plus tard les belles frises des temples grecs et romains.

A l'âge du silex et du bronze, des huttes de paille et des maisons lacustres, les premiers artistes furent architectes et sculpteurs.

Pauvres architectes! Pauvres sculpteurs! Pauvres potiers! Mais initiateurs d'un grand art.

A travers les cataclysmes atmosphériques, les révolutions politiques, les luttes et les crises sociales, à travers les bouleversements de toute sorte qui ont marqué les étapes successives de l'humanité, pendant la période historique, l'homme a toujours jalonné sa route de merveilles artistiques dont un grand nombre révèlent à notre admiration une puissance que nos artistes les plus inspirés égaleront peut-être, mais ne dépasseront pas.

Et l'on se demande par quel prodige des esprits formés dans cette fournaise de douleurs imméritées et d'injustes lois ont pu, dans le domaine des plus grandes et des plus belles choses, atteindre ce niveau surhumain.

Plus proches de la nature que nos sociétés actuelles, les peuples de l'antiquité avaient pour elle une admiration passionnée. C'est en elle, c'est à cette source vive et pure qu'ils puisaient le génie de leur art.

Dans leurs efforts vers le beau, le souvenir, la pensée de la nature, — que dis-je! la nature elle-même était toujours associée. Ils ne faisaient rien sans elle; elle était à la fois le cadre de l'œuvre et elle était l'œuvre aussi.

La Grèce pour ses temples choisissait les emplacements avec un soin qui prouvait une connaissance profonde des lois de la grandiose beauté.

Les proportions de ces monuments n'avaient pas

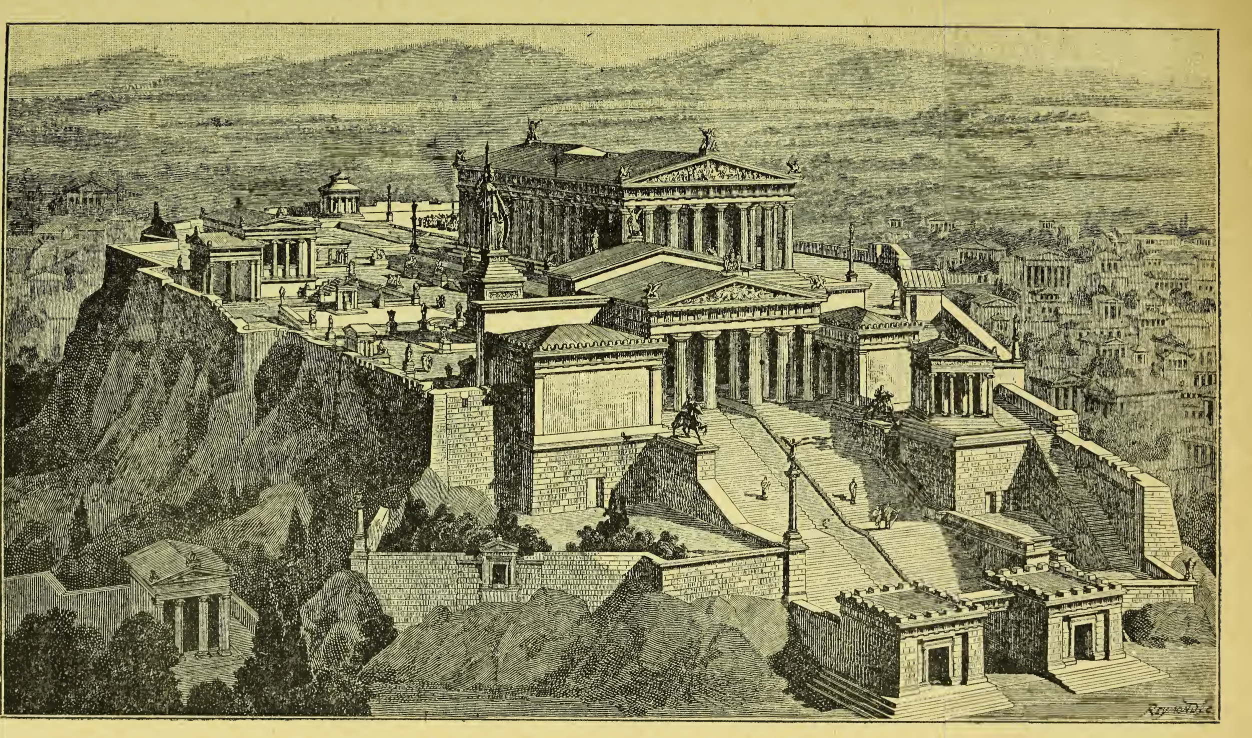
les dimensions colossales des monuments égyptiens; elles répondaient aux lignes gracieuses des montagnes qu'ils dominaient et y ajoutaient la grâce de leurs profils. Toutes les conditions d'élégance étaient étudiées dans leurs principes et réunies avec une incomparable science. Le Parthénon, qui restera comme un exemple éternel de ces principes de sublime beauté architecturale, ne montrait que des courbes légères que l'œil ne percevait pas, mais qui étaient cependant la cause impressionnante et insoupçonnée de tant d'élégance et de tant de grâce. Ses murailles et ses colonnes formaient un faisceau de lignes qui, en se prolongeant haut, bien haut dans le ciel, s'y seraient rencontrées.

Les temples, pour la plupart, étaient entourés d'une enceinte limitée par des portiques et des colonnades se découpant sur l'azur des cieux.

Un bois sacré occupait cet espace, et sous les cyprès et les myrthes, sous les grenadiers et les lauriers, murmuraient les clairs ruisseaux.

On devine que les statues des dieux et des déesses et que toutes les œuvres épanouies sous la caresse des grands statuaires grecs durent être créées chacune pour telle place et non pas pour telle autre; et les conditions essentielles d'harmonie générale ajoutaient à la beauté de la production artistique et complétaient le charme. Pour si belle que soit sous les voûtes du Louvre cette merveilleuse *Victoire de Samothrace*, combien plus radieuse et plus enchanteresse encore nous la verrions, si elle reflétait la blancheur de ses ailes dans les flots de la mer Égée!

Déjà, dans des temps plus anciens, les Égyptiens avaient, eux aussi, édifié leurs monuments en tenant compte du cadre, ou plutôt ils avaient d'après le



L'ARCHITECTURE GRECQUE : ATHÈNES ET L'ACROPOLE (RESTAURATION).

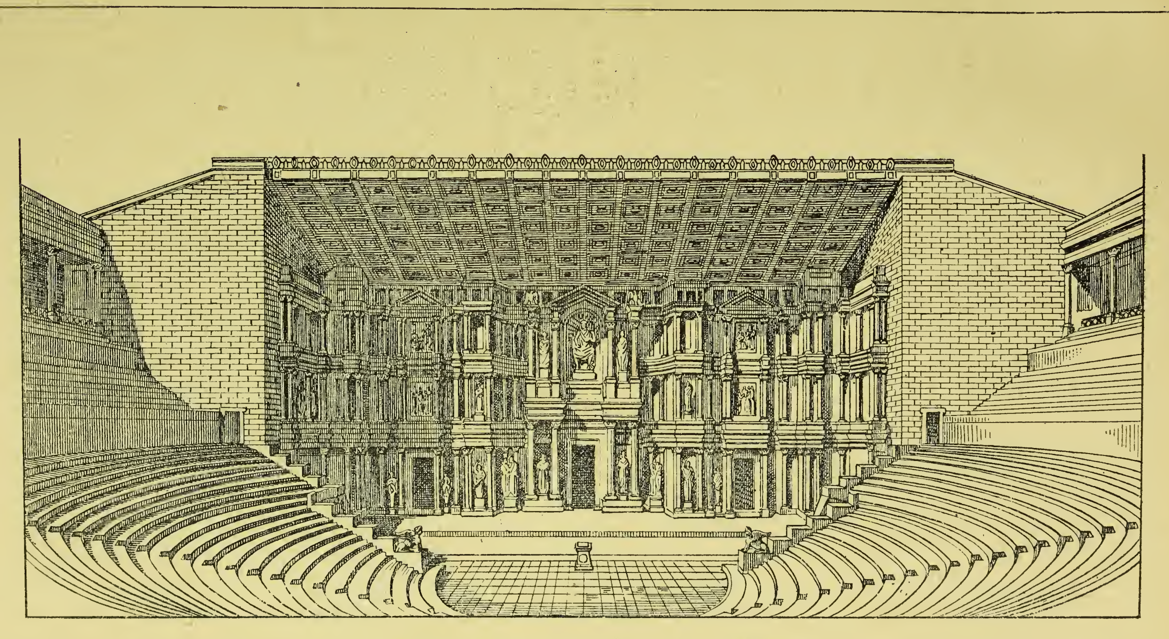
cadre et pour le cadre conçu et exécuté l'œuvre.

Aux grandes pyramides et au Sphinx il fallait donner des proportions en rapport avec l'étendue de la vallée que la chaîne Libyque dominait. Et l'impression de grandeur et de majesté qui se dégageait de ces masses imposantes devait être bien intense, car aujourd'hui, encore, — malgré les empiétements de la civilisation moderne, — sur ce sol maintenant désertique, envahi par les sables que le Nil a charriés, près de l'emplacement désolé où était Memphis, la cité bruyante et opulente, morte depuis tant de siècles, ces colossales pyramides et ce colossal sphinx vous saisissent d'une poignante émotion.

Les monuments, les œuvres d'art, sont comme des récits éloquents de la vie des peuples. Ils nous disent leur histoire et nous révèlent leurs mœurs.

Rome nous devait, dès lors, les temples des dieux païens, les autels des empereurs déifiés, et les cirques immenses où les foules sacrifiaient à la fois à leurs dieux et à leurs empereurs. C'était tantôt les constructions lourdes et puissantes inspirées par les colosses égyptiens, tantôt la grâce élégante, fille de la délicate perfection hellénique; c'était, sur le sol des Gaules, les vastes arènes d'Arles et de Nîmes; c'était les blocs énormes du pont du Gard, et c'était aussi la pure et légère architecture de la Maison Carrée, des temples dispersés et des théâtres et des arcs de triomphe, dont les précieuses ruines dorment au sein de nos cités méridionales ou dans les campagnes avoisinantes.

Détruits par les barbares, brûlés par les Sarrasins, les monuments romains portent écrit dans la déchirure de leurs murailles et dans les visibles outrages



VUE INTÉRIEURE DU THÉATRE D'ORANGE RESTAURÉ.

dont leurs beautés ont souffert le chapitre malheureux des victorieuses invasions.

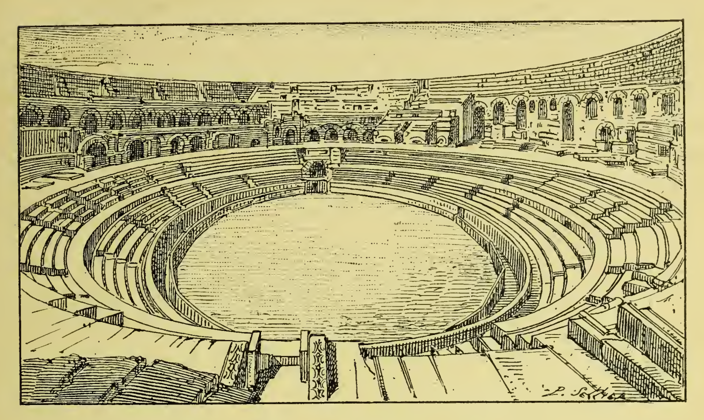
D'autre part, une religion nouvelle : le christianisme, depuis longtemps en lutte avec les dieux vénérés dans les temples païens, allait abattre les autels, renverser les statues, couper les arbres sacrés et faire proclamer et adorer par les peuples des Gaules un Dieu nouveau.

Pendant plusieurs siècles, les incendies, les dévastations effritèrent encore ce qui restait des édifices existant autrefois en si grand nombre, et rien ne venait les remplacer. Pourtant, vers le xe siècle, il y eut un réveil. L'esprit chrétien dominait tout : il avait étendu sa suprématie sur les seigneurs et sur les rois. Les peuples des villages et des villes étaient entraînés par une mystique exaltation. La foi, une foi ardente, violente, fournit aux évêques des ressources énormes pour la construction d'édifices religieux, et les plans des cathédrales furent partout établis.

Or, tandis qu'à Athènes, en dehors des temples admirables, l'art trouvait aussi sa plus belle expression dans les formes humaines, — qui étaient les formes divines, idéales, dont l'Olympe était peuplée, — l'art du xe siècle s'éloignait au contraire de la forme humaine terrestre, il s'idéalisait autrement et il se manifestait par l'édification de ces cathédrales imposantes, qui confondent l'imagination et pour lesquelles on sent que des milliers d'existences ont sacrifié toute leur force de travail et de pensée.

Cathédrales romanes d'abord, avec la sévérité de leurs lignes, la naïveté délicieuse de leurs sculptures : figures ou chapiteaux ; puis, plus tard, cathédrales gothiques, avec leurs flèches élancées, leurs

rosaces, leurs fleurons et leurs délicates broderies



ARÈNES DE NIMES (VUE INTÉRIEURE).

PONT DU GARD.

de pierre. Et dans toutes ces cathédrales — romanes ou ogivales — la profondeur mystérieuse de leurs

nefs noyées d'ombre et la rigide froideur de leurs chapelles, de leurs voûtes, de leurs dalles, où se penchaient les fronts des rois.

Un siècle de surhumains efforts suffit pour donner à notre sol des trésors d'architecture et de sculpture qui n'avaient rien à envier à la Grèce antique. Sur tous les points de la France les églises superbes surgirent.

Dans le Midi, ce fut à Carcassonne, à Narbonne, et plus tard à Albi et dans le Nord, ce fut à Chartres, à Paris, à Laon, à Soissons, à Noyon, à Langres, à Amiens, à Beauvais.

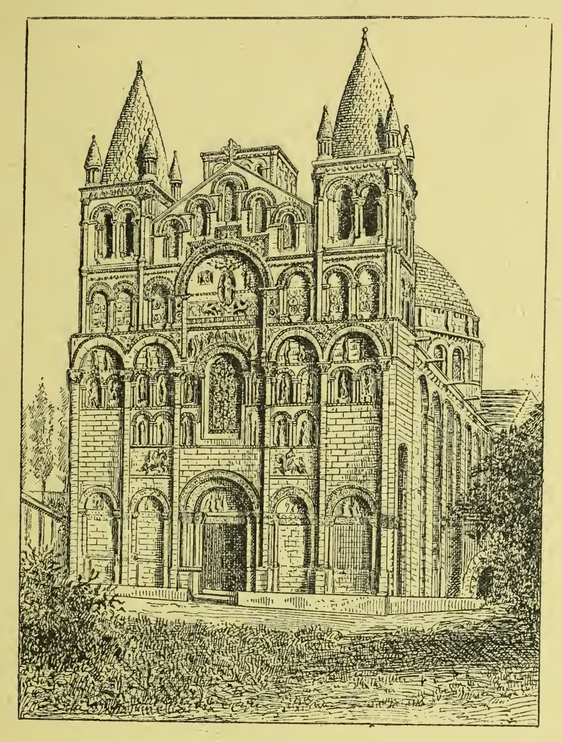
Partout c'était un empressement inouï pour édifier, pour construire. Les villes rivalisaient de dépenses et les architectes rivalisaient de génie. Bayeux, Angers, Angoulême, Rouen, Dol, Coutances, Séez, Eu, Sens, Autun, Châlons-sur-Marne possédèrent bientôt leurs joyaux. Reims, Auxerre, Bourges, Poitiers, Orléans, Clermont, Limoges, Le Puy et d'autres encore eurent aussi dans cette période leurs admirables monuments.

Mais une telle ardeur, une telle passion, un tel élan de foi, ne pouvait durer longtemps. Les donations diminuèrent, les travaux furent ralentis ou achevés à la hâte sur des plans remaniés et simplifiés. Quelques belles églises ne virent et ne verront jamais les flèches élancées ou les tours ajourées qui devaient couronner leur façade.

Voilà ce que fut dans l'antiquité et dans le moyen âge l'art architectural et sculptural de la Gaule et de la France.

Cet art, pendant la dernière et bien longue période de la féodalité, fut uniquement un art chrétien; mais dès le XIII[e] siècle, avec le rétablissement de l'ordre

dans le pays, les classes élevées éprouvèrent un grand besoin de bien-être. Les seigneurs, les barons, abandonnèrent leurs forteresses, leurs nids d'aigles, et se firent bâtir de confortables demeures parfois



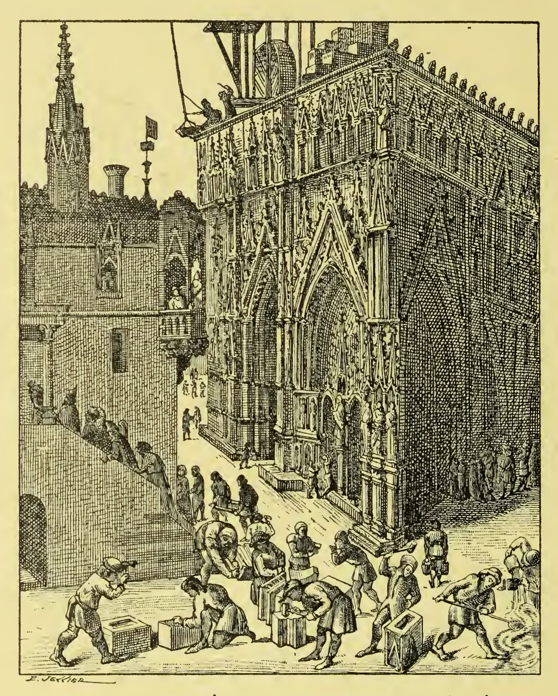
FAÇADE DE L'ÉGLISE D'ANGOULÊME (XIIe SIÈCLE).

même d'admirables châteaux, de somptueux palais.

Plus tard une Renaissance artistique se manifesta en Italie et gagna la France et l'Allemagne. Cette transformation s'opéra dans les lettres et surtout dans la peinture et la sculpture. Les châteaux, les palais, les monuments qui nous restent de cette

époque attestent l'éclat et la richesse des œuvres de cette rénovation.

Ce fut un retour à la nature, une effusion vers les sources sacrées d'où découle l'idéale beauté.



CONSTRUCTION D'UNE CATHÉDRALE AU XVe SIÈCLE.

D'après une miniature de Foucquet, représentant la construction du premier temple de Jérusalem (Curmer).

En Italie, Michel-Ange, peintre, sculpteur, architecte, trois fois génial, créait ses éternels chefs-d'œuvre. Sous les morsures du ciseau le marbre prenait dans ses mains toute la force, toute la puissance et tout le sentiment d'une réelle vie.

En France, la sculpture eut, à ce moment, un carac-

tère particulier d'un charme original, et partout la bienfaisante révolution artistique élevait l'art à de sublimes hauteurs.

Vers la fin du XVIe siècle, la Renaissance dégénéra. Cependant le siècle suivant vit édifier le palais de Versailles, l'hôtel des Invalides et le Val-de-Grâce. La sculpture à cette époque évoque le grand nom de Pierre Puget, l'admirable artiste marseillais à qui l'on doit les cariatides de l'Hôtel de Ville de Toulon et un grand nombre d'œuvres remarquables.



SAINT JEAN-BAPTISTE.
Statue en bronze de Rodin (Musée du Luxembourg).

La statuaire, d'ailleurs, se maintint toujours en France à un niveau de grande supériorité.

Au XIXe siècle, Rude exécuta les *Volontaires* de l'Arc de Triomphe de l'Étoile; David d'Angers, *le Fronton du Panthéon*; Carpeaux, *le Groupe de la Danse* au péristyle de l'Opéra; Dalou, *le Monument de Delacroix* au Luxembourg et *le Triomphe de la République* à la place de la Nation.

Troublé, dominé par la fièvre de lucre qui nous emporte, par nos âpres batailles pour la vie, par nos impatientes ambitions, notre siècle de béton et de fer ne laissera pas des édifices comparables à ceux

dont l'antiquité et la Renaissance illustrèrent notre sol. Sauf quelques rares monuments réellement remarquables, l'art architectural paraît frappé de découragement sous le poids de l'écrasant héritage d'un si glorieux passé; mais la statuaire moderne aujourd'hui comme hier n'accuse pas une semblable défaillance, elle s'élève chaque jour un peu plus à la hauteur des conceptions immortelles de l'antiquité ou de la Renaissance et les chefs-d'œuvre de Rodin en sont la plus belle expression.

Peinture, Poésie, Musique, Littérature.

La peinture, la poésie, la musique, la littérature ont occupé en France une place aussi haute que l'architecture et la sculpture, et, si je me suis attardé plus particulièrement à ces deux manifestations de l'art français, c'est parce que l'architecture et la sculpture ont pris dans la nature même une place qu'aucun autre art ne peut leur disputer.

Combien seraient appauvris nos sites si les ruines qui couronnent nos montagnes étaient rasées; si les châteaux qui se mirent dans nos fleuves étaient anéantis; si les dômes qui montent dans le ciel, au-dessus de nos villes, étaient renversés; si les clochers qui groupent à leur pied les maisons du village étaient tous abattus; s'il ne restait nulle part ni tour crénelée, ni palais modernes, ni édifices, ni temples; si la France revoyait les dévastations des Barbares!

Les vieilles pierres sorties du sol, amassées, taillées, élevées, cimentées et réunies pour former des hautes murailles, des piliers, des arcades, des voûtes, des tourelles, semblent s'être à nouveau



LA POÉSIE. — AUDITION D'UN TROUVÈRE DANS UN CHATEAU AU XIII[e] SIÈCLE.

liées à la terre et en recevoir une nouvelle vie, — une vie à laquelle l'homme a donné par son talent comme le souffle d'une âme.

Et toutes ces vivantes œuvres étalent leur puissance au grand jour, au plein air des routes, tantôt sous les ciels orageux, tantôt dans l'aube naissante, tantôt dans le crépuscule embrasé : merveilleuses apothéoses auxquelles les plus humbles sont conviés.

Les poètes, les peintres, les musiciens, les littérateurs ont compris et traduit ces grandes choses, et, comme nos architectes et nos sculpteurs, ils ont laissé dans notre France les preuves impérissables de leurs inspirations et de leur génie.

Les théâtres qui donnaient refuge aux poètes, aux littérateurs, aux musiciens et aux premiers peintres — qui furent essentiellement décorateurs — prirent une large place dans la vie artistique de l'antiquité. Les Grecs les édifièrent au cœur même de la nature et là encore firent participer la nature à leurs œuvres.

Lorsque, 500 ans avant notre ère, Athènes construisit son premier théâtre, c'est sur les flancs de l'Acropole qu'elle le plaça. Les gradins furent creusés dans la montagne et les 30 000 spectateurs qui pouvaient s'y rassembler avaient à leurs pieds les acteurs, plus loin le décor majestueux de la ville et de la mer et sur leurs têtes l'azur des cieux.

Lyon, Orange, Arles, etc., eurent dans les Gaules leur théâtre romain bâti à peu près sur les mêmes principes.

Des siècles nombreux s'écoulèrent entre la destruction partielle ou totale de ces monuments et la construction en France des premiers théâtres modernes. L'art dramatique ne mourut pas complè-



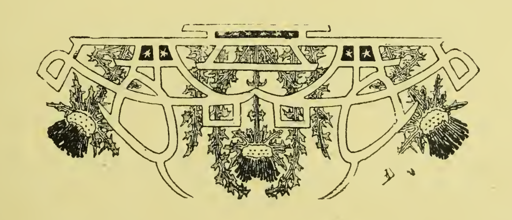
LE THÉATRE. — REPRÉSENTATION D'UN MYSTÈRE AU XVe SIÈCLE.

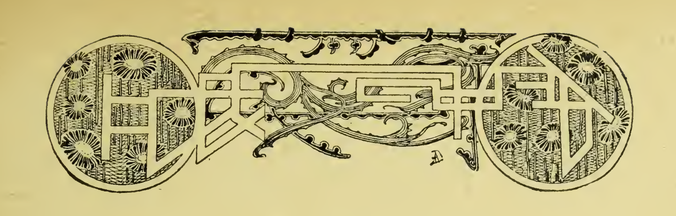
tement; mais, durant cette période ténébreuse du moyen âge, les belles œuvres du théâtre grec furent remplacées par des *mystères* et des *moralités*, ébauches naïves ou bouffonnes, souvent d'un goût douteux.

Les représentations avaient lieu n'importe où, dans les vastes salles des maisons seigneuriales ou des hôtels de ville, dans les rues et les carrefours, et les mystères des *Actes des apôtres* ou de la *Passion* en formaient l'habituel répertoire.

La poésie et la musique, qui s'étaient unies déjà et avaient établi les renommées des troubadours et des jongleurs, allaient bientôt prendre un plus grand essor et exalter par leurs accents tous les sentiments humains : sentiments de mystique enthousiasme ou d'émotion patriotique, sentiments attendris, pitoyables ou ardents; et, tandis que la poésie et la musique se répandaient ainsi et gagnaient les âmes, nos littérateurs et nos peintres travaillaient inlassablement à l'éducation des esprits et des cœurs.

Et ainsi, par-dessus les frontières, à la vénération des êtres pensants, la France peut offrir ses écrivains, ses philosophes, ses artistes, fils glorieux, qui vont grossir dans le monde la phalange des demi-dieux.





QUATRIÈME PARTIE

La cruauté et la bonté humaine.

L'esclavage.

Abordons le chapitre douloureux de cette rapide étude. Après avoir élevé l'homme sur les sommets où le plaçait son génie, après avoir exalté sa puissance, après l'avoir glorifié, il faut maintenant le ramener dans la vallée des larmes, pénétrer plus intimement dans son âme, montrer ses mains ensanglantées.

Comment au foyer de tant de grandes pensées créatrices de civilisation l'homme n'a-t-il pas réchauffé son cœur ? Maître des éléments, conquérant superbe, prodigieux, il ne sut pas se vaincre lui-même et étouffer dans sa race les emprises de sa primitive férocité ?

Hélas! l'histoire de l'humanité n'est qu'une longue traînée de sang. Tous les récits historiques, de tous les temps et de tous les pays, ne sont qu'une suite ininterrompue de meurtres, de carnages, de mas-

sacres, de guerres odieuses, de pillages, de violences et de persécutions.

Et cela nous paraît si naturel, c'est si bien cela l'histoire, que nous ne sommes à ces lectures ni guère surpris ni beaucoup émus.

Vraiment la nature, inexorable dans ses fins, aurait-elle condamné le plus raffiné des êtres vivants à la cruauté la plus raffinée?

Quand les hommes erraient par petits groupes, avant qu'aucune société organisée eût apparu, ce fut d'abord la lutte pour la vie.

Pendant les centaines de siècles que dura cette sombre époque, les hommes, cannibales féroces, se battaient et s'entretuaient pour mille raisons : le partage d'une bête morte, la possession d'une spacieuse caverne, et surtout pour satisfaire leur appétit d'anthropophages. Puis, à mesure que les familles s'étendirent, que les sociétés se formèrent et durent demander à la culture un effort de travail jusqu'alors inutile, les choses se modifièrent.

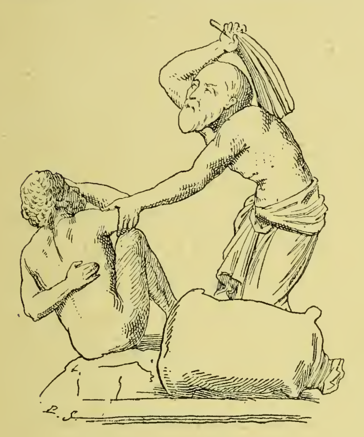
Les plus forts appesantissaient toujours leurs mains vigoureuses sur les plus faibles; mais, tandis qu'autrefois ils tuaient leurs ennemis pour s'en nourrir, voici qu'ils les font prisonniers.

Le travail pesait à l'homme; il ne répondait pas à ses habitudes anciennes de coureur de prairie ou de chasseur patient. La terre à remuer, le grain à récolter, étaient travaux assujétissants et pénibles. Y soumettre le vaincu, le condamner au labeur, l'abattre d'un coup de massue s'il résistait, telles furent les origines de l'esclavage.

Que dans ces époques où l'humanité grossière ne connaissait en matière de droit et de justice que le droit du plus fort ces pratiques aient pu s'établir, on

n'en est pas surpris; mais que cette institution de l'esclavage ait pu s'étendre dans le monde entier et qu'elle ait résisté à toutes les révolutions sociales pour mourir seulement au milieu du siècle passé, voilà ce qui paraît incompréhensible.

Rien au monde ne peut donner une idée des atrocités qu'entraînait le trafic de la chair humaine. La terre était un vaste marché d'esclaves et les villes et



ESCLAVE FOUETTÉ.
D'après un bas-relief.



ESCLAVE ENCHAINÉ.
D'après une pierre gravée.

les campagnes étaient un vaste bagne où des millions d'êtres humains traversaient la vie sans lueurs d'espérance, sans autre vision d'avenir que le travail forcé, l'effort continuel pour le profit d'un maître. Non, rien au monde ne peut donner une idée des conditions d'existence de ces malheureuses victimes des trafiquants.

Des esclaves, tous les peuples en voulaient. Les Indiens, les Assyriens, les Chinois, les Hébreux en eurent dans la plus haute antiquité. Pour 30 000 citoyens libres, l'Attique détenait 400 000 esclaves, et

dans l'Empire romain les citoyens libres et les esclaves étaient en nombres égaux. C'est par dizaines de mille qu'on les offrait d'un coup aux acheteurs, et, comme le commerce de la chair humaine était commerce productif, les marchands savaient bien se la procurer.

Quand les guerres continuelles ne jetaient pas en pâture aux vainqueurs des masses suffisantes de prisonniers enchaînés, destinés à la perpétuelle servitude, on volait les enfants et on chassait à l'homme comme on chassait aux tigres ou aux lions. Les cachots étaient préparés d'avance, dans les villes, pour recevoir les produits de ces expéditions, et les navires attendaient dans les ports, toujours prêts à transporter par milliers ces épaves d'humanité, misérables captifs ravis à leurs villages, à leurs forêts, à leur liberté, abaissés désormais au niveau de la bête et transformés en instruments vivants.

Les marchés du Maroc, de Tripoli, d'Égypte, de Turquie, d'Arabie, recevaient chaque année près de 30 000 nègres idolâtres que les musulmans ravisseurs leur amenaient.

L'Amérique, découverte et exploitée par les Espagnols et par les Portugais, allait aussi se peupler d'esclaves. Les Anglais, à leur tour, se joignirent aux Portugais et aux Espagnols, et alors, sur les côtes d'Afrique, ce fut, pendant des siècles, l'incessante chasse, la poursuite farouche, le carnage continuel. Ce qui restait des tribus affolées, traquées, cernées, massacrées, était en entier enlevé. Hommes, femmes, enfants n'étaient plus dès lors qu'un bétail humain soumis aux dures volontés de ces impitoyables ravisseurs.

Bientôt les peuplades sauvages, fréquemment en

guerre, se firent elles-mêmes pourvoyeuses des chasseurs d'hommes. Excités par l'appât du gain que leur apportaient les trafiquants, les sauvages habitants de cette Afrique alors si inconnue ne déposèrent plus les armes, et luttant, guerroyant sans cesse, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, ils allaient au hasard des défaites grossir les convois de captifs.

Les jeux du cirque.

On comprend que de telles institutions partout admises et partout soutenues abaissaient les peuples, ravalaient la dignité des grands et vouaient la vie humaine au plus ignoble mépris.

De leur côté, à la cruauté des maîtres les esclaves ne pouvaient opposer que la résignation ou le stoïcisme.

Un jour le violent Épaphrodite, le secrétaire de Néron, donna un coup sur la jambe de son esclave Épictète. « Prenez garde de la rompre, » dit froidement celui-ci. Le barbare redoubla ses coups et brisa le membre. « Je vous avais bien dit que vous la briseriez, » remarqua simplement le philosophe.

D'ailleurs, les corrections données aux esclaves pour le prétexte le plus futile étaient, dans un grand nombre de cas, une distraction. On regardait administrer les coups de bâton et les coups de lanières avec le plaisir que l'on prend à un spectacle attrayant.

Chaque jour un peu plus, ce plaisir des yeux s'aiguisa, s'exacerba, et alors apparut cette chose atroce, inouïe : la douleur humaine offerte en spectacle à la foule.

On se précipitait dans les cirques! on allait à la

fête! à la fête horrifiante de la souffrance, et quand les flots de sang rougissaient l'arène, à chaque cri que laissait échapper la poitrine meurtrie du patient, à chaque plainte sortie de ses lèvres frémissantes, au râle précurseur de sa mort, répondaient les vociférations enthousiastes d'une foule enivrée par toute sa joie satisfaite.

Les prisonniers, les esclaves désignés en grand nombre pour le cirque, attendaient quelquefois des mois entiers le jour de la fête publique. Ils pourrissaient pendant ce temps dans des *ergastules* immondes, voûtes humides et sans lumière, et ne revoyaient le soleil qu'au moment où dans l'arène les lions et les tigres qui allaient les dépecer se dressaient devant eux.

Les jeux du cirque avaient excité à un tel point la cruauté du peuple que, pour répondre à ses désirs, on dut étendre ces spectacles et les multiplier.

Les gladiateurs se rencontraient dans des luttes mortelles; les animaux féroces introduits dans l'arène par centaines s'y entredévoraient; enfin à ces animaux furieux on livrait les chrétiens persécutés qui étaient, comme les esclaves, déchirés, aux applaudissements frénétiques d'une foule délirante.

L'homme a commis ces monstrueuses horreurs non pas aux époques primitives où, végétant à l'état de brute, son cerveau et son cœur avaient jusqu'alors échappé à toute culture. Non! les hommes qui commirent ces crimes sociaux vivaient dans un temps de pleine civilisation. Ils vivaient à une époque où la philosophie et les arts, — manifestations sublimes de la pensée et des sentiments, — étaient arrivés à leur apogée. Ils formaient cette société latine qui donna Rome pour capitale au monde intellectuel et cette



LES COMBATS DU CIRQUE DANS L'ANCIENNE ROME.

D'après un tableau de Luminais.

société grecque dont le génie artistique n'a jamais été surpassé.

Certes, des protestations s'élevèrent, mais elles émanaient de quelques rares esprits planant au-dessus du vulgaire et que la bonté humaine illuminait. Sénèque flétrit éloquemment et courageusement l'esclavage, Pétrone osa dire que les esclaves « étaient des hommes ayant sucé le même lait que les hommes libres, mais sur qui pesait un mauvais destin ». Par contre, les jurisconsultes romains résumèrent les idées du monde antique sur l'esclavage en proclamant « que c'était un fait contre nature, mais un fait nécessaire, une institution du droit des gens, qu'à ce titre la société était obligée de subir ».

Ainsi contre cette abominable iniquité on n'entendait que quelques nobles paroles sans écho ou quelques aveux d'impuissance.

En Gaule, l'esclavage, qui avait pris une autre forme, se transforma en servage au moment de l'invasion des Barbares.

Mais, si les jeux du cirque disparaissaient, si le sort des esclaves se modifiait, l'homme à l'état de servage n'en resta pas moins « une chose », une bête forcément docile et soumise, propriété absolue d'un seigneur qui avait sur cette bête vaincue, écrasée, droit de vie et de mort.

Les sacrifices et les persécutions.

L'esclavage n'avait pas seulement pour but de soumettre les hommes vaincus à travailler pour leur vainqueur. Les peuples de l'antiquité gardaient des réserves de prisonniers dans des ergastules, comme

une pépinière humaine où l'on allait cueillir les existences que l'on offrirait en sacrifice aux dieux.

Ces sacrifices humains remontent à une époque bien lointaine, — inconnue.

Il serait trop long d'énumérer les horreurs qui se commettaient pour la satisfaction des divinités païennes. Longtemps les peuples vécurent ainsi dans une frénésie inimaginable, dans une épouvantable rage de destruction qu'aucune sensibilité ne refrénait.

Dans la transformation évidente des sociétés, sous des apparences frappantes d'éducation meilleure, la brute ancestrale conservait ses droits. Ces droits, ils avaient traversé les âges primitifs, ils étaient entrés, vivaces, dans les périodes des premières civilisations, où nous les retrouvons à chaque page dans l'histoire poignante des groupements humains.

En même temps qu'avaient lieu ces carnages, se produisaient pour la plus grande gloire de ces mêmes divinités païennes les plus horribles persécutions. Poussé devant l'autel de Jupiter, il fallait adorer ou se préparer à mourir. Malheur à ceux qui s'obstinaient dans leurs croyances, ils étaient emportés dans la rafale des intolérances doctrinaires. Toutes les religions avaient leurs sectateurs farouches et leurs bourreaux.

Après les Hébreux, qui exerçaient à main armée leur prosélytisme religieux; après Néron, qui, au lendemain de l'incendie de Rome, fit subir à une multitude immense où il y avait beaucoup de Nazaréens (ainsi appelait-on les partisans du Christ) les plus terribles supplices, voici avec Décius, avec Dioclétien, avec Licinius, toute une série de persécutions et de meurtres commis contre les chrétiens.

Des édits sanguinaires furent publiés, le sang coula à flots. Les mesures furent d'une violence inouïe.

Le christianisme y résista, et bientôt apparut très prochaine la chute de cette religion païenne au nom de laquelle tant de sang avait été répandu.

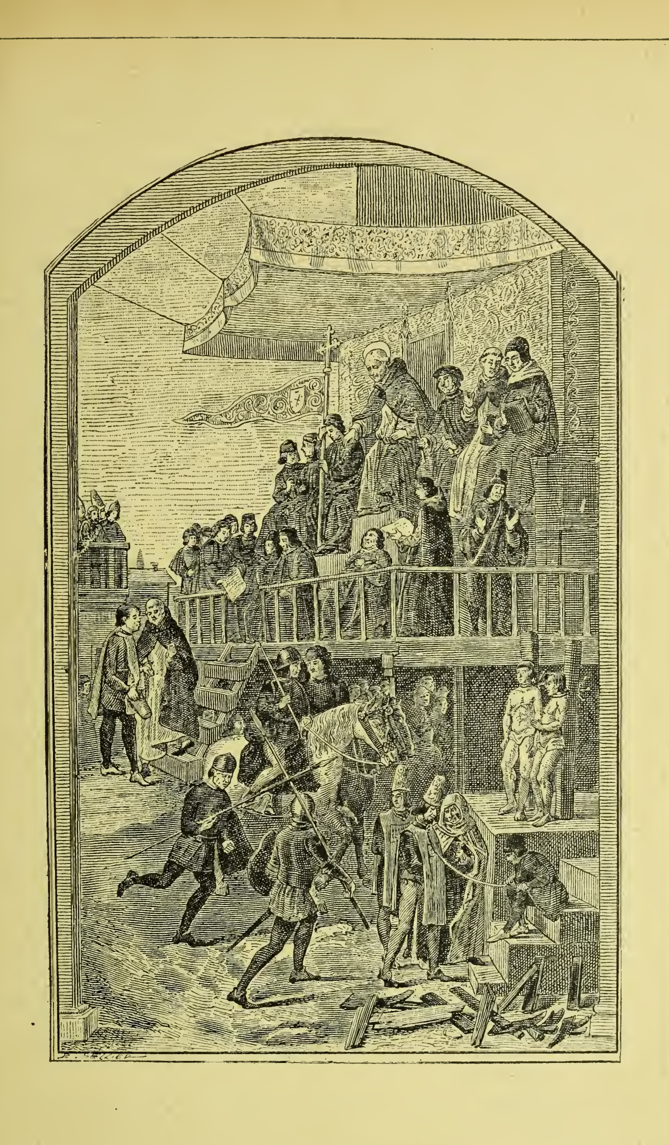
Après trois siècles de luttes et d'oppression, la foi nouvelle allait se faire oppressive à son tour.

La férocité de Constantin ouvrit la série des criminelles revanches. Cet empereur romain, qui avait fait mettre à mort les fils de Maxence et plus tard le fils de Licinius, — âgé seulement de douze ans, — ce tyran qui, vainqueur des tribus franques du Rhin, avait fait dévorer ses prisonniers par des bêtes fauves, ce père dénaturé qui poussa la rage du crime jusqu'à sacrifier son propre fils Crispus et sa femme Fausta, cet homme, que tant de meurtres avaient marqué d'infamie, voulut racheter ses fautes en se convertissant définitivement au christianisme et en noyant les païens dans le sang.

Empreinte ineffaçable d'une irrésistible férocité! l'âme d'un Empereur meurtrier, pour laver ses souillures, ne trouve à accomplir que des meurtres nouveaux.

On le voit, la cruauté n'était pas morte; elle ne faisait que changer d'aspect. Elle allait apparaître toujours effroyable, dans d'autres lieux, pendant des siècles, pour la satisfaction brutale et le brutal intérêt d'autres humains.

Aux spectacles ignobles des arènes romaines succédèrent les spectacles non moins odieux des autodafés espagnols. Là-bas, les grands fauves fouillaient de leurs crocs les entrailles des victimes; ici ce sont



UN AUTODAFÉ.

D'après un tableau de Pedro Berruguete qui vivait à la fin du xve siècle, représentant saint Dominique présidant un autodafé (d'après une photographie).

les flammes qui dévoreront les malheureux par dizaines sur le même bûcher.

Et, comme alors, la foule applaudira, exubérante et heureuse de voir d'un seul coup, en une seule fête, tant de douleurs, d'assister à tant de souffrances. Dans l'acte horrible dont elle ne voudra perdre aucun détail, dans l'œuvre de mort épouvantable qui s'accomplit, devant ces chairs torturées et fumantes, elle puisera, par la frémissante émotion de sa propre chair, l'âcre et violent plaisir que recherche son cruel instinct.

Les rois, comme autrefois les empereurs romains, assistaient en grande pompe à ces spectacles lugubres.

Les malheureux condamnés étaient conduits au supplice en procession, vêtus de costumes bizarres, coiffés de bonnets pointus en carton.

Ceux qui confessaient leurs erreurs étaient, — grâce particulière! — étranglés sur le bûcher avant qu'on ne l'allumât; puis, pêle-mêle, les victimes vivantes et celles que la garotte avait tuées déjà devenaient la proie des flammes.

Autour du roi, qui présidait ces fêtes, étaient groupés les membres de la famille royale, tous les grands d'Espagne, tous les personnages de la Cour.

Un jour, Philippe II, monarque très chrétien, assistait à Valladolid à un autodafé mémorable. Un des condamnés, don Carlos de Seso, attaché vivant sur le bûcher, avait montré un admirable courage; pourtant, quand la flamme commença à pétiller, brûlant ses chairs, il tourna vers le roi un regard qui peut-être implorait pitié. Philippe II apostropha la victime : « Si mon fils était hérétique comme vous l'êtes, dit-il au supplicié, je voudrais mettre moi-

même le feu au bûcher. » Philippe II venait de s'abaisser au niveau de Tibère.

Pourtant les persécutions n'arrêtaient pas le zèle de ceux que l'on décrétait d'hérésie. Les sectes gagnaient au contraire en influence; les réformistes prêchaient toujours leurs doctrines et usaient de violence. Les persécutions furent alors des provocations réciproques, des batailles rangées, de véritables guerres semant partout tueries et massacres.

Embrasés d'un immense désir de domination, affolés par un fanatisme barbare, ces hommes irréductibles dans leur foi avaient cette étrange façon de prouver aux autres hommes la force convaincante de leurs idées et la bonté de leur Dieu.

La croisade contre les Albigeois, les guerres des Hussites, des Vaudois, des catholiques et des protestants, firent des millions de victimes. La Saint-Barthélemy, cette effroyable boucherie à laquelle Charles IX présidait, dit-on, d'une fenêtre du Louvre, fut le prélude d'interminables déchirements.

Les religions, toutes les religions, ont mérité le reproche d'avoir cherché à s'imposer par la force.

La torture et les duels judiciaires.

Si la cruauté des hommes broyait ainsi les innocents, que pouvait-elle de plus pour châtier les coupables? Par quelles furieuses représailles ne devait-elle pas faire expier les crimes qu'elle voulait venger!

La seule énumération des supplices inventés pour punir les hommes au nom de la justice tiendrait des

centaines de pages et le détail de quelques-uns de ces supplices donne un frisson d'horreur.

Les décapitations, les noyades, l'étouffement, la mort par les flammes, le crucifiement, le pal, la pendaison, l'écartèlement, les chutes dans les précipices, l'enterrement des condamnés vivants, la lapidation, la roue, voilà une brève et bien incomplète nomenclature des peines ordinairement appliquées.

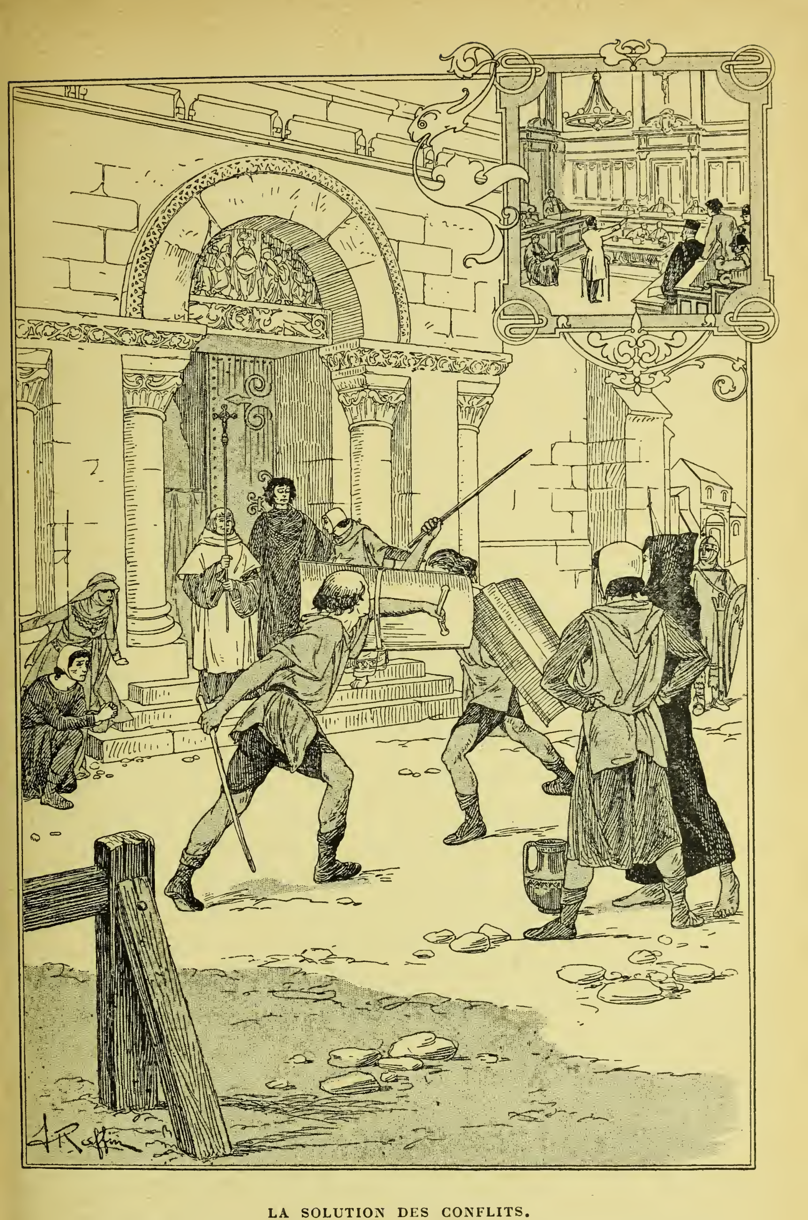
Mais, pour si rudes, pour si impressionnantes qu'elles fussent, ces pénalités étaient encore aggravées par mille raffinements affreux précédant ou accompagnant l'exécution.

L'instruction d'un procès criminel, qui de nos jours donne tant de garanties à l'accusé, avait dans le passé un caractère bien particulier. C'était tantôt le supplice de la *question*, qui avait pour objet d'arracher, au prix d'horribles douleurs, des aveux au patient; tantôt le hasard d'un *combat singulier* qui décidait de l'innocence ou de la culpabilité des combattants.

Pour la *question*, l'auteur présumé d'un crime, que quelques indices seulement désignaient, était soumis à la torture. Ces pratiques, qui se rencontraient chez les Athéniens et chez les Romains et qui se continuèrent jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, ne soulevèrent de la part des écrivains ou des penseurs que de bien rares ou de bien timides protestations.

Pourtant comment qualifier cette institution révoltante? ces douloureuses épreuves auxquelles on soumettait des malheureux quelquefois innocents?

C'était la privation du sommeil par les coups, peine qui, au bout de sept ou huit jours, rendait le patient irrémédiablement fou; c'était la faim ou la soif prolongée; c'était mille supplices affreux, et,



LA SOLUTION DES CONFLITS.

Autrefois : le jugement de Dieu. — Aujourd'hui : le tribunal.

parmi les plus rudes et les plus féroces, la question de l'eau et le brodequin.

La question de l'eau était employée avant la condamnation. Au moyen de cordes, le corps de l'accusé était extrêmement tendu; sous les reins on passait un tréteau qui l'empêchait de retomber et qui, au gré des exécuteurs, pouvait augmenter la douleur par la plus ou moins grande cambrure du torse; puis on faisait absorber de force au patient une énorme quantité d'eau; un vieux procès-verbal relate que la personne, homme ou femme, ainsi torturée, « rendait l'eau par tout le corps ».

A cette question succédait souvent celle du brodequin. Quatre planches étaient fixées aux jambes du malheureux torturé, deux en dedans, deux en dehors; on les liait fortement entre elles, puis à coups de masse on enfonçait des coins entre les planches du milieu.

On comprend qu'il n'était pas possible de résister longtemps à de tels supplices : aussi le juge qui donnait la question s'adjoignait-il des médecins et des chirurgiens qui signalaient jusqu'où pouvait aller la souffrance sans amener la mort. Si un tel danger apparaissait, vite on déliait l'accusé, on le plaçait sur un matelas, on lui prodiguait des soins, on lui faisait respirer des excitants, et lorsque, endolori, meurtri, mais reposé, il revenait à la vie, on recommençait l'opération.

Tout cela se passait sous des voûtes, dans des cachots obscurs, propres à de tels crimes. Mais ce n'était pas que juges et bourreaux craignissent pour leurs forfaits l'éclat de la pleine lumière, c'était pour impressionner davantage leurs victimes perdues dans cet abandon.



L'INSTRUCTION CRIMINELLE.

Autrefois : la question par l'eau. — Aujourd'hui : dans le cabinet du juge.

Non, la publicité n'était pas redoutable pour ces magistrats et ces inquisiteurs; les atrocités légales, au contraire, s'étalaient au grand jour des places publiques et des carrefours populeux.

Les duels judiciaires.

Les duels judiciaires appelés jugements de Dieu étaient tout aussi révoltants. Cette coutume inepte, barbare, créée en Germanie, fut vite adoptée dans les Gaules; une loi publiée en régla les conditions.

Dans ces assauts singuliers, le vaincu perdait son procès. S'il s'agissait d'une petite cause, il payait l'amende; s'il s'agissait d'une affaire criminelle, il était mis à mort. Quand un gentilhomme accusait un vilain, il devait le combattre à pied, protégé par un écu et armé d'un bâton.

On pouvait d'ailleurs se faire représenter dans ces sortes de rencontres et, dans ce cas, lorsque la cause était criminelle, les plaideurs étaient emmenés dans un lieu d'où ils ne pouvaient suivre les phases du duel; on leur passait à chacun une corde au cou et, à la fin, celui dont le représentant était vaincu était pendu séance tenante. Ajoutons que le combattant qui s'était laissé vaincre, bien que n'ayant commis aucun crime, était pendu en même temps; condition qui garantissait la loyauté de son attitude pendant le combat.

Voilà comment on comprenait la justice, et par quels procédés expéditifs les affaires criminelles étaient instruites et solutionnées.

Les supplices.

A ces horreurs il faudrait ajouter maintenant les récits d'horreurs plus révoltantes encore; il faudrait décrire l'application des peines régulièrement prononcée, les supplices ignobles, les tortures affreuses infligées à des hommes souvent pour des causes peu graves. Il faudrait montrer en détail ce qu'était la lapidation, l'enterrement d'un coupable vivant, ce qu'était l'écorchement, la roue, l'écartèlement, et quel rôle jouaient dans ces exécutions la poix bouillante, le plomb fondu, la flamme du soufre, les barres de fer qui broyaient les os, les tenailles puissantes qui arrachaient les muscles; il faudrait révéler toutes les inventions infernales de pénalités terribles qui pèsent sur ce passé presque récent et sur lequel, par un sentiment de honte, il vaut mieux jeter un voile.

Relevons au contraire ce qui est à l'honneur de l'humanité.

Autrefois la foule, spectatrice des jeux sanglants des cirques, appliquait parfois elle-même les peines aux condamnés. Pour une lapidation elle ramassait les pierres et les jetait au patient avec une sorte de frénésie; quand les Goths enterraient vivant un coupable, — et ce supplice était aussi, parfois, infligé à des veuves innocentes, — les assistants jetaient chacun un panier de sable sur le malheureux.

Mais la besogne d'une exécution appartint plus particulièrement au bourreau, et bientôt l'exécuteur de ces épouvantables supplices fut un objet de répugnance et de dégoût.

Une atmosphère sinistre l'enveloppait; on s'éloignait de lui; on redoutait son contact.



UNE EXÉCUTION CAPITALE AU XVe SIÈCLE.

D'après une miniature.

La foule prenait petit à petit conscience de sa responsabilité, elle s'humanisait. La cruauté ancestrale commençait à s'assoupir, à s'adoucir, lentement, il

est vrai, mais elle s'adoucit constamment et elle s'éteint chaque jour un peu plus.

Les prisons propres ont remplacé les cachots obscurs. L'instruction des procès criminels donne aux accusés les garanties les plus expresses ; la rigueur des arrêts a fait place à une appréciation plus indulgente des causes, et le pardon d'une première faute accompagne le plus souvent la peine, qui se transforme ainsi en un simple avertissement.

Pour les grands crimes, on ne donne plus les coupables en pâture aux bêtes féroces, on ne brûle plus sur le bûcher. Certes, la peine de mort existe encore, les condamnés sont pendus, garrottés, électrocutés, fusillés, guillotinés; certes, la foule qui envahissait les cirques, la foule qui s'amassait près des bûchers et la foule qui, de nos jours, hurlante et gouailleuse, se presse autour de l'échafaud, toutes ces foules ont la même âme; mais, en dehors de ces multitudes aujourd'hui peu nombreuses et qui composent le déchet moral d'une société, des sentiments plus élevés se répandent.

L'échafaud, qui autrefois s'étalait pour le bon exemple en plein jour sur les places publiques, se dresse maintenant, humilié, contre quelque muraille à l'heure de l'aube incertaine, et bientôt, se dissimulant davantage, il accomplira mystérieusement son œuvre derrière les grands murs de prison qui seront son dernier refuge.

Ouragans de fer.

La cruauté humaine remplit les souvenirs historiques de tous les peuples, de toutes les races, dans tous les pays, et sa plus terrible manifestation a été cette lutte formidable, cette interminable série de guerres qui a traversé les siècles et étreint l'humanité. Guerres de peuplades! Guerres de tribus! Guerres plus vastes des nations! Invasions et croisades! Guerres de seigneurs et guerres de provinces, guerres dynastiques, guerres de religion et guerres civiles, éternelle soumission, même en violation de toute justice, des plus faibles aux plus forts.

De quelle rage de destruction et de carnage les hommes étaient-ils donc embrasés? Quelle soif de meurtre les entraînait? Quelle furie aveugle les poussait vers ces formidables rencontres où des bourrasques de feu renversaient des murailles de chair?

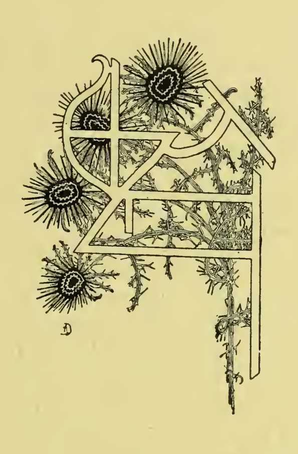
L'homme travaillait pour assurer sa sécurité et son bien-être. Ses philosophes élevaient ses idées. Ses savants prolongeaient sa vie. Sa merveilleuse intelligence le dirigeait, le guidait vers les plus lumineuses et vers les plus bienfaisantes découvertes; puis, tout à coup, au milieu de sa route il s'arrêtait; il ramassait une arme et, comme la brute des cavernes, il se précipitait et il tuait.

Si le sang humain versé dans ces terribles boucheries était indélébile, les plaines en seraient toutes rouges; la terre, toute la terre, en est tout imprégnée.

On ne peut encore prévoir la fin de ces conflagra-

tions, mais du moins il faut reconnaître qu'elles deviennent chaque jour plus difficiles et plus impopulaires.

Les frontières s'abaissent; il se produit dans la nature humaine comme un frémissement, présage d'une plus grande fraternité. Les luttes entre les peuples font place aux luttes des idées, dont l'aboutissement certain sera une meilleure justice, une plus grande bonté.





LA BONTÉ HUMAINE

Arrêtons-nous à ce mot de « bonté » pour y puiser la conclusion de ces pages.

L'homme naît cruel. Enfant, il torture les animaux; plus tard, quand il aura l'âge de raison, il souffrira et fera souffrir; mais cependant à travers les âges sa nature s'est modifiée, un changement s'est opéré en elle! L'homme se dresse contre sa propre souffrance, et en même temps sa cruauté disparaît. Cette transformation suit le chemin lent, pénible, mais sûr, de toutes les profondes évolutions.

On comprend bien que, dans les bouleversements sociaux au milieu desquels tant de sentiments humains se sont développés, il y eut autre chose que des conquérants implacables et des juges cruels, autre chose que des maîtres violents et des esclaves haineux. Dans toutes les classes, à toutes les époques, mais surtout à mesure que la civilisation s'affinait, la bonté s'est fait jour; les lois même l'ont accueillie; mais, si l'on peut établir un code civil, édicter une loi pénale, révoquer un édit, on ne

décide pas par un trait de plume que tous les hommes seront bons. Il faut que cette œuvre soit l'œuvre de tous.

Quelques êtres humains ont laissé dans l'histoire le souvenir d'une admirable bonté, le nombre en est restreint; mais il est plus grand le nombre de ceux qui, au foyer familial ou dans les étroites relations de la vie privée, ont pratiqué la bonté et même l'ont poussée jusqu'au sacrifice. Ils n'ont été malheureusement qu'une faible minorité. Cependant c'est par la justice, c'est par la clémence, c'est par la bonté, que l'humanité s'élèvera à son plus haut sommet. Il faut que les hommes effacent par la douceur de leurs mœurs jusqu'au souvenir angoissant des crimes sociaux dont nous accusons le passé.

Dans cette antiquité dont nous flétrissons la barbarie, les esclaves punis étaient obligés pendant un certain temps de faire tourner une meule. Ils sont encore nombreux, les pauvres hommes libres qui de nos jours voudraient en tournant une meule assurer leur pain quotidien! Mais, disons-le bien haut, le sort de ces humbles est plus que jamais l'objet des généreuses préoccupations des hommes de cœur.

L'heure viendra où régnera sur la terre une débordante pitié. L'homme comprend que, pour atteindre au bonheur, il faut violenter la nature, vaincre sa brutalité, et il a déjà franchi « ce niveau de médiocre bonté au delà duquel, écrivait Renan, on n'avait pu jusqu'alors élever l'espèce humaine ».

Cette bonté, la raison la fait pénétrer dans nos lois, l'éducation la fait pénétrer dans les cœurs.

Et le monde sera sauvé le jour où il aura inscrit sur le fronton de ses temples comme suprême inspiration de ses actes :

INVIOLABILITÉ ABSOLUE DE LA VIE HUMAINE.

APAISEMENT DE L'UNIVERSELLE SOUFFRANCE!



TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE

QUELQUES APERÇUS SUR LE PROGRÈS SOCIAL EN FRANCE

QUATRIÈME PARTIE

LA CRUAUTÉ ET LA BONTÉ HUMAINE

122-10. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 4-10.

« LA PETITE BIBLIOTHÈQUE »

Chaque volume in-8° écu, 160 pages environ, *nombreuses gravures*, couverture *en couleur*, relié toile, 2 fr. 10; — broché. . . 1 fr. 50

SÉRIE A. — *Sports et Voyages.*

RAOUL FABENS . . . . Les Sports pour Tous
ÉMILE MAISON. . . . . Poil et Plume (*Récits de chasses*)
VIATOR. . . . . Les Coins pittoresques
ÉMILE MAISON . . . . Gros et Petits Poissons (*Recits de pêches*)
GASTON SÉVRETTE . . Les Animaux de Cirque, de Course et de Combat

SÉRIE B. — *Histoire Anecdotique.*

CH. NORMAND . . . . Les Amusettes de l'Histoire
A. ROBIDA . . . . Les Escholiers du temps jadis
A. PARMENTIER . . . . Les Métiers et leur Histoire
A. PARMENTIER . . . . La Cour du Roi Soleil
CHARLES GRAS. . . . . Autrefois - Aujourd'hui

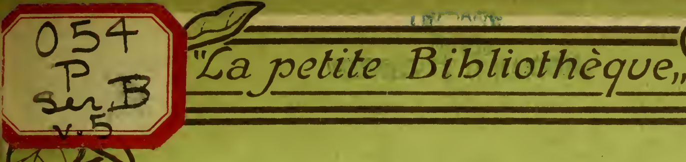
SÉRIE C. — *Science Récréative.*

H. COUPIN . . . . La Vie curieuse des Bêtes
R. V.-MEUNIER. . . . . La Mer et les Marins
H. COUPIN . . . . Les Métamorphoses de la Matière
M. DE NANSOUTY . . . Les Trucs du Théâtre, du Cirque et de la Foire.

SÉRIE D. — *Art et Littérature.*

LESAGE, DÉSAUGIERS, etc Théâtre de Famille (*Petits chefs-d'œuvre oubliés*)
M. GUÉCHOT . . . . . . Types populaires créés par les grands écrivains
FRÉDÉRIC LOLIÉE. . . . La Maison de Molière et des Grands Classiques
CHARLES MORICE. Pourquoi et comment visiter les Musées

LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, rue de Mézières, PARIS



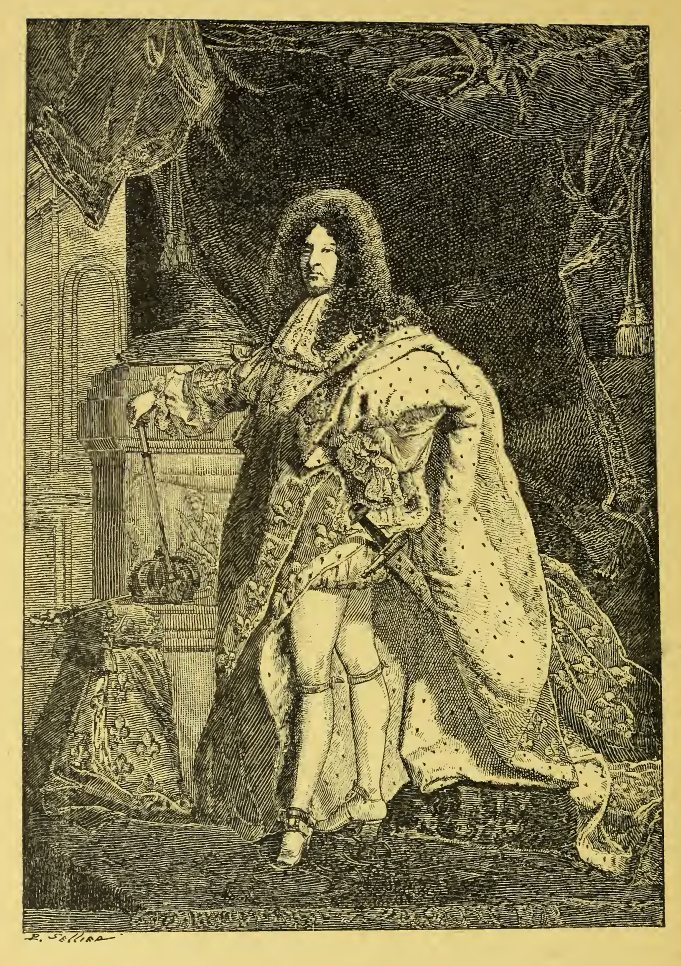
A. PARMENTIER



La Cour du Roi Soleil

BRAIRIE ARMAND COLIN · PARIS


A. PARMENTIER
La Cour du Roi Soleil



LOUIS XIV EN COSTUME DE CÉRÉMONIE.

D'après une peinture de H. Rigaud (1659-1743). Musée du Louvre.

“ La Petite Bibliothèque ”

Série B. *Histoire anecdotique.*

La Cour du Roi Soleil

Avant le règne de Louis XIV — Formation de la Cour et son installation à Versailles — Fêtes et Divertissements — Le Cérémonial — La Cour après Louis XIV

PAR

A. PARMENTIER

60 GRAVURES



Paris

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

5, Rue de Mézières

1909

A LA NIÈCE MARCELLE

L'oncle André.



LA COUR DU ROI SOLEIL

Avant-Propos.

On a donné au XVIIe siècle le nom de « Siècle de Louis XIV »; c'est qu'en effet, au moins pour ce qui concerne la dernière partie de ce siècle, la figure du « grand roi » domine toute l'histoire de ce temps. Nulle part peut-être la personne du prince ne s'affirme plus que dans la description de la cour; ce n'est assurément pas Louis XIV qui a établi les règles de l'étiquette en usage de son temps, il les reçut en grande partie de ses prédécesseurs; mais, par la stricte application qu'il en exigea de ceux qui vivaient auprès de lui, il a tellement marqué cette institution monarchique de son action personnelle, qu'en son temps la cour apparaît presque comme son œuvre. C'est au moins un des théâtres où les traits principaux de son caractère se laissent le mieux apercevoir, ainsi

que l'influence qu'il a eue sur les gens et les mœurs de son temps. L'étude de la cour à l'époque de Louis XIV est donc un des meilleurs moyens de s'initier à la connaissance de cette période de notre histoire.

C'en est aussi un des plus aisés; l'histoire de la cour est facile à reconstituer, car les témoignages écrits et figurés sont nombreux et de bonne qualité; la littérature et l'art se réunissent pour fournir à l'auteur et au lecteur mille moyens de pénétrer dans l'intimité de Louis XIV et de ses contemporains. A l'aide des anecdotes nombreuses que l'on peut recueillir dans les mémoires et dans les correspondances de ce temps, en joignant aux textes une riche illustration choisie exclusivement dans les estampes de l'époque, on a essayé de tracer ici un tableau rapide mais précis de la vie de cour au grand siècle. Ce tableau, pour être rapide, nous obligeait à des omissions systématiques, et, pour être précis, à des citations de faits déjà connus de beaucoup de lecteurs. Nous nous en consolons en pensant que, tel qu'il est, notre petit livre sera un guide pour ceux qui veulent évoquer les souvenirs de Versailles, et, pour les autres, un agréable memento.

*Parmi les principaux documents consultés, je signalerai l'*État de la France, *les* Mémoires de Saint-Simon, *le* Journal de Dangeau (*édition abrégée par E. Pilastre*), *les* Lettres de Mme de Sévigné, *les* Caractères de la Bruyère, *les* Œuvres de La Fontaine, *le* Siècle de Louis XIV, de Voltaire; *puis, parmi les travaux de nos*

contemporains, j'indiquerai : le Dictionnaire des mœurs, institutions et coutumes de la France, *de Chéruel*, *l'*Histoire générale, *de Lavisse et Rambaud, l'*Histoire de France, *d'E. Lavisse, l'*Histoire de la civilisation française, *de Rambaud, l'*Histoire du château de Versailles, *par Dussieux, le recueil du même auteur intitulé* « Grands faits de l'Histoire de France », *l'étude de M. A. Pératé sur la Ville et le château de Versailles, dans la collection des « Villes d'Art célèbres »*, *et le* Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration, *de M. Havard.*

A. P.





EMBLÈME DE LOUIS XIV ; FRAGMENT DU PLAFOND DE L'ANTICHAMBRE DE LA REINE AU CHÂTEAU DE VERSAILLES.

I

La cour avant le règne de Louis XIV. Formation de la cour.

C'était la mode au XVIIe siècle d'imaginer pour chaque personne de marque un emblème qui exprimait aux yeux de la foule la grandeur ou la dignité du personnage. « Un antiquaire, nommé Douvrier, raconte Voltaire dans son célèbre ouvrage intitulé *le Siècle de Louis XIV*, imagina pour ce prince l'emblème d'un soleil dardant ses rayons sur un globe avec ces mots : *Nec pluribus impar*, qu'on peut traduire ainsi : *Il n'a pas d'égal.* Cette devise, continue Voltaire, eut un succès prodigieux. Les armoiries du roi, les meubles de la couronne, les tapisseries, les sculptures, en furent ornés. »

Cet emblème avait charmé l'orgueil du jeune monarque; il en goûta si pleinement l'idée qu'il a

pris soin dans ses Mémoires de le commenter lui-même et d'en expliquer minutieusement le sens.

« On choisit pour corps [1] le soleil, écrit-il, qui, par sa qualité d'unique, par l'éclat qui l'environne, par la lumière qu'il communique aux autres astres qui lui composent comme une espèce de cour, par le partage égal et juste qu'il fait de cette même lumière à tous les divers climats du monde, par le bien qu'il fait en tous lieux, produisant sans cesse de tous côtés la vie, la joie et l'action, par son mouvement sans relâche où il paraît néanmoins toujours tranquille, par cette course constante et invariable dont il ne s'écarte et ne se détourne jamais, est assurément la plus vive et la plus belle image d'un grand monarque. Ceux qui me voyaient gouverner avec assez de tranquillité et sans être embarrassé de rien, dans le nombre de soins que la royauté exige, me persuadèrent d'ajouter le globe de la terre et pour âme *nec pluribus impar*; par où ils entendaient, ce qui flattait agréablement l'ambition d'un jeune roi, que, suffisant seul à tant de choses, je suffirais sans doute à gouverner d'autres empires, comme le soleil à éclairer d'autres mondes, s'ils étaient également exposés à ses regards. »

Ainsi, de l'aveu même de Louis XIV, il faut voir en lui une sorte de soleil, et la cour est le monde où l'astre fait particulièrement briller ses rayons. Il n'en avait pas toujours été ainsi et ce n'est qu'avec le règne de Louis XIV que la cour de France atteignit l'incomparable éclat qui faisait l'admiration des contemporains du prince, étrangers autant que Français; le spectacle qu'elle présente dans les chefs-d'œuvre de l'art et dans les récits des auteurs du temps éblouit encore nos yeux.

Les premiers Capétiens n'auraient pas été moins étonnés que nous devant le faste de leur lointain

1. On appelle *corps*, dans un emblème, la figure, et *âme* la devise qui l'accompagne et l'explique.

successeur; ils vivaient simplement, à la mode des seigneurs de leur temps, n'exigeant d'eux que de médiocres marques de respect, et n'ayant guère d'autres distractions que la guerre, la chasse ou les cérémonies de la vie féodale, telles que l'introduction dans la chevalerie des enfants royaux ou l'hommage des grands vassaux. La cour de saint Louis est déjà moins simple; les historiens nous ont conservé le récit de la fête somptueuse où le roi et ses frères reçurent la chevalerie; cependant le cérémonial n'était pas encore compliqué dans une cour où, pour causer familièrement avec ses amis, le roi faisait étendre un tapis sur les marches du perron de la Sainte-Chapelle, ou bien encore s'asseyait au pied d'un arbre au bois de Vincennes afin d'y rendre la justice.

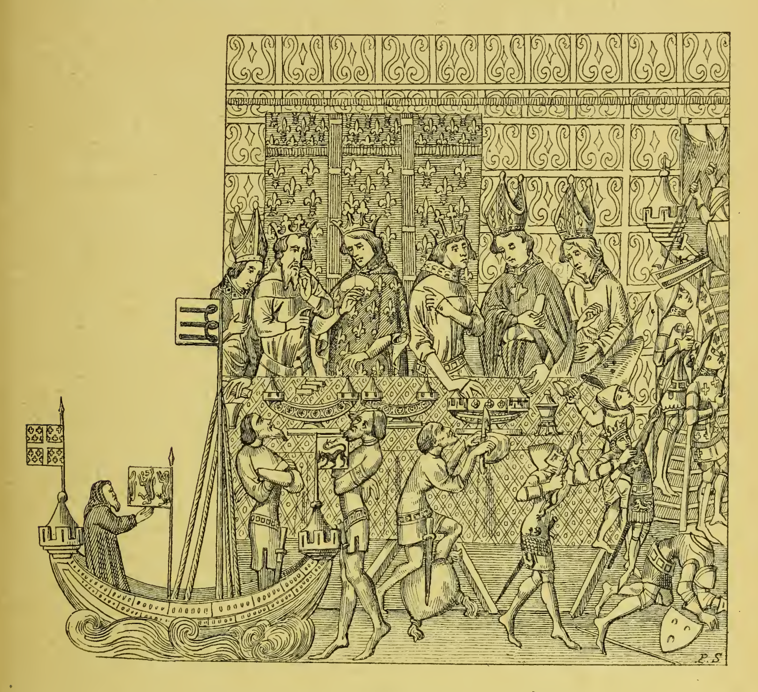
Les Valois se montrèrent plus amis du faste; les fêtes devinrent nombreuses et coûtèrent fort cher à la cour de Philippe de Valois ou à celle de Jean le Bon. Tournois, bals, mascarades, longs festins, occupaient les loisirs d'une noblesse avide de plaisirs qui déjà se pressait autour des rois; le luxe des vêtements incessamment renouvelés, chargés d'or et de pierreries, était la dépense où se laissaient entraîner le plus volontiers les riches nobles de cette époque. Même le sage roi Charles V, pourtant si bon ménager de l'argent de ses sujets, donna parfois de splendides fêtes, comme celle par laquelle il reçut son oncle l'empereur d'Allemagne, Charles IV. Un élément original de ces fêtes, c'était l'exécution, au milieu des interminables repas où l'on se plaisait alors, de pantomimes moitié militaires, moitié religieuses, qu'on appelait justement *entremets*. C'est ainsi qu'à l'un des festins offerts par le roi à son

hôte, on vit représenter la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon et Pierre l'Ermite.

Mais les désastres de la seconde partie de la guerre de Cent Ans arrêtèrent le développement régulier de la cour de France ; Charles VII n'eut guère les moyens de donner des fêtes, et Louis XI n'en eut point le souci, bien qu'au début de son règne il eût fait une belle entrée dans sa ville de Paris. C'est auprès des ducs de Bourgogne qu'il faut se transporter pour retrouver une cour régulièrement organisée ; déjà, ces princes ont imaginé tout ce qui constitue cette institution monarchique ; ils ont un entourage nombreux de serviteurs ; le langage qu'on doit tenir aux souverains, les attitudes que l'on doit avoir devant eux, tout cela est minutieusement déterminé ; il y a un cérémonial arrêté pour la réception des ambassadeurs, pour les mariages, pour les deuils ; les fêtes sont nombreuses, et chacun en connaît l'éclat ; enfin, un écrivain de ce temps, Olivier de la Marche, prend le soin de recueillir et de rédiger tous les usages suivis auprès de ses maîtres. Par un détour curieux, une grande partie des coutumes bourguignonnes allait se transporter par suite du mariage du petit-fils de Charles le Téméraire, Philippe le Beau, avec Jeanne la Folle, héritière de Ferdinand et d'Isabelle, à la naissante cour d'Espagne, pour en revenir un siècle après à la cour de France avec l'infante espagnole, Anne d'Autriche, femme de Louis XIII.

Au XVIe siècle, la cour de France redevint brillante ; le pays est pacifié, les nobles sont rentrés dans l'obéissance, les rois sont riches. François Ier mène avec lui de château en château un nombreux cortège de seigneurs et de dames ; la chasse, les bals, les

tournois, déjà même de timides représentations théâtrales, des concerts, des fêtes sur l'eau, sont les distractions favorites des rois et des gens de cour, qui recherchent en outre la société des artistes et des



A LA COUR DE FRANCE AU XIVe SIÈCLE.

D'après une miniature du manuscrit français n° 2813 (Bibliothèque Nationale) représentant l'entremets du festin offert par Charles V à son oncle l'empereur d'Allemagne Charles IV. Debout à la table on voit l'empereur d'Allemagne, le roi de France, le fils de l'empereur d'Allemagne et quelques évêques. En avant de la table est un écuyer tranchant, puis, sur un navire, Pierre l'Ermite, et à droite les chevaliers faisant le siège de Jérusalem.

écrivains. Les rois ne se préoccupent pas d'abord de se distinguer de leur entourage en exigeant de leurs serviteurs des marques constantes de déférence; mais, à partir du règne de Henri II, un cérémonial

qui règle la vie de la cour commence à s'établir, et ainsi s'introduit dans la vie de nos rois cet ensemble de règles dans l'attitude ou le langage qu'il convient d'avoir devant le maître, qu'on appelle l'*étiquette.*

Nouvelle éclipse dans l'histoire de la cour de France avec la seconde moitié du XVI[e] siècle. Au temps de la Ligue, le roi est bafoué. Henri IV a vécu la plus grande partie de sa jeunesse au milieu des camps; une fois sur le trône, tout en sachant se faire respecter, il conserva les manières grossières auxquelles une trop longue fréquentation des gens de guerre l'avait habitué; son bon sens et le souci de ses finances encore précaires lui interdirent de gaspiller l'argent du royaume en de somptueuses fêtes; son principal divertissement fut la chasse. Son fils, le mélancolique Louis XIII, fut constamment malade; il n'avait pas grand goût aux fêtes et n'aurait guère eu la force d'en supporter les fatigues; des bals, la représentation de quelques ballets, des concerts, l'accomplissement d'un petit nombre de cérémonies, telles que la création des chevaliers dans l'ordre du Saint-Esprit, la chasse, voilà à quoi se réduisit sous ce monarque une cour où d'ailleurs dames et seigneurs étaient encore peu nombreux. La médiocrité de cette vie ne réjouissait guère l'épouse du roi, Anne d'Autriche, qui, de l'Espagne sa patrie, avait conservé le souvenir de la cour rigoureusement ordonnée où elle avait vécu dans sa jeunesse; elle trouva dans son fils, à défaut du père, l'homme qui réalisa son désir. Louis XIV allait donner à la cour de France une régularité comparable à celle de la cour d'Espagne, et les fêtes où il se plaisait devaient, du vivant même de la reine-mère, surpasser en beauté celles de toutes les autres cours européennes.

Dans les raisons qui ont déterminé Louis XIV à



UN BAL A LA COUR DE FRANCE A LA FIN DU XVIe SIÈCLE.

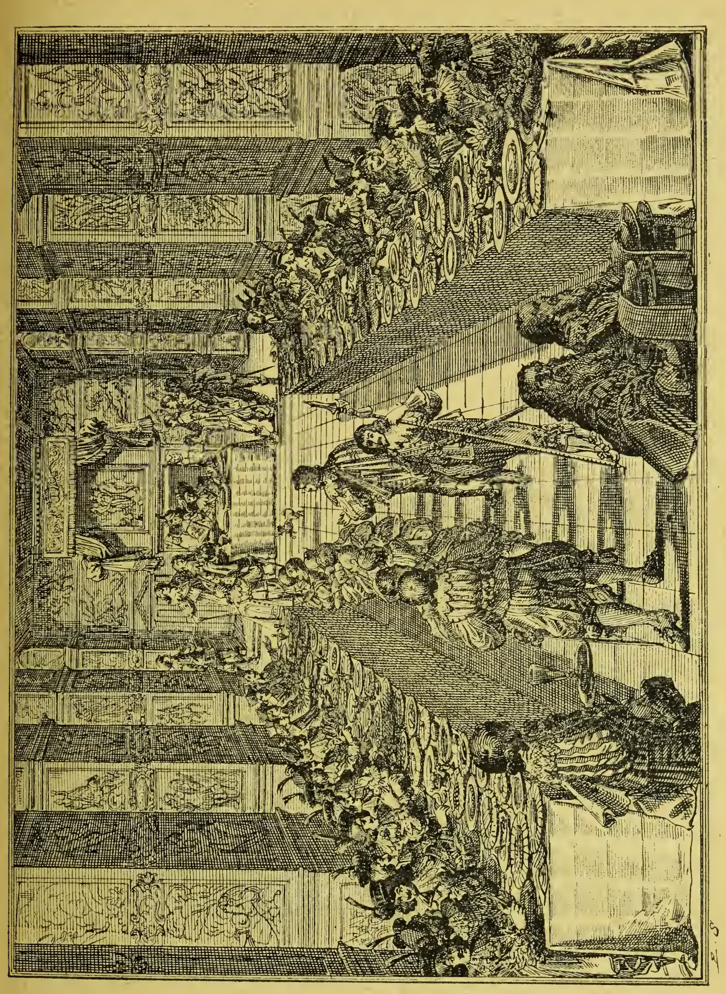
D'après une peinture du temps (Musée du Louvre).

s'entourer d'une cour nombreuse, les historiens en démêlent quelques-unes qui tiennent à son caractère et d'autres qui proviennent de sa politique.

Louis XIV aimait passionnément son métier de roi. « Le métier de roi, disait-il, est grand, noble, délicieux. » Or, ce métier comportait une partie de représentation, qui ne pouvait être réalisée qu'au milieu du nombreux entourage qui constitue la cour. Nulle part ne pouvaient mieux apparaître cette politesse savamment mesurée, cette courtoisie, cette égalité d'humeur, cette maîtrise de soi, cette dignité constante, cette majesté affable, cet ensemble de qualités qui faisaient du roi un modèle de savoir-vivre, admiré sur ce point de tous ses contemporains, français ou étrangers. Il était orgueilleux; la distance qu'une étiquette minutieuse mettait entre le souverain et ceux qui l'approchaient, fût-ce les membres les plus intimes de sa famille, marquait nettement aux yeux de tous la supériorité du prince. Il aimait par-dessus tout l'ordre et la ponctualité; or, chacun de ses actes déterminait les différents mouvements de la cour; il savait qu'elle était, grâce à lui, comme une horloge, dont il constituait l'indispensable ressort. Il était follement épris de gloire; l'adulation dans laquelle s'abîmèrent bientôt les plus grands personnages du royaume chatouillait doucement sa passion. Il avait le goût du faste et de la magnificence; il put, à Versailles, repaître ses yeux de la richesse des appartements et s'éblouir de l'éclat des fêtes, où, dans sa jeunesse surtout, il engloutit une bonne part des revenus de son royaume.

Des raisons politiques achevèrent de déterminer Louis XIV à s'entourer d'une cour. La principale fut la ferme résolution de contraindre les nobles à l'obéissance; il avait connu dans sa jeunesse, à l'époque de la Fronde, l'indiscipline et l'ambition démesurée de quelques-uns d'entre eux, d'un Condé

par exemple; il voulut que désormais, du plus petit



LOUIS XIII PRÉSIDANT LE REPAS DES CHEVALIERS DU SAINT-ESPRIT.

D'après une gravure en taille-douce d'Abraham Bosse (1605?-1678).

gentillâtre de France jusqu'aux plus rapprochés du trône, l'obéissance fût entière. Il réalisa son désir en

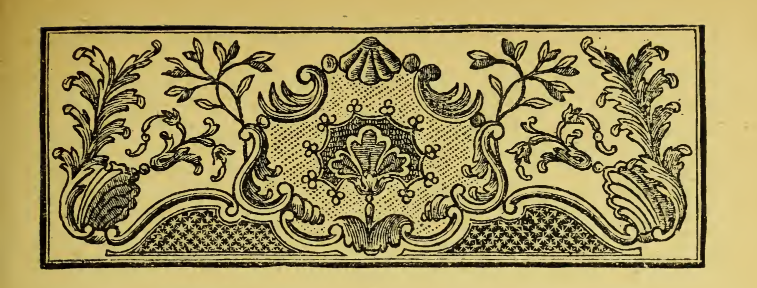
obligeant les chefs de la noblesse à vivre auprès de lui; il les habitua peu à peu à considérer, dit-il dans ses Mémoires, « sa bonne grâce comme la seule source de tous les biens; on ne doit s'élever qu'à mesure qu'on s'approche de sa personne ou de son estime, tout le reste est stérile ». « Ce fut, écrit Saint-Simon, un démérite aux uns, et à tout ce qu'il y avait de distingué, de ne pas faire de la cour son séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui n'y venait jamais ou comme jamais. » Quand il s'agissait de quelque chose pour eux : « Je ne le connais point », répondait-il fièrement. Sur ceux qui se présentaient rarement : « C'est un homme que je ne vois jamais ». Et ces arrêts-là étaient irrévocables. Le même auteur estime que ce fut aussi de dessein délibéré qu'il lança les gens de cour dans les dépenses les plus grandes en vêtements, en équipages, en bâtiments, en jeu. « Le fond était qu'il tendait et qu'il parvint par là à épuiser tout le monde en mettant le luxe en honneur, et qu'il réduisit ainsi peu à peu tout le monde à dépendre entièrement de ses bienfaits pour subsister. » Enfin, il n'y a pas à douter que la magnificence des fêtes données à la cour de France avait pour but d'établir aux yeux de tous les autres princes de l'Europe la richesse et la puissance du roi; aux jours mêmes les plus sombres du règne, le roi recourut parfois à cet expédient pour donner le change à ses ennemis et dissimuler sous l'éclat apparent de la cour la misère où le royaume était tombé.

Qu'on n'aille pas croire d'ailleurs que le sentiment public fût hostile à ces manifestations coûteuses de la grandeur royale. Les hommes du XVIIe siècle aimaient à la fois leur pays et leur roi, et ne distinguaient pas

l'un de l'autre. On verra plus loin les plus grands écrivains du temps approuver l'amour du roi pour les constructions; et, en ce qui concerne l'éclat de la cour, Bossuet exprimait l'opinion générale quand, dans l'oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse, il prononçait les paroles suivantes : « Les rois non plus que le Soleil n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne : il est nécessaire au genre humain; et ils doivent, pour le repos autant que pour la décoration de l'univers, soutenir une majesté qui n'est qu'un rayon de celle de Dieu ».

Ainsi le caractère et la politique du roi s'unirent pour le déterminer à créer et à maintenir pendant tout son règne cette institution, la cour, dont on a essayé de tracer ici un « léger crayon », comme on disait au temps où vécut le Roi Soleil.





II

Composition et organisation de la cour.

La cour comprenait d'abord le roi, sa famille et les princes du sang; c'étaient, à l'époque qui nous occupe, la reine-mère Anne d'Autriche qui mourut en 1666, la femme du roi Marie-Thérèse qui mourut en 1683, puis son frère auquel on donnait le nom de *Monsieur*, sa femme qu'on appelait *Madame*, le fils du roi que l'on nommait *Monseigneur*, sa femme que l'on désignait sous le titre de *Madame la Dauphine*, leurs enfants qui portaient les titres de ducs (duc de Bourgogne, duc d'Anjou, duc de Berry); venaient ensuite les neveux du roi et leurs enfants qui constituaient les princes du sang royal; il y avait, après ceux-ci, les simples princes du sang : c'étaient les membres de la famille royale autres que les fils, frères et neveux du roi. Les plus éminents parmi ceux-ci étaient les Bourbon-Condé, parmi lesquels il faut distinguer le grand Condé, qu'on appelait *Monsieur le Prince*, et son fils qu'on nommait *Monsieur le Duc*. Louis XIV

avait en outre assimilé à son fils légitime ses enfants naturels : on les désignait du nom de *princes légitimés*.

Tous ces personnages avaient autour d'eux un grand nombre de serviteurs, pris parmi les nobles; ces « officiers », comme on disait alors, terme par lesquel on entendait une fonction civile, pas du tout une fonction militaire, constituaient les *maisons* du roi, de la reine, des enfants de France, etc. La plus importante était naturellement *la maison du roi;* si extraordinaire que puisse paraître le chiffre qui suit, elle ne comprenait pas moins de plusieurs milliers de personnes, environ 5 000. La maison du roi aurait suffi, à elle seule, à peupler plus d'une petite ville du royaume.

Examinons rapidement les services qu'elle comportait[1].

La maison du Roi se partageait en maison civile et maison militaire; la première comprenait les fonctionnaires d'ordre civil, la seconde tous les officiers, au sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot, et tous les soldats préposés à la garde et à la défense du Roi.

Dans le siècle de rigoureuse piété où vivait Louis XIV, il fallait d'abord songer « au soin de l'âme » : il y avait donc un service composé d'ecclésiastiques pour la célébration du service divin. A la tête de ce service était le *grand-aumônier* de France; il avait sous ses ordres les aumôniers; à tour de rôle, ils devaient se trouver au lever et au coucher du roi et à tous les offices auxquels il assistait. « Ils présentaient l'eau

1. J'ai suivi et parfois transcrit pour cet exposé l'excellent résumé que Chéruel a donné dans son *Dictionnaire des Institutions de la France*, à l'article Maison du Roi.

bénite au roi, et, pendant le service divin, tenaient ses gants et son chapeau; aux repas du roi, ils bénissaient les viandes et disaient les grâces. » Une seconde division de ce service comprenait des ecclé-



PORTRAIT DE LOUIS XIV.
Bas-relief en marbre par Puget (Musée de Marseille).

siastiques de moindre qualité, des chapelains qui célébraient toutes les messes basses dites devant le roi, dans la chapelle ou dans l'oratoire particulier de Sa Majesté. Enfin la troisième subdivision de ce service comprenait la chapelle, musique composée de plus de cent cinquante exécutants, placée sous l'au-

torité du grand aumônier, d'un maître de chapelle et de plusieurs sous-maîtres.

Après l'âme, le corps; tout ce qui concernait l'alimentation relevait du *service de la bouche du roi.* Dans ce service, naturellement très compliqué, il faut distinguer le *gobelet* à qui incombait l'approvisionnement de la table du roi en matière de boisson, et la *cuisine-bouche* qui préparait exclusivement les mets destinés au souverain; puis venaient des services pour toute la cour et dont les noms par eux-mêmes sont assez clairs, tels que la *paneterie*, l'*échansonnerie-commun*, la *cuisine-commun* et la *fruiterie.* Dans ce dernier service, il y avait un aide spécialement chargé de présenter les palmes au roi, le jour des Rameaux. Enfin leur dernière division, la *fourrière*, comportait des serviteurs chargés de l'entretien de tous les ustensiles de ménage relatifs aux cuisines. La bouche du roi ne comprenait pas moins de cinq cents officiers placés sous les ordres d'un haut fonctionnaire, le *grand-maître.*

Tout ce qui concernait le mobilier et le vêtement du roi était l'affaire du *service de la chambre du roi.* A sa tête était le *grand-chambellan.* Il avait sous ses ordres les quatre *premiers gentilshommes de la chambre*, une des dignités les plus recherchées de la cour, car elle fournissait de fréquentes occasions d'être en rapport avec le roi. A ce service se rattachait toute la légion des valets de chambre, des porte-manteaux, des barbiers, parmi lesquels se plaçait le chirurgien opérateur pour les dents, des tapissiers, des horlogers, des frotteurs, des porteurs de meubles. Puis voici des fonctionnaires inattendus, les valets et gardes chargés de veiller à la santé des lévriers, levrettes, petits chiens et oiseaux de la chambre du

roi. S'agit-il des vêtements du roi, nous rencontrons alors le *grand-maître de la garde-robe*, les deux maîtres de la garde-robe, les quatre premiers valets de la garde-robe, le valet de garde-robe ordinaire, les seize autres valets de la garde-robe, et j'en passe. Tous ces gens-là n'avaient que l'entretien des vêtements du roi. Mais voici maintenant ceux qui les confectionnent ; arrivez à votre place, en ce défilé, tailleurs de sa Majesté, cordonniers, chaussetiers, brodeuses, pelletiers, orfèvres, joailliers, lavandières, etc., etc.



HUISSIER DE LA CHAMBRE DU ROI (1722).
Gravure en taille-douce de Desplaces (1682-1739), d'après un dessin de d'Ulin.

A ce service se rattachait celui du *cabinet du roi* où figuraient les huissiers, les secrétaires et les courriers du cabinet, l'imprimeur particulier pour les affaires et les dépêches du cabinet du roi. « Il y avait, en outre, le *cabinet des livres* dont la direction était confiée à un intendant et garde des bibliothèques et cabinets de Sa Majesté. Un relieur, un garde des plans, cartes et dessins, des lecteurs et interprètes, un antiquaire, étaient attachés au cabinet des livres du roi. » A côté de ces officiers, qui tous étaient des savants, on peut ranger les soixante médecins, chirurgiens et apothicaires qui relevaient aussi de ce service.

Enfin, si l'on ajoute les fonctionnaires du *Garde-meuble*, on atteint pour les officiers de ce service le chiffre d'environ sept cents personnes.

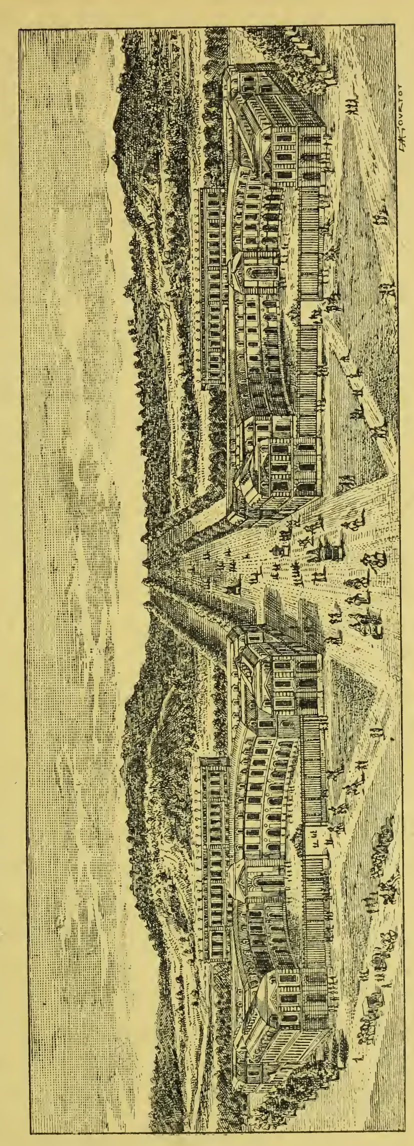
Il faut loger le roi et tout ce personnel; il existe donc un service spécial des *bâtiments du roi*, à la tête duquel était le directeur et ordonnateur général des bâtiments et jardins du roi, académies, arts et manufactures royales. Il avait sous ses ordres tout un peuple d'architectes, sculpteurs, d'intendants, de contrôleurs, d'inspecteurs, et parfois des subordonnés inattendus pour nous, tels que l'intendant des devises et inscriptions. « Chaque maison royale avait d'ailleurs des officiers de bâtiments. On en comptait plus de cent pour le château de Versailles. »

Voici venir maintenant l'important service des *écuries* de Sa Majesté. *M. le Grand*, c'est de ce nom qu'on appelait le grand-écuyer premier officier des écuries du roi, dirigeait toute cette partie de la maison du roi; c'était un très grand personnage; « il ordonnait toute la livrée du roi et personne ne pouvait la porter sans sa permission ». Il avait sous ses ordres le premier écuyer de la grande écurie. Ici encore, on rencontre des fonctionnaires qu'on ne s'attend qu'à demi à voir relever de ce service : ainsi, les douze hérauts d'armes, les deux poursuivants d'armes, les trois porte-épées, deux portemanteaux, douze grands hautbois, huit joueurs de fifres et tambourins, cinq trompettes marines, l'instrument, dont, comme on sait, M. Jourdain appréciait tout particulièrement l'éclatante sonorité.

Pour les déplacements du souverain, il y avait tout un service : c'était celui des *maréchaux de logis du roi*; dans les voyages du prince, ils étaient chargés d'indiquer les logements que devaient occuper les courtisans et les troupes. Quand la cour était sédentaire, le grand-maréchal des logis qui présidait à ce

service recevait les ordres du prince pour les logements de sa maison et de toute la cour et les faisait exécuter par les maréchaux des logis et les fourriers qui servaient par quartiers. Un des fonctionnaires les plus importants de ce service était le capitaine des guides : « il se tenait à l'une des portières du carrosse du roi marchant en campagne pour répondre aux questions du roi ». Tout ce qui concernait les postes dépendait aussi de ce service.

Je n'ai rien dit encore de la *Vénerie*, qui, si



LES ÉCURIES DU CHATEAU DE VERSAILLES.
D'après une gravure en taille-douce de G. Pérelle (1600-1675).

l'on songe à la passion que les rois de France ont toujours eue pour la chasse, ne pouvait manquer d'être un service considérable à la cour. A la tête de cette branche de la maison du roi était le *grand-veneur de France*, avec sous ses ordres tout un corps d'officiers chargé de la conservation des bêtes fauves; puis, par contre, venaient tous ceux qui étaient chargés d'aider le roi à les détruire. Il y avait un équipage particulier pour le chevreuil, un autre pour le sanglier, un pour le daim, une meute de chiens de chasse pour le lièvre, les lévriers de campagne, etc. La fauconnerie et la louveterie formaient des services spéciaux.

Les *cérémonies* tenaient trop de place dans la vie de cour pour n'être point l'objet d'un service spécial. Les principaux officiers de ce service étaient le *prévôt de l'hôtel*, le grand-maître et le maître des cérémonies. Il faut leur adjoindre les introducteurs des ambassadeurs, qui conduisaient les ministres étrangers à l'audience du roi, de la reine, du dauphin, des fils de France, des princes et princesses du sang.

Reste le service financier de la cour : il était confié aux *trésoriers du roi*, au nombre de soixante-dix; c'étaient eux qui payaient toutes les dépenses des différents services de la maison du roi.

Telles étaient les nombreuses divisions de la maison civile.

La maison militaire n'était pas moins considérable.

Elle comprenait d'abord quatre compagnies de *gardes du corps*; c'était une troupe d'environ 1 400 hommes; ils étaient chargés de veiller jour et nuit sur la personne du roi. « Le capitaine des gardes qui est en quartier, lit-on dans l'État de la France, ne quitte point le roi depuis qu'il est levé ou sorti de la chambre... il marche toujours immédiatement

après le roi et proche de sa personne, afin que rien ne l'empêche d'avoir toujours la vue sur la personne sacrée de Sa Majesté. »

A côté des gardes du corps, il faut placer les *Cent-Suisses*. « Choisis parmi les Suisses de la plus haute taille, ces gardes étaient armés de hallebardes pour le service intérieur de la cour; ils avaient conservé le costume à la Henri IV, et, entre autres, la toque et la fraise ou collerette plissée et empesée. »



GRAND-MAÎTRE DES CÉRÉMONIES (1722).
Gravure en taille-douce de Haussard, d'après un dessin de d'Ulin.

Cinquante *gardes de la porte* veillaient pendant le jour aux portes intérieures du palais. Vingt-quatre gentilshommes dits *gardes de la manche*, armés d'épées et de pertuisanes, avaient pour mission de veiller sur la personne du roi et de ne point le quitter; ils étaient toujours debout aux côtés du prince, excepté à la messe, pendant l'élévation. Les *gardes de la prévôté de l'hôtel* « servaient à maintenir la police et à faire exécuter les règlements dans tous les lieux où se trouvait le roi »; on les appelait aussi *hoquetons ordinaires du roi*, parce qu'ils portaient une veste de forme ancienne, dite *hoqueton. Les gentilshommes à bec de corbin*, ainsi appelés de leur hallebarde en forme de bec de corbin, au nombre de deux cents, précédaient le roi dans les grandes cérémonies en marchant deux à deux.

Les gendarmes de la maison du roi, les chevau-légers, les mousquetaires, distingués d'après la couleur de leurs chevaux en *mousquetaires gris et mousquetaires noirs*, divisés en deux compagnies de deux cent cinquante hommes, étaient de véritables corps de troupe et formaient l'élite de l'armée royale.



CENT-SUISSE DE LA GARDE.
Gravure en taille-douce de Desplaces (1682-1739), d'après un dessin de d'Ulin.

Enfin, à la plupart des services de la maison du roi étaient attachés de jeunes gentilshommes, qu'on appelait du vieux nom de *pages*. « Ils avaient des gouverneurs, sous-gouverneurs et précepteurs, et recevaient une éducation qui les préparait aux fonctions civiles et militaires. » Eux aussi avaient un service de domestique; ainsi, « deux pages de la chambre entraient le matin dans la chambre du roi avec les officiers de la chambre pour prendre les pantoufles du roi et le soir ils les lui donnaient. Ils faisaient de même quand le roi s'habillait ou se déshabillait au jeu de paume. A l'approche de la nuit, deux pages se tenaient dans l'antichambre du roi, et, lorsque le roi sortait, ils le précédaient portant chacun un flambeau de cire blanche. Quand le roi montait en carrosse, les pages de la chambre montaient sur le devant du carrosse à côté du cocher.

Pendant les chasses, le roi était accompagné par quatre pages de la grande écurie et six de la petite écurie, ils portaient les fusils du roi. »

Les plus grands seigneurs s'honoraient d'exercer auprès du roi ces fonctions domestiques, fidèles en cela à la vieille tradition monarchique. Le prince de Condé et après lui son fils furent grands-maîtres; le duc de Bouillon fut grand-chambellan, le comte d'Armagnac grand-écuyer; le duc de La Rochefoucauld grand-maître de la garde-robe; le cardinal de Bouillon grand-aumônier. Il y avait honneur et profit à exercer ces charges; elles valaient à leur titulaires, outre des appointements comme pas un de nos ministres n'en a aujourd'hui, de nombreux privilèges; les plus petites mêmes conféraient des exemptions d'impôts. Aussi étaient-elles très recherchées, et cela nous explique comment nous trouvons parmi les valets de chambre de Sa Majesté J.-B. Poquelin, ou, si vous préférez, notre grand poète Molière. Le service ne consistait d'ailleurs qu'à faire acte de présence pendant quelques semaines : car, ingénieusement, comme ces charges s'achetaient et que le roi avait trouvé profit à les multiplier, elles s'exerçaient par quartiers; quantité de ces charges avaient quatre titulaires, dont chacun accomplissait ses fonctions pendant trois mois de l'année.



GARDE DE LA MANCHE (1786).
D'après une aquarelle d'Hoffmann.

La police de la cour incombait au *Grand-Prévôt de France*, qu'on appelait encore prévôt de l'hôtel ; il veillait à faire régner l'ordre dans l'entourage du roi et jugeait toutes les contestations, tous les crimes et délits survenus à la cour. Il semblait qu'il réussissait assez mal dans sa mission ; il avait peine à débarrasser le palais des mendiants qui encombraient les cours ; il fallait recourir quelquefois à des mesures énergiques, l'on procédait à de véritables rafles. Le *Mercure galant* nous apprend qu'un jour de l'année 1700, l'on dut envoyer cinquante Suisses dans le château pour prendre les gens qui gueusaient et les faire conduire à l'Hôpital Général.

On volait, nous pourrions dire, on cambriolait jusque dans l'intérieur du château. Louis XIV fut un jour l'innocent complice de deux adroits filous qui, déguisés en laquais, enlevèrent sous ses yeux l'une des plus riches pendules du palais ; passant auprès de ces deux gaillards, dont l'un, debout sur une échelle, enlevait avec le plus grand soin une fort belle horloge, le roi observa que l'échelle vacillait, et obligeamment il la maintint du pied ; quelques heures après, il apprenait avec stupéfaction qu'il avait collaboré au vol de son propre cartel ; il fut d'ailleurs le premier à rire de cette mésaventure. Voici l'histoire d'un autre vol, non moins extraordinaire, que l'on trouve contée tout au long dans les Mémoires de Saint-Simon.

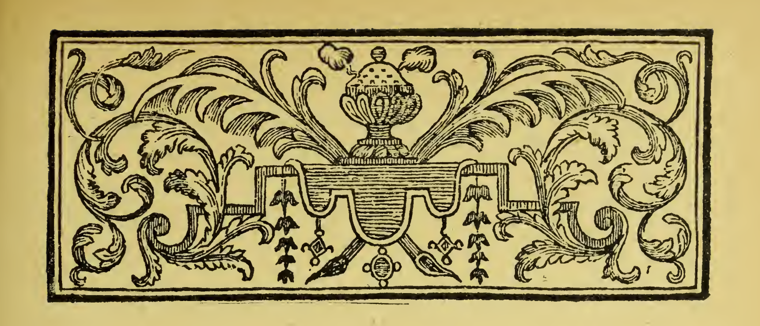
On lui fit à la grande écurie, à Versailles, un vol bien hardi la nuit du 3 juin. Le roi étant à Versailles, toutes les housses et les caparaçons furent emportés ; il y en eut pour plus de cinquante mille écus ; les mesures furent si bien prises que qui que ce soit ne s'en aperçut dans une maison si habitée, et que dans une nuit si courte tout fut emporté sans que jamais

on ait pu en avoir de nouvelles. M. le Grand entra en furie et tous ses subalternes aussi. On dépêcha sur tous les chemins, on fouilla Paris et Versailles, et le tout inutilement. Cela me fait souvenir d'un autre vol qui eut quelque chose de bien plus étrange, et qui arriva fort peu avant la date du commencement de ces Mémoires. Le grand appartement, c'est-à-dire depuis la galerie jusqu'à la tribune, étoit meublé de velours cramoisi avec des crépines et des franges d'or. Un beau matin elles se trouvèrent toutes coupées. Cela parut un prodige dans un lieu si passant tout le jour, si fermé la nuit et si gardé à toutes heures. Bontems, c'était le premier valet de chambre du roi, au désespoir, fit et fit faire toutes les perquisitions qu'il put, et toutes sans aucun succès. Cinq ou six jours après, j'étois au souper du roi, il n'y avoit que Daquin, premier médecin du roi entre le roi et moi, et personne entre moi et la table. Vers l'entremets j'aperçus je ne sais quoi de fort gros et comme noir en l'air sur la table que je n'eus le temps de discerner ni de montrer par la rapidité dont ce gros tomba sur le bout de la table, devant l'endroit du couvert de Monsieur et de Madame qui étaient à Paris, et qui se mettaient toujours au bout de la table à la gauche du roi, le dos aux fenêtres qui donnent sur la grande cour. Le bruit que cela fit en tombant, et la pesanteur de la chose pensa l'enfoncer, et fit bondir les plats, mais sans en renverser aucun, et de hasard cela tomba sur la nappe et point dans des plats. Le roi, au coup que cela fit, tourna la tête à demi, et sans s'émouvoir en aucune sorte : « Je pense, dit-il, que ce sont mes franges ». C'en était en effet un paquet plus large qu'un chapeau de prêtre avec ses bords tout plats, et haut en manière de pyramide mal faite d'environ deux pieds. Cela étoit parti de loin derrière moi vers la porte mitoyenne des deux antichambres, et un frangeon détaché en l'air étoit tombé sur le haut de la perruque du roi, que Livry, qui étoit à sa gauche, aperçut et ôta. Il s'approcha du bout de la table, et vit en effet que c'étoient les franges tortillées en paquet, et tout le monde les vit comme lui. Cela fit un moment de murmure. Livry voulant ôter ce paquet y trouva un billet attaché; il le prit et laissa le paquet. Le roi tendit la main et dit : « Voyons ». Livry avec raison ne voulut pas; et, se retirant en arrière, le lut tout bas, et par derrière le roi le

donna à Daquin, avec qui je le lus entre ses mains. Il y avoit dedans d'une écriture contrefaite et longue, comme de femme, ces propres mots : « Reprends tes franges, Bontems, la peine en passe le plaisir; mes baisemains au roi ». Il était roulé et point fermé; le roi le voulut encore prendre des mains de Daquin qui se recula, le sentit, le frotta, tourna et retourna, puis le montra au roi sans le lui laisser toucher. Le roi lui dit de le lire tout haut, quoique lui-même le lut en même temps : « Voilà, dit le roi, qui est bien insolent! » mais d'un ton tout uni et comme historique. Il dit après qu'on ôtât ce paquet. Livry le trouva si pesant qu'à peine le put-il lever de dessus la table, et le donna à un garçon bleu [1] qui vint se présenter. De ce moment le roi n'en parla plus, et personne n'osa plus en rien dire, au moins tout haut, et le reste du souper se passa tout comme chose non avenue.

1. On appelait ainsi à cause de la couleur de leur livrée les laquais du roi.





III

Les résidences royales. — Versailles.

La cour de Louis XIV eut d'abord comme résidences les plus vastes des anciens châteaux royaux; pendant les vingt premières années de son règne, le roi habita tour à tour le Louvre, Saint-Germain, Fontainebleau. Mais ce dernier était bien éloigné de la capitale; Saint-Germain, d'ailleurs d'assez petites dimensions, déplaisait au roi, parce que, dit une tradition probablement sans fondement, Louis XIV éprouvait quelque désagrément à voir de sa terrasse le clocher de Saint-Denis, perspective qui lui rappelait qu'il faudrait bien un jour aller retrouver ses ancêtres en cette nécropole des rois de France; enfin, il n'aimait guère à résider à Paris, où pendant la Fronde il avait vu bafouée son autorité de jeune roi.

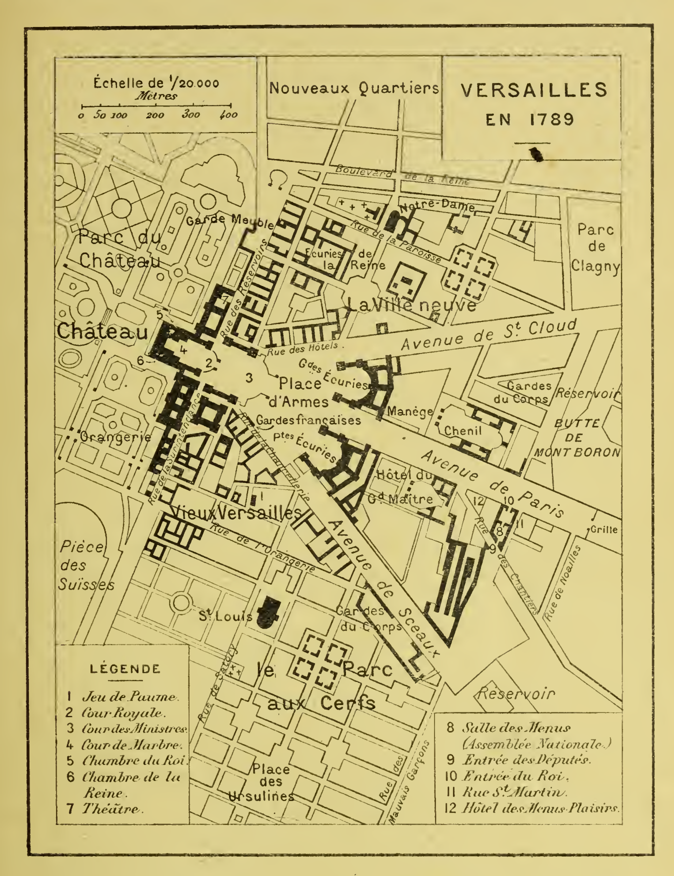
Toutes ces considérations, et, plus que tout peut-être, le désir d'avoir un palais qui fût en harmonie avec ses goûts particuliers, le déterminèrent à s'édifier une résidence de son choix.

De bonne heure, il s'était plu dans le petit mais gracieux château que son père s'était fait construire à peu de distance de Paris et de Saint-Germain, ses principales résidences, dans le bourg jusqu'alors à peu près inconnu de Versailles. Dès 1651, le jeune roi y était venu chasser; il y revint à plusieurs reprises; vers 1664, il y donnait de splendides fêtes, et presque aussitôt après il y faisait commencer des travaux d'agrandissement et d'aménagement. Il en confiait l'exécution aux artistes qui s'étaient déjà fait connaître dans la construction du célèbre château de Vaux, élevé par Fouquet, l'architecte Le Vau, le jardinier Le Nôtre et le peintre Charles Lebrun, tous trois déjà célèbres. En vain Colbert s'affligeait de voir le roi s'engager dans de coûteux travaux, pour une résidence que le ministre jugeait indigne de son souverain; en vain Colbert suppliait Louis XIV d'achever cet admirable palais du Louvre, qui, avec les souvenirs historiques attachés à ses pierres, lui paraissait le véritable abri de la royauté française; le roi tint bon, et, la mort dans l'âme, le ministre dut se conformer à la volonté royale.

Sur une autre question, le roi montra même fermeté. Les différents architectes qui se succédèrent dans la direction des travaux auraient tous voulu mettre par terre le château de Louis XIII; par un sentiment de déférence envers le souvenir de son père, le roi exigea la conservation de ce petit édifice, tout en consentant à le laisser surmonter d'un étage à l'extérieur et remanier à l'intérieur.

Jusqu'en 1670, les travaux d'agrandissement furent dirigés par Le Vau; cet architecte encastra le château primitif dans une construction nouvelle d'un style à l'italienne, tout différent du style à la française qui

avait été employé pour la demeure de Louis XIII. Mansart lui succéda; et, pendant trente ans, il



PLAN DU CHATEAU ET DE LA VILLE DE VERSAILLES EN 1789.

(Atlas Vidal Lablache).

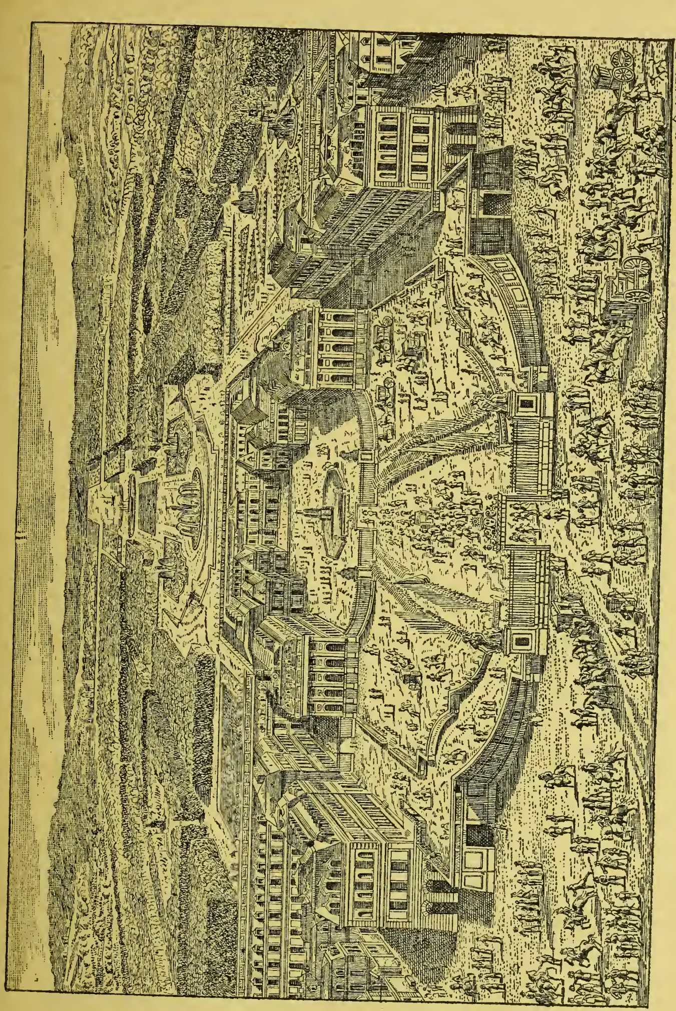
exécuta fidèlement les projets du roi : car Louis XIV intervint pour une grande part dans la construction de sa résidence favorite; le souverain se faisait pré-

senter par son architecte les plans, les esquisses, les revisait attentivement et les annotait de sa main. Dès 1674, le roi faisait un séjour de quatre mois à Versailles; à partir de ce moment, les travaux furent activement poussés; en 1682, il y avait sur les chantiers 28,000 hommes et 6,000 chevaux; en 1685 il y en avait plus de 36,000. Depuis le 6 mai 1682, le roi et la cour étaient installés dans le château ; en 1684, le roi prenait possession de la Galerie des Glaces; en 1686, l'architecte lui livrait les deux salons qui l'accompagnent à ses deux extrémités, le salon de la Paix et celui de la Guerre; en 1689, étaient achevées les ailes du Midi et du Nord; enfin, de 1699 à 1709, la Chapelle était bâtie. Et ce ne sont là que les plus grosses dates de la construction, car, dans un récit où l'on voudrait être complet, il faudrait mentionner les nombreux remaniements qui furent effectués à l'intérieur.

Parallèlement à ces travaux, les architectes poursuivaient l'aménagement des jardins. Ici, l'effort fut immense. Il fallut, tantôt drainer un sol marécageux, tantôt, dans des parties sablonneuses et arides, amener à grands frais l'eau nécessaire à tous ces bassins, à toutes ces fontaines, à tous ces jets, qui allaient constituer une des merveilles les plus étonnantes de la résidence nouvelle; il fallut installer dans le sol l'énorme réseau de tuyaux qu'exigeait Le Nôtre; en un mot, suivant la célèbre expression, ici le roi se plut à « forcer la nature ».

Le souverain avait juste raison de s'accuser à son lit de mort d'avoir trop passionnément aimé les bâtiments, car, pendant que les travaux de Versailles se poursuivaient, il s'engageait déjà dans de nouvelles constructions. Dès 1670, il commençait le château de

Trianon, dont Saint-Simon a si heureusement résumé



LE CHATEAU DE VERSAILLES AVANT LA FIN DU XVIIe SIÈCLE.
D'après une gravure de G. Pérelle (1600-1675).

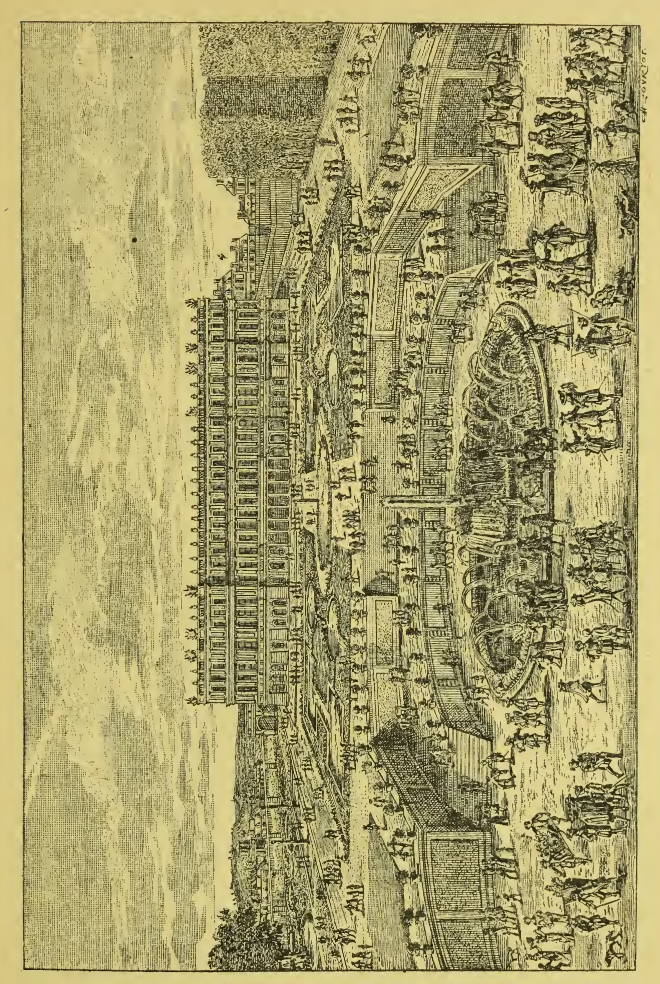
l'histoire en ces mots : « D'abord maison de porcelaine à aller faire des collations, agrandie après pour

y pouvoir coucher, enfin palais de marbre ». A partir de 1693, ce fut Marly qui l'occupa ; ce n'était à l'origine, dit encore Saint-Simon, que pour y coucher trois nuits, du mercredi au samedi, deux ou trois fois l'année, avec une douzaine de courtisans en charge les plus indispensables » ; ce devint par la suite un ensemble de constructions fort important.

Dans ces travaux, combien de millions furent engloutis ! Combien d'hommes aussi périrent, pour que Sa Majesté royale vît ses caprices réalisés ! On estime qu'au cours du règne, Versailles à lui seul absorba plus d'un demi-milliard de notre monnaie. Et quant aux ouvriers morts dans ces travaux d'une sorte de fièvre que déterminait le remuement d'une si grande masse de terre, un seul témoignage, choisi parmi bien d'autres, suffit à faire tressaillir devant le prodigieux égoïsme du Souverain : « Le roi veut aller à Versailles, écrit Mme de Sévigné en 1678 ; mais il semble que Dieu ne le veuille pas, par l'impossibilité que les bâtiments soient en état de le recevoir et par la mortalité prodigieuse des ouvriers, dont on remporte toutes les nuits, comme de l'Hôtel-Dieu, des charrettes pleines de morts : on cache cette triste marche pour ne pas effrayer les ateliers. »

Essayons de nous représenter l'aspect de Versailles au début du XVIIIe siècle, tel qu'il était à la fin du règne de Louis XIV, après toutes les transformations que le château avait subies à l'intérieur et sans vouloir retrouver dans l'état actuel du palais les éléments de cette description : car, par suite des modifications que l'édifice a subies au cours du XVIIIe et du XIXe siècles, il reste relativement peu de

choses des dispositions que présentaient les appartements au temps du Grand Roi.



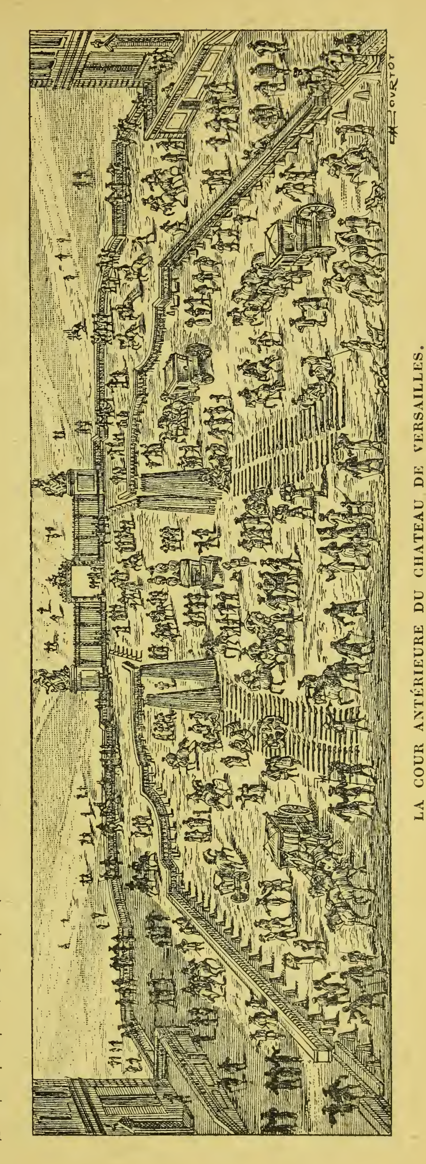
LE CHATEAU DE VERSAILLES, VU DU CÔTÉ DU PARTERRE D'EAU, VERS 1675.
D'après une gravure de G. Pérelle (1600-1675).

La belle avenue qui subsiste encore aujourd'hui amenait de Paris à l'entrée du château, sur la large

place que bordaient, faisant face au palais, la grande et la petite écurie, assez vastes pour avoir été de nos jours transformées en casernes d'artillerie. Trois cours précédaient la demeure du roi; la première s'appelait la *cour des ministres*; elle était enfermée entre deux grilles; une estampe de Pérelle nous la montre garnie de gardes-françaises et de gardes-suisses dont les mousquets étaient posés à terre ou les piques disposées en faisceaux, comme des perches à houblon; sitôt qu'arrivait le carrosse d'un personnage à qui son rang conférait cet honneur, les soldats saisissaient leurs armes et faisaient la haie, et tambours de battre au champ. Après la seconde grille, venait la seconde cour dite *cour royale*, et l'étroit espace laissé entre eux par les bâtiments du vieux château de Louis XIII était la *cour de marbre*, où pénétraient seuls les carrosses du roi, de la famille royale et des ministres.

Sur le côté gauche de la cour royale était l'entrée de l'escalier, dit l'*escalier de marbre*, par lequel on arrivait à un palier sur lequel ouvrait à gauche l'appartement du roi, à droite celui de la reine; par là, aussi, à la fin du règne, on pénétrait dans le modeste domicile, fait de quatre petites pièces, où vivait Mme de Maintenon. L'appartement royal s'étendait autour de la cour de marbre; en 1701, la première pièce était une antichambre, appelée la *salle où le roi mange*; la seconde était la *salle de l'œil de bœuf*, qui empruntait ce nom d'une ouverture de cette forme, percée dans la muraille; enfin, l'on trouvait la *chambre du roi*, son *cabinet* et le *cabinet des perruques*. Sur les jardins, la façade tout entière était occupée par la fameuse *galerie des glaces* où avaient lieu les réceptions d'ambassadeurs et les bals d'apparat. Elle ame-

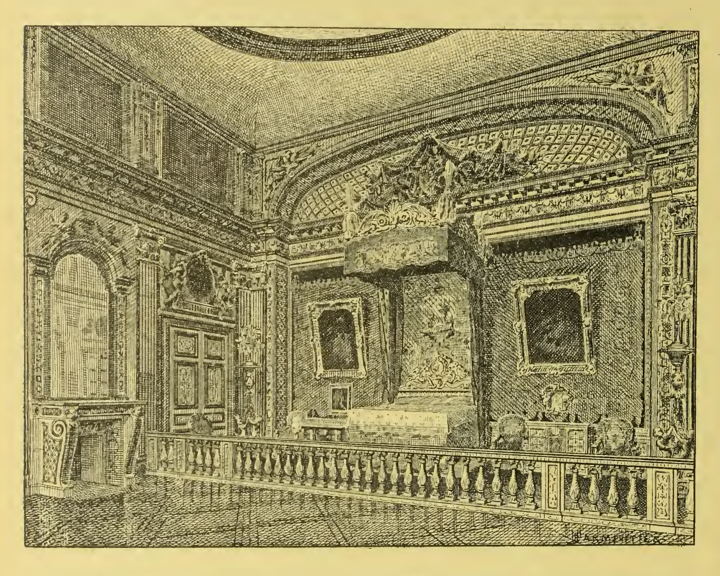
nait à droite aux « *appartements* », longue suite de magnifiques salons par où l'on gagnait la *chapelle*. Au rez-de-chaussée du palais et au premier étage des deux ailes, demeuraient les princes du sang; les courtisans, admis à séjourner à Versailles, étaient installés dans les étages supérieurs, et dans des bâtiments disposés du côté de la ville. Leurs appartements étaient en général composés de deux ou trois petites pièces, fort incommodes.



LA COUR ANTÉRIEURE DU CHATEAU DE VERSAILLES.
D'après une gravure en taille-douce de G. Pérelle (1600-1675).

L'intérieur du château était magnifiquement décoré; les parois des salles étaient revêtues de marbre chatoyant; les contemporains s'extasiaient devant la

profusion des glaces qui valurent son nom à la grande galerie; l'or était prodigué dans le palais et mariait son éclat à la douceur des marbres; les portes étaient délicatement sculptées, et presque toutes portaient les deux LL enlacées qui constituaient le gracieux chiffre du roi; les planchers étaient



CHAMBRE A COUCHER DE LOUIS XIV, AU CHATEAU DE VERSAILLES (ÉTAT ACTUEL).

faits de « points » qui formaient des dessins compliqués. Puis, aux plafonds, aux murs, aux encoignures, aux voussures, les peintres avaient multiplié leurs allégories, divinités mythologiques où revenait toujours au premier plan Apollon ou le soleil, en qui l'œil complaisant des courtisans n'avait pas de peine à reconnaître le roi, allusions plus ou moins adroites aux grands faits du règne, exploits du roi retracés



SALON DE VÉNUS AU CHATEAU DE VERSAILLES;
A GAUCHE, STATUE DE LOUIS XIV, EN EMPEREUR ROMAIN,
PAR COYSEVOX (1640-1720).

tout au long à la voûte de la galerie des glaces par le pinceau de Le Brun ; et l'on imagine sans peine le bonheur infini dont le souverain devait être enivré, quand, passant de sa chambre à travers les appartements, il gagnait la chapelle ; ses yeux, partout où ils tombaient, apercevaient son image ; il se voyait ici terrassant ses ennemis, là glorifié d'avoir encouragé les arts de la paix, partout triomphant, partout magnifique, et alors aux lèvres devaient lui monter les fragments d'opéras à sa louange qu'on l'entendait fredonner dans ses appartements particuliers, et jusqu'aux repas solennels.

La richesse du mobilier était inouïe ; les différents inventaires qu'on en a conservés nous apprennent que Louis XIV disposait de 190 ameublements complets ; aux murs étaient suspendues les admirables tapisseries fabriquées aux Gobelins sur les dessins de Le Brun et dont la plupart représentaient les plus glorieux épisodes de la vie du roi ; des tableaux de maîtres, dont un grand nombre se retrouvent aujourd'hui dans nos collections nationales, ornaient les appartements ; partout les murs étaient tendus de velours, de damas, de brocart d'argent et d'or. Comme c'était l'usage au XVIIe siècle, il y avait peu de meubles, mais ceux qu'on rencontrait étaient faits de matériaux précieux ; c'étaient des tables ornées de marbre, d'écaille, de bronze doré, de marqueterie ; des lits à colonnes, surmontés de panaches de plumes, et recouverts de riches courtepointes de dentelles, des cabinets et des armoires d'ébène et de cuivre doré, où Boulle avait prodigué ses larges arabesques, des buffets où l'on admirait une profusion de vases en cristal de roche ou de pièces d'orfèvrerie. Le roi ne mangeait que dans de la vaisselle d'argent, de

vermeil ou d'or. Partout dans le palais brillait l'argent; dans la chambre du trône, la table, les guéridons, la garniture de cheminée, les lustres, le trône lui-même, étaient d'argent massif; dans la grande galerie, les orangers qui y répandaient leur agréable parfum se dressaient au-dessus de caisses d'argent. C'est le soir qu'il faisait beau voir rutiler ces salles où les feux de l'or se mêlaient aux pâles rayons de l'argent, pour former avec les roses et les gris des marbres une harmonie digne de rivaliser avec la splendeur des soleils couchants, qui parfois font si superbement flamboyer les vitrages de Versailles. Des pyramides de lumières de quinze pieds de haut, à huit étages, « si remplis de flambeaux qu'ils se touchaient les uns les autres », renvoyaient dans l'appartement la lumière de milliers de bougies; il en sortait, dit un contemporain, un éclat si brillant et si vif qu'il serait difficile de l'exprimer. Ah! l'on comprend sans peine, devant une telle splendeur, l'admiration sans limites de Mme de Sévigné : « Je reviens de Versailles, écrit-elle en 1683, j'ai vu ces beaux appartements, j'en suis charmée. Si j'avais vu cela dans quelque roman, je me ferais un château en Espagne d'en voir la vérité. Je l'ai vue et maniée; c'est un enchantement... ce n'est point une illusion comme je le pensais. » Hélas! de tant de merveilles, il ne reste que le souvenir conservé dans les descriptions des auteurs contemporains, dans quelques tapisseries et dans quelques gravures; quand vinrent les mauvais jours du règne, pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg, Louis XIV fit fondre toutes ces merveilles à la Monnaie, et le vieux roi n'eut plus jamais de finances assez prospères pour reconstituer ce riche mobilier.



LOUIS XIV ET SA FAMILLE REPRÉSENTÉS EN DIVINITÉS ANTIQUES.
D'après un tableau de Jean Nocret (Musée de Versailles).

Qu'on se garde bien, par exemple, de croire que ces appartements, qui paraissaient aux contemporains dignes de figurer dans les contes de fées, fussent agréables à habiter. Plus d'une pièce donnait

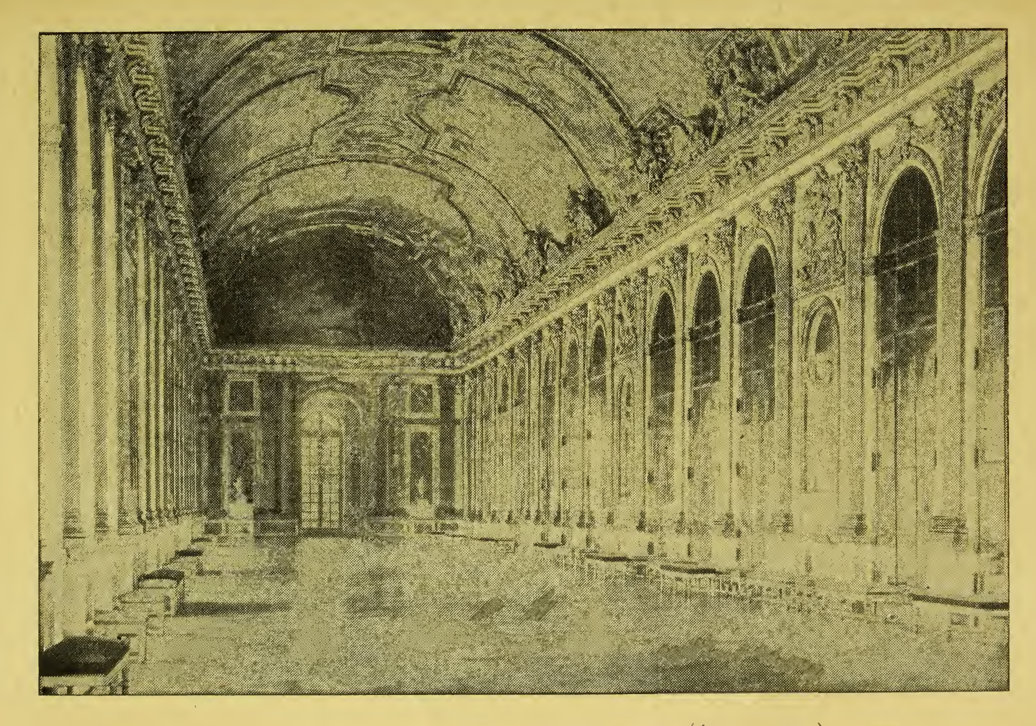


MEUBLE DE BOULLE (1642-1732), CONSERVÉ AU MUSÉE DU LOUVRE.

sur des cours étroites et sombres; les chambres étaient trop spacieuses pour être suffisamment chauffées, malgré la combustion des énormes troncs d'arbres dans les vastes cheminées, autour desquelles s'asseyaient parfois par terre en grelottant les belles dames de la cour. « Il fait si froid ici, écrivait Madame, le 5 mars 1695, qu'à la table du roi le vin

ainsi que l'eau gèlent dans les verres. » Enfin, pourquoi cacher que dans ce palais somptueux où tout avait été envisagé pour la magnificence et rien pour la commodité, il s'élevait parfois de certains couloirs une odeur repoussante qui témoignait assez de l'usage auquel les avaient consacrés dames et seigneurs de la cour? Qu'importait au roi? Ne jouissait-il pas, lui, du rare privilège de s'asseoir, quand besoin en était, sur sa chaise percée, dont les deux porte-chaises de Sa Majesté prenaient un soin jaloux?

A la magnificence des appartements s'ajoutait l'agrément des jardins; ici encore il faut surtout recourir aux estampes et aux tableaux anciens pour nous figurer l'aménagement qu'ils présentaient au temps de Louis XIV, car bien des changements y ont été apportés; cependant les grandes lignes et les principes de la composition en subsistent. C'est à Louis XIV et à ses collaborateurs que reviennent la distribution générale, cet admirable parterre d'eau, qui borde la façade, ce fer à cheval qui conduit par un si majestueux degré au tapis vert et de là au grand canal, ces allées droites, autrefois bordées de charmilles, coupées de place en place de ronds-points, qu'on appelait alors des ronds d'eau, ces fontaines ingénieuses, pour lesquelles les plus grands sculpteurs du temps imaginèrent tant d'inventions pittoresques. Dans ce jardin Mansart et Le Nôtre travaillèrent à l'arrangement général; pour l'ornement, Tuby, Coysevox, Girardon, Le Hongre, et combien d'autres encore, modelèrent ce peuple de statues ou de groupes, divinités mythologiques, glorifications variées des actes du roi, personnifications des parties du monde, des saisons, des tempéraments, groupes



GALERIE DES GLACES AU CHATEAU DE VERSAILLES (ÉTAT ACTUEL).

d'animaux, qui mettent dans les feuillages la note claire de leur marbre ou la tache, sombre aujourd'hui, de leurs bronzes ou de leur plomb, éclatante autrefois de l'or qui les recouvrait; c'était là le type achevé du jardin français où, suivant l'expression de Bossuet, l'art était venu en aide à la nature, admirable type d'ordonnance régulière, emprunté d'ailleurs aux jardins italiens et un peu aussi aux jardins hollandais. Mais combien de merveilles ont disparu! d'abord l'incomparable *grotte de Téthys*, qui fut détruite du vivant même du roi; La Fontaine a retracé en de jolis vers le jeu amusant des jets d'eau dont la pluie retombait traîtreusement sur le visiteur :

L'art en mille façons a su prodiguer l'eau :
D'une table de jaspe un jet part en fusée;
Puis en perles retombe, en vapeur, en rosée...
... L'onde, malgré son poids, dans le plomb renfermée,
Sort avec un fracas qui marque son dépit,
Et plaît aux écoutants, plus il les étourdit.
Mille jets, dont la pluie à l'entour se partage,
Mouillent également l'imprudent et le sage.
Craindre ou ne craindre pas à chacun est égal :
Chacun se trouve en butte au liquide cristal.
Plus les jets sont confus, plus leur beauté se montre;
L'eau se croise, se joint, s'écarte, se rencontre,
Se rompt, se précipite à travers les rochers,
Et fait comme alambics distiller leurs planchers.
Niches, enfoncements, rien ne sert de refuge :
Ma Muse est impuissante à peindre ce déluge.

Disparue aussi la *Ménagerie*, curieux pavillon octogonal, placé au centre de cours où le roi avait rassemblé, dit encore La Fontaine, « plusieurs sortes de volatiles et de quadrupèdes, la plupart très rares et de pays éloignés »; le Bonhomme y était en parti-

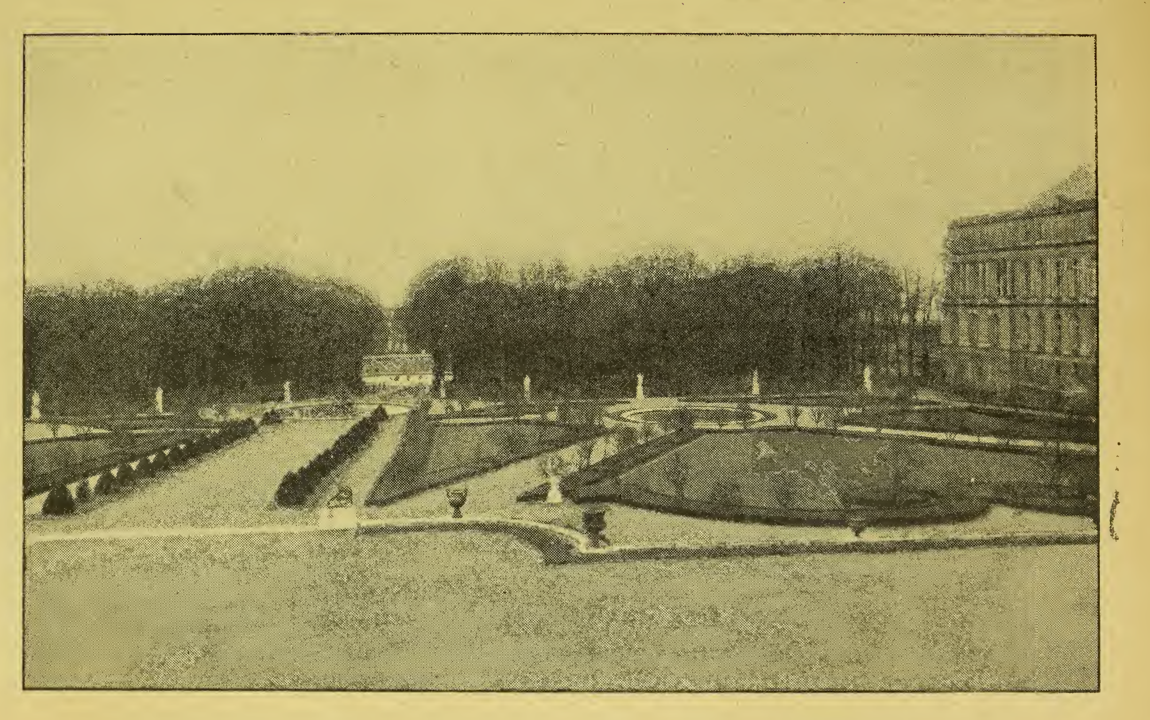
culier resté en extase devant « certains oiseaux pêcheurs, qui ont un bec extrêmement long, avec une peau en-dessous qui leur sert de poche », dans lesquels il n'est pas difficile de reconnaître le cormoran. Au contraire, l'édifice magnifique de l'*Orangerie* a subsisté avec ses imposantes proportions. « La beauté et le nombre des orangers et des autres plantes qu'on y conserve ne se sauraient exprimer, dit encore notre poète. Il y a tel de ces arbres qui a résisté aux attaques de cent hivers. » Et un autre contemporain, dépeignant le spectacle des orangers répandus dans les jardins, s'écrie : « Quand les orangers sont arrangés dans le parterre, ils présentent l'image d'une forêt encaissée... Si leur symétrie fait un plaisir sensible à la vue, l'odorat n'est pas moins satisfait du parfum qu'ils répandent lorsqu'ils sont en fleurs; c'est une promenade délicieuse. »

Bien rares sont les contemporains qui, lorsqu'ils décrivent Versailles, ne trouvent point d'éloges; lisez plutôt ce que disait du château à peine encore commencé l'auteur de la Relation des fêtes qui y furent données en 1664 :

C'est un Château qu'on peut nommer un Palais Enchanté, tant les ajustemens de l'art ont bien secondé les soins que la Nature a pris pour le rendre parfait. Il charme en toutes manières, tout y rit dehors et dedans, l'or, le marbre y disputent de beauté et d'éclat, et, quoi qu'il n'y ait pas cette grande étendue qui se remarque en quelques autres Palais de Sa Majesté, toutes choses y sont si polies, si bien entendues, si achevées, que rien ne le peut égaler. Sa symétrie, la richesse de ses meubles, la beauté de ses promenades, le nombre infini de ses fleurs comme de ses orangers, rendent les environs de ce lieu dignes de sa rareté singulière. La diversité des bêtes contenuës dans les deux Parcs, dans la Ménagerie, où plusieurs cours en Etoiles sont accompagnées



LE CHATEAU DE VERSAILLES. — LES JARDINS; AU FOND, LA PIÈCE D'EAU DES SUISSES (ÉTAT ACTUEL).



LE CHATEAU DE VERSAILLES. — LES JARDINS ; AU FOND, LE BASSIN DE NEPTUNE (ÉTAT ACTUEL).

de Viviers pour les animaux aquatiques, avec de grands bâtiments, joignent le plaisir avec la magnificence et en font une maison accomplie.

Dans ce concert d'éloges, Saint-Simon met seul une note discordante :

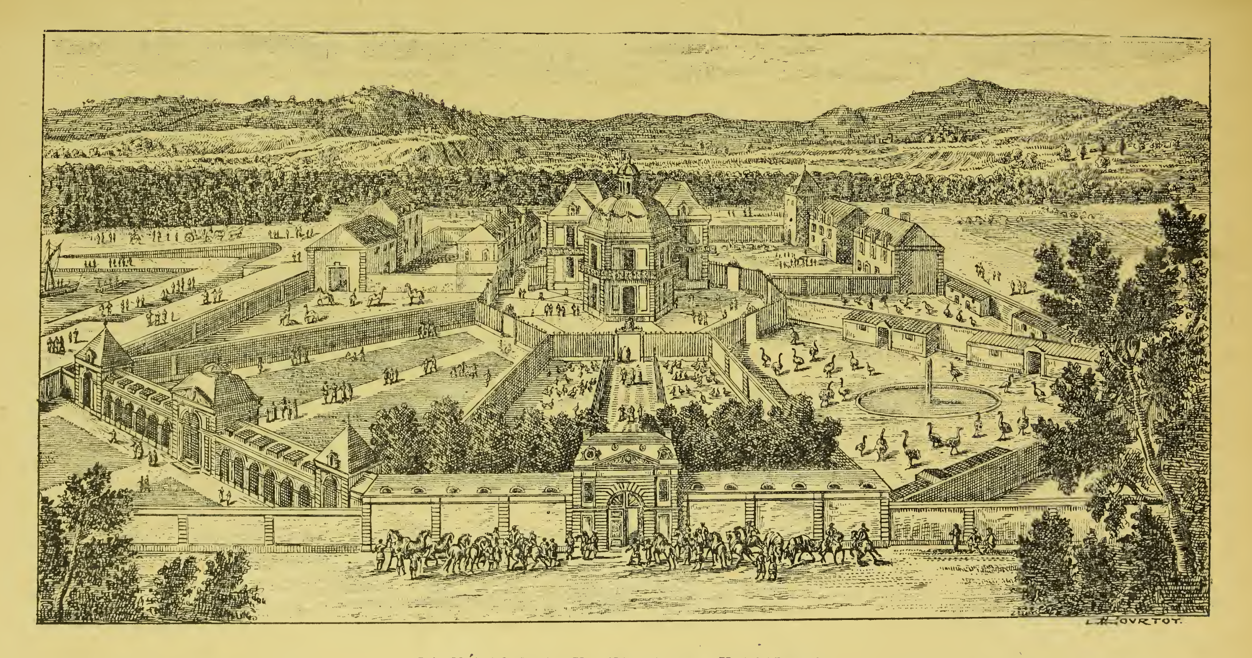
Le roi, dit-il, se plut à tyranniser la nature, à la dompter à force d'art et de trésors. Il y bâtit tout l'un après l'autre, sans dessin général; le beau et le vilain furent cousus ensemble, le vaste et l'étranglé. Son appartement et celui de la reine y ont les dernières incommodités, avec les vues de cabinets et de tout ce qui est derrière les plus obscures, les plus enfermées, les plus puantes. Les jardins, dont la magnificence étonne, mais dont le plus léger usage rebute, sont d'aussi mauvais goût. On n'y est conduit dans la fraîcheur de l'ombre que par une vaste zone torride, au bout de laquelle il n'y a plus, où que ce soit, qu'à monter et à descendre; et avec la colline, qui est fort courte, se terminent les jardins. La recoupe y brûle les pieds, mais sans cette recoupe on y enfoncerait ici dans les sables, et là dans la plus noire fange. La violence qui y a été faite partout à la nature repousse et dégoûte malgré soi. L'abondance des eaux forcées et ramassées de toutes parts les rend vertes, épaisses, bourbeuses : elles répandent une humidité malsaine et sensible, une odeur qui l'est encore plus. Leurs effets, qu'il faut pourtant beaucoup ménager, sont incomparables; mais, de tout, il résulte qu'on admire et qu'on fuit. Du côté de la cour, l'étranglé suffoque, et ses vastes ailes s'enfuient sans tenir à rien. Du côté des jardins, on jouit de la beauté du tout ensemble, mais on croit voir un édifice qui a été brûlé, où le dernier étage et les toits manquent encore. La chapelle qui l'écrase, parce que Mansart vouloit engager le roi à élever le tout d'un étage, a de partout la triste représentation d'un immense catafalque.

Mais ce jugement où le critique est parfois étrangement dur fut écrit à la fin du règne, alors que les revers subis par la France rendaient justement

sévères au sujet de tant de dépenses les bons Français. Aux temps heureux du règne, ce n'étaient point ces sentiments qu'éprouvaient même les hommes les plus intelligents du royaume à l'égard de Versailles, et l'on retrouverait, je crois, un écho exact de leur pensées dans le joli récit que La Fontaine nous a laissé, au début de son roman sur les aventures de Psyché, d'une visite faite avec ses amis, Boileau, Racine, Molière ou Chapelle, au château royal. Les quatre amis parcouraient longuement les salles du Château; « entr'autres beautés, ils s'arrêtèrent longtemps à considérer le lit, la tapisserie et les sièges dont on a meublé la chambre et le cabinet du roi. Du château ils passèrent dans le jardin et prièrent celui qui les conduisait de les laisser dans la grotte jusqu'à ce que la chaleur fût adoucie; ils avaient fait apporter des sièges. Leur billet[1] venait de si bonne part qu'on leur accorda ce qu'ils demandaient; même, afin de rendre le lieu plus frais, on fit jouer les eaux. » Mais les quatre amis ne voulurent point être inondés; ils prièrent celui qui leur faisait voir la grotte de réserver ce plaisir pour le bourgeois ou pour l'Allemand et de les placer en quelque coin où ils fussent à couvert de l'eau. Ils approuvèrent fort le dessein du roi d'avoir fait construire cette grotte enchantée, et, comme ils s'exprimaient en vers aussi facilement qu'en prose, l'un d'eux dit :

> Quand le soleil est las et qu'il a fait sa tâche,
> Il descend chez Téthys et prend quelque relâche.
> C'est ainsi que Louis s'en va se délasser
> D'un souci que toujours il faut recommencer.

1. On voit, d'après ce texte, que, pour visiter le château, il fallait une autorisation, un billet.



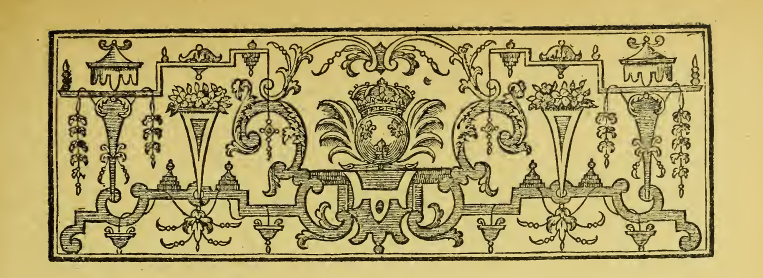
LA MÉNAGERIE DU CHATEAU DE VERSAILLES.

D'après une gravure en taille-douce de G. Pérelle (1600-1675).

Ils parcoururent ensuite à loisir les jardins, et quand, le soir, après avoir admiré le coucher du soleil et considéré, sur l'invitation de Racine, « ce gris de lin, ce couleur d'aurore, cet orangé et surtout ce pourpre, qui environnent le roi des astres », ils furent remontés dans le carrosse qui devait cahin-caha les ramener à Paris : « Notre monarque, dit l'un d'eux, se divertit à faire bâtir des palais ; cela est digne d'un roi. Il y a même une utilité générale, car, par ce moyen, les sujets peuvent prendre part aux plaisirs du prince et voir avec admiration ce qui n'est pas fait pour eux. Tant de beaux jardins et de beaux édifices sont pour la gloire de leur pays. Et que ne disent point les étrangers? Que ne dira point la postérité quand elle verra le chef-d'œuvre de tous les arts?
— Oui, reprit Polyphile (c'est-à-dire La Fontaine), recourant cette fois encore au langage des dieux, pour réveiller en sa mémoire les agréables sensations que lui avait données le spectacle des jardins :

On ne connaissait pas autrefois la beauté.
Tous parcs étaient vergers du temps de nos ancêtres,
Tous vergers sont faits parcs : le savoir de ces maîtres
Change en jardins royaux ceux des simples bourgeois,
Comme en jardins de dieux il change ceux des rois.
Que ce qu'ils ont planté dure mille ans encore !
Tant qu'on aura des yeux, tant qu'on chérira Flore,
Les nymphes des jardins loueront incessamment
Cet art qui savait les loger si richement.





IV

Les occupations de la cour. Le culte du roi.

La vie à la cour s'ordonnait sur les actes du roi; tout, dans la vie du prince, était réglé par un cérémonial minutieux; suivant le mot célèbre de Michelet, le roi apportait dans son existence la régularité de l'astre qu'il avait pour emblème. « Avec une horloge et un almanach, dit d'autre part Saint-Simon, à trois cents lieues de la cour, on savait ce qu'à une heure donnée le roi faisait. » Tout ou presque tout de la vie du roi se passait en présence d'un grand nombre de personnes. Ouvrons un livre curieux, sorte d'annuaire officiel : l'*État de la France*, nous y verrons décrite par le menu la « journée du roi ».

Le roi se lève à l'heure qu'il a marquée le soir, avant de se coucher; le premier valet de chambre qui a passé la nuit au pied de la couche royale le réveille, il est en général huit ou huit heures et demie du matin. Le roi encore au lit, la porte de sa chambre s'ouvre,

alors a lieu la *première entrée.* Avant tous autres, pénètrent dans la pièce le Dauphin et ses enfants, puis le frère du roi, les princes du sang, le grand-chambellan, tous les premiers gentilshommes de la chambre, le grand-maître de la garde-robe, les maîtres de la garde-robe; il s'y joint ceux qui ont exercé ces charges, et certaines personnes à qui le roi a accordé cette entrée par une grâce particulière; au nombre de ces privilégiés figurait la vieille nourrice du roi.

Le prince fait au lit sa première toilette sommaire; pendant un quart d'heure, il récite quelques prières; puis, passant à des soins d'un ordre plus profane, il décide de la perruque qu'il portera à son lever. Cette grave question résolue, il sort de son lit, on lui chausse ses mules et on lui passe la robe de chambre. « C'est là que commence le *petit lever* ou qu'il commence à faire petit jour chez le roi. »

On peigne le roi, qui demande la *première entrée.* « Le garçon de la chambre placé auprès de la porte fait entrer, quand ils se présentent, ceux qui en ont le droit par leur charge, ou ceux qui ont le brevet d'entrée, » à savoir quelques grands seigneurs, les quatre secrétaires du cabinet, les deux lecteurs de la chambre, le médecin, le chirurgien, l'apothicaire, etc.

Le roi, suffisamment peigné, met sa perruque et demande sa *chambre.* Les huissiers de la chambre prennent la porte et font entrer les gens de qualité qui se tiennent dans la grande galerie et dans les salons voisins. « On doit gratter doucement aux portes de la chambre, de l'antichambre ou des cabinets, et non pas heurter rudement. De plus, si l'on veut sortir, la porte étant fermée, il n'est pas permis



RÉCEPTION DES AMBASSADEURS HELVÉTIQUES PAR LOUIS XIV (TAPISSERIE DES GOBELINS).

d'ouvrir soi-même la porte, mais on doit se la laisser ouvrir par l'huissier. »

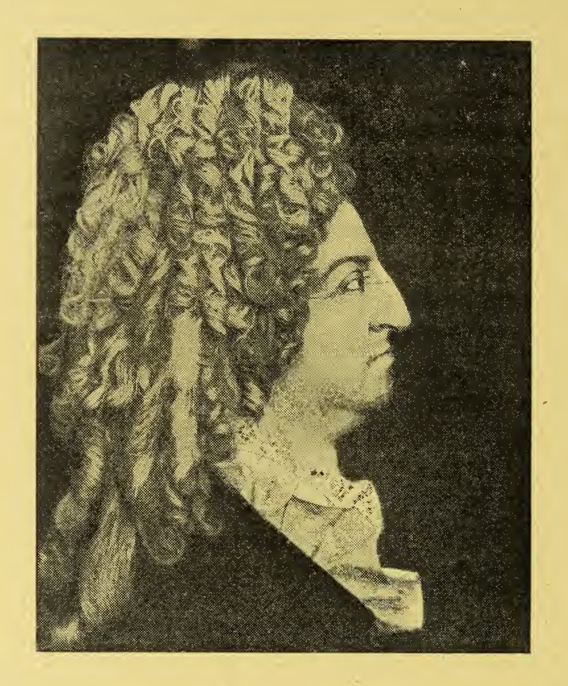
Cependant le roi continue de se vêtir; il se chausse, met le haut-de-chausses, puis se fait raser et demande son déjeuner, ou à défaut prend un verre de vin et d'eau. Ce verre est présenté par le Dauphin ou à sa place par la personne la plus qualifiée, qui, pour avoir les deux mains libres, donne son chapeau et ses gants en garde à quelque grand seigneur.

Le roi ôte sa robe de chambre et met alors la chemise qui lui est présentée par le Dauphin. « Pendant que Sa Majesté ôte sa chemise de nuit et met sa chemise de jour, aux côtés de son fauteuil, il y a deux valets de chambre qui soutiennent sa robe de chambre pour le cacher. » Le roi met ensuite l'épée, la veste, le cordon bleu, le justaucorps, la cravate, prend un ou deux mouchoirs des trois qui lui sont présentés sur une soucoupe en vermeil doré, saisit son chapeau, ses gants, sa canne[1]. « Un valet de chambre tient toujours le miroir devant le roi, durant le temps qu'on habille Sa Majesté, et deux autres éclairent aux deux côtés, s'il est besoin de lumière. » Le roi habillé prie un

1. « Le roi, écrit Saint-Simon, était toujours vêtu de couleur plus ou moins brune, avec une légère broderie, jamais sur les tailles, quelquefois rien qu'un bouton d'or, quelquefois du velours noir. Toujours une veste de drap ou de satin rouge, ou bleue, ou verte, fort brodée. Jamais de bague et jamais de pierreries qu'à ses boucles de souliers, de jarretières et de chapeau toujours bordé de point d'Espagne avec un plumet blanc. Toujours le cordon bleu (le cordon de l'ordre du Saint-Esprit) dessous, excepté des noces ou autres fêtes pareilles qu'il le portait par-dessus, fort lourd avec 8 ou 10 millions de pierreries. » Le roi avait en outre un prodigieux assortiment de perruques; il en avait de propres à chaque moment de la journée; elles étaient l'œuvre d'un fameux perruquier, Binet, d'où le nom de binette donné aux produits de son art, terme qui s'est étendu ensuite plaisamment au visage tout entier.

moment à la ruelle de son lit; quelquefois il donne alors audience, s'assied dans son fauteuil en dedans les balustres de son lit, entouré de ses principaux officiers.

Cependant, toute la cour maintenant est là, minis-



PORTRAIT EN CIRE DE LOUIS XIV, VERS L'AGE DE SOIXANTE ANS.
Par A. Benoist (1632-1717), conservé au Musée de Versailles.

tres, gentilshommes de service, simples ecclésiastiques, spectateurs, ambassadeurs étrangers, légat du pape, etc., rien que des hommes, les dames sont chez la reine, astreintes de leur côté à semblables services auprès de la souveraine; toute cette foule est respectueuse : « Tout le monde, dans la chambre du

roi, est découvert; les huissiers ont l'œil à ce que personne ne se couvre, ne se peigne et ne s'asseoie dans la chambre du roi, sur les sièges, sur une table, ou sur la balustre de l'alcôve, et, si l'on parle trop, ils font faire silence. »

Ainsi se passait la fameuse cérémonie du *grand* et du *petit lever* ; de ce moment de la vie à la cour, il nous est resté, dans les œuvres de Molière, un joli croquis dans la pièce de vers intitulée le *Remerciement au roi.*

Votre paresse enfin me scandalise.
Ma muse, obéissez-moi ;
Il faut ce matin, sans remise,
Aller au lever du roi.
Vous savez bien pourquoi ;
Et ce vous est une honte
De n'avoir pas été plus prompte
A le remercier de ses fameux bienfaits.
Mais il vaut mieux tard que jamais.
Faites donc votre compte
D'aller au Louvre accomplir mes souhaits.
Gardez-vous bien d'être en muse bâtie ;
Un air de muse est choquant dans ces lieux ;
On y veut des objets à réjouir les yeux ;
Vous en devez être avertie :
Et vous ferez votre cour beaucoup mieux
Lorsqu'en marquis vous serez travestie.
Vous savez ce qu'il faut pour paraître marquis ;
N'oubliez rien de l'air ni des habits ;
Arborez un chapeau chargé de trente plumes
Sur une perruque de prix ;
Que le rabat soit des plus grands volumes,
Et le pourpoint des plus petits.
Mais surtout je vous recommande
Le manteau, d'un ruban sur le dos retroussé :
La galanterie en est grande,

Et parmi les marquis de la plus haute bande
C'est pour être placé.
Avec vos brillantes hardes,
Et votre ajustement,
Faites tout le trajet de la salle des gardes ;
Et, vous peignant galamment,
Portez de tous côtés vos regards brusquement.
Et ceux que vous pourrez connaître,
Ne manquez pas, d'un haut ton,
De les saluer par leur nom,
De quelque rang qu'ils puissent être.
Cette familiarité
Donne, à quiconque en use, un air de qualité;
Grattez du peigne à la porte
De la chambre du roi ;
Ou si, comme je prévoi,
La presse s'y trouve forte,
Montrez de loin votre chapeau,
Ou montez sur quelque chose
Pour faire voir votre museau,
Et criez sans aucune pause,
D'un ton rien moins que naturel :
« Monsieur l'huissier, pour le marquis un tel. »
Jetez-vous dans la foule, et tranchez du notable,
Coudoyez un chacun, point du tout de quartier;
Pressez, poussez, faites le diable
Pour vous mettre le premier;
Et quand même l'huissier,
A vos désirs inexorable,
Vous trouverait en face un marquis repoussable,
Ne démordez point pour cela,
Tenez toujours ferme là :
A déboucher la porte il irait trop du vôtre ;
Faites qu'aucun n'y puisse pénétrer,
Et qu'on soit obligé de vous laisser entrer
Pour faire entrer quelque autre.
Quand vous serez entré, ne vous relâchez pas;
Pour assiéger la chaise il faut d'autres combats;

Tâchez d'en être des plus proches,
En y gagnant le terrain pas à pas;
Et si des assiégeants le prévenant amas
En bouche toutes les approches,
Prenez le parti doucement
D'attendre le prince au passage.
Il connaîtra votre visage,
Malgré votre déguisement;
Et lors, sans tarder davantage,
Faites-lui votre compliment.
Vous pourriez aisément l'étendre,
Et parler des transports qu'en vous font éclater
Les surprenants bienfaits que, sans les mériter,
Sa libérale main sur vous daigne répandre,
Et des nouveaux efforts où s'en va vous porter
L'excès de cet honneur où vous n'osiez prétendre,
Lui dire comme vos désirs
Sont, après ses bontés qui n'ont point de pareilles,
D'employer à sa gloire, ainsi qu'à ses plaisirs,
Tout votre art et toutes vos veilles;
Et là-dessus lui promettre merveilles.
Sur ce chapitre on n'est jamais à sec.
Les Muses sont de grandes prometteuses;
Et, comme vos sœurs les causeuses,
Vous ne manquerez pas, sans doute par le bec.
Mais les grands princes n'aiment guère
Que les compliments qui sont courts;
Et le nôtre surtout a bien d'autres affaires
Que d'écouter tous vos discours.
La louange et l'encens n'est pas ce qui le touche,
Dès que vous ouvrirez la bouche,
Pour lui parler de grâce et de bienfait,
Il comprendra d'abord ce que vous voulez dire;
Et, se mettant doucement à sourire
D'un air qui sur les cœurs fait un charmant effet,
Il passera comme un trait;
Et cela vous doit suffire:
Voilà votre compliment fait.

Cette toilette enfin terminée, le roi se lève, dit *Au conseil*, passe dans son cabinet, où il reprend les reliques qu'il portait sur soi et sa montre, précédé de l'huissier qui fait fendre la presse devant Sa Majesté. Il dit alors au grand-maître ou au premier maître d'hôtel à quelle heure il veut manger et s'il veut manger à son grand ou à son petit couvert; il donne l'ordre pour les chevaux et les carrosses, et, avant que les officiers de sa garde-robe se retirent, Sa Majesté les avertit de l'heure à laquelle il se propose de sortir l'après-dînée, et des choses qu'il veut prendre comme bottes, bottines, casaque, surtout, manchon, etc. Le roi parti, les valets font la chambre; puis, toute la journée, « un valet de chambre demeure assis dans la balustrade pour garder le lit ». Quand les grandes dames, surtout les princesses du sang, passent dans la chambre du roi, elles font une grande révérence au lit de Sa Majesté.

Le roi entendait ensuite la messe, soit avant, soit après le conseil ; il se rendait à l'office avec un pompeux cérémonial. « Tous les jours, quand le roi va à la messe, les gardes-suisses se mettent en haie, depuis les portes du chœur jusqu'au dehors de la chapelle... les tambours battent et les fifres jouent au moment que le roi vient, jusqu'à ce que Sa Majesté soit à genoux à son prie-Dieu », et la même cérémonie se renouvelait à la sortie. Jusque devant Dieu, le roi s'attachait à marquer la distance qui le séparait du reste de l'humanité. « A la tribune, la maison royale, c'est-à-dire jusqu'aux petits-fils de France inclusivement et non plus, se mettaient à la rangette et de suite sur le drap de pied du roi; et comme là, à la différence de prie-Dieu, ils étaient tous appuyés comme lui sur la balustrade couverte du tapis, il n'y

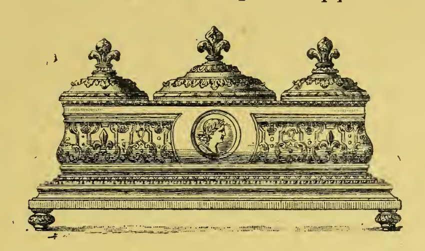


LA VIERGE A LA GRAPPE

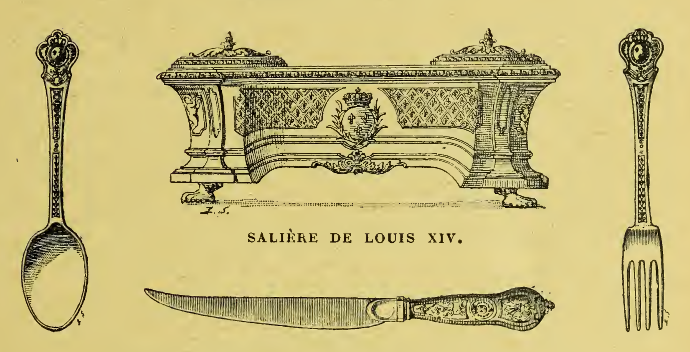
Peinture de Mignard (1612-1695), ayant fait partie des collections de Louis XIV, aujourd'hui au Musée du Louvre.

avait que le roi seul qui eut un carreau par-dessus la banquette, et eux tous étaient à genoux sur la banquette couverte du même drap de pied et tous sans carreau. » (Saint-Simon.)

Puis le roi dînait; on sait qu'on appelait alors dîner



CADENAS DE LOUIS XIV.



SALIÈRE DE LOUIS XIV.

CUILLER, COUTEAU ET FOURCHETTE DE LOUIS XIV.

Cadenas, salière, cuiller, couteau et fourchette sont reproduits d'après des dessins de Robert de Cotte, conservés au département des Estampes à la Bibliothèque Nationale.

le repas que nous nommons déjeuner; s'il y avait *petit couvert*, le roi mangeait dans sa chambre, toujours seul à sa table, disposée dans l'angle de la fenêtre, assis dans un fauteuil, servi par le premier gentilhomme de la chambre; s'il y avait *grand couvert*, mais à ce repas ce cas était rare, il dînait avec la famille royale. « La table entrée, nous dit Saint-

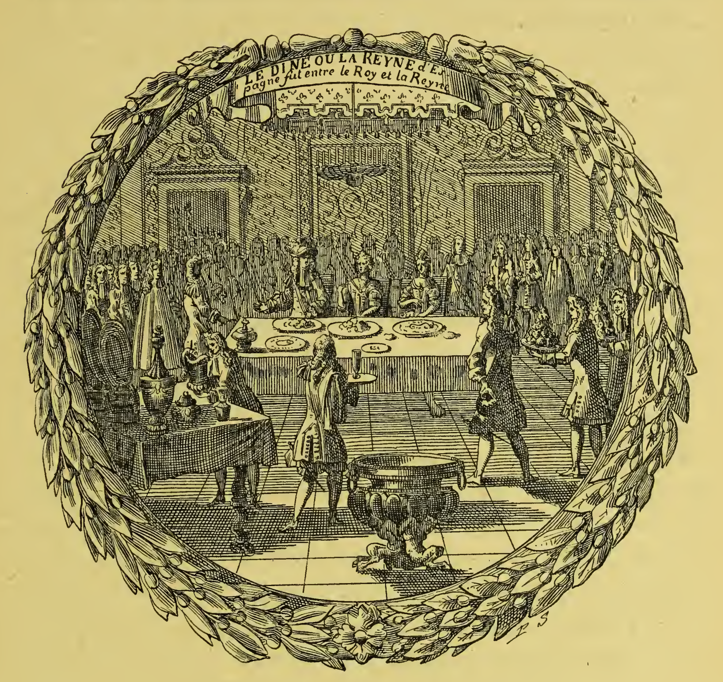
Simon, les principaux courtisans entraient, puis tout ce qui était connu, et le premier gentilhomme allait avertir le roi... Le roi d'ordinaire parlait peu à son dîner, quoique par ci, par là quelques mots, à moins qu'il n'y eût de ces seigneurs familiers avec qui il causait un peu plus ainsi qu'à son lever. » Jamais il n'y avait de dame au petit couvert.

Après le repas, les personnes admises à l'honneur d'y assister reconduisaient le roi dans le grand Salon « où Sa Majesté ne reste pas longtemps, mais, ayant salué la compagnie, le roi rentre dans son cabinet » ; s'il ne sort point, l'après-dînée, il envoie quérir quelqu'un des ministres ; mais le plus souvent il passait l'après-midi au dehors, occupé à l'un des divertissements dont on trouvera plus loin l'exposé.

Au retour de la promenade ou de la chasse, le roi changeait de vêtements ; c'était le *débotté* où pouvaient entrer les personnes qui avaient les entrées au lever de Sa Majesté. Puis le roi travaillait de nouveau jusqu'à l'heure de l'*appartement* ; on appelait ainsi la réunion de la cour, de sept à dix heures, dans les grands salons qui s'étendaient entre le galerie des glaces et la chapelle ; le roi y figurait un moment, prenait part aux conversations ou au jeu, puis rentrait dans ses cabinets. « Le soir, pour éclairer le roi, les huissiers de la chambre portent devant lui jusqu'au bas des escaliers les flambeaux de vermeil doré toutes les fois qu'il sort ou qu'il rentre, et en quelque lieu qu'il aille par les chambres, qu'il monte ou descende, et par les différents appartements du château. »

A dix heures, le roi soupait au *grand couvert*, c'est-à-dire qu'avec lui prenait part à ce repas toute sa

famille, en s'arrêtant aux petits-enfants, au milieu d'un grand nombre de courtisans et de dames tant assises que debout. Alors avait lieu le curieux cérémonial de la *viande du roi*. L'huissier de salle et les officiers du gobelet disposaient d'abord le couvert



LE « GRAND COUVERT ».
Médaillon tiré d'un almanach de 1679.

du roi, « savoir, l'assiette et le cadenas sur lequel sont le pain, la cuiller, la fourchette, le couteau et la serviette du roi ». Puis l'on allait jusqu'aux cuisines chercher la viande du roi; le cortège se formait, les valets portaient les plats; le maître d'hôtel et les officiers de bouche les précédaient; trois gardes du

corps se tenaient autour de la « viande du roi », la carabine sur l'épaule, et n'en laissaient approcher personne. La viande placée sur la table du roi et recouverte (d'où le nom de couvert donné au repas), le maître d'hôtel du quartier, son bâton à la main, avertissait le capitaine des gardes ; à son tour celui-ci prévenait le roi, qui, quelques minutes après, venait souper.

Le repas s'accompagnait de cérémonies, j'allais dire de rites, dont le plus curieux était celui de la boisson. Le roi avait-il manifesté le désir de boire, comme ce n'était point alors la coutume de placer ni verre ni bouteille ou carafe sur la table, l'échanson criait d'abord : « A boire pour le roi ! » puis, après avoir fait la révérence au prince, il allait au buffet prendre des mains du chef d'échansonnerie-bouche une soucoupe d'or sur laquelle étaient placés un verre couvert et deux carafes de cristal pleines de vin et d'eau ; il revenait auprès du roi précédé du chef et suivi de l'aide du gobelet échansonnerie-bouche, et tous trois faisaient au préalable une seconde révérence à Sa Majesté. On procédait alors à l'essai ; personne de ceux qui avaient trempé leurs lèvres dans le breuvage dont on allait ensuite servir quelques gouttes au roi n'ayant donné de signes d'empoisonnement, le gentilhomme servant, après une nouvelle révérence à Sa Majesté, découvrait le verre, et le présentait au roi en même temps que les carafes. Enfin le prince se servait, buvait et remettait le verre sur la soucoupe. Le gentilhomme servant reprenait verre, soucoupe et carafes, recouvrait le verre, faisait une quatrième révérence, et remettait le tout au chef d'échansonnerie-bouche qui le reportait au buffet, et pas un instant, en sa

majesté d'idole, le roi n'avait donné de signes d'impatience.

Après souper, le roi restait quelques moments dans la pièce; puis, avec des révérences aux dames, il passait dans son cabinet; il y demeurait une heure environ avec la famille royale, « assis dans un fauteuil, son frère également, son fils et les autres princes debout, les princesses sur des tabourets », et ainsi, même dans la famille royale, l'ordre que demandent les rangs était respecté.

Cependant on préparait la chambre du roi; on y apportait d'abord la collation dont le roi, gros mangeur, pouvait avoir besoin la nuit; c'était le fameux *en cas de nuit*, puis le bougeoir était allumé et posé sur un siège à côté du fauteuil. Le roi donnait le bonsoir à sa famille et repassait dans sa chambre; à l'entrée, il trouvait le maître de la garde-robe qui lui prenait des mains son chapeau, ses gants et sa canne. Le prince faisait ensuite une courte prière et venait se placer près de son fauteuil; le grand-chambellan ou le premier gentilhomme de la chambre demandait au roi à qui il voulait donner le bougeoir, et « Sa Majesté, ayant parcouru des yeux l'assemblée, nomme alors celui à qui il veut faire cet honneur ».

Le roi se déshabillait ensuite, exactement dans l'ordre inverse de celui où il s'était vêtu.

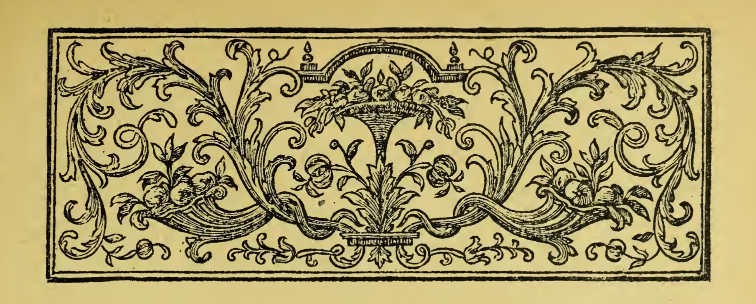
« Quand le roi a remis sa robe de chambre; les huissiers crient tout haut : « Allons, messieurs, passez ». Toute la cour se retire, et c'est là où finit ce qu'on appelle le *grand coucher* du roi. » Alors commence le *petit coucher*; le roi poursuit sa toilette de nuit et se lave le visage et les mains; à ce moment, l'huissier fait sortir toutes les personnes qui étaient au petit coucher et sort lui-même; « il ne reste plus

dans la chambre que le premier valet de chambre et le garçon de la chambre; le roi entre de nouveau dans son cabinet et flatte un moment ses chiens. Cependant on fait le lit du valet de chambre qui couche au pied de celui du roi; on bassine et prépare le lit du prince, le roi rentre, boit un peu de vin et d'eau, se lave de nouveau les mains et se couche.

On allume le mortier, sorte de veilleuse, et la bougie qui brûlent toute la nuit. « Le premier valet de chambre ferme les rideaux du lit du roi; puis il va fermer en dedans au verrou la porte de la chambre de Sa Majesté, il éteint le bougeoir et se couche. »

Et voilà la cour endormie jusqu'au réveil du roi.





V

Les occupations de la cour. Les cérémonies.

Naturellement les cérémonies étaient fréquentes à la cour; il y faut distinguer celles qui, ayant un caractère officiel, n'étaient pas accompagnées de réjouissances et les cérémonies de famille, les unes gaies, comme les mariages, les autres tristes, comme les deuils.

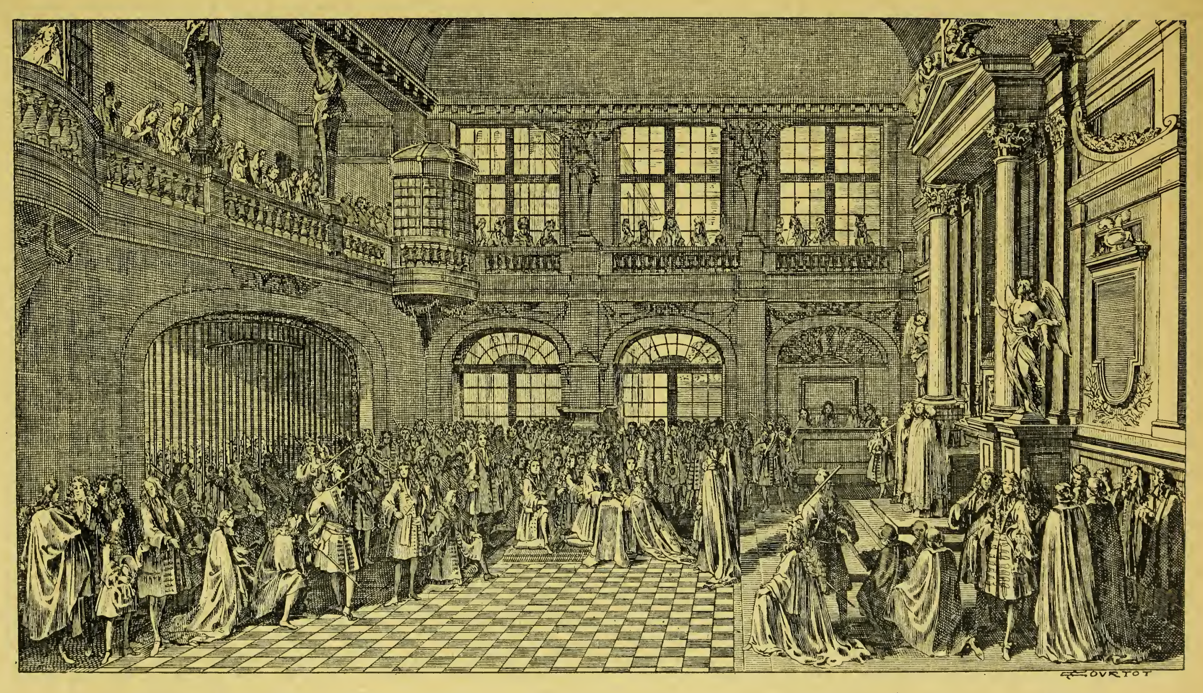
Dans les premières prennent place les prestations d'hommage, les créations de titulaires dans les différents ordres royaux, les réceptions d'ambassadeurs, de souverains ou de corps constitués.

Voici, d'après les Mémoires de Saint-Simon, le récit d'une prestation d'hommage en 1699; c'est celui de M. de Lorraine, pour le duché de Bar.

Le roi se tint dans son fauteuil, couvert, entouré de princes du sang, et des ministres découverts. Par trois fois quelqu'un de la suite du duc gratte à la porte. « Qui est-ce? dit l'huissier. — C'est M. le duc de Lorraine »; mais à la troisième fois le gratteur

répondit : « C'est M. le duc de Bar ». Alors l'huissier ouvrit un seul battant de la porte; le duc entra et s'approcha du roi avec « de très profondes révérences ». Le roi demeura couvert, « sans faire aucune sorte de mouvement ». Le duc de Gesvres s'avança, prit le chapeau, les gants et l'épée du duc de Lorraine et les remit à Nyert, premier valet de chambre du roi; puis l'un et l'autre retournèrent à leur place. Le duc alors se mit à deux genoux sur un carreau de velours rouge bordé d'un petit galon d'or qui était aux pieds du roi; puis il mit ses mains jointes dans celles du roi. Le chancelier lut ensuite la formule de l'hommage-lige et de serment, le duc à son tour répéta les formules, et signa sur un parchemin le serment avec une plume que lui présenta le secrétaire d'État aux affaires étrangères, M. de Torcy; en cet instant, Nyert lui tendit son épée qu'il remit. Le roi se leva alors et se découvrit; puis il remit son chapeau et donna l'ordre d'en faire autant au duc de Lorraine et aux princes du sang. Tous restèrent quelques instants debout et rangés; alors le roi se découvrit de nouveau et passa dans son cabinet où il fit ensuite appeler le duc de Lorraine.

Un curieux petit tableau des premières années du xviiie siècle, d'autant plus intéressant qu'il nous fait connaître l'aménagement de la chambre du roi, nous renseigne également sur le cérémonial suivi lors de la création des chevaliers de l'ordre de Saint-Louis : on y voit le roi conférant l'ordre aux nouveaux chevaliers agenouillés devant lui. Pour l'ordre du Saint-Esprit, il y avait des cérémonies plus compliquées; la fête de l'ordre était célébrée au premier de l'an; ce jour-là, on voyait se dérouler la procession des chevaliers recouverts de grands manteaux de velours



LE MARQUIS DE DANGEAU PRÊTE SERMENT DE FIDÉLITÉ AU ROI DANS LA CHAPELLE DE VERSAILLES (1695).

D'après une gravure en taille-douce de Sébastien Leclerc (1637-1714)..

noir, cernés de flammes d'or avec une broderie de fleurs de lis et de nœuds d'or qu'entouraient des chiffres d'argent. Sur le côté gauche du manteau étincelait la croix d'argent à huit pointes, avec la colombe au milieu. C'était un costume malaisé à porter, et quelquefois il se produisait de grotesques scènes, comme la mésaventure arrivée en 1689 à MM. de Montchevreuil et de Villars. « Les deux seigneurs, raconte malicieusement Mme de Sévigné, s'accrochèrent l'un à l'autre d'une telle furie, les épées, les rubans, les dentelles, tous les clinquants, tout se trouva tellement mêlé, brouillé, embarrassé, toutes les petites parties crochues étaient si parfaitement entrelacées, que nulle main d'homme ne put les séparer : plus on y tâchait, plus on les brouillait; enfin, toute la cérémonie, toutes les révérences, tout le manège demeurant arrêté, il fallut les arracher de force, et le plus fort l'emporta. »

La majesté souveraine se manifestait particulièrement aux réceptions d'ambassadeurs ou de souverains étrangers; un des plus curieux spécimens de ce gentre de cérémonies nous est fourni par la réception du doge de Gênes en 1685. Quand il vint, bien contre son gré, à Versailles, « tout le chemin, lit-on dans le *Mercure galant*, était si couvert de monde, et toutes les cours du château en étaient si remplies, que les gardes de la porte eurent beaucoup de peine à faire ranger le peuple ». Le doge et ses compagnons, précédés d'une centaine de pages et de valets de pied, gagnèrent la grande galerie par l'escalier des ambassadeurs. Les cent-suisses bordaient cet escalier, et les gardes du corps étaient en haie et sous les armes dans leur salle. « Deux choses, continue le *Mercure*, sont à remarquer :

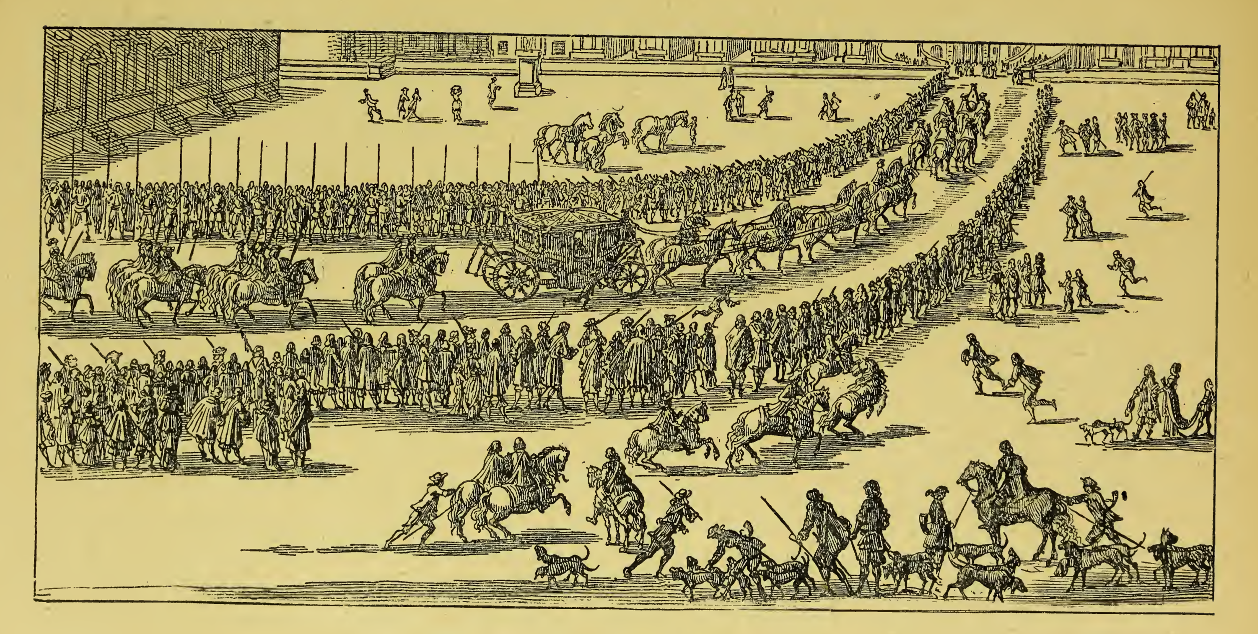
l'une, que cet appartement et cette galerie étaient magnifiquement meublés, et qu'il y avait pour plusieurs millions d'argenterie ; l'autre, que la foule était également grande partout; quoique ces appartements et cette galerie ensemble pussent contenir autant de de monde que le plus vaste palais, quelque ordre



CRÉATION DE CHEVALIERS DE L'ORDRE DE SAINT-LOUIS PAR LE ROI DANS SA CHAMBRE.
D'après un tableau du XVIIIe siècle conservé au Musée de Versailles.

qu'on eût apporté pour laisser un passage libre le long de la galerie, le Doge eut beaucoup de peine à la traverser. » Le roi était assis sur son trône; « il était d'argent et élevé seulement de deux degrés. Mgr le Dauphin et Monsieur étaient aux côtés du roi, Sa Majesté était environnée de tous les princes du sang et de ceux de ses grands-officiers qui ont rang proche de sa personne en de pareilles cérémonies. Dès que le Doge eut aperçu le roi et remarqué

qu'il en pouvait être reconnu, il se découvrit. Il avança encore quelques pas, et fit ensuite, et les sénateurs en même temps, deux profondes révérences à Sa Majesté. Le roi se leva, et répondit à ces révérences en levant un peu son chapeau; après quoi, le monarque leur fit signe d'approcher, comme en les appelant de la main. Le Doge monta alors sur le premier degré du trône, où il fit une troisième révérence ainsi que les quatre sénateurs. Le roi et le Doge se couvrirent ensuite. Tous les princes en firent de même et les quatre sénateurs demeurèrent découverts. » Le Doge prononça ensuite un discours dont le tact fut très goûté. « Vous observez, lit-on encore dans le récit du *Mercure*, que toutes les fois que le nom de Sa Majesté se trouva dans le discours, le Doge se découvrit, que le roi en fit de même et que tous les princes se découvrirent aussi, ce qui arriva plusieurs fois. » Le roi répondit par quelques mots, et s'entretint un moment avec le Doge et les sénateurs. « L'audience finie, le roi, saluant le Doge, baissa son chapeau plus qu'il n'avait fait lorsque sa Sérénité était arrivée. Le Doge fit trois profondes révérences en se retirant. Les sénateurs firent tous la même chose, et, lorsqu'il se crut assez éloigné du roi pour n'en être plus vu, il se couvrit et les sénateurs aussi. » Puis se poursuivirent pendant plusieurs jours d'interminables visites aux membres de la famille royale, dont le récit nous retiendrait trop longtemps. Le roi aimait ces sortes de cérémonies, car il y excellait; là se faisait admirer cette savante et habile politesse, si exactement graduée au rang qu'occupait une personne dans la cour ou en Europe : c'était là qu'il fallait voir la sûreté de son geste, la noblesse de sa contenance, la bonne grâce qui ne contrariait



LE CARROSSE ROYAL ENTRANT AU PALAIS DE FONTAINEBLEAU

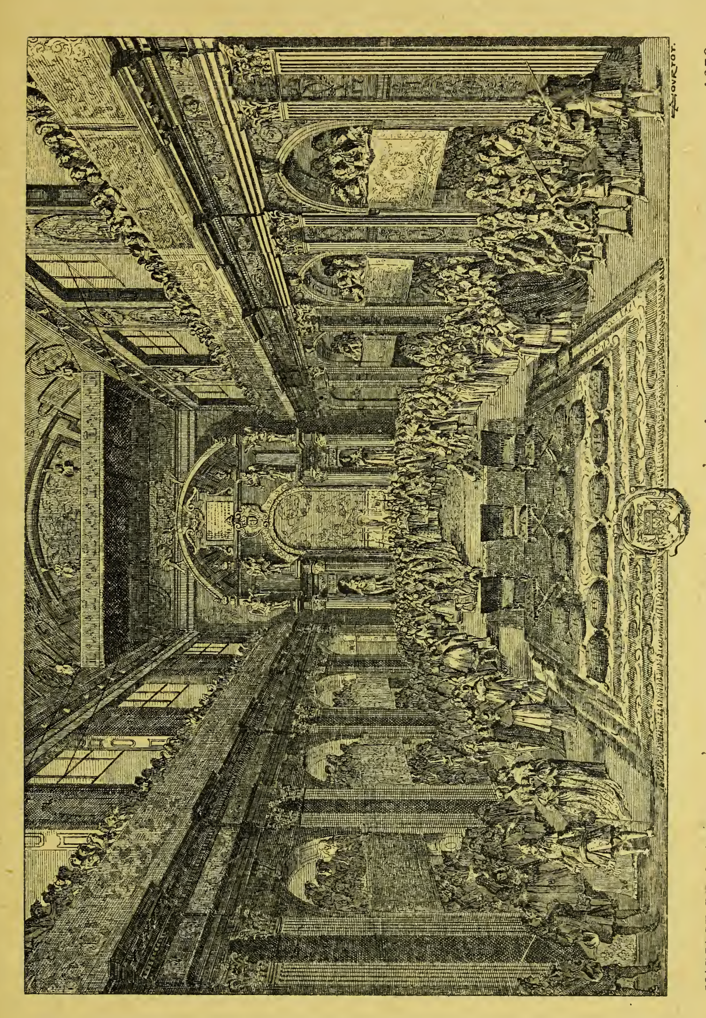
D'après une gravure en taille-douce d'I. Silvestre, de 1667.

en rien sa naturelle majesté. « Aussi, écrit Saint-Simon, dans les choses sérieuses, les audiences d'ambassadeurs, les cérémonies, jamais homme n'a tant imposé; et il fallait commencer par s'accoutumer à le voir, si, en le haranguant, on ne voulait rester court. »

L'imposant cortège du roi, quand il sortait de Versailles, était encore un sujet d'admiration pour ses sujets. La haie était alors formée par les gardes de la porte et par les soldats des compagnies des régiments des gardes françaises et suisses alors en exercice. Devant le carrosse du roi marchaient les Cent-Suisses deux par deux; eux-mêmes étaient précédés des gardes de la Prévôté de l'hôtel. Le roi se tenait dans un carrosse à huit chevaux; les valets de pied se rangeaient d'un côté et d'autre depuis la tête des chevaux jusqu'à la portière, l'un d'eux en tenait le bouton. Les gardes du corps entouraient le carrosse.

Les cérémonies des mariages dans la famille royale duraient plusieurs jours. Elles commençaient souvent par un bal; puis le lendemain ou quelques jours après avaient lieu les fiançailles dans le cabinet du roi et la signature du contrat de mariage; le roi profitait aussi de cette occasion pour faire connaître la composition des maisons qu'il constituait aux jeunes mariés. « Le jour du mariage lit-on, dans le récit du duc de Chartres que nous retrace Saint-Simon, récit qui peut servir de type, toute la royale noce et les époux superbement parés se rendirent un peu avant midi dans le cabinet du roi et de là à la chapelle. » Toute la famille royale se rangea comme à l'ordinaire, excepté qu'entre le prie-Dieu du roi et l'autel étaient deux carreaux pour les mariés, qui tournaient le dos

au roi. Le cardinal de Bouillon, grand-aumônier,



MARIAGE DE CHARLES II D'ESPAGNE AVEC MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, CHATEAU DE FONTAINEBLEAU, 1679.
D'après une gravure en taille-douce de P. Brissart.

maria les jeunes gens et dit la messe; le poêle fut tenu au-dessus des mariés par le grand-maître et le

maître des cérémonies. « De la chapelle on alla tout de suite se mettre à table. Elle était en fer à cheval. Les princes et les princesses du sang s'y placèrent à droite et à gauche suivant leurs rangs. L'après-midi, il y eut grande musique, grands jeux, souper pareil au dîner; puis on mena les mariés dans l'appartement de la nouvelle duchesse de Chartres et tout le monde se retira après que le cardinal de Bouillon eût béni le lit nuptial. Le lendemain, il y eut grande toilette de Mme de Chartres où le roi se trouva avec toute la cour, et la fête s'acheva par un grand bal dans l'après-midi. »

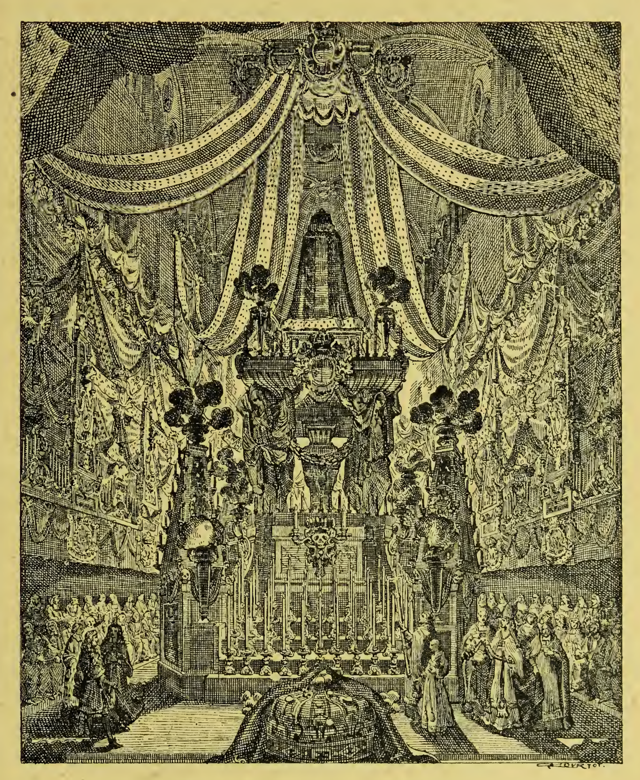
Enfin, un résumé des cérémonies observées à la mort de la reine Marie-Thérèse nous fera connaître la « mécanique », suivant l'expression de Saint-Simon, des deuils à la cour.

La reine mourut le 30 juillet 1683; le 31, le corps fut embaumé et l'on en retira le cœur qui fut enfermé dans une boîte d'argent. Le 1er août, commença dans l'une des salles de l'appartement de la reine l'exposition du corps; la pièce était tendue de deuil, le cercueil de plomb fut placé sur une estrade sous un dais; auprès on avait élevé un autel sur lequel étaient de nombreux chandeliers d'argent chargés de cierges; le corps était gardé par des prêtres et des dames d'honneur.

La famille royale, les princes et les princesses du sang, les ducs et les duchesses, les maréchaux, les officiers de la couronne, les dames du palais, vinrent jeter l'eau bénite aux heures fixées, et recevaient l'aspersoir des mains de deux hérauts d'armes en robes de deuil avec cottes et caducées.

Le 3 août eut lieu le transport solennel du cœur au Val-de-Grâce; le 10, celui du corps à Saint-Denis.

Par Ville-d'Avray, Saint-Cloud, Boulogne, Clichy, Saint-Ouen, pour atteindre Saint-Denis, se déroula une longue procession. On y voyait figurer d'abord



OBSÈQUES DE LA REINE MARIE-THÉRÈSE (1683) DANS L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE PARIS.

D'après une gravure en taille-douce contemporaine.

les mousquetaires, les chevau-légers, les officiers de la maison de la reine, les chapelains et les officiers de la chambre; puis venaient les carrosses drapés et attelés de chevaux caparaçonnés de noir et couverts

de housses traînantes, renfermant les princesses et les dames de la cour; le clergé suivait, puis les hérauts d'armes et le roi d'armes, les maîtres des cérémonies, les Suisses de la garde de la reine, et enfin le char funèbre dont les coins étaient tenus par les aumôniers de la reine. Le cortège était fermé par les gardes du corps, et les gendarmes de la garde du roi précédant les carrosses des courtisans. Le char et les carrosses des princesses étaient entourés de valets de pied portant des flambeaux de cire blanche, ainsi que les officiers de la maison du roi, les Suisses et les gardes du corps. La dépouille de la reine fut reçue par les religieux de l'abbaye et placée sur une estrade dans le chœur.

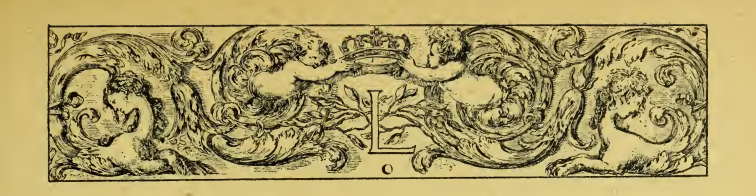
Trois semaines après eut lieu la pompe funèbre à Saint-Denis. On avait magnifiquement décoré l'église, ce qui revient à dire qu'on n'y laissa plus rien soupçonner du charme qu'elle doit à sa délicate architecture gothique. Une perspective à l'entrée du chœur représentait un temple où l'on voyait les tombeaux des rois de France. Dans le chœur tendu de deuil, on avait disposé au-dessus du corps une chapelle ardente couronnée de lumières; des figures symbolisant les vertus de la reine étaient placées au-dessus des arcades du chœur ; un pavillon dissimulait la croisée au transept; la nef était tendue de noir.

Le 1er septembre, on célébra une messe où assistèrent le dauphin et la famille royale, les princes en manteaux longs et les princesses en mantes, ce qui était le costume de deuil imposé par le cérémonial, puis tous les corps constitués. L'oraison funèbre fut prononcée par Bossuet; la messe achevée, le corps fut descendu dans le caveau, sur le bord duquel les officiers chargés de ce service apportèrent le manteau

royal et la couronne sur un carreau de velours noir couvert d'un crêpe. Le premier maître d'hôtel et les maîtres d'hôtel ordinaires brisèrent leurs bâtons; à son tour le roi d'armes fit trois pas du côté du chœur et cria par trois fois : « La reine est morte ! » puis il ajouta : « Priez Dieu pour son âme! » La cérémonie terminée, « on mena les compagnies en diverses salles où elles furent traitées, suivant l'ordre du roi, avec toute la magnificence possible ».

Les cérémonies du deuil se complétaient par des visites au roi; après la mort de Monseigneur, le roi se tint dans son cabinet en habit ordinaire, avec son chapeau sous le bras, debout et appuyé sur la table de son cabinet le plus proche de sa chambre. Autour se tenait en arrière, et en demi-cercle, la famille royale. Toute la cour défila devant lui par rang, les hommes en manteaux, les femmes en mantes. « On allait droit au roi, l'un après l'autre, et, à distance de lui, on lui faisait une profonde révérence qu'il rendait fort marquée à chaque personne titrée, homme et femme, et point du tout aux autres. » Les membres de la famille royale furent ensuite visités de la même façon.





VI

Les occupations de la cour. Les divertissements.

C'est bien de toutes la plus importante. « On se réjouit à Versailles, écrit Mme de Sévigné en 1676; tous les jours des plaisirs, des comédies, des musiques, des soupers sur l'eau. » Qu'y a t-il là d'étonnant? Ne faut-il pas que le roi se délasse du fardeau de régner? et comment pourrait-il mieux y réussir qu'en recourant à des fêtes où s'empressent les plus habiles gens du royaume?

D'abord chaque jour le roi prenait l'air; « il n'y avait que des temps extrêmes, nous apprend Saint-Simon, qui l'empêchassent de sortir »; il n'était accompagné dans ses promenades que de ceux à qui leur charge conférait ce privilège, sauf dans le jardin de Versailles, de Trianon ou de Marly, où chacun pouvait le suivre, à quelque distance cependant. Lui seul restait couvert; tous ses compagnons l'escortaient chapeau bas, excepté pourtant à Versailles; là, quand on avait gagné le jardin, le roi se retournait vers l'assistance et gracieusement disait : « Le

chapeau, messieurs! » Aussitôt chacun de remettre son couvre-chef sur sa perruque.

Ces promenades avaient presque toujours pour but l'examen des travaux en cours dans les bâtiments ou dans les jardins; le roi se faisait un plaisir de conduire lui-même les personnes qu'il honorait de cette faveur; on conserve de lui à la Bibliothèque Nationale, écrit de sa main, un curieux petit guide intitulé : *Manière de voir le jardin de Versailles*; il remania ce travail à diverses reprises, et le remplit des indications les plus minutieuses : « En sortant du château par le vestibule de la cour de marbre, on ira sur le terrain; il faut s'arrêter sur le haut des degrés, pour considérer la situation des pièces d'eau et les fontaines des cabinets »; et l'itinéraire énumère, sans en laisser un, tous les bosquets, tous les ronds d'eau, tous les motifs décoratifs, dont le sens même est parfois expliqué, et le guide s'achève ainsi : « On passera après à la Pyramide, où l'on s'arrêtera un moment, et après on remontera au château par le degré en marbre, qui est entre l'Eguiseur et la Vénus honteuse; on se tournera sur le haut des degrés pour voir le parterre du Nord, les statues, les vases, les couronnes, la Pyramide, et ce que l'on peut voir de Neptune, et après on sortira du jardin par la même porte par où l'on est entré ».

Il fallut l'extrême vieillesse pour déterminer le roi à renoncer à cette promenade presque quotidienne dans son jardin, et encore imagina-t-il, quand l'âge lui eut rendu la marche difficile, de s'y faire conduire dans une petite voiture qu'on appelait *roulotte*. « C'est, dit le *Mercure galant*, un fauteuil dans lequel on se promène dans le jardin; ils sont suspendus et tirés par un Suisse; mais, comme ils sont poussés par deux



LA PROMENADE DU ROI DANS LES JARDINS DU CHATEAU DE VERSAILLES AU DÉBUT DU XVIIe SIÈCLE.

D'après un dessin de Robert de Cotte (1654-1735).

autres Suisses, ils vont aussi vite qu'on les veut faire aller. » Ce véhicule plaisait si fort à Louis XIV qu'il lui arriva, dans les dernières années de sa vie, de dîner et de souper dans sa chaise roulante, à l'intérieur de ses appartements.

Parfois, la cour tout entière accompagnait le roi dans ces promenades ; elles avaient lieu à Marly et à Fontainebleau comme à Versailles ; dans ce cas, les dames étaient en voiture, et parfois les seigneurs à cheval. La Fontaine a joliment décrit ce spectacle :

Là, dans des chars dorés, le Prince avec sa cour
Va goûter la fraîcheur sur le déclin du jour.
L'un et l'autre Soleil, unique en son espèce,
Étale aux regardants sa pourpre et sa richesse.
Phœbus brille à l'envi du monarque françois ;
On ne sait bien souvent à qui donner sa voix ;
Tous deux sont pleins d'éclat et rayonnants de gloire.

Ces promenades avaient souvent lieu à Versailles sur le grand canal ; l'on y avait réuni des modèles réduits de la plupart des bâtiments dont on se sert à la mer, et, sans quitter son palais, le roi pouvait ainsi se faire une idée du spectacle que présentait sa flotte. Parmi ces embarcations, il y avait aussi des gondoles ; le roi aimait à y monter, soit à la fin du jour, soit à la nuit tombée ; comme à Venise, une embarcation chargée de musiciens suivait la gondole royale, et ce roi, qui présente le curieux mélange de goûts bourgeois avec parfois un sens très net de la beauté des choses, se plaisait à savourer le charmant plaisir de la musique dans le silence d'une nuit que parfumaient de délicieuses odeurs venues du jardin de Trianon. Parfois encore c'était au milieu d'illuminations, sur les eaux reflétant les girandoles dont le grand canal était



LA PROMENADE DE LA COUR LE LONG DU GRAND CANAL A FONTAINEBLEAU, AU DÉBUT DU RÈGNE DE LOUIS XIV.
D'après une gravure en taille-douce de Lepautre (1617-1682).

enflammé, que se poursuivaient ces poétiques promenades.

Quand le roi se déplaçait, et les voyages étaient fréquents, le roi ne voyageait jamais seul ; il allait « toujours son carrosse plein de femmes », écrit quelque peu brutalement Saint-Simon. Dans ce carrosse, il y avait toujours à manger ; « on n'avait pas sitôt fait un quart de lieue que le roi demandait si on ne voulait pas manger. Lui jamais ne goûtait à rien entre ses repas, non pas même à un fruit, mais il s'amusait à voir manger et manger à crever. » Cette question de l'alimentation royale en voyage était d'ailleurs soigneusement réglée, ainsi que nous en avertit l'État de la France : « Les coureurs de vin, y est-il écrit, sont pour porter à la chasse et partout où le roi va la collation de Sa Majesté enfermée dans un baudrier ou valise de drap rouge galonnée d'or ; elle contient serviettes, pain, biscuits, fruits, confitures sèches, vin et eau dans deux flacons d'argent et un essai ». Quand le roi sortait en voiture uniquement pour se promener ou pour aller coucher à Marly ou à Meudon, il allait seul dans une calèche qu'il conduisait fort bien.

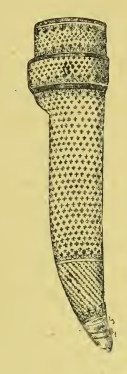
Souvent l'objet de ses promenades quotidiennes était la chasse. Le roi allait tirer dans ses parcs, il était d'ailleurs bon tireur ; ou bien il chassait à courre. Il chassait le daim, le cerf, le sanglier ; son fils, Monseigneur, encore plus chasseur que son père, s'occupait activement de détruire les loups, nombreux même aux environs de Paris. Le roi cependant s'abstenait, le dimanche, du plaisir de la chasse, « de peur, nous dit Dangeau, qu'il n'y eût quelque valet qui perdît la messe ».

C'étaient là quelques-uns des délassements royaux

à l'extérieur du château; à l'intérieur, il y avait d'abord les réunions qu'on appelait *appartements*. Voici comment l'*État de la France* définit cette occupation :

Tous les soirs en hiver, ou pour mieux dire depuis le commencement d'octobre jusqu'à Pâques fleurie, il y a comédie





COUTEAU DE CHASSE AYANT APPARTENU A LOUIS XIV.

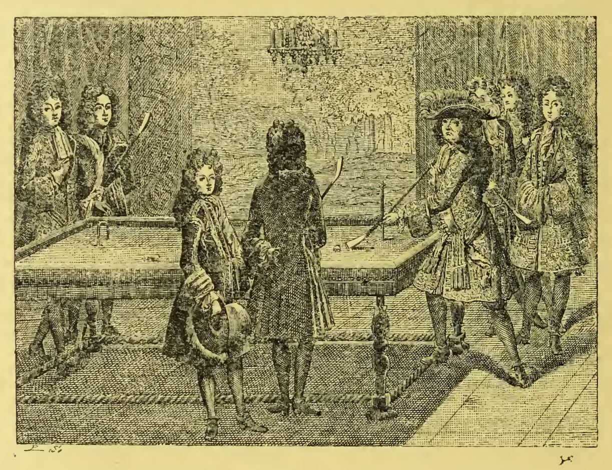
GAINE D'UN COUTEAU DE CHASSE AYANT APPARTENU A LOUIS XIV.

(Musée d'Artillerie.)

ou appartement pour le divertissement de la cour, c'est-à-dire un jour appartement, le lendemain comédie, le troisième, il n'y a rien, le quatrième appartement et ainsi de suite... Les appartements sont éclairés d'une infinité de lumières, de lustres de cristal, de girandoles et flambeaux d'argent. Il y a plusieurs sortes de jeux sur différentes tables, les cartes, les dés, le tric-trac, les échecs, le billard, le trou-madame, le portique. Au commencement des appartements, les chantres de la musique de S. M. récitent et chantent, sans habits de théâtre, partie de quelque opéra.

« Chacun, lit-on d'autre part dans le *Mercure*

galant, se présente à l'heure marquée pour être reçu dans ces superbes salons; aucun ne se présente qu'il ait su auparavant que l'entrée lui est permise; » on joue, on regarde, on se promène, on va grignoter quelque gourmandise à la chambre de collation ou se rafraîchir à la chambre de liqueurs, on cause, car



L'APPARTEMENT : LE JEU DE BILLARD EN 1694.
D'après une gravure en taille-douce d'A. Trouvain.

il y a « liberté de parler entière. Cependant le respect fait que, personne ne haussant trop la voix, le bruit qu'on entend n'est point incommode. » Le *Mercure* ne tarit pas d'admiration sur le spectacle qu'offrait l'appartement : « on ne voit qu'un éblouissant amas de richesses et de lumières mille fois redoublées en formant des perspectives plus brillantes que le feu... Joignez à cela l'éclat que la cour parée y ajoute encore et le feu des pierreries dont la plupart des habits des dames sont garnis ». Madame avait beaucoup moins d'admiration pour les « appartements »;

elle en a fait avec sa verdeur de langage ordinaire une plaisante description.

L'appartement est une chose bien insupportable, on va au billard, et l'on se met sur le ventre, sans que personne dise un mot à l'autre, l'on reste ainsi accroupis jusqu'à ce que le roi ait joué une partie. Alors tout le monde se lève et on va à



L'APPARTEMENT : LA CHAMBRE DE LA COLLATION EN 1694.
D'après une gravure en taille-douce d'A. Trouvain.

la musique : là on chante un acte de vieil opéra qu'on a entendu cent fois. Ensuite, nous allons au bal, qui dure de 8 à 10 heures; ceux qui comme moi ne dansent pas restent là, les 2 heures, assis, sans quitter une seconde leur place, et ne voient ni n'entendent rien qu'un interminable menuet. A 10 heures moins le quart on danse la contredanse, les uns après les autres, comme les enfants récitent le catéchisme, et alors le bal prend fin.

Monseigneur, Monsieur, étaient présents constamment aux appartements; « au commencement que

cela fut établi, le roi y allait et y jouait quelque temps, mais dès lors (vers 1695) il y avait longtemps qu'il n'y allait plus, mais il voulait qu'on y fût assidu, et chacun s'empressait à lui plaire » (Saint-Simon). Quand le roi paraissait à l'appartement, et qu'il jouait, c'était de préférence au billard.

Les fêtes du calendrier donnaient lieu, comme il est naturel, à maintes réjouissances.

La fête des Rois était religieusement célébrée avec le plaisant cérémonial consacré par l'usage. En 1684, pour ne prendre que cet exemple, il y eut au souper cinq tables présidées par le roi, Monseigneur, Monsieur, Madame et les Princes.

Quand les reines eurent été tirées, on nomma des ambassadeurs et ambassadrices qui allèrent de chaque table aux autres faire des alliances; puis l'on choisit des chevaliers d'honneur pour accompagner les délégués de chaque table; enfin Dangeau eut mission de faire des harangues à toutes les reines. Mlle de Loubes fut députée de la table où elle était pour aller faire compliment à M. le Grand que le sort avait fait roi à la table des princes. Le roi l'accompagna dans cette ambassade en qualité de chevalier d'honneur; en cette circonstance, il estima convenable de faire son compliment à son collègue d'un moment, il s'approcha donc de M. le Grand et lui demanda sa protection. « Ce prince la lui promit et ajouta qu'il ferait sa fortune, si elle n'était déjà faite. » Et chacun de sourire et d'approuver l'à-propos que M. le Grand avait mis dans sa réponse.

Quant au carnaval, c'était l'occasion de divertissements qui duraient plusieurs semaines. En 1668, il y eut d'abord de grands ballets avec des machines, mêlés de récits; ce furent le ballet des Arts et le ballet

de la Nuit. « Le ballet de la Nuit faisait connaître tout ce qui se passe pendant la nuit, et les entrées du ballet des Arts étaient composées de danseurs qui représentaient tous les arts. » Louis XIV avait, au début de son règne, un goût très marqué pour ce genre de divertissement; il y prenait part lui-même, étant fort bon danseur. Une tradition veut qu'il ait renoncé à ce plaisir pour avoir senti dans la pièce de Racine, *Britannicus*, un blâme discret dans les vers où l'un des acteurs de la pièce reproche à l'empereur Néron sa passion pour les jeux du cirque.



LOUIS XIV EN DANSEUR.

D'après une aquerelle de Bérain (1638-1711).

Puis il y eut des comédies, mêlées d'entrées (c'étaient de petits ballets appropriés au sujet de la pièce) et de récits dus à Molière ; ensuite ce furent des opéras que l'on représenta devant la cour. Mais l'on trouva « que le même divertissement pendant un mois était un plaisir par trop uniforme et on a remplacé ce divertissement par diverses petites mascarades ».

C'est dans la seconde partie du règne qu'il faut aller chercher des exemples de ces mascarades, car c'est alors qu'elles furent le plus goûtées. En voici un, emprunté à l'année 1683. Il y eut cinq bals masqués; on y fit assaut d'ingéniosité; le Dauphin y parut en huit ou dix costumes qui avaient été dessinés par Bérain; il s'amusa à changer de costume à la vue de

toute la cour. « M. le Dauphin mit pour premier habit celui d'un opérateur, et, tirant seulement un petit cordon, il parut en un instant vêtu en grand seigneur chinois. » A un autre moment du bal, il se fit amener porté dans une chaise accompagnée de polichinelles à manteaux et de plusieurs nains. Il avait imaginé de se faire des masques doubles, le masque supérieur était de toile, le second de cire si bien fait que, lorsqu'il se démasqua, on crut voir un visage naturel qui trompa tout le monde. Parmi les surprises qui égayèrent l'un de ces bals, on remarqua beaucoup l'entrée de sept pièces de porcelaine composant une garniture de cheminée. Le *Mercure galant*, auquel j'emprunte ces détails, ajoute naïvement : « Ces porcelaines étaient remplies par des personnes de qualité qui les représentaient. »

On trouve dans les Mémoire de Saint-Simon quelques détails intéressants sur la manière dont ces bals avaient lieu. L'assistance se disposait en un carré long; à un bout était le fauteuil du roi, et des deux côtés, sur la même ligne, la famille royale, jusqu'aux petits-enfants exclusivement. Les dames, les titrées, les premières et sans mélange, puis les autres, occupaient les deux côtés longs à droite et à gauche; et, vis-à-vis du roi, les danseurs, princes du sang et autres. Les princes du sang qui ne dansaient pas se plaçaient avec les courtisans derrière les dames.

Parfois ces mascarades ne s'accompagnaient pas de danses. Un soir de l'année 1685, le roi étant entré chez Mme de Montespan « fut surpris de voir que tout son appartement représentait la foire Saint-Germain. Ce n'étaient partout que boutiques remplies de marchandes et l'on voyait même des compagnies entières de personnes qui se promenaient dans cette

foire ou qui faisaient conversation ou entre elles ou avec les marchands et les marchandes. Enfin



BAL A LA COUR.
D'après un almanach de 1682.

tout ce que l'on a coutume de voir à la foire y paraissait dépeint au naturel ». (*Mercure galant.*)

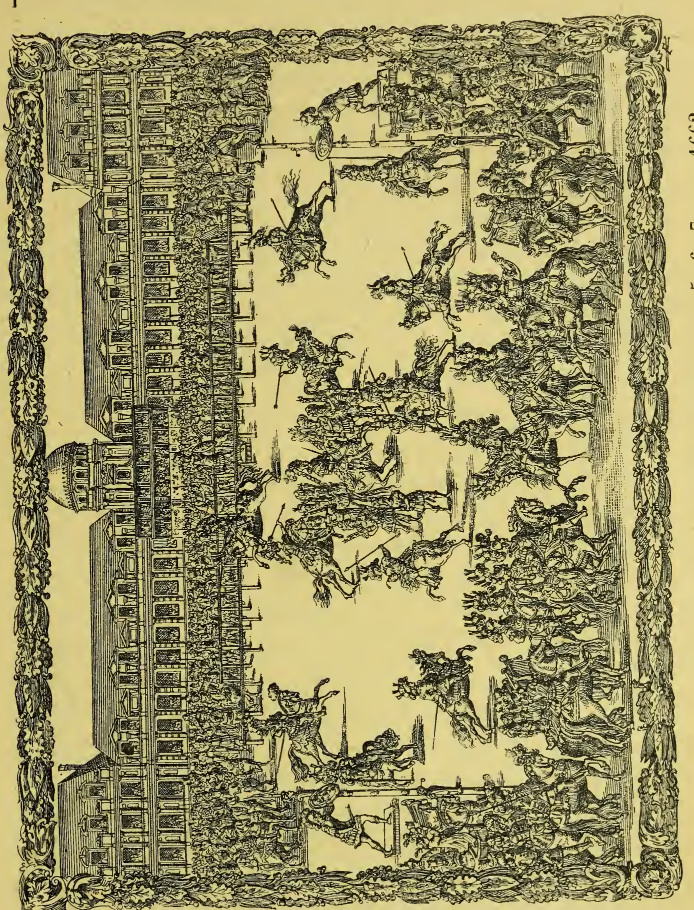
L'on devine que les rôles de marchands et de marchandes étaient tenus par des seigneurs et des dames de la cour.

Tous les divertissements qui viennent d'être énumérés ne constituaient à tout prendre que des amusements d'ordre privé ; il y eut pendant le règne de Louis XIV des fêtes qui eurent une telle importance qu'elles prirent rang d'événements publics.

Ce fut d'abord le fameux Carrousel tenu aux Tuileries sur une place qui devait, de cet événement, garder le nom de Place du Carrousel. Il dura trois jours les 5, 6, 7 juin 1662 ; il inaugura brillamment le règne. Le jeune roi et les principaux seigneurs de la cour y figurèrent comme acteurs ; ils étaient partagés en compagnies ou quadrilles qui se livrèrent à des exercices d'équitation compliqués, propres à mettre en valeur leur adresse à manier leur montures souvent difficiles. Louis XIV commandait la quadrille des Romains ; Monsieur, celle des Persans ; le prince de Condé, celle des Turcs ; le duc d'Enghien son fils, celle des Moscovites ; le duc de Guise, celle des Maures. Les estampes nous montrent les cavaliers soi-disant habillés à l'antique, les jambes nues, ayant sur le corps d'étincelantes cuirasses, et la tête recouverte de casques empanachés de gigantesques plumes.

Plus importantes encore furent les fêtes célébrées à Versailles du 5 au 14 mai 1664 et connues sous le nom de *Plaisirs de l'île enchantée*. Six cents personnes y furent traitées magnifiquement par le roi, « outre, nous apprend la relation de ces fêtes, une infinité de gens nécessaires à la Danse et à la Comédie et d'artisans de toute sorte venus de Paris, si bien que cela paraissait une petite armée ».

Le sujet en fut emprunté au célèbre roman du poète italien de la Renaissance, l'Arioste, au *Roland*



CARROUSEL CÉLÉBRÉ DANS LA COUR DES TUILERIES LES 5, 6, 7 JUIN 1662.

D'après une gravure en taille-douce anonyme

Furieux; l'on encadra ces fêtes dans un épisode de cette œuvre où l'on voyait la délivrance du chevalier Roger et de quelques-uns de ses compagnons retenus dans le palais de l'enchanteresse Alcine, à la suite

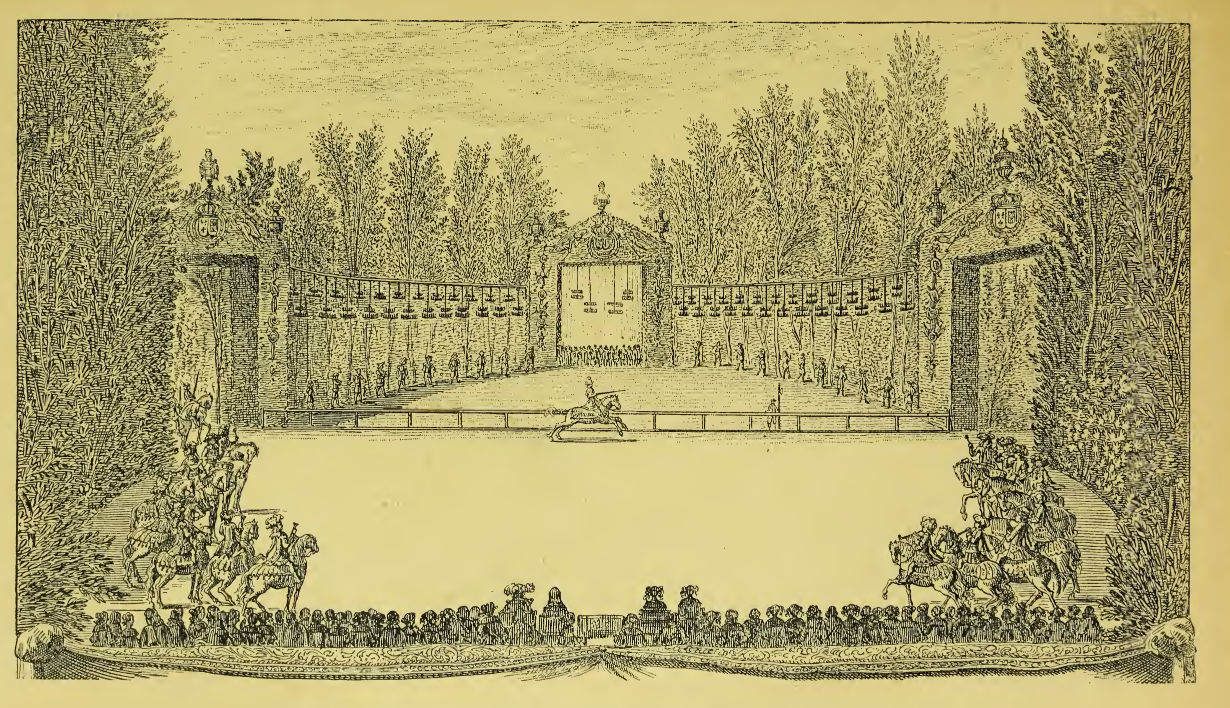
de l'intervention d'une autre magicienne Mélisse, qui, déguisée sous les traits du vieil Atlas, parvint à approcher Roger et à lui mettre au doigt une bague enchantée qui conjurait les sorcelleries d'Alcine.

Au milieu d'un carrefour on installa un portique circulaire avec des gradins où toute la cour vint se placer.

Le 7 mai, à 6 heures du soir, se fit l'entrée des chevaliers magnifiquement équipés parmi lesquels figurait le roi, représentant Roger. Il montait un des plus beaux chevaux du monde, dont le harnais couleur de feu éclatait d'or, d'argent et de pierreries; Sa Majesté était armée à la façon des Grecs comme tous ceux de sa quadrille, et portait une cuirasse de lames d'argent, couverte d'une riche broderie d'or et de diamants. Son port et toute son action étaient dignes de son rang; son casque tout couvert de plumes de feu avait une grâce incomparable, et jamais un air plus libre, ni plus guerrier, n'a mis un mortel au-dessus des autres hommes.

Derrière cette troupe composée des plus élégants seigneurs de la cour, venait le char d'Apollon ayant à ses pieds les quatre âges; autour du char, marchaient les douze heures du jour et les divers signes du Zodiaque. Après un dialogue éloquent entre le siècle d'Airain et Apollon où fut fait l'éloge de la reine, eut lieu une course de bagues. On nous apprend que le roi y fit « admirer l'adresse et la grâce qu'il a en cet exercice comme en tous les autres ».

La nuit étant venue, on alluma « un nombre infini de lumières » et l'on vit entrer un nouveau cortège. Trente-quatre musiciens précédaient les Saisons, qui apportaient les plats de la collation que le roi allait offrir aux dames; puis vinrent le Printemps, l'Été, l'Automne et l'Hiver, figurés, comme les quatre âges et l'Apollon du cortège précédent, par



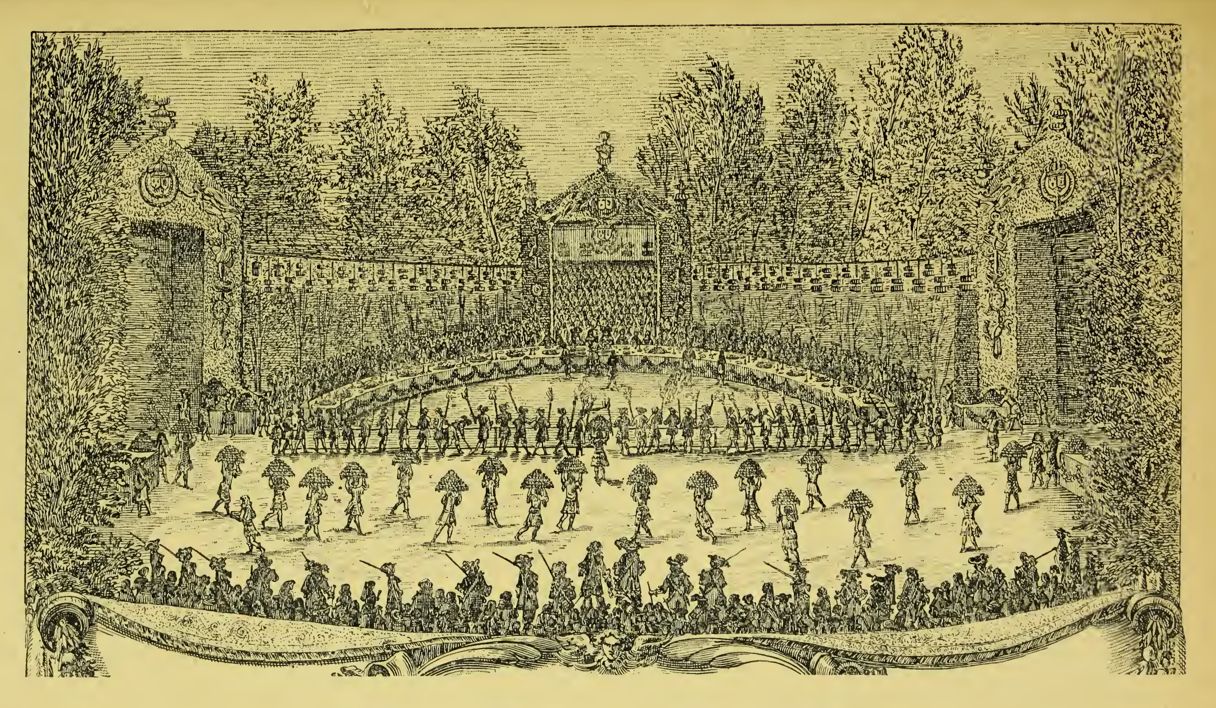
COURSE DE BAGUES, AUX FÊTES DONNÉES PAR LE ROI A VERSAILLES, 1664.

D'après une gravure en taille-douce d'I. Silvestre (1621-1695).

des acteurs et des actrices du théâtre de Molière. On voyait ensuite douze jardiniers, douze moissonneurs, douze vendangeurs, douze « vieillards gelés » qui portaient sur leurs têtes de grands bassins pour la collation, remplis d'aliments en rapport avec la saison à laquelle se rattachaient les porteurs. Quatorze autres musiciens précédaient Pan et Diane amenés sur une machine en forme de rocher, ombragé de plusieurs arbres; « mais ce qui était plus surprenant, c'est qu'on la voyait portée en l'air, sans que l'artifice qui la faisait mouvoir se pût découvrir à la vue ». Vingt autres personnes suivaient, portant des viandes, et enfin dix-huit pages du roi qui devaient servir les dames à table. Après la récitation de gracieux compliments à la reine par les quatre Saisons, Diane et Pan, le roi, la reine et les dames s'assirent autour d'une table en croissant, dans un ordre « qui prévint tous les embarras qui eussent pu naître pour les rangs », et collationnèrent. Deux cents serviteurs vêtus en masque éclairaient le théâtre de cettte scène en tenant chacun un flambeau de cire blanche. La collation terminée, le roi, la reine et la cour reprirent en calèche le chemin du château.

Le divertissement de la deuxième journée fut la représentation, dans un autre carrefour, d'une pièce inédite de Molière, la *Princesse d'Élide.*

La troisième journée vit la fin du scénario. Sur une pièce d'eau on avait édifié un rocher et deux îlots; de derrière ce rocher sortit Alcine, portée par un monstre marin; elle était accompagnée de deux nymphes juchées sur de grandes baleines, trois divinités vinrent débiter un compliment galamment tourné à la reine mère; c'étaient Mlle du Parc, Mlle de Brie, Mlle Molière, qui s'acquittèrent, paraît-il, de leur



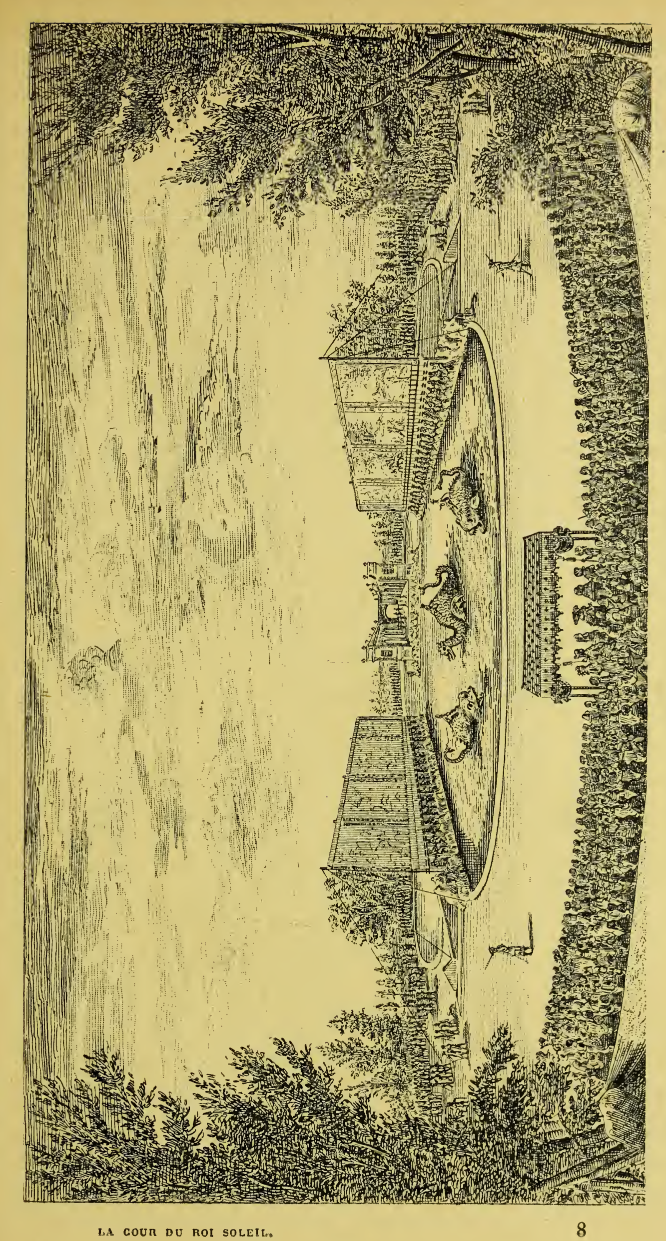
COLLATION DANS LES JARDINS DU CHATEAU DE VERSAILLES.

D'après la suite des « Plaisirs de l'Ile enchantée », d'I. Silvestre (1621-1675).

rôle à la satisfaction de tous. Puis l'on vit tout à coup s'élever un palais sur les rochers, et la fête s'acheva par un ballet qui figurait l'attaque et la destruction du château d'Alcine embrasé dans un feu d'artifice.

Il semblait que le Ciel, la Terre et l'Eau fussent tous en feu, et que la destruction du superbe palais d'Alcine, comme la liberté des Chevaliers qu'elle y retenait en prison, ne se pût accomplir que par des prodiges et des miracles : la hauteur et le nombre des fusées volantes, celles qui roulaient sur le rivage, et celles qui ressortaient de l'eau après s'y être enfoncées, faisaient un spectacle si grand et si magnifique, que rien ne pouvait mieux terminer les enchantements qu'un si beau feu d'artifice; lequel ayant enfin cessé après un bruit et une longueur extraordinaires, les coups de boîtes qui l'avaient commencé redoublèrent encore.

Là se terminèrent les Plaisirs de l'île enchantée; mais le roi resta quelques jours encore à Versailles. Le 10 mai, il courut les têtes, divertissement dans lequel le cavalier lancé au galop devait, avec une javeline, emporter une série de têtes de carton. « L'adresse du Roi lui fit emporter hautement, en suite du prix de la course des dames, encore celui que donnait la reine; c'était une rose de diamant de grand prix que le roi, après l'avoir gagnée, redonna libéralement à courir aux autres chevaliers. » Le 11, il conduisit les dames à la Ménagerie, leur fit servir une collation, et le soir il y eut représentation de la pièce de Molière, *les Fâcheux*; le 12, le roi fit tirer aux dames une loterie, « afin que rien ne manquât à la galanterie de ces fêtes; c'étaient des pierreries, des ameublements, de l'argenterie, et autres choses semblables; » puis, il y eut le même jour une nouvelle course de bagues entre seigneurs qui s'étaient défiés, et enfin le soir on représenta pour la première fois

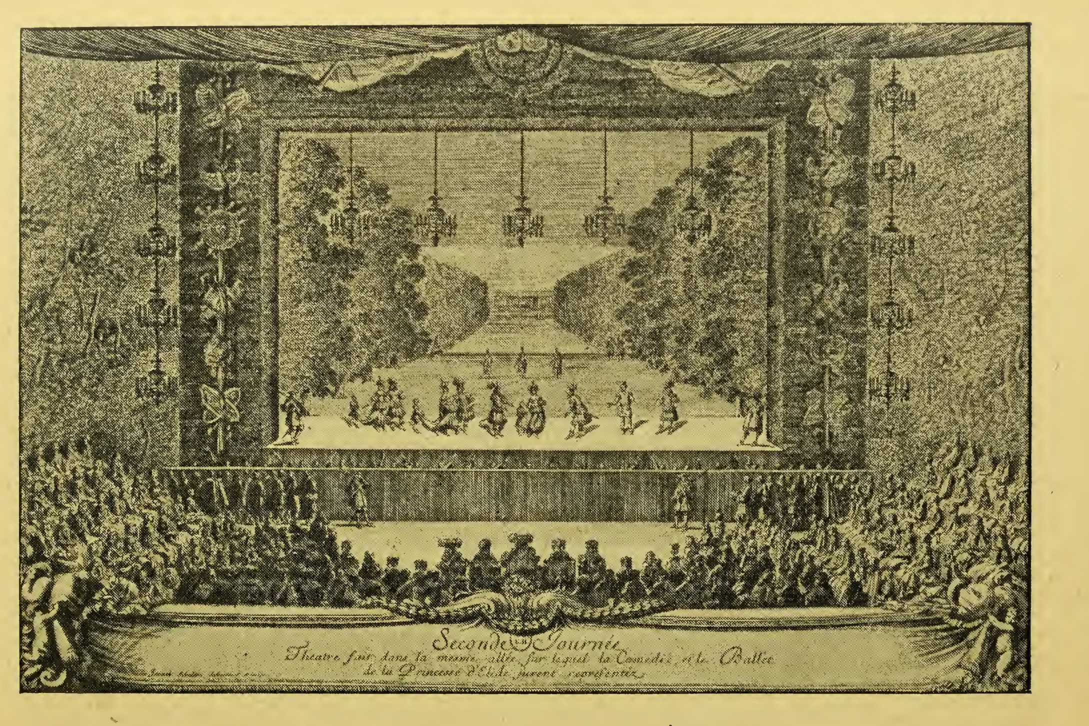


REPRÉSENTATION THÉATRALE SUR LE GRAND ÉTANG A VERSAILLES.
D'après la suite des « Plaisirs de l'Ile enchantée » d'I. Silvestre (1621-1675).

le *Tartufe* de Molière. Le 13 mai, les divertissements se clôturèrent par de nouvelles courses de têtes, auxquelles le roi prit part encore une fois, et par la représentation, le soir, du *Mariage Forcé* de Molière.

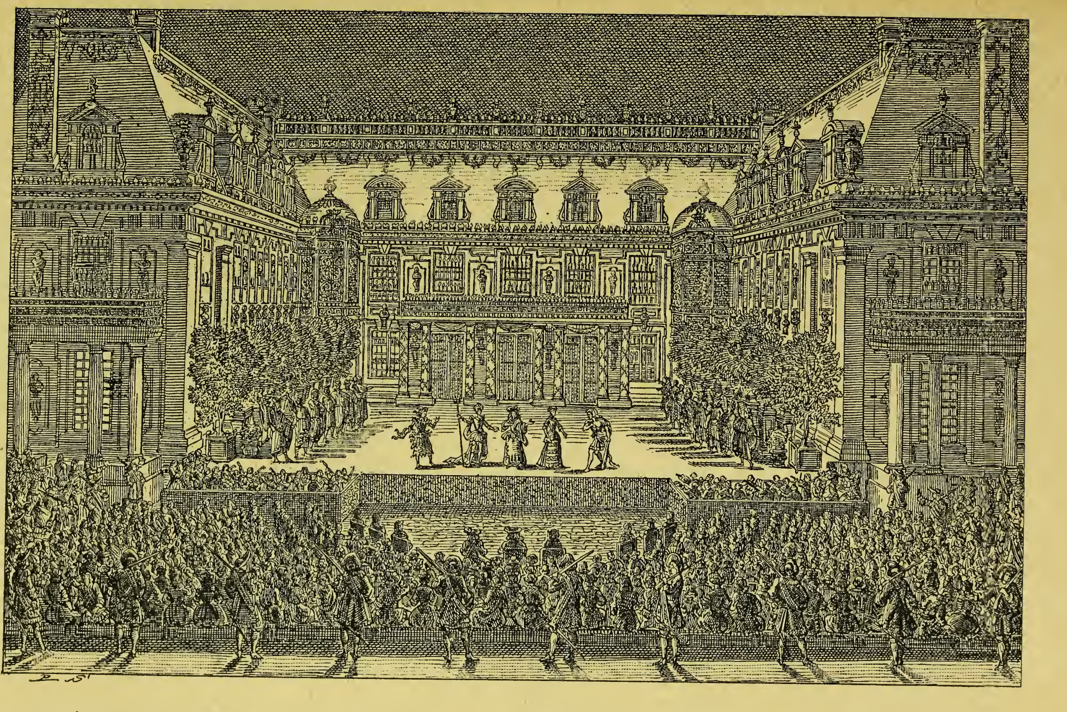
Des fêtes du même genre, un peu moins luxueuses cependant, eurent lieu encore en 1668 et en 1674; mais, malgré leur éclat, elles n'atteignirent pas la réputation européenne des Fêtes de 1664.

Les fêtes n'eurent ni toujours la même importance, ni le même aspect, pendant toute la durée du règne. Elles furent d'abord, comme on a pu s'en rendre compte par le récit qu'on vient de lire, à la fois littéraires et artistiques; en outre, le roi y avait lui-même une part active. Mais, dès 1675, le roi et sa génération commencèrent à prendre de l'âge; la guerre de Hollande absorba tout l'argent disponible : les victoires imposèrent d'une autre manière le nom de Louis XIV à l'Europe. Les fêtes cessent alors d'être des sortes de manifestations de la grandeur du roi; elles deviennent plutôt des divertissements privés; dans cette période, Monsieur fut d'abord le boute-en-train de la cour; c'était lui, nous apprend Saint-Simon, qui y jetait les amusements, l'âme, les plaisirs, et, quand il la quittait, tout y semblait sans vie et sans action ». Sous la sévère influence de Mme de Maintenon, la cour acheva de perdre sa gaieté; le roi se convertit; il cessa de goûter le théâtre. La cour retrouva un peu de mouvement avec la duchesse de Bourgogne. « Sa gaieté jeune, vive, active, animait tout, et sa légèreté de nymphe la portait partout comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à la fois, et qui y donne le mouvement et la vie. Elle ornait tous les spectacles, était l'âme des fêtes, des plaisirs, des bals, et y ravissait par les grâces, la



REPRÉSENTATION DE « LA PRINCESSE D'ÉLIDE ».

D'après une estampe d'Israël Silvestre (Bibl. Nat. Estampes).



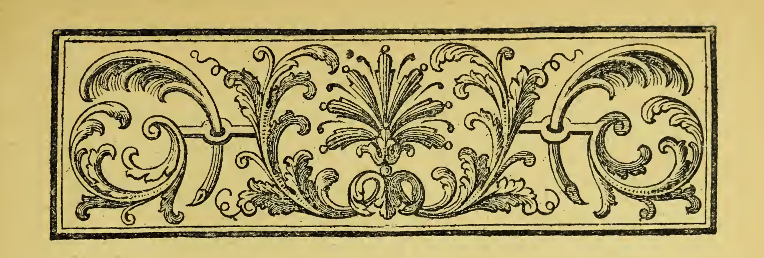
REPRÉSENTATION THÉATRALE DONNÉE DANS LA COUR DE MARBRE AU CHATEAU DE VERSAILLES, EN 1674.
D'après une gravure en taille-douce de Lepautre (1617-1682).

justesse et la perfection de sa danse. » Sa mort acheva de désorganiser la cour, « avec elle s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusements mêmes et toutes espèces de grâces; les ténèbres couvrirent toute la surface de la cour; elle l'animait tout entière... Si la cour subsista après elle, ce ne fut que pour languir. » (Saint-Simon.)

Déjà, d'ailleurs, depuis 1691, le roi ne va plus que rarement à l'appartement; il cessa bientôt même tout à fait d'y paraître, passant dans son fauteuil, auprès de Mme de Maintenon, les heures qui le séparaient du souper. Vers 1710, Madame note dans ses lettres : « On ne tient plus de cour du tout; de 7 heures à 10, on joue chez Mme la duchesse de Bourgogne; ceux qui ne jouent pas n'y vont pas ». Tout d'ailleurs concourait à assombrir la cour, les défaites de nos armées aux frontières, les deuils successifs dont la famille royale fut frappée, la misère du royaume; après la mort de la duchesse de Bourgogne, il n'y eut plus ni bals, ni mascarades; le roi ne goûta plus guère que les revues qu'il passait régulièrement de ses gardes-françaises et ses gardes-suisses.

C'en est bien fini de la joyeuse fête où s'était si longtemps poursuivi le règne du Roi Soleil; les nuages les plus sombres ont terni son éclat; l'heure est proche où il va s'éteindre dans la nuit qui monte.





VII

Les mœurs à la cour.
Place de la cour dans l'histoire du XVIIe siècle.
La cour après Louis XIV.

Jusqu'ici, l'on n'a guère vu que ce que, d'un mot cher à Saint-Simon, on pourrait appeler l'écorce de la cour; rassemblons ici quelques-unes des mille anecdotes, éparses dans les écrits de ce temps, qui nous feront un peu connaître l'état d'esprit et la valeur morale des courtisans.

C'est une lecture, il faut bien le dire, qui ne leur sera guère favorable; certes, à la cour, on pouvait trouver de braves gens, d'honnêtes courtisans, comme ce Montausier ou le maréchal de Duras qui savaient ne point retenir leur langue devant Sa Majesté, et s'inquiétaient peu si leurs jugements sur les choses et les gens étaient conformes à ceux du roi ; de braves cœurs, passionnés pour l'État, comme Boufflers; de vertueux personnages, comme le duc de Beauvilliers

ou son beau-frère le duc de Chevreuse, religieux sans bigoterie, charitables, fidèles à leurs amis, même s'ils tombaient en disgrâce; de pieux évêques, comme ce cardinal de Coislin qui refusa de convertir les huguenots de son diocèse par la force; des magistrats de l'ancienne roche, comme le vénérable d'Aguesseau. Mais combien peu des courtisans ressemblaient à ces modèles! et, si l'on feuillette les écrits du temps, quels jugements sévères on voit porter sur la cour par les écrivains, qu'ils soient poètes, prédicateurs, moralistes ou historiens. Écoutez La Fontaine :

Je définis la cour un pays où les gens
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents,
Sont ce qu'il plaît au prince ou, s'ils ne peuvent l'être,
Tâchent au moins de le paraître,
Peuple caméléon, peuple singe du maître;
On dirait qu'un esprit anime mille corps;
C'est bien là que les gens sont de simples ressorts.

Bourdaloue appelle la cour : « le centre de la corruption ». La Bruyère ouvre son chapitre : « De la cour » par ce terrible jugement : « Le reproche, en un sens le plus honorable, que l'on puisse faire à un homme, c'est de lui dire qu'il ne sait pas la cour : il n'y a sorte de vertus qu'on ne rassemble en lui par ce seul mot. » Et qu'est-ce donc que le livre de Saint-Simon, ces cruels Mémoires, sinon le plus souvent le recueil des bassesses et des hontes dont se souillent les gens de la cour?

Qu'est-ce donc qui valut aux courtisans tant de sévères critiques?

Et d'abord, et dès le début du règne, ils apparaissent comme inexorablement frivoles et natu-

rellement présomptueux. Rappelez-vous la plaisante tirade du marquis Acaste dans le *Misanthrope* de Molière :

Parbleu! je ne vois pas, lorsque je m'examine,
Où prendre aucun sujet d'avoir l'âme chagrine.
J'ai du bien, je suis jeune, et sors d'une maison
Qui se peut dire noble avec quelque raison;
Et je crois, par le rang que me donne ma race,
Qu'il est fort peu d'emplois dont je ne sois en passe.
Pour le cœur, dont surtout nous devons faire cas,
On sait, sans vanité, que je n'en manque pas;
Et l'on m'a vu pousser dans le monde une affaire
D'une assez vigoureuse et gaillarde manière.
Pour de l'esprit, j'en ai, sans doute, et du bon goût,
A juger sans étude et raisonner de tout;
A faire aux nouveautés, dont je suis idolâtre,
Figure de savant sur les bancs du théâtre;
Y décider en chef, et faire du fracas
A tous les beaux endroits qui méritent des has!
Je suis assez adroit; j'ai bon air, bonne mine,
Les dents belles surtout, et la taille fort fine.
Quant à se mettre bien, je crois, sans me flatter,
Qu'on serait mal venu de me le disputer.
Je me vois dans l'estime autant qu'on y puisse être,
Fort aimé du beau sexe et bien auprès du maître.
Je crois qu'avec cela, mon cher marquis, je croi
Qu'on peut, par tout pays, être content de soi.

Qu'est ce donc qui occupe si fort la cour en 1691?

Votre imagination va tout droit à de nouvelles entreprises, écrit Mme de Sévigné à M. de Chaulnes; vous croyez que le roi, non content de Mons et de Nice, veut encore le siège de Namur : point du tout; c'est une chose qui a donné beaucoup plus de peine à S. M. et qui lui a coûté plus de temps que ses dernières conquêtes; c'est la défaite des fontanges à plate couture. Plus de coiffures élevées jusqu'aux nues, plus

de casques, plus de rayons, plus de bourgognes, plus de jardinières : les princesses ont paru de trois quartiers moins hautes qu'à l'ordinaire; on fait usage de ses cheveux, comme on faisait il y a dix ans. Ce changement a fait un bruit et un désordre à Versailles qu'on ne saurait vous représenter. Chacun raisonnait à fond sur cette matière, et c'était l'affaire de tout le monde.

Cette frivolité se retrouve dans les jugements qu'ils portent les uns sur les autres. Les qualités extérieures l'emportent sur le moral; un bon danseur est plus estimé qu'un honnête homme; un maladroit danseur voit sa carrière arrêtée. Témoin la ridicule aventure arrivée au pauvre Montbron.

NOBLE ET DAME NOBLE AVEC LA « FONTANGE ».

D'après un almanach de 1696.

On lui avoit demandé s'il dansoit bien, et il avoit répondu avec une confiance qui donna envie de trouver qu'il dansoit mal : on eut contentement. Dès la première révérence il se déconcerta. Plus de cadence dès les premiers pas. Il crut la rattraper et couvrit son défaut par des airs penchés et un haut port de bras; ce ne fut qu'un ridicule de plus qui excita une risée qui en vint aux éclats, et qui, malgré le respect de la présence du roi qui avoit peine à s'empêcher de rire, dégénéra enfin en véritable huée. Le lendemain, au lieu de s'enfuir, ou de se taire, il s'excusa sur la présence du roi qui l'avoit étourdi, et promit merveilles pour le bal qui devoit suivre. Il étoit de mes amis, et j'en souffrois; je l'aurois même averti si le sort tout différent que j'avois eu ne m'eût fait craindre que

mon avis n'eût pas de grâce. Dès qu'au second bal on le vit prêt à danser, voilà les uns en pied, les plus reculés à l'escalade, et la huée si forte qu'elle fut poussée aux battements des mains. Chacun, et le roi même rioit de tout son cœur, et la plupart en éclats, en telle sorte que je ne crois pas que personne ait jamais rien essuyé de semblable. Aussi disparut-il incontinent après et ne se remontra-t-il de longtemps. Il eut, depuis, le régiment Dauphin-infanterie, et mourut tôt après sans avoir été marié. Il avoit beaucoup d'honneur et de valeur, et ce fut dommage. (Saint-Simon.)

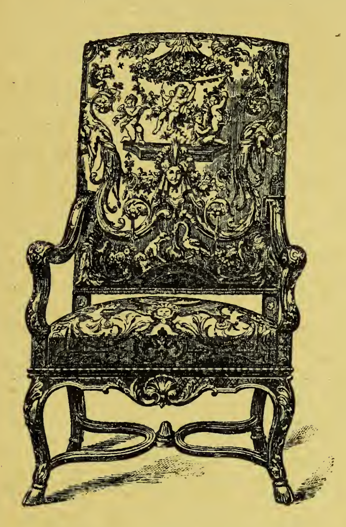
Ils sont constamment jaloux les uns des autres, n'ayant au fond du cœur, comme principe de leurs actes, que « l'intérêt propre, premier mobile ou plutôt unique de tous les mouvements des cours ». Aucune considération de pudeur ne les retient. « Plusieurs gens ont demandé au Roi, écrit Dangeau, le gouvernement de Sarrelouis qu'avait M. de Choisy. Le Roi ne sait pas encore qu'il est mort. » C'est, écrit Saint-Simon dans sa langue énergique, « une rage de places et d'être ». Les mille distinctions de l'étiquette rendent manifeste aux yeux le rang qui est tenu à la cour; aussi se pousser est-il la grosse affaire. Il y avait dans le salon à Marly trois sièges à dos que le hasard y avait rassemblés : Monseigneur à cette date, quand la cour se réunissait dans la salle, occupait l'un; la duchesse de Bourgogne, l'autre; parfois Mme la duchesse, c'est-à-dire la bru du grand Condé, occupait la troisième, mais seulement cachée derrière un paravent, car rigoureusement son rang ne lui donnait pas droit à ce siège. Le prince de Vaudemont, de l'intrigante maison de Lorraine, qui convoitait de longue date le droit de s'asseoir en pareil fauteuil, avisa que les trois n'étaient presque jamais occupés ensemble; il en prit donc un d'abord

les matins entre le lever et la messe où Monseigneur et les deux dames n'étaient jamais dans le salon. Le voilà qui peu à peu, sans mot dire, s'assied dans ce meuble, « l'exquis de la cour autour de lui sur des tabourets ». Il s'enhardit; le soir, au jeu, il garda ce fauteuil. On s'étonne un peu, cependant personne ne proteste. Mais le bruit en vint aux oreilles du roi; il s'informe, et apprend que Vaudemont n'a droit, en présence des enfants de France, qu'au tabouret rehaussé; alors, il le fit avertir qu'il n'eût rien à prétendre au delà de ce rang. « Vaudemont avala cet amer calice sans faire semblant de rien. »

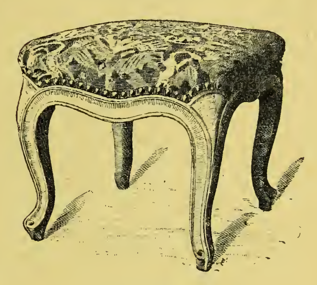
Rendons-leur justice : le roi s'est fait une règle de gouvernement d'entretenir entre eux cette jalousie constante en créant des distinctions qui attestent le degré de la faveur dans laquelle il tient chacun; le plus célèbre est ce fameux *justaucorps à brevet*, ainsi appelé parce que, seuls, vingt-quatre gentilshommes avaient brevet, c'est-à-dire autorisation de le porter.

Ils sont vils; c'est la faveur du maître qu'il faut conquérir pour avoir honneurs et richesses; ils lui prodiguent l'adulation pour se faire bienvenir de lui. Qu'on ouvre n'importe quel tableau de la société de ce temps, lettres ou mémoires, l'on y recueille d'innombrables exemples de flatteries. Il y en a qui, à tout prendre, peuvent passer pour d'ingénieux compliments. Le roi, regrettant que Racine et Boileau n'aient pu assister à la dernière campagne : « Sire, répond Racine, nous sommes deux bourgeois qui n'avons que des habits de ville; nous en commandâmes de campagne; mais les places que vous attaquiez furent plus tôt prises que nos habits ne furent faits. » — Voici qui est déjà plus fort, car

ici la flatterie devient niaise, à force d'être grossière. L'abbé de Polignac suivait le roi dans les jardins de Marly, la pluie vint; le roi lui dit quelques mots aimables sur le dégât que cet accident allait causer à sa toilette. « Ce n'est rien, sire, répond-il; la pluie de Marly ne mouille pas. » — Monsieur de Vardes, exilé depuis dix-neuf ans, est rappelé à la cour par le roi dont la rancune avait été, comme on voit, longue à s'éteindre; le vêtement qu'il porte n'est



FAUTEUIL EN BOIS DORÉ AVEC BRODERIES.
(Style Louis XIV.)



TABOURET; RÈGNE DE LOUIS XIV.
(Collections du garde-meuble à Paris.)

pas à la mode; peu charitablement le roi s'en moque : « Sire, dit alors M. de Vardes, quand on est assez misérable pour être éloigné de vous, non seulement on est malheureux, mais on est ridicule ». — Mais, sans mentir, le prix de l'adulation revient au duc de La Feuillade. Le duc, nous conte gaiement Mme de Sévigné, « a pris la poste et s'en est venu droit à Versailles, où il surprit le roi; il lui dit : « Sire, les « uns font venir leurs femmes, les autres les viennent

« voir ; pour moi, je viens voir une heure Votre « Majesté, car ce n'est qu'à elle que je dois tout ». Il causa assez longuement et puis prit congé et dit : « Sire, je m'en vais, je vous supplie de faire mes « compliments à la reine, à M. le Dauphin, à ma « femme et à mes enfants », et s'en alla monter à cheval, et en effet n'a vu âme vivante. Cette petite équipée a fort plu au roi. » — C'est le même La Feuillade qui fit ériger à Paris, sur la place des Victoires, une statue triomphale du roi, entourée de quatre falots, comme des cierges que l'on place à l'église pour l'adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement ; mais le roi les fit supprimer cinq ans après l'érection du monument, déclarant que « ces sortes de lampes ne devaient se trouver que dans les églises ».

Ils sont faux ; quand le roi était jeune, il était déjà pieux, mais sa religion était facile, et il ne s'inquiétait pas trop des sentiments religieux de son entourage ; du jour où il s'est converti, la cour imite son exemple et la piété devient de rigueur. Étrange piété, qui consiste surtout à se faire voir du roi à l'église et qui scandalise les âmes vraiment sérieuses.

Le capitaine des gardes Brissac, peu d'années avant sa retraite, fit un étrange tour aux dames. C'était un homme droit qui ne pouvait souffrir le faux. Il voyait avec impatience toutes les tribunes bondées de dames l'hiver au Salut, les jeudis et les dimanches où le roi ne manquait guère d'assister, et presque aucune ne s'y trouvait quand on savait de bonne heure qu'il n'y viendrait pas, et sous prétexte de lire dans leurs heures elles avaient toutes de petites bougies devant elles pour les faire connaître et remarquer. Un soir que le roi devait aller au Salut et qu'on faisait à la chapelle la prière de tous les soirs qui était suivie du Salut, quand il y en avait, tous les gardes postés et toutes les dames placées, arrive le major vers la fin de la prière, qui, paraissant à la tribune vide du roi, lève son

bâton et crie tout haut : « Gardes du roi, retirez-vous, rentrez dans vos salles, le roi ne viendra pas ». Aussitôt les gardes obéissent; murmures tout bas entre les femmes, les petites bougies s'éteignent et les voilà parties toutes, à l'exception de la duchesse de Guiche, Mme de Dangeau, et une ou deux autres

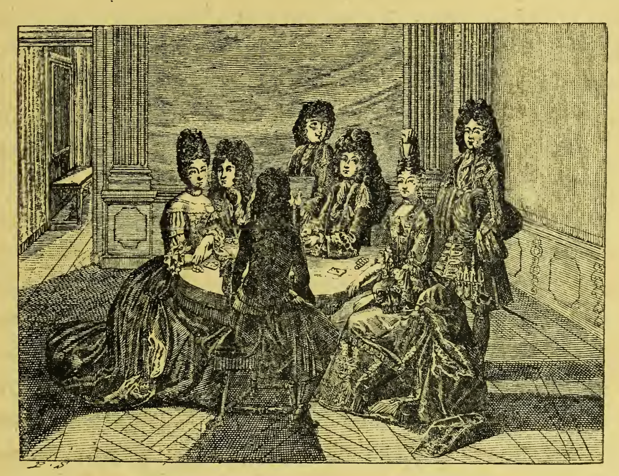


GENS DE QUALITÉ A L'ÉGLISE : FIN DU XVIIe SIÈCLE.
D'après une gravure en taille-douce de Guérard.

qui demeurèrent. Brissac avait posté des brigadiers aux débouchés de la chapelle pour arrêter les gardes qui vinrent reprendre leurs postes, sitôt que les dames furent assez loin pour ne pouvoir pas s'en douter. Là-dessus arrive le roi, qui, bien étonné de ne pas voir les dames remplir les tribunes, demanda par quelle aventure il n'y avait personne. Au sortir du Salut, Brissac lui conta ce qu'il avait fait, non sans s'espacer sur la piété des dames de la cour. Le roi en rit beaucoup et tout ce qui l'accompagnait. L'histoire s'en répandit incontinent après : toutes les femmes auraient voulu l'étrangler. (Saint-Simon.)

Ils sont joueurs; c'est une effrayante passion qui sévit pendant tout le règne, et bien rares sont ceux qui peuvent s'en affranchir. « On joue des sommes immenses à Versailles, écrit Mme de Sévigné en 1675 : le hoca est défendu à Paris, sur peine de la vie, et on le joue chez le roi; cinq mille pistoles en un matin, ce n'est rien... » En 1676, « on joue tous les jours dans l'appartement du roi; c'est au reversi. Le roi et Mme de Montespan tiennent un jeu, la reine et Mme de Soubise, qui joue quand Sa Majesté prie Dieu;... Monsieur et M. de Créqui, Dangeau et ses croupiers, Langlée et les siens : voilà où l'on voit perdre ou gagner tous les jours 2 à 3 000 louis. Deux ans après, nouveau jeu non moins ruineux : « pour revenir à la bassette, c'est une chose qui ne se peut représenter. On y perd fort bien cent mille pistoles en un soir.... Le roi paraît fâché de ces excès. Monsieur a mis toutes ses pierreries en gage. » Le roi d'ailleurs jouait lui-même de très grosses sommes; Mme de Montespan perdit 4 millions en une séance; on força les banquiers de jouer jusqu'à ce qu'elle eut regagné la somme. Le mal restait aussi violent à la fin du règne; en vain les prédicateurs se sont attaqués à cette funeste passion, « à cette fureur d'un jeu ruineux où votre famille change d'état à chaque coup, tantôt relevée pour un moment et tantôt précipitée dans l'abîme » (Bossuet). Rien n'y fait. Dans cette société où l'étiquette est souveraine, le jeu confond les rangs; plutôt que de se passer de jouer, M. de La Rochefoucault prend pour partenaire son laquais qu'il fait asseoir en livrée devant lui. Au jeu, un évêque sacrifie l'exercice de son ministère; l'évêque de Langres se montre à Versailles maladroit au billard; rentré dans son diocèse, il n'a de cesse qu'il soit

passé maître en ce jeu; et quand il est sûr de lui, après quelques mois d'étude assidue, il revient à la cour prendre la revanche souhaitée. Tout cela, ce n'est à tout prendre que des ridicules; mais parfois le jeu mène au vol et des scandales éclatent; de temps en temps, au jeu du roi, on prend sur le fait des gentilshommes et parfois même des ecclésias-



LE JEU DE CARTES, A L'APPARTEMENT, EN 1694.
D'après une gravure en taille-douce d'A. Treuvain.

tiques occupés à tricher. Leur seule excuse à cette coupable passion de jeu, c'est que trop souvent elle est le seul moyen de soutenir leur rang à la cour, car les coups heureux rétablissent un peu leur fortune compromise par les dépenses où le roi les entraîne en habits, en table, etc. Ils auraient pu travailler, direz-vous; cela est vrai; mais les nobles se reconnaissent à ce qu'ils vivent sans travailler, et le roi ne leur aurait pas permis de chercher dans un labeur honnête le moyen de reconstituer leur fortune.

Enfin, ces gens qui passent pour si courtois, si polis, ils sont grossiers, d'une grossièreté populacière qu'on a peine à croire véritable. La Feuillade et d'Harcourt se prennent de querelle dans un dîner; ils se jettent à la tête assiettes et couteaux. Au cours d'une autre querelle, les seigneurs se tiennent en pleine cour des propos de charretiers; l'exemple vient de haut. Un soir, le roi, qui n'était pas, semble-t-il, fort délicat, s'était amusé à faire boire quelques coups de vin à l'une de ses filles légitimées, Mme la duchesse. En sortant, il dit à la princesse de Conti, qui n'avait pas jugé à propos de s'associer à cette plaisanterie, « que sa gravité ne s'accommodait pas de leur ivrognerie. La princesse, piquée, laissa passer le roi, puis, se tournant vers Mme de Châtillon dans ce moment de chaos où chacun se lavait la bouche, lui dit qu'elle aimait mieux être grave que sac à vin (entendant quelques repas un peu allongés que ses sœurs avaient faits depuis peu ensemble). Ce mot fut entendu de Mme la duchesse de Chartres, qui répondit assez haut, de sa voix lente et tremblante, qu'elle aimait mieux être sac à vin que sac à guenilles », faisant allusion à divers bruits peu favorables qui avaient couru sur la conduite de la jeune femme. Naturellement, une brouille suivit, et cette « picoterie » ne fut pas aisée à calmer.

Aux fêtes, ces gens et le roi lui-même se divertissent comme des portefaix. En 1708, à la fête des rois, quand on cria : « La reine boit! » on fit tumulte, « et ce qui augmentait encore le bruit du concert formé par tant de voix différentes, raconte gravement le *Mercure galant*, est que les uns se frappaient dans les mains et les autres trouvaient moyen de frapper harmonieusement sur quelque pièce d'ar-

genterie ». Dans les bals, on se presse, on se foule aux pieds. « Au mariage du duc de Bourgogne (au bal qui eut lieu dans la galerie des glaces), ce fut une foule et un désordre dont le roi même fut accablé. Monsieur fut battu et foulé dans la presse; on peut juger ce que devinrent les autres. Plus de place, tout de force et de nécessité; on se fourrait où on pouvait. » (Saint-Simon.) Dans une autre solennité du même genre, la lourde Madame, la puissante Palatine, vit ses vêtements presque mis en pièces. Y a-t-il, dans le bal, quelque événement qui pique la curiosité, tout ce beau monde, en apparence si retenu, se bouscule et monte à qui mieux mieux sur les chaises ou sur les bancs. A l'appartement, chaque fois, la chambre de collation et la chambre de liqueurs sont vidées jusqu'à la dernière confiture et jusqu'au dernier flacon.

Puis, comme, à la fin du règne, « l'ennui, dit Madame, règne ici plus qu'en aucun autre lieu du monde », on voit les princesses recourir à des amusements d'écoliers mal élevés. Que la duchesse de Bourgogne avec ses dames, le duc d'Anjou et le duc de Berry, dîne à la clochette, c'est-à-dire sans aucun apparat, on comprend ce souci d'échapper au moins quelques instants à la pesante étiquette de la cour. Mais on reste étonné de voir les princesses s'échapper, pour aller, à la grande colère de Monsieur, tirer des pétards sous ses fenêtres, ou bien encore faire monter des corps de garde des pipes et du vin et s'enivrer comme des Suisses. On ne s'étonne pas moins, dans cette cour qui se dit raffinée, de voir ces jeunes femmes et ces jeunes gens prendre pour souffre-douleur la misérable Mme Panache, et surtout l'on admire le

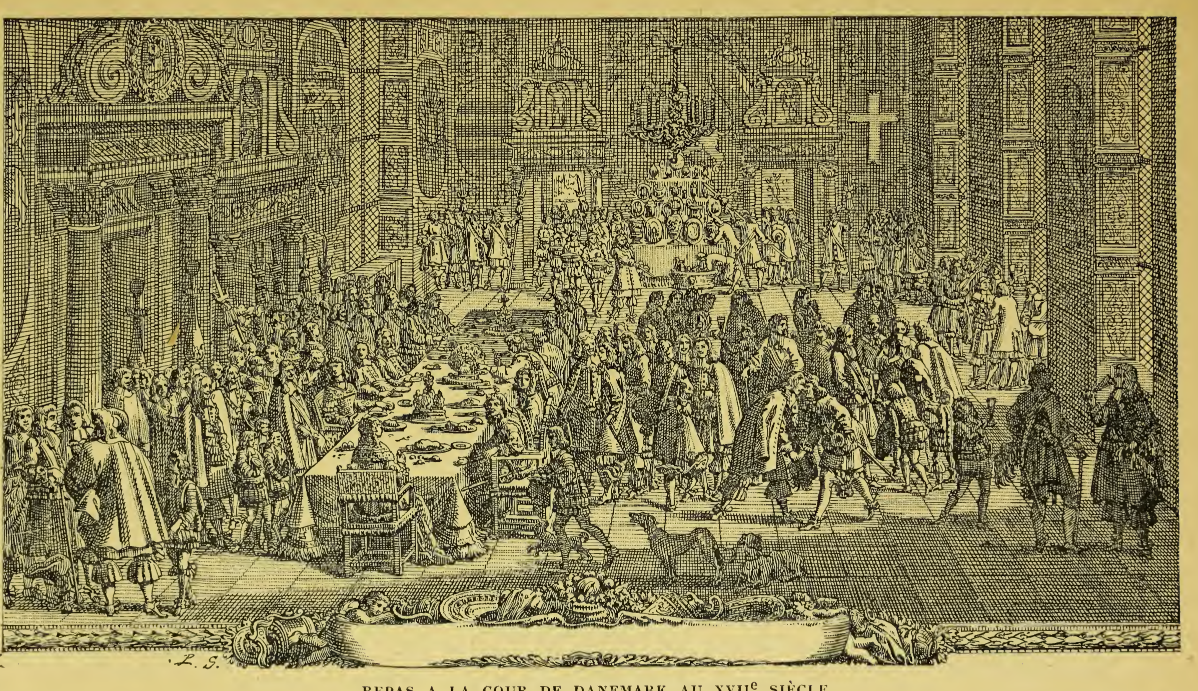
divertissement qu'on tirait de cette malheureuse folle.

Mme Panache étoit une petite et fort vieille créature avec des lippes et des yeux éraillés à y faire mal à ceux qui la regardoient, une espèce de gueuse, qui s'étoit introduite à la cour sur le pied d'une manière de folle, qui étoit tantôt au souper du roi, tantôt au diner de Monseigneur et Mme la Dauphine ou à celui de Monsieur à Versailles ou à Paris, où chacun se divertissoit à la mettre en colère, et qui chantoit pouille aux gens à ces dîners-là pour faire rire, mais quelquefois fort sérieusement et avec des injures qui embarrassoient et qui divertissoient encore plus ces princes et ces princesses qui lui emplissoient ses poches de viandes et de ragoûts dont la sauce découloit tout du long de ses jupes, et que les uns lui donnoient une pistole ou un écu, et les autres des chiquenaudes et des croquignoles dont elle entroit en furie, parce qu'avec ses yeux pleins de chassie, elle ne voyoit pas au bout de son nez, ni qui l'avoit frappée, et que c'étoit le passe-temps de la cour. (Saint-Simon.)

En terminant ce rapide tableau de la cour sous le règne de Louis XIV, il convient de se demander quels furent les résultats de cette institution qu'on peut considérer comme une des plus typiques de l'ancien régime.

Elle permit d'abord au roi de réaliser son dessein de concentrer tout le gouvernement autour de lui; les ministres, constamment auprès de lui, achevèrent de perdre toute indépendance; bientôt même et surtout dans la seconde partie du règne, ils perdirent toute espèce d'initiative; elle a donc en un sens contribué à la formation de ce régime où tout part du roi et tout revient au roi, qu'on appelle la *centralisation monarchique*.

En second lieu, elle dérangea l'équilibre des finan-



REPAS A LA COUR DE DANEMARK AU XVIIe SIÈCLE.

D'après une gravure en taille-douce de Lepautre (1617-1682).

ces, par les dépenses continuelles qu'elle entraîna, non pas seulement par les fêtes et les constructions, mais par les libéralités auxquelles elle entraîna le roi. Lorsqu'on parcourt les écrits de Dangeau et de Saint-Simon, on relève à chaque instant la mention de sommes octroyées par le roi à des courtisans pour leur permettre de payer leurs dettes, de pensions, etc.; et ces loteries que le roi faisait tirer aux dames, qu'était-ce sinon des libéralités déguisées?

L'institution de la cour eut un résultat plus néfaste encore en isolant le roi et sa noblesse du reste du royaume; le roi, qui ne sort plus de Versailles, n'est plus en contact avec son peuple; les appartements du château finissent par être pour lui la France tout entière. Ce n'est plus que parmi les gens de cour qu'il recrute ses collaborateurs, et les mauvais choix de la seconde partie du règne condamnent cette politique du roi.

Mais il faut bien reconnaître que l'éclat de cette cour fut pour beaucoup dans la renommée de la France au XVIIe siècle; la cour de Louis XIV provoqua l'admiration des autres souverains, et la maladroite imitation qu'en fit plus d'un prince étranger, notamment en Allemagne et jusqu'en Scandinavie, fut un hommage indirect rendu à la France de ce temps.

Ce furent là quelques-uns des résultats immédiats de cette institution; mais il y en eut d'autres plus généraux et d'une portée plus lointaine.

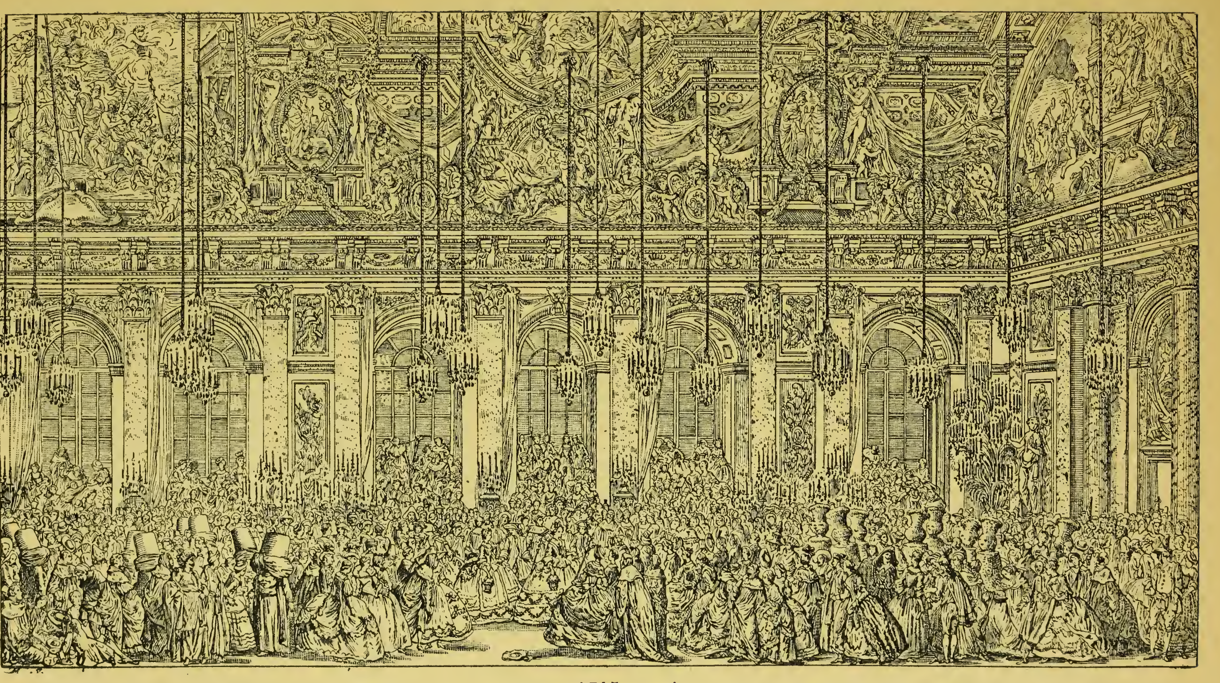
Malgré les grossièretés que nous avons signalées, elle devint pour la France tout entière le modèle que la société française cherche à imiter; elle régla les usages et les mœurs. « Le rebut de la cour est reçu à la ville, écrit La Bruyère, dans une ruelle, où il

défait les magistrats même en cravate et en habit gris, ainsi que le bourgeois en baudrier, les écarte et devient maître de la place : il est écouté, il est aimé; on ne tient guère plus qu'un moment contre une écharpe d'or, et une plume blanche, contre un homme *qui parle au roi et qui voit les ministres*. Il fait des jaloux et des jalouses : on l'admire, il fait envie; à quatre lieues de là, il fait pitié. »

La communauté d'existence de tant de personnes poursuivie si longtemps développa en elles l'usage de la conversation, d'une conversation savante, nuancée, où les gens se comprenaient à demi mot, où les moindres allusions étaient saisies par des esprits continuellement occupés à s'observer et à se surveiller; la cour fit naître ainsi cet esprit de conversation où la société française allait exceller au siècle suivant; c'est donc à elle qu'est due en grande partie la vie de salon.

C'est la cour, dont les écrivains et les artistes recherchèrent le suffrage; c'est le ton de cour qu'ils essayèrent d'attraper; ce fut les sujets que la cour aimait qu'ils traitèrent par-dessus tout; et à ces fins connaisseurs des mobiles et des motifs qui nous régissent, ils offrirent surtout des peintures du cœur humain. En art, la noblesse du style, appréciée des gens de cour, fut l'idéal cherché par les artistes qui négligèrent trop souvent pour elle l'étude de la vie réelle.

Ainsi la cour contribua à rendre la société française élégante et polie; mais, d'autre part, elle développa dans notre pays l'égoïsme, la vanité, la passion du luxe; elle ruina les fortunes, elle abaissa les caractères; tout compte fait, elle fit à la France plus de mal que de bien.



BAL MASQUÉ A VERSAILLES EN FÉVRIER 1745, A L'OCCASION DU MARIAGE DU DAUPHIN.

Gravure en taille-douce de Cochin (1715-1790).

Sous les successeurs de Louis XIV, la cour ne retrouva ni l'éclat ni la prépondérance dans la société française qu'elle avait eus pendant le règne du grand roi.

D'abord sous la Régence il n'y eut plus de cour; Versailles fut presque constamment délaissé, la cour ne se réunissant que pour les cérémonies officielles, telles que les réceptions d'ambassadeurs. Le régent vécut de préférence à Paris, au Palais-Royal, et le jeune roi résida au Louvre; c'est là qu'il reçut Pierre le Grand. Le roi majeur, la cour revint à Versailles; mais, dit un des historiens du château, Dussieux, « sous Louis XV, Versailles est une résidence officielle, solennelle, où le roi est quelquefois, à certains jours, pour certaines cérémonies, pour la réception des ambassadeurs, pendant le Carême, mais qu'il abandonne aussitôt que l'obligation d'y être n'existe plus ». De préférence, il resta à Choisy où l'étiquette est beaucoup moins rigoureuse.

Cependant les cérémonies de famille, fréquentes par suite du grand nombre d'enfants de Louis XV, les mariages et les deuils, rendirent à la cour quelque chose de sa pompe et de son éclat. Les fêtes de 1745, pour le mariage du Dauphin, illustrées par le burin de Cochin, sont restées justement célèbres. L'étiquette reprit aussi peu à peu sa rigueur, au grand désespoir de la dauphine Marie-Antoinette.

Aussi le fait important de l'histoire de la cour sous le règne de Louis XVI est-il le déclin de l'étiquette qui va toujours croissant; certes, le roi s'est entièrement réinstallé à Versailles; le cérémonial du lever et du coucher subsistent; le roi et la reine

continuent à dîner en public, à la joie des badauds que le publiciste Mercier nous montre traversant à la hâte les différents appartements du palais pour voir les unes après les autres les tables princières. La chasse tient toujours le premier rang parmi les divertissements du prince.

Mais la pénurie du trésor interdit le renouvellement des somptueuses fêtes du temps jadis. Telle institution fondamentale de l'ancienne cour, comme l'appartement, se réduit à n'être plus, nous apprend Mme de Genlis, dans son *Dictionnaire des étiquettes de la cour*, qu'une réunion de circonstance, l'assemblée solennelle et générale de toute la famille royale, des princes du sang et de toute la cour, à l'occasion d'un événement mémorable : traité de paix, naissance ou mariage dans la famille royale. La cérémonie « se réduisait à faire sa cour au roi, établi à une table de jeu, dans un immense salon ou dans une galerie. Toutes les personnes présentées y étaient admises; on jouait, et les femmes qui ne jouaient pas faisaient leur cour, assises sur des pliants. »

Ces jours-là, il faut bien que la jeune reine enferme sa taille encore mince dans l'énorme robe de cour; mais elle a hâte de la quitter pour retourner en robe légère de gaze, en chapeau de paille, à l'habitation rustique qu'elle s'est fait construire, au hameau de Trianon. Là, comme autrefois la duchesse de Bourgogne à la Ménagerie, elle joue à la paysanne, elle trait les vaches et de ses blanches mains bat le beurre et pétrit le fromage. Mais ces amusements innocents durent quelques années à peine. La Révolution éclate, à laquelle la cour, par son aveuglement,

sa résistance entêtée aux vœux de la nation, a largement contribué; le 5 octobre 1789, le peuple de Paris vient enlever son roi pour le soustraire à son entourage abhorré; le roi abandonne Versailles : la cour a vécu.



TABLE DES MATIÈRES

122-09. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 3-09.

Décoration Murale

Les Chefs-d'Œuvre de l'Art

Collection de 60 planches photographiques de $0^{m},60 \times 0^{m},78$

reproduisant les peintures, sculptures et monuments les plus célèbres de tous les temps et de tous les pays.



FRANZ HALS : Banquet des Archers de St-Georges.

Réduction spécimen d'une des planches.

CONDITIONS DE VENTE :

Chaque planche séparément, *net*......................	3 50
Chaque planche collée sur carte (emballage et port en sus), *net*....................................	4 25
La livraison de cinq planches avec couverture, *net*....	15 »
Les soixante planches dans un carton, notice comprise.	170 »
Cadre passe-partout permettant d'encadrer à tour de rôle chacune des 60 planches, *net*.................	18 »

(Emballage et port du cadre en sus.)

Envoi franco, sur demande, du Prospectus « Chefs-d'œuvre de l'Art ».

698

LIBRAIRIE ARMAND COLIN
o Rue de Mézières, 5, Paris o

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

5, rue de Mézières, Paris



En vente chez tous les Libraires.

